



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



Fort
Duff

DESCRIPTION
DE
LA CHINE
ET
DES ÉTATS

TRIBUTAIRES DE L'EMPEREUR.

PAR

M. LE MARQUIS DE FORTIA D'URBAN,

De l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ainsi que de
plusieurs autres en France et dans les pays étrangers.

ACCOMPAGNÉE

UNE CARTE RÉDIGÉE PAR M. A. DUFOUR.

TOME SECOND,

CONTENANT LES DEUX PARTIES MOYENNES
OU CENTRALES.

PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, RUE DE LA ROCHEFOUCAULD, 12.

1840.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

PRÉFACE.

J'ai reconnu l'utilité d'une description de la Chine en lisant, dans le *Journal asiatique* ¹, la relation d'un voyage qu'y a fait, en 1806, un missionnaire d'ailleurs fort instruit. Il décrit la route de Canton à Pékin, qui est parfaitement connue et dont j'ai publié moi-même une relation détaillée ² d'après un ancien voyageur. Il aurait dû ne pas ignorer que *Chao-tchéou-fou* est le chef-lieu du second département de la province de *Kouang-tong*. C'est sans doute ce qu'on lui a dit sur les lieux; mais par une distraction difficile à comprendre,

¹ Juin et août 1839, p. 512 du tome VII et 97 du tome VIII.

² Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe, tome V.

PRÉFACE.

il a cru que c'était une ville du deuxième ordre, et a défiguré son nom en l'écrivant *Cho-Cho*¹, comme s'il était formé par deux caractères semblables. Cette inadvertance aurait dû être corrigée dans le journal qui a imprimé sa relation².

On trouvera dans ce volume la description des deux parties centrales de la Chine ; j'ai placé la partie septentrionale dans le premier volume. J'ai réservé la partie méridionale pour le troisième. Le manuscrit est terminé ; l'impression du troisième va commencer. Je me flatte que les deux volumes nécessaires pour compléter mon travail sur la Chine anté-diluvienne pourront aussi être bientôt achevés, et tous les matériaux en sont prêts.

Paris, 21 novembre 1839.

LE MARQUIS DE FORTIA.

¹ Page 107 de sa relation.

² Voyez ci-après l'article CCLXIV.

INTRODUCTION

A LA SECONDE PARTIE

DE LA DESCRIPTION DE LA CHINE.

J'ai publié deux volumes sur l'antiquité du monde, et en tête du second j'ai rapporté deux articles extraits, l'un du Journal de Paris, et l'autre du Moniteur sur le premier volume, composé de trois parties distinctes :

1° Histoire des tems anté-diluviens ou antérieurs au déluge d'*Yao*, arrivé l'an 2298 avant notre ère.

2° Chronologie de Jésus-Christ.

3° Histoire anté-diluvienne de la Chine, dans les tems antérieurs à l'an 2298 avant notre ère,

2 DESCRIPTION DE LA CHINE.

Associé d'une manière très-honorable à l'Académie des Antiquaires du Nord, établie à Copenhague, j'ai cru devoir lui communiquer ce volume, pour m'éclairer des lumières de cette société savante. Voici la réponse que m'a envoyée l'habile secrétaire de l'Académie :

Copenhague, le 17 mai. 1839.

Monsieur,

Nous avons reçu votre ouvrage de l'Histoire des tems anté-diluviens, avec votre Traité de la chronologie de Jésus-Christ, et nous vous remercions de cette communication intéressante.

Nous aurions désiré répondre plus tôt à l'honneur de votre lettre ; mais comme nous ne nous sommes pas occupés de l'étude de l'histoire anté-diluvienne, nous n'avons nous-mêmes aucune opinion à émettre sur vos savantes recherches. Nous avons par cette raison invité le membre de notre société, M. Becker, un de

nos jeunes historiens les plus savans , à prendre connaissance de votre ouvrage , et à nous faire part ensuite de ses observations. M. Becker , qui s'est chargé avec plaisir de cette tâche , vient de nous remettre ses remarques , dont nous nous empressons de vous faire part.

M. Becker nous dit d'abord que c'est pour la première fois qu'il a lu un traité sur les tems anté-diluviens, de sorte qu'il ne peut qu'admirer l'étendue de vos études. Cependant il adhère entièrement à la distinction judicieuse que vous faites, en n'admettant l'inspiration sacrée de la Bible que pour sa partie dogmatique , mais nullement pour la partie scientifique , laquelle est souvent opposée aux vérités incontestables, prouvées par les savantes recherches des géologues et des astronomes. Aussi prétend-il que la connaissance de notre monde avant le déluge, appartient plus aux géologues et aux astronomes qu'aux historiens. Ce sont les astronomes qui , par les calculs incontestables

4 . DESCRIPTION DE LA CHINE.

bles des lois optiques , et notamment du tems que l'émanation de la lumière emploie pour arriver à notre globe, ont prouvé à la plus haute évidence que le monde est d'une antiquité plus reculée que celle que lui attribue la Bible. .

Notre savant compatriote , feu M. Munter , évêque de Sélande , a écrit un petit ouvrage sur la chronologie de Jésus-Christ. Vous en faites mention dans votre Mémoire, mais comme vous dites ne connaître cet ouvrage que par les journaux qui en ont rendu compte, M. Becker a cru qu'il vous serait agréable d'en recevoir un résumé. C'est par cette raison qu'il vient de nous communiquer un aperçu des recherches et des investigations de M. Munter , aperçu que nous allons porter à votre connaissance.

Les opinions sur l'époque de la naissance et de la mort de Jésus-Christ étaient déjà bien différentes du tems de l'ancienne église. On admettait ordinairement , comme vous le re-

marquez vous-même ¹, que la chronologie habituelle qu'on attribue ou à Denis-le-Petit, ou peut-être mieux à Bédæ, était erronée. Suivant cette chronologie, la naissance de Jésus-Christ devait suivre la mort d'Hérodes-le-Grand de trois ans, ou être fixée à l'an 753. Mais on n'était pas d'accord pour le nombre d'années dont l'année exacte de la naissance de Jésus-Christ diffère de celle que l'on admettait généralement. La raison en est surtout que les renseignemens contenus dans les Évangiles ne suffisent pas pour y baser avec sûreté la date de l'époque en question. Ajoutez encore que les livres de Dion Cassius, qui contiennent l'histoire de l'année où Jésus-Christ naquit, ont été perdus. La date la plus importante qu'on trouve dans les Évangiles, celle du batême de Jésus-Christ (Luc. III, 23), qui arriva à la quinzième année du règne de l'empereur Tibère (Luc. III, 1), n'éclaircit pas tout-à-fait la ques-

¹ Chronologie de Jésus-Christ, p. 115.

6 DESCRIPTION DE LA CHINE.

tion ; car d'abord l'âge de Jésus-Christ n'est pas déterminé , puisque , selon les termes du passage cité , il pourrait avoir alors ou 29 , ou 30 , ou 31 ans ; ensuite la quinzième année du gouvernement de Tibère peut être comptée d'une double manière ; ou depuis l'an 764 de Rome , époque de son second avènement au tribunat (Tacite , Annales , III) , ou depuis la mort d'Auguste , qui arriva trois ans plus tard , l'an 767.

M. Munter croyait voir, dans l'étoile qui guidait les Mages , un monument chronologique fort important. Selon Abarbanel (mort en 1568), commentateur hébreu du prophète Daniel , la rencontre des planètes de Saturne et de Jupiter dans la constellation du Poisson est regardée comme le signe astrologique de l'arrivée du Messie. Cette opinion confirma M. Munter dans sa conjecture que l'étoile des Mages ne pouvait être une seule étoile , mais une constellation qui devait coïncider avec la naissance de Jésus-Christ. Il en publia d'abord, l'an 1821 ,

un petit traité qui fut beaucoup loué par MM. Schumacher, Zach, Schubert et d'autres astronomes. Plus tard¹, il développa cette matière à fond dans son mémoire intitulé :

Der Stern der Weisen (l'Étoile des Mages), dissertation sur l'année de Jésus-Christ, 119 pages in-8°.

L'étoile ou la constellation qui servait de guide aux Mages, a été mentionnée par plusieurs pères de l'Église, tels que *Ignatius* (*ad Eph. c. 19^a*), *Origènes* (*Adversus Celsum*, I, c. 69³), et *Eusèbe* (*Demonstr. Evang. lib. IX*). Ceux-ci prétendaient, de même que les astronomes, que la constellation arriva pour la pre-

¹ En 1827. Voyez ma Chronologie de Jésus-Christ, p. 119.

² Saint Ignace, disciple de saint Pierre et de saint Jean, évêque d'Antioche, l'an 68. Nous avons de lui sept épîtres, dont l'une est adressée aux Éphésiens. C'est celle que cite ici M. Rafn.

³ C. 12, dans la traduction française, p. 35. (Amsterdam, 1700.) Origènes y parle fort au long de cette étoile.

8 DESCRIPTION DE LA CHINE.

mière fois , et qu'on ne l'avait vue ni avant, ni après ce tems-là. Cette opinion était généralement reçue jusqu'à l'an 1603 , où les planètes de Saturne , de Jupiter et de Mars formèrent une constellation dans laquelle on vit apparaître, entre Jupiter et Saturne , une nouvelle étoile , semblable aux étoiles fixes , d'un brillant très-fort et d'un volume qui s'approchait de celui des trois planètes. Les astronomes, et entre eux le célèbre Kepler (*de vero natali anno Christi*), firent le calcul de l'orbite de cette étoile, qui disparut au commencement de l'an 1606, et, selon ce calcul, il fallait que cette étoile eût apparu peu de tems avant la mort d'Hérodès-le-Grand, qui arriva l'an 750 , *post urbem conditam* (c'est-à-dire de la fondation de Rome), suivant Joseph (*Antiq. Judaï. XVII, cap. 4*), où l'on parle d'une éclipse de la lune, peu avant la mort de ce roi. Ces calculs astronomiques nous font savoir que l'année 750 eut deux éclipses lunaires , dont l'une arriva le 13 mars , et l'autre au mois de

septembre¹ ; mais , de ces deux , la première paraît être celle à laquelle il faut s'arrêter. Aucun phénomène de cette espèce n'eut lieu pendant les années suivantes , jusqu'à l'an 753 (de Rome). Les raisons numismatiques viennent encore à l'appui de cette opinion, qui désigne l'année 750 de Rome comme celle de la mort d'Hérodes. On a une monnaie de la quarante-troisième année du règne d'Hérodes Antipas. Si la mort du père de ce roi arriva, comme nous l'avons prétendu, l'an 750, la quarante-troisième année du règne du fils serait précisément l'an 792, et l'on sait qu'Hérodes Antipas partit l'an 792, au printems, pour Rome, où Caligula le dépouilla de sa dignité.

Selon un autre calcul chronologique, la nais-

¹ Le père Pétau, livre VIII, chap. 13 de son grand ouvrage *de Doctrinâ temporum*, a cru aussi bien qu'Usénius, que l'éclipse de lune, arrivée la nuit du 12 au 13 mars de l'an 4 avant l'ère chrétienne, fut celle qui précéda la mort d'Hérodes. Voyez l'Art de vérifier les Dates avant l'ère chrétienne. I, 246 et 264.

10 DESCRIPTION DE LA CHINE.

sance de Jésus-Christ précéda au moins de deux ans la mort d'Hérodes-le-Grand. On voit par ce que racontent les auteurs profanes , que tout l'Orient était, en ce tems-là, rempli de l'attente de l'arrivée du Messie. Il n'est donc pas du tout étonnant que l'on consultât les étoiles , pour connaître l'époque de sa naissance. Les Mages ne dirent rien à Hérodes sur l'âge vrai de l'enfant. Pour être sûr de son fait , il lui supposa un âge plus grand qu'il ne pouvait réellement avoir, et il ordonna que tous les enfans de Bethléhem, au - dessous de deux ans , fussent tués. Dans le récit apocriphe des événemens de la Perse, du tems de la naissance de Jésus-Christ, récit qui est attribué à Jules l'Africain, il est dit que Marie disait aux Mages que Jésus avait deux ans, ou qu'il s'approchait de sa deuxième année.

Résumé des résultats les plus importans des recherches de M. Münter :

1^o Hérodes-le-Grand mourut peu de jours avant la fête de Pâques de l'an 750 , c'est-à-

dire trois ans avant notre ère ordinaire, qui commence par l'an 753, après la fondation de la ville de Rome.

2° Selon le récit de l'infanticide bethléhémique, l'année de la naissance de Jésus - Christ précéda au moins de deux ans la mort d'Hérodes-le-Grand.

3° L'arrivée des Mages à Jérusalem coïncide avec l'année du recensement fait par Quirinus, et eut lieu quand Varus était préfet de la Syrie, c'est-à-dire entre l'an 26 et l'an 27., après la bataille d'Actium. Or, comme l'an 750 de Rome répond à l'an 27 après la bataille d'Actium, il faut placer l'arrivée des Mages à l'année 748, et probablement avant le mois de septembre de cette année.

4° La constellation fut observée par les Mages, depuis la fin du mois de mai, l'an 747, jusqu'à la fin du mois de septembre de la même année, époque où les planètes sortirent du signe du Poisson, pour entrer dans celui du Bélier. A leur arrivée à Jérusalem, ils l'aper-

12 DESCRIPTION DE LA CHINE.

çurent encore , et ils découvrirent l'enfant à Bethléhem.

Il paraît donc prouvé que vers l'an 747 , et probablement le dernier semestre de cette année , est la vraie époque de la naissance de Jésus-Christ. Ainsi notre ère actuelle est de six ans trop en arrière , de sorte qu'il faudrait écrire (pour l'année actuelle) , 1845 au lieu de 1839.

Nous avons vu avec plaisir que vous , Monsieur le Marquis , êtes parvenu à peu près au même résultat. Aussi les auteurs allemands qui , pendant le dernier tems , ont établi des recherches sur les époques de la vie de Jésus-Christ (tels que Olshausen , dans son Commentaire de la Bible , premier volume , et Néandre , dans sa Vie de Jésus) , ont tous admis que les recherches de l'évêque Münter ont porté l'opinion qu'il a émise , à la certitude la plus complète. On trouvera la liste de tous ceux qui ont traité de cette matière , dans le Commentaire critique des trois évangélistes ,

par M. Thiess, (*Neuer Kritiker Commentar , über die drei ersten Evangelien , II , 339*).

Observations sur la lettre précédente, et spécialement sur l'étoile des Mages.

La lettre précédente , signée par M. Ch. C. Rafn , secrétaire de la Société royale des Antiquaires du Nord , m'a fait le plus grand plaisir , en m'apprenant que , sur le rapport du savant M. Becker , elle admet que l'inspiration sacrée de la Bible n'a eu lieu que pour sa partie dogmatique , et nullement pour sa partie scientifique , souvent opposée aux vérités incontestables prouvées par les recherches des géologues et des astronomes.

Je crois pouvoir ajouter : et des historiens : en effet , celles du savant évêque de Sélande , M. Münter , comme les miennes et celles d'une infinité d'autres , ont prouvé que la date donnée pour la naissance de Jésus-Christ, quoique

14 DESCRIPTION DE LA CHINE.

puisée dans l'Évangile de saint Luc, était fautive. Rien n'est en effet plus facile à comprendre que les erreurs de chiffres, et l'on aurait beaucoup de peine à trouver deux chronologies qui soient absolument les mêmes.

Quant à l'étoile des Mages, il est évident que ce n'était pas une étoile fixe, puisque le seul nom de fixe exclut toute idée de mouvement, et que ces astres, quoiqu'indiquant cependant quelquefois un léger mouvement, sont placés à une trop grande distance de nous, pour avoir produit l'effet nécessaire dans la direction des Mages.

Ce n'était pas non plus une comète, et pour le prouver, je n'ai rien de mieux à faire que de copier ici ce que dit à ce sujet M. Pingré, chanoine régulier et bibliothécaire de Sainte-Généviève, chancelier de l'Université de Paris et membre de l'Académie royale des Sciences ¹.

¹ Cométographie. Paris, 1783, imprimée à l'imprimerie royale. P. 281.

• L'an 3 avant l'ère vulgaire, une étoile nouvelle conduisit les Mages de l'Orient à Bethléhem¹. Origènes² et l'auteur de l'ouvrage imparfait sur saint Matthieu, ont paru mettre cette étoile au nombre des comètes. Théodore de Bèze, Tannérus, Maldonat même et quelques autres ont été de ce sentiment ; voyez aussi nos cométographes modernes³. On a rapporté à cette prétendue comète ce que dit Pline⁴ de la comète argentine, qui représente l'image d'un dieu sous une forme humaine. Pour enjoliver cette belle imagination par des circonstances encore plus merveilleuses, on a ajouté que Jésus-Christ paraissait au milieu de cette comète, porté dans les bras de celle qui venait de le donner au monde. Je ne crois pas que cet astre miraculeux ait pu être une comète. Les co-

¹ Évangile de saint Matthieu, chap. 2.

² *Contra Celsum*, lib. I.

³ *Lub. Hevel. Cœl.*

⁴ Livre II, chap. 25.

16 DESCRIPTION DE LA CHINE.

mètes sont des astres soumis aux lois générales de l'univers ; outre leur mouvement propre, elles sont assujéties au mouvement diurne, qui semble emporter tous les astres d'orient en occident , dans l'espace d'environ vingt-quatre heures. Comment une étoile pouvait-elle montrer aux Mages le chemin de Bethléhem ? comment disparut-elle lorsqu'ils entrèrent à Jérusalem ? comment reparut-elle ensuite ? enfin comment s'arrêta-t-elle sur la maison où était né Jésus - Christ ? Toutes ces circonstances , qu'il ne nous est pas permis de révoquer en doute , me paraissent incompatibles avec le mouvement des comètes. Or si cette étoile des Mages n'a pas été une vraie comète , elle est étrangère à mon sujet. Il est inutile que je m'arrête à discuter en quel tems et combien de tems elle a paru. »

Cette étoile n'a donc pu être qu'un simple météore lumineux , c'est-à-dire une exhalaison d'air enflammé. Ces météores paraissent quelquefois accompagner les astres , quoiqu'il.

soient dans notre atmosphère , et peu éloignés de la surface de la terre ¹. Il a donc pu y en avoir qui accompagnaient les planètes lors de leurs conjonctions , et la physique explique ce phénomène , sur lequel je ne crois pas devoir m'arrêter ici plus long-tems.

Observation.

Il faut lire sur la naissance de Jésus-Christ l'ouvrage suivant , écrit sous une forme mathématique , et composé avec la plus grande habileté :

Problema de anno nativitatis Christi , ubi occasionem offerente vetere Herodis Antipæ nummo , in nummophylaco Clementis XIV. P. O. M. asservato , demonstratur Christum natum esse anno VIII ante æram vulgarem , contra veteres

¹ Cours de physique de Mussenbroek , traduit par Siogaud de La Fond. Paris , 1769, III, 361.

18 DESCRIPTION DE LA CHINE.

omnes et recentiores chronologos. Auctore P. Dominico Magnan, ordinis minorum presbytero, philosophiæ theologiæque lectore emerito, necnon academiarum Regio-Metensis ac Etrusco-Cortonensis socio. Romæ, 1772, superiorum facultate. 1 vol. grandia-8°.

On voit que le père Magnan place la naissance de Jésus-Christ, non pas six, mais huit ans avant l'ère chrétienne.

DESCRIPTION

DE

LA CHINE.

SECONDE PARTIE.

CLIMAT DE QUATORZE HEURES ET DEMIE.

CV. Nous avons décrit d'abord (art. LXIII) les quatre provinces de la Chine les plus septentrionales, qui sont le *Pé-tché-li*, le *Chan-tong*, le *Chan-si* et le *Chen-si*. Nous avons parlé de la Tartarie chinoise et de la petite Boukharie, qui sont situées à l'occident et au nord de ces quatre provinces. Nous avons décrit ensuite la Corée, qui est à l'orient du *Pé-tché-li* et du *Chan-tong*. Nous allons parler de la zone suivante, située dans le climat de quatorze heures

et demie , qui est celui de Gibraltar en Espagne et d'Alep en Sirie. Il s'étend en latitude de 30° 47' à 36° 28'. La première province de cette zone à l'orient est le *Kiang-nan*.

DU KIANG-NAN.

Le *Kiang-nan* , province regardée comme la seconde de l'empire, est, sans contredit, l'une des plus fertiles, des plus commerçantes et par conséquent des plus riches de la Chine. Elle est bornée au couchant par les provinces de *Ho-nan* et de *Hou-kouang* , au midi par celles de *Tché-kiang* et de *Kian-si* , au levant par le golfe de *Nan-kin* dans la mer orientale, et au nord par la province de *Chan-tong*. Du midi au nord, elle s'étend sur cent cinquante de nos lieues , et sur cent vingt-cinq du levant au couchant.

Les empereurs ont tenu long-tems leur Cour dans cette province ; mais des raisons d'état , comme nous l'avons déjà dit (art. LXX), les ayant obligés de se rapprocher de la Tartarie , ils

choisirent *Pé-kin* pour le lieu de leur résidence. Cette province est fort vaste ; elle compte quatorze villes du premier ordre et quatre-vingt-treize du second et du troisième. Ces villes sont très-peuplées, et il n'en est presque aucune qui ne puisse passer pour une place de commerce. Les grosses barques peuvent y arriver de toutes parts, parce que le pays est tout coupé de lacs, de rivières et de canaux qui communiquent avec le grand fleuve *Yan-tsé-kiang*, lequel traverse la province. Les étoffes de soie, les ouvrages de vernis, l'encre, le papier et généralement tout ce qui vient tant de *Nan-kin* que des autres villes de la province, est beaucoup plus estimé et plus cher que ce que l'on tire des provinces voisines. Dans la seule ville de *Chan-hai*, qui n'est que du troisième ordre, et dans les bourgs qui en dépendent, on compte plus de deux cent mille tisserands de simples toiles de coton : la fabrication de ces toiles occupe en même tems un grand nombre de femmes.

C'est dans cette province, dans les environs de *Song-kiang-fou*, le long du rivage de la mer,

que croit cette espèce particulière de coton, duquel on fabrique l'étoffe qu'on nous apporte sous le nom de *nankin*. C'est la toile la plus forte et la plus durable que l'on connaisse. Le duvet que l'on recueille des autres cotonniers est ordinairement blanc ; celui-ci est roux ou d'un jaune rougeâtre, couleur qui lui est naturelle, qu'il conserve lorsqu'il est filé et tissu, et que les plus fréquens lavages ne lui font pas perdre. Ce qui doit faire présumer que cette espèce de cotonnier emprunte sa qualité supérieure de la nature du sol, c'est qu'il dégénère lorsqu'on le transplante ailleurs, même dans d'autres parties de la province de *Kiangnan*.

Les habitans de cette contrée sont polis ; affables, d'un accueil prévenant. Ils naissent avec de l'esprit et de grandes dispositions pour les sciences ; aussi en voit-on sortir un grand nombre de docteurs qui ne doivent qu'à leurs talens les places honorables qu'ils occupent.

Cette province se divise en deux parties, dont chacune a son gouverneur ; celui de la partie orientale réside à *Sou-tchéou-fou*, et

celui de la partie occidentale à *Ngan-king-fou*.
Chaque gouvernement compte dans sa dépendance sept villes du premier ordre ¹.

*Longitudes et latitudes de la province de
Kiang-nan.*

1° CLIMAT DE QUATORZE HEURES ET DEMIE.

VILLES.	LATITUDES.	LONGITUDES DE PÉ-KIN.
Pa-tchéou ²	35° 37' 35" ³	0° 34' 43" occ.
Mong-tching-hien. . .	33 22 50	0 9 0 or.
Siao-hien	34 12 0	0 44 51 id.
Tan-chan-hien	34 28 30	0 12 25 id.
Pé-su-tchéou	34 15 8	0 57 0 id.
Kieou-pi-théou	34 8 55	1 28 34 id.
Sou-tsein-hien.	34 0 50	2 2 51 id.
Haï-tchéou	34 32 24	2 55 47 id.
Hoai-ngan-fou.	33 32 24	2 45 42 id.
Yen-tching-hien	33 21 55	3 38 51 id.
Tong-tchéou.	32 3 40	4 12 40 id.
Iu-kao-hien ⁴	32 26 33	3 57 45 id.
Taï-tchéou	32 30 22	3 21 25 id.
Yang-tchéou-fou ⁵ . . .	32 26 32	2 55 43 id.

¹ De la Chine, par l'abbé Grosier. I, 58-60.

² L'abbé Grosier écrit mal *Po-tchéou*.

³ Au lieu de 37, l'abbé Grosier écrit 57.

⁴ L'abbé Grosier écrit *Ju-kao-hien*.

⁵ L'abbé Grosier, qui retranche toujours le *g*, écrit *Yan-tchéou-fou*.

VILLES.	LATITUDES.	LONGITUDES DE PÉ-KIN.
Pou-keou	32° 8' 0"	2° 12' 50" or.
Lai-ngan-hien.	32 25 10	1 57 9 id.
Ling-pi-hien	33 33 26	1 4 17 id.
Ting-yuen-hien.	32 32 46	1 4 17 id.
Lu-tchéou-fou.	31 56 57	0 46 50 id.
Yo-chan-hien.	31 30 6	0 7 8 id.
Lu-kiang-hien.	31 16 49	0 48 40 id.
Ning-koue-fou.	31 2 56	2 15 33 id.
Li-choui-hien.	31 42 50	2 38 0 id.
Nan-king ou Nan-kin.	32 4 30	2 18 34 id.
Tien-ouang-sé.	31 44 43	2 43 40 id.
Sou-tchéou-fou	31 23 25	4 0 25 id.
Tchang-tchéou-fou. . .	31 50 56	3 24 17 id.
Song-kiang-fou ¹	31 0 0	4 28 34 id.
Tching-kiang-fou. . . .	32 14 26	2 55 43 id.
Tsong-ming-hien. . . .	31 36 0	4 50 0 id.
Tai-ping-fou ²	31 38 38	2 4 15 id.
Fong-yang-fou	32 55 20	1 1 26 id.
2° CLIMAT DE QUATORZE HEURES.		
Toan-yao-chin.	29° 57' 40"	0° 16' 0" occ.
Ngan-king-fou.	30 37 10	0 35 43 or.
Tchi-tchéou-fou.	30 45 41	0 58 34 id.
Tsing-té-hien.	30 24 37	2 5 43 id.
Ouei-tchéou-fou.	29 58 30	2 3 20 id. ³

¹ L'abbé Grosier écrit *Sin-kian-fou*, selon son usage.

² L'abbé Grosier écrit *Tchin-kian-fou*, *Tson-min-hien*, *Tai-pin-fou*, *Fon-yan-fou*.

³ De la Chine, par l'abbé Grosier. I, 79 et 80. L'Art de vérifier les Dates. IX.

DU KIANG-SOU OU KIANG-NAN ORIENTAL ,

Et premièrement de la ville de Nan-kin , aujourd'hui Kiang-nin.

CVI. Le *Kiang-sou* est une province formée de la partie orientale de l'ancien *Kiang-nan*. Elle est bornée au nord par la province de *Chan-tong* , à l'est par la mer Jaune , au sud par la province de *Tché-kiang* , et à l'ouest par celle d'*An-hoeï* ou plutôt *Ngan-hoeï*. Elle fournit du blé, de la soie, du coton et du thé vert. Le sol en est très-fertile. Les habitans se livrent au commerce. Le *Hoang-ho* et le *Yang-tsé-kiang* la traversent. Elle comprend huit départemens ¹.

Kiang-nin-fou ou *Nan-kin* est la capitale de

¹ Nouveau Dictionnaire de géographie moderne , par Langlois. Paris, 1835, II, 46, art. *Kiang-sou*. Il cite Gaspari, Hassel, etc. 4^e partie, IV.

toute la province du *Kiang-nan*. Cette ville, dit-on, était autrefois la plus belle et la plus florissante de l'empire. En effet, elle a été connue de Marcien d'Héraclée, qui lui donne le nom de *Thina*. C'est, dit-il, la métropole des *Sinæ* (en grec *Sinoi*) ; elle est à l'extrémité de la terre connue qu'elle sépare de la terre inconnue. C'est ce qu'il ajoute¹ ; en sorte que les géographes grecs de ce temps-là ne connaissaient pas le Japon.

Quand les Chinois parlent de la grandeur de *Nan-kin*, ils disent que si deux hommes à cheval sortent dès le matin par la même porte, et qu'on leur ordonne d'en faire le tour au galop, en prenant des directions opposées, ils ne se rejoindront que le soir. Il est inutile de prévenir le lecteur que de pareils propos sont exagérés. Voici comment un missionnaire français parle de cette cité célèbre :

« Nous arrivâmes à *Nan-kin* le 2 juin ; je
voulus voir cette ville que l'on regarde comme

¹ *Marcianus Heracleota*, p. 25, édition de M. Miller.

« la plus grande qui soit au monde. Le fau-
« bourg par lequel nous passâmes est très-
« long ; mais il n'est pas peuplé ; ses maisons
« sont éloignées les unes des autres , ayant
« entr'elles des roseaux, des mares d'eau et des
« plantations de bambou... Ce fut du cinquiè-
« me étage de la tour de porcelaine que nous
« considérâmes la ville de *Nan-kin*. Nous la
« dominions magnifiquement. Nous eûmes beau
« faire , nous ne pûmes jamais l'estimer les
« deux tiers de Paris. Nous ne savions conci-
« lier ce qu'on nous dit de sa grandeur im-
« mense avec ce que nous voyions de nos pro-
« pres yeux. Le lendemain nous tira d'affaire :
« nous avons déjà fait une bonne lieue au-
« delà de *Nan-kin*, lorsque nous aperçûmes
« tout-à-coup les murs d'une ville, accolés à
« des montagnes et à des rochers ; c'étaient les
« murailles même de *Nan-kin*, qui, laissant
« la ville où elle est , s'en vont bien loin lui
« former une enceinte de quinze à seize lieues,
« dont douze ou treize ne sont point habi-
« tées. »

Cette ville est située à une lieue du fleuve

Yang-tsé-kiang (art. xxxiii) ; elle est de figure irrégulière ; les montagnes qui se trouvent dans son enceinte n'ont pas permis de suivre un autre plan. C'était autrefois la ville impériale , et c'est la raison pour laquelle on lui a donné le nom de *Nan-kin*, qui signifie COUR DU MIDI (art. lxiv). Mais , après l'invasion des Tartares , depuis que les six grands tribunaux qui y résidaient ont été transférés à *Pé-kin* , on la nomme *Kiang-nin* dans les actes publics. *Nan-kin* est bien déchue de son ancienne splendeur. Elle avait autrefois un palais magnifique, dont il ne reste aucun vestige ; un observatoire, qui est maintenant abandonné ; des temples, des tombeaux d'empereurs et d'autres monumens superbes , détruits par les Tartares , et dont il n'existe plus que le souvenir. Un tiers de la ville est désert ; mais le reste est très-habité. On y trouve des quartiers si marchands et si peuplés , qu'on a peine à croire que l'on puisse voir dans aucune autre ville plus de concours , de mouvement et de tumulte. Les rues y sont moins longues qu'à *Pé-kin* , cependant elles sont assez belles , bien pavées et bordées

de boutiques élégantes et richement fournies.

C'est dans cette ville que réside un de ces grands mandarins nommés *Tson-tou*, devant lequel on évoque les affaires importantes, non-seulement de l'un et de l'autre gouvernement de la province, mais encore de celui de la province de *Kiang-si*. Les Tartares y forment une nombreuse garnison, sous un général de leur nation, et ils y occupent un quartier séparé du reste de la ville par une simple muraille.

Les palais des mandarins, soit tartares, soit chinois, ne sont ni plus spacieux, ni mieux bâtis que ne le sont ceux des autres capitales des provinces. On n'y trouve point d'édifices publics qui répondent à la réputation d'une ville si célèbre, si l'on en excepte ses portes, qui sont d'une grande beauté, et quelques temples; tel est celui dont fait partie la fameuse tour de porcelaine; elle est haute de vingt toises chinoises, c'est-à-dire de deux cens piés de roi, et divisée en neuf étages par de simples planchers en dedans, et en dehors par des corniches et de petits toits couverts de tuiles enduites d'un vernis vert; de l'un à l'autre

étage, on compte vingt-et-une marches, et quarante du rez-de-chaussée au premier ¹.

Le goût pour les tours élevées s'est constamment maintenu à la Chine, où elles se sont assez multipliées. Dans certaines provinces surtout, il n'est presque point de ville ou même de bourg qui n'offre un édifice de ce genre, remarquable sous quelque rapport. Mais la tour de *Nan-kin*, bâtie dans le treizième siècle de notre ère, est la plus célèbre de toutes, et l'édifice le plus singulier de tout l'Orient ².

FIN DE LA DESCRIPTION DE NAN-KIN.

CVII. La largeur et la profondeur du fleuve *Yang-tsé-kiang* rendaient autrefois le port de *Nan-kin* fort commode, et c'est pour cela qu'il a été connu de Marcien d'Héraclée, géographe

¹ De la Chine, par l'abbé Grosier. I, 61-63.

² De la Chine. VI, 298, livre 14, chap. 3, mal indiqué livre 13 au tome I, p. 63. L'abbé Grosier décrit longuement la tour de *Nan-kin*.

qui vivait au commencement du cinquième siècle, d'après Ptolémée, auteur encore plus ancien, puisqu'il vivait l'an 138 de notre ère. Malte-Brun, trompé par d'Auville et Gosselin, n'en a pas connu la situation. Il fait un long raisonnement pour mal placer *Thinaë* à Téné-sérin dans le royaume de Siam. Il prend la métropole des Sines, qui est évidemment *Nan-kin*, pour celle de la partie orientale du royaume de Siam. M. le colonel Lapie et M. Miller ont corrigé cette faute très-grave dont le géographe danois développe les fausses conséquences avec le ton tranchant qui lui est si ordinaire¹.

Aujourd'hui les sables amoncelés ont rendu le port de *Nan-kin* moins abordable. Les grandes barques ou plutôt les *sommes* chinoises n'y entrent plus, soit que la barre se soit fermée d'elle-même, soit que l'on ait défendu de faire usage de ce port, pour en ôter insensiblement la connaissance aux navigateurs.

Aux mois d'avril et de mai, il se fait dans

¹ Précis de la géographie universelle. Paris, 1812, I, 308.

le fleuve, assez près de la ville, une pêche d'excellens poissons qu'on envoie à la Cour ; on les couvre de glace et on les transporte ainsi sur des barques uniquement destinées à cet usage. Quoique le lieu de cette pêche soit éloigné de *Pé-kin* de près de deux cens lieues, ces bateaux font tant de diligence qu'ils y arrivent en huit ou neuf jours.

Quoique *Nan-kin* soit la capitale d'une vaste province, elle n'a sous sa juridiction particulière que six villes du troisième ordre¹.

« *Pé-kin* », disait le père Lecomte² à la fin du dix-septième siècle, « n'est pas comparable à *Nan-kin*, ou, comme on la nomme à présent, à *Kiang-nin*, qui avait autrefois trois enceintes de murailles, à la dernière desquelles on donnait seize grandes lieues de circuit. On en voit encore quelques vestiges, et il semble que ce soient plutôt les bornes d'une province que celles d'une ville. Quand

¹ De la Chine, par l'abbé Grosier. I, 63 et 64.

² Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine. Paris, 1701, I, 133.

« les empereurs y tenaient leur Cour, il est
 « certain que le nombre de ses habitans était
 « infini. Sa situation, son port, la fertilité des
 « terres qui l'entourent, les canaux qui fa-
 « cilitent le commerce, tout cela contribuait à
 « sa splendeur. Depuis ce tems-là, elle a beau-
 « coup déchu de son premier état ; cependant,
 « si l'on compte ses faubourgs et les habitans
 « de ses canaux, il s'y trouve encore plus de
 « monde qu'à *Pé-kin*. Et quoique les collines
 « incultes, les terres labourées, les jardins et
 « les vides considérables que l'on voit dans son
 « enceinte, en diminuent la grandeur, ce qui
 « est habité fait néanmoins une ville d'une pro-
 « digieuse étendue¹. »

¹ Nieuhoff, qui a vu *Nan-kin* en 1656, près de cin-
 quante ans avant le père Lecomte, dit qu'au jugement
 des Chinois, elle surpasse toutes les villes de l'univers en
 magnificence, en beauté et en grandeur. Il en donne la
 vue, qui est très-bien gravée. Il dit qu'elle eut pour
 fondateur *Gueius*, roi de *Çu*, qui lui donna le nom de
Kin-ling, c'est-à-dire pays d'or^{*}.

^{*} L'ambassade de la Compagnie orientale des Provinces-Unies.
 Leyde, 1665, I, 130.

« Les rues en sont médiocrement larges ,
 « mais bien pavées, les maisons basses et pro-
 « pres , les boutiques riches et fournies de
 « toutes sortes d'étoffes et d'autres ouvrages de
 « prix. Enfin c'est comme le centre de l'empire,
 « où l'on trouve ce qu'il y a de plus rare
 « et de plus curieux dans les autres provinces.
 « C'est là que les docteurs les plus fameux et
 « les mandarins hors de charge viennent ordi-
 « nairement s'établir. Les bibliothèques en sont
 « fort nombreuses , et les livres choisis ; l'im-
 « pression plus belle, les ouvriers plus habiles,
 « le langage plus pur , et l'accent meilleur
 « que nulle autre part. Enfin il n'y aurait au-
 « cune autre ville plus propre à être le siège
 « ordinaire des Empereurs , si leur présence
 « n'était pas nécessaire sur les frontières, pour
 « s'opposer aux ennemis de l'État. »

Trois choses rendent cette ville célèbre parmi les Chinois :

La première est le fleuve *Yang-tsé-kiang*, sur lequel elle est située , le plus grand , le plus profond et le plus navigable de ceux qui arrosent l'empire de la Chine.

La seconde est l'observatoire royal , placé sur une haute colline. On y avait autrefois pratiqué une plate-forme et dressé des machines pour les observations , mais ces instrumens ont été transportés à *Pé-kin*. On n'y voit plus que plusieurs bâtimens anciens et une grande salle nouvellement construite , en reconnaissance de l'honneur que l'empereur *Kang-hi* fit à la ville de la visiter. Ce fut une adresse dont les mandarins se servirent pour amasser de l'argent , car , sous prétexte d'élever un monument à la gloire de ce prince, ils tirèrent du peuple une somme très-considérable , dont ils retinrent pour eux la meilleure partie.

La troisième est la grande tour ou la tour de porcelaine , dont j'ai déjà parlé.

Il y a hors de la ville et non pas au dedans, comme quelques-uns l'ont écrit , un temple que les Chinois nomment *Pao-guen-ssé* , le temple de la Reconnaissance. Il a été construit par l'empereur *Yong-lo* , monté sur le trône l'an 1403. Il est élevé sur un massif de briques , formant un grand perron entouré d'une balustrade de marbre brut ; on y monte par un

escalier de dix à douze marches, qui règne dans toute sa longueur. La salle qui sert de temple, a cent piés de profondeur, et porte sur une petite base de marbre haute d'un pié, laquelle, en débordant, laisse tout autour une banquette large de deux piés. La façade est ornée d'une galerie et de quelques piliers ¹. La salle ne prend le jour que par ses portes. Il y en a trois à l'orient, extrêmement grandes, par lesquelles on entre dans la fameuse tour de porcelaine ², dont j'ai déjà parlé.

Nan-kin était encore célèbre autrefois par la grandeur de ses cloches; mais leur poids énorme ayant emporté le donjon où elles étaient suspendues, tout le bâtiment tomba en ruine; et les cloches sont depuis restées à terre, sans qu'on se soit mis en peine de les remonter ³. J'ai donné la latitude et la longitude de *Nan-*

¹ Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine. I, 134 et 135. Voyez-y la suite.

² Idem, p. 135. On y trouvera de longs détails sur cette tour.

³ Idem, p. 139. Voyez la suite.

kin. Elle est la même dans l'Art de vérifier les dates ¹, et dans la Description de l'abbé Grosier.

AUTRES VILLES DE LA PROVINCE DE KIANG-SOU OU
DU KIANG-NAN ORIENTAL.

CVIII. *Sou-tchéou-fou* est la seconde métropole de la province ; elle est une des plus belles et des plus agréables cités que l'on rencontre à la Chine ; les Européens qui l'ont vue la comparent à Venise , avec la différence que cette dernière est assise sur les eaux de la mer, et que la ville de *Sou-tchéou* est toute entrecoupée de canaux d'eau douce.

Il n'est peut-être pas dans l'univers de contrée plus riante , plus délicieuse , tant par l'agrément de sa situation , que par la douceur de son climat ; l'air qu'on y respire est si tempéré , les choses nécessaires à la vie y sont si

¹ T. IX, p. 98.

abondantes , la terre y est si féconde et les mœurs si douces , que l'on regarde cette ville comme le paradis de la Chine. « En haut , » disent les Chinois , « est le paradis , et en bas « *Sou-tchéou.* » A voir le mouvement continuel du peuple immense qui l'habite, et l'embarras que causent de tous côtés ceux qui vendent et ceux qui achètent , on serait tenté de croire qu'elle est l'entrepôt du commerce de toutes les provinces. Les broderies et les brocards que l'on y travaille sont recherchés de tout l'empire. M. Hüttner , qui était à la suite du lord Macartney , parle ainsi de *Sou-tchéou* :

« Cette ville , école des plus grands artistes ,
 « des plus célèbres savans , des plus riches
 « marchands , des plus habiles comédiens ,
 « danseurs de corde , joueurs de gobelets , est
 « le séjour des femmes à la plus belle taille et
 « aux plus petits piés. Elle est législatrice du
 « goût chinois , de la mode , du langage ; c'est
 « le rendez-vous des plus riches oisifs et vo-
 « luptueux de la Chine. On doit donc , à tant
 « de titres , la placer entre les premières cités
 « de la Chine. La preuve de sa grandeur est

« que lord Macartney n'en traversa qu'une par-
 « tie, et qu'il fut plus de quatre heures en
 « chemin. Elle est coupée par des canaux cou-
 « verts de gondoles. On y prend le plaisir de
 « la promenade, dans l'intérieur et au dehors
 « de ses murs ¹. »

Sou-tchéou est la demeure du vice-roi de la partie orientale de la province ; sa juridiction ne s'étend que sur six villes du troisième ordre, mais ces villes sont belles et ont environ une ou deux lieues de circuit ².

J'ai donné sa longitude et sa latitude (art. cv). Ses anciens noms sont : *Ou-kian*, *Ou-tchéou*, et *Ping-kiang* ³.

Song-kiang-fou, écrit *Son-kian-fou* par l'abbé Grosier, est bâtie sur l'eau ; la quantité prodigieuse de toiles de coton dont cette ville fournit non-seulement l'empire, mais encore les pays étrangers, la rendent fort célèbre et d'un

¹ Voyage de lord Macartney. V, 171.

² De la Chine, par l'abbé Grosier, I, 64, 66.

³ L'Art de vérifier les Dates. IX, 103.

très-grand abord. Cette métropole n'a que deux cités dans son ressort ¹.

J'ai donné la longitude et la latitude de *Song-kiang - fou* (art. cv). Ses anciens noms sont : *Hoa-ting-kien*, *Sieou-tchéou* et *Kia-hing-fou* ².

Tchin-tchéou-fou et non *Tchine-tchéou-fou*, est située près du canal par où doivent passer toutes les barques qui de *Sou-tchéou* se rendent dans le fleuve *Kiang*. Cette cité est célèbre par son commerce et par ses eaux, qui donnent au thé un goût suave et agréable ; elle a dans sa dépendance cinq villes du troisième ordre, dans l'une desquelles se fabriquent des vases d'une poterie particulière et très-recherchée des Chinois. On prétend que le thé, préparé dans ces vases, en reçoit une qualité supérieure ; on préfère cette simple poterie à la plus brillante porcelaine ³. Cette ville est dans le climat de 14 heures, et conséquemment dans le *Kiang-sou* méridional. J'ai donné sa

¹ De la Chine. I, 66.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 102.

³ De la Chine. I, 66 et 67.

longitude et sa latitude. Ses noms anciens sont : *Ché-tching-héou-y*, *Tsiou-pou* et *Kang-hoa* ¹.

Tching-kiang-fou, écrit *Tchine-kian-fou* par l'abbé Grosier, est une des clés de l'empire du côté de la mer, et en même tems une place forte, où l'on entretient une nombreuse garnison. Sa situation, son commerce et la beauté de ses murailles la distinguent avantageusement des autres villes de la province; mais sa juridiction est très-bornée, car elle n'a d'autorité que sur deux villes du troisième ordre ².

J'ai donné la latitude et la longitude de *Tching-kiang-fou*. Ses anciens noms sont : *Pé-fou*, *Nan-tong-haï-kiun*, *Yen-ling-tchin*, *Yen-tchéou*, *Tan-yang-kiun*, *Tchin-haï-kiun*, *Tchin-kiang-kiun*, *Tchin-kiang-lou* et *Kiang-hoai-fou* ³.

Hoai-ngan-fou, écrit par l'abbé Grosier *Hoai-ngane-fou*, est située dans un lieu marécageux, et fermée d'un simple mur. Comme le sol de la ville est plus bas que celui du canal,

¹ L'Art de vérifier les Dates. IX, 105.

² De la Chine. I, 67.

³ L'Art de vérifier les Dates. IX, 105.

on y vit dans la crainte continuelle que quelque crue d'eau extraordinaire ne submerge le pays. Le faubourg s'étend et s'avance le long du canal, jusqu'à la distance d'une grande lieue, et forme à son extrémité une espèce de port sur le fleuve *Hoang-ko*. Cette métropole est très-peuplée, et tout y annonce le tumulte et l'activité d'un grand commerce. C'est là que réside un des mandarins supérieurs, qui ont l'inspection sur les eaux et la navigation. Ils sont chargés de faire parvenir à la Cour les provisions qui lui sont nécessaires. Cette ville en contient neuf autres dans son ressort, dont deux sont du second ordre et sept du troisième¹.

J'ai donné la latitude et la longitude de *Hoai-ngan-fou* (art. cv). Ses anciens noms sont : *Chan-yang*, *Pé-yen*, *Tchou-tchéou*, *Tong-tchou-tchéou*, *Hoai-yn* et *Chun-hoa*².

Yang-tchéou-fou, écrit par l'abbé Grosier *Yan-tchéou-fou*, est célèbre par ses salines.

¹ De la Chine. I, 67 et 68.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 93.

Elle jouit d'un air doux et tempéré ; les campagnes qui l'entourent sont riantes et fertiles. Cette ville est très-peuplée et a deux lieues de circuit ; comme elle est toute entrecoupée de canaux , on y compte vingt - quatre ponts de pierre , à plusieurs arches. La foule en tout tems est si grande sur le pont qui communique au faubourg oriental , qu'il s'est trouvé trop étroit , et l'on a été obligé d'établir un bac à trente pas plus loin , qui même encore suffit à peine à l'affluence des passagers , quoique cette traversée ne soit que de vingt pas. Le ressort de cette métropole s'étend sur huit autres villes , dont trois sont du second ordre.

Les habitans de cette ville passent pour très-voluptueux , et ils font le commerce des femmes. Ils élèvent avec soin un grand nombre de jeunes filles qu'ils instruisent dans l'art de plaire , et auxquelles ils donnent tous les talens agréables , propres à leur sexe , tels que le chant , la danse , le dessin , la broderie ; ils les vendent ensuite fort cher à de grands seigneurs , qui les mettent au rang de leurs concubines.

« *Yang-tchéou-fou*, où nous passâmes, » dit le missionnaire que nous avons cité en parlant de *Nan-kin*, « est aussi une des plus belles et des plus grandes villes que nous ayons vues. Les fermiers du sel y ont bâti pour l'Empereur une maison de plaisance, qui surprend d'autant plus que jusqu'alors on n'a rien vu qui la vaille. C'est la copie de *Hai-tien*, autre maison de campagne à deux lieues de *Pé-kin*, où l'Empereur demeure ordinairement. La maison de plaisance d'*Yang-tchéou-fou* occupe plus de terrain que la ville de Rennes » en France, ancienne capitale de la Bretagne ; « c'est un amas de monticules et de rochers qu'on a élevés à la main ; de vallons, de canaux, tantôt larges, tantôt étroits, tantôt bordés de pierres de taille, tantôt de roches rustiques semées au hasard ; d'une foule de bâtimens, tous différens les uns des autres, de salles, de cours, de galeries ouvertes et fermées, de jardins, de parterres, de cascades, de ponts bien faits, de pavillons, de bosquets, d'arcs de triomphe. Chaque morceau n'est que joli et de bon goût ;

« mais c'est la multiplicité des objets qui frappe et qui fait dire à la fin :

« Voilà une demeure pour un bien grand maître¹. »

J'ai donné la latitude et la longitude d'*Yang-tchéou-fou*. Ses anciens noms sont : *Kiang-tou*, *Hoï-nan*, *Kouang-lin*, *Kouang-tchéou*, *Nan-yen-tchéou*, *Ou-tchéou*, *Pang-tchéou*, *Koang-ling*, *Hoï-haï* et *Ouei-yang*².

KIANG-NAN ORIENTAL, OU NGAN-HOEI.

CIX. *Ngan-king-fou*, écrit *Ngane-kin-fou*, par l'abbé Grosier, est la capitale de la partie orientale du *Kiang-nan*, qui forme aujourd'hui la province appelée *Ngan-hoei*. Cette ville jouit de la situation la plus heureuse; elle est le séjour d'un vice-roi, qui entretient une garnison nombreuse dans un fort bâti sur les rivages

¹ De la Chine. I, 68 et 69.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 108.

du fleuve *Yang-tsé-kiang*. La ville est très-considérable par son commerce et par ses richesses ; elle est le passage de tout ce qui se rend du midi de la Chine à *Nan-kin*. Tout le pays qui en dépend est uni, agréable et fertile. Elle n'a dans son ressort que cinq villes du troisième ordre ¹. Les Anglais écrivent le nom de cette ville *An-king*. (Voyez le supplément du Dictionnaire de Langlois. Paris, 1835, p. 6.)

J'ai donné sa latitude et sa longitude (art. cv). Elle est dans le climat de 14 heures. Ses anciens noms sont : *Hi-kiun*, *Yu-tchéou*, *Tçin-tchéou*, *Kiang-tchéou*, *Hi-tchéou*, *Tong-ngan*, *Tching-tang-kiun*, *Ti-kin-kiun* et *Ning-kiang* ².

Ouci-tchéou-fou est la ville la plus méridionale de la province et l'une des plus riches de l'empire ; le peuple y est économe et se contente de peu ; mais il est hardi et entreprenant dans le commerce. On vante son thé, son vernis, son encre et ses gravures, qui sont en effet les plus recherchées à la Chine. Elle a sous

¹ De la Chine. I, 69 et 70.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 99.

sa dépendance cinq villes du troisième ordre. Les montagnes qui bordent son territoire renferment des mines d'or, d'argent et de cuivre ¹,

On a vu (art. cv) sa latitude et sa longitude. Ses anciens noms sont : *Tan-yang-kiun*, *Siuen-tching-kiun*, *Hoci-nan-kiun*, *Nan-yu-tchéou*, *Siuen-tchéou* et *Ning-koué* ².

Ning-koué-fou, écrit *Nin-koué-fou* par l'abbé Grosier, n'a de remarquable que ses manufactures de papier, à la fabrication duquel est employée la substance d'une espèce de roseau. Elle a sous sa juridiction trois villes du troisième ordre ³.

On a vu (art. cv) sa longitude et sa latitude. Ses anciens noms sont *Tan-yang-kiun*, et les cinq autres qui viennent d'être donnés à *Ouei-tchéou-fou* ⁴, ce qui est assez singulier. Il y a là vraisemblablement quelque méprise de l'auteur cité.

¹ De la Chine. I, 70.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 100.

³ De la Chine. I, 70.

⁴ L'Art de vérifier les Dates. IX, 99.

Tchi-tchéou-fou n'offre qu'un sol montueux ; sa principale ressource est dans sa situation sur le bord du *Kiang*. Elle a dans son district cinq villes du troisième ordre ¹.

On a vu (art. cv) sa latitude et sa longitude. Ses anciens noms sont : *Man-pou-pou*, *Si-nan-fan-pou-tou*, *Man-pou-lou*, *Man-pou-fou* et *Man-pou-kiun* ². On a vu aussi que cette ville était dans le climat de 14 heures, et conséquemment dans la partie méridionale de la province.

Tai-ping-fou est pareillement sur le *Kiang*, et ses campagnes sont arrosées de quantité de rivières navigables, qui rendent cette cité très-opulente. Son ressort ne contient que deux villes, dont *Ou-hon-hien* est la plus considérable par ses richesses ³. J'ai donné la latitude et la longitude de *Tai-ping-fou* ⁴.

Fong-yang-fou, située sur une montagne qui

¹ De la Chine. I, 70.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 105.

³ De la Chine. I, 70 et 71.

⁴ L'Art de vérifier les Dates. IX, 103.

domine le fleuve Jaune ou le *Hoang-ho*, renferme plusieurs coteaux fertiles dans l'enceinte de ses murailles. Son ressort est fort étendu, car il comprend dix-sept villes, dont cinq sont du second ordre et douze du troisième. Comme cette métropole était le lieu de la naissance de l'empereur *Hong-vou*, ce prince avait conçu le projet de la rendre célèbre, d'en faire une ville superbe, et d'y établir le siège de son empire. L'an 1368 de notre ère, après avoir chassé les Tartares occidentaux qui s'en étaient emparés, il vint y établir sa Cour et nomma la ville *Fong-yang*, c'est-à-dire « lieu de la splendeur de l'aigle. »

Son dessein, comme nous l'avons dit, était de l'embellir et de l'étendre; mais l'inégalité du terrain; la disette d'eau douce, et plus encore la proximité du tombeau de son père, lui firent changer de résolution. De l'avis unanime de ses principaux officiers, il transféra sa Cour à *Nan-kin*, lieu plus commode et plus beau. Dès qu'il eut pris ce parti, tous les ouvrages cessèrent; le palais impérial, qui devait avoir une triple enceinte, les murs auxquels on vou-

lait donner neuf lieues de circuit, les canaux que l'on creusait, tout fut aussitôt abandonné, excepté trois monumens que l'on acheva et qui subsistent encore. Leur magnificence et leur grandeur doivent faire présumer quelle eût été la beauté de cette ville, si l'Empereur eût suivi son premier projet.

Le premier de ces monumens est le tombeau du père de *Hong-vou* ; rien ne fut épargné pour sa décoration. On le nomme *Hoan-lin*, ou « tombeau royal ».

Le second est un donjon bâti au milieu de la ville, en forme de carré long, et qui a cent piés de hauteur ; c'est, dit-on, le plus élevé qui soit à la Chine,

Le troisième est un temple superbe, érigé au dieu *Fo*. Ce n'était d'abord qu'une simple pagode où *Hong-vou*, après avoir perdu ses parens, se retira et fut admis en qualité de valet de cuisine ; mais s'étant bientôt ennuyé de ce genre de vie, il s'enrôla sous l'étendard d'un chef de bandits, révolté contre les Tartares Mongous, alors maîtres de la Chine. Comme il avait un courage intrépide, ce général le

choisit pour son gendre ; peu après , il fut déclaré son successeur , par les suffrages unanimes des troupes. Ce nouveau chef , se voyant à la tête d'un fort parti , osa porter ses vues jusqu'au trône. Les Tartares , informés du progrès de ses armes , mirent en campagne une armée nombreuse ; mais il les prévint et les attaqua si brusquement , qu'il les obligea de prendre la fuite ; ceux-ci étant revenus plusieurs fois à la charge , il les défit toujours , et ne cessa de les poursuivre qu'après les avoir entièrement chassés de la Chine.

Aussitôt que *Hong-vou* fut parvenu à l'empire , il fit élever , par reconnaissance pour les bonzes , qui l'avaient accueilli dans sa misère , le temple superbe dont nous parlons ; il leur assigna des revenus suffisans pour entretenir jusqu'à trois cens personnes , sous un chef de leur secte , qu'il constitua mandarin , avec pouvoir de les gouverner indépendamment des officiers de la ville.

Cette pagode s'est soutenue tant qu'a duré la dinastie des *Ming* , qui était celle de son bienfaiteur ; celle des Tartares orientaux , qui

lui a succédé , l'a laissée dépérir , et l'on n'y voit plus actuellement qu'une vingtaine de ces prêtres d'idoles , presque réduits à la mendi-

On a vu (art. cv) la latitude et la longitude de *Fong - yang - fou*. Ses anciens noms sont : *Tchong-li* , *Nan-yen* , *Si - tchou - tchéou* , *Hao-tchéou* , *Ting-yuen* , *Lin-hao* et *Tchong-ton*¹.

DERNIÈRE MÉTROPOLE DU KIANG-NAN OCCIDENTAL ,
AUTRES VILLES DU KIANG-NAN , ET ILE
DE TSONG - MING.

cx. *Lu-tchéou-fou* , écrit *Lin-tchéou-fou* par l'abbé Grosier³ , est la dernière métropole du *Kiang-nan* occidental. Le territoire de cette

¹ De la Chine. I, 71-74.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 92.

³ C'est l'Art de vérifier les Dates qui écrit *Lu-tchéou-fou*, et Grosier lui-même, p. 80, écrit *Lu-tcheou-fou*, contrairement à ce qu'il avait écrit p. 74. Mais Langlois, art. Chine, p. 573, écrit aussi *Lin-tchéou*.

ville se distingue particulièrement par la bonté de ses fruits, qui sont en très-grande abondance. Son ressort est composé de sept villes, dont une du second ordre et six du troisième ¹.

J'ai donné (art. cv) la latitude et la longitude de *Lu-tchéou-fou*. Ses anciens noms sont : *Liu-kiang*, *Ho-sey*, *Tong-tchin*, *Nan-yu-tchéou*, *Ho-tchéou*, *Pao-sin* et *Liu-tchéou* ².

La province du *Kiang-nan* compte encore quatre autres cités fort considérables, quoiqu'elles n'aient que le titre de *tchéou*, ou le rang de villes du second ordre. Les deux premières, *Kouan-té-tchéou* et *Ho-tchéou*, n'ont chacune dans leur ressort qu'une ville du troisième ordre ; et la troisième, *Tchou-tchéou*, en compte deux. *Sin-tchéou*, qui est la quatrième, étend sa juridiction sur trois autres villes. Cette dernière cité est la plus septentrionale de la province de *Kiang-nan* ; elle est située sur les bords du fleuve Jaune, et confine à quatre pro-

¹ De la Chine. I, 74.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 98.

vinces. Cette situation avantageuse en fait une ville riche , commerçante et peuplée ¹.

Il est singulier qu'aucune de ces quatre villes ne se trouve parmi celles de la province de *Kiang-nan*, dont j'ai donné la latitude et la longitude (art. cv). Il y a cependant six *tchéou*; la plus septentrionale est *Po-tchéou*, qui ne se trouve pas dans la table de l'Art de vérifier les dates. Les cinq autres sont dans les deux tables, ce sont : *Pé-su-tchéou*, *Kiou-pi-tchéou*, *Hai-tchéou*, *Tong-tchéou*, écrit *Ton-tchéou* par l'abbé Grosier, et *Tai-tchéou*. Il est assez naturel de conjecturer que ces derniers noms sont les véritables.

L'île de *Tsong-ming* appartient aussi à la province de *Kiang-nan*, et particulièrement à celle de *Kiang-sou*, dont elle n'est séparée que par un bras de mer très-peu profond, et qui n'a pas plus de cinq ou six lieues de largeur. D'après les Mémoires des missionnaires, que l'abbé Grosier n'a fait que rassembler et met-

¹ De la Chine. I, 74.

tre en œuvre, il avait déjà dit dans la première édition de sa Description de la Chine¹, que cette île, située vis-à-vis de l'embouchure du fleuve *Yang-tsé-kiang*², paraît n'être qu'une production assez récente, et peut avoir été formée par le dépôt successif des sables, du limon et des terres, dont ce fleuve charrie une immense quantité. Les Savans de l'ambassade anglaise ont adopté ce sentiment. Ils font observer que, dans la carte conservée au palais ducal de Venise, et que l'on croit tracée d'après les esquisses originales de Marco Polo, on ne trouve point l'île de *Tsong-ming*, quoique plusieurs autres de la même côte y soient distinctement indiquées; ils en infèrent que cette île n'existait peut-être pas encore au treizième siècle, époque à laquelle le voyageur vénitien parcourait ces contrées, ou qu'elle était si basse et si peu considérable, qu'elle aura

¹ Description générale de la Chine. Édition in-4^o, p. 263.

² Et non pas du fleuve Jaune, comme le dit l'abbé Grosier. Voyez sa carte.

échappé à l'attention de Marco Polo. L'abbé Grosier, dans sa seconde édition, ajoute encore à l'appui de sa première conjecture, que cette île ne contient pas d'anciens habitans. Les Chinois rapportent qu'elle n'était autrefois qu'une terre déserte et couverte de roseaux, où l'on reléguait les bandits et les scélérats ; que les premiers qui y furent débarqués se mirent à cultiver la terre, pour ne pas mourir de faim ; que de pauvres familles chinoises s'y transplantèrent ensuite, et qu'en moins de dix ans l'île fut défrichée et peuplée.

Quelques parties de cette île produisent du froment, du riz, de l'orge, un blé barbu assez semblable au seigle, mais d'une espèce particulière ; du coton, des citrons, et plusieurs autres fruits assez agréables au goût ; mais son principal revenu est le sel, que l'on y recueille en si grande quantité, que l'île peut en fournir à la plupart des peuples circonvoisins ; ce sel se tire d'une espèce de terre grisâtre, répandue par arpens en divers cantons, et surtout du côté du nord.

La manière dont on fabrique ce sel est assez

curieuse : on unit d'abord cette terre grise , comme une glace , et on l'élève un peu en talus , afin que les eaux ne s'y arrêtent point. Quand le soleil en a séché la surface , on l'enlève et on la met en morceaux , que l'on a soin de bien battre de tous côtés ; ensuite on étend cette terre sur de grandes tables un peu inclinées , sur lesquelles on verse une certaine quantité d'eau douce , qui entraîne , en s'écoulant , toutes les particules de sel dans un grand vase de terre où elle tombe goutte à goutte , par un petit canal fait exprès. Cette terre étant ainsi lavée , on la met à part , et lorsqu'elle est sèche , on la réduit en poussière ; après quoi on la répand sur le terrain d'où elle a été tirée , et au bout de quelques jours , il s'y reproduit de nouvelles particules de sel , que l'on recommence à extraire , et toujours de la même manière. Tandis que les hommes s'occupent de ce travail , les femmes , avec leurs enfans , font bouillir les eaux salées ; elles en remplissent de grands bassins de fer , où ces eaux s'évaporent et déposent peu à peu un sel très-blanc , que l'on remue avec une large spatule de fer ,

jusqu'à ce qu'il soit entièrement sec. L'île ne produit aucun bois de chauffage ; mais la Providence y a suppléé en faisant croître tous les ans , dans le voisinage de ces salines , des forêts de roseaux dont on se sert pour entretenir les fourneaux.

Dans les autres terres de l'île , les habitants font tous les ans deux récoltes, l'une de grains , qui a lieu au mois de mai ; l'autre de riz et de coton , qui se fait au mois de septembre.

On ne compte dans toute l'île qu'une ville du troisième rang ¹, dont j'ai donné la latitude et la longitude. Elle se nomme *Tsong-ming-hien* ². Sa longitude , qui est de 4° 50' prise de Pékin , est conséquemment (art. LXIII) de 118° 57' 30" prise de Paris ; et c'est pour cela que , lorsqu'on parle de l'île en général , on dit que sa latitude moyenne est de 31° 38' au nord , et sa longitude 118° 33' 45" à l'est de Paris ³.

¹ Description de la Chine. I, 74-77.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 107.

³ Dictionnaire de L'Anglois , art. *Tçon-ming* ;

FIN DE LA DESCRIPTION DE L'ÎLE DE TSONG-MING.

HISTOIRE DU DIEU FO.

CXI. On vient de voir qu'il n'y a qu'une ville dans toute l'île ; mais les villages y sont en si grand nombre qu'ils semblent se toucher et ne former, pour ainsi dire , qu'une seule et vaste habitation. L'air y est sain et tempéré , le sol fécond et la campagne coupée d'une infinité de canaux , entretenus avec beaucoup de soin.

Le gouverneur de l'île est un mandarin de lettres ; c'est lui seul qui administre la justice, qui est chargé de recevoir le tribut que chaque famille paie à l'Empereur, qui distribue les passeports aux vaisseaux , et qui , à la tête de son tribunal, juge et condamne à mort les criminels. Quand on a besoin de pluie et de beau tems , ce mandarin fait afficher des ordonnances qui prescrivent un jeûne universel ; il est défendu alors aux bouchers de rien vendre , sous les peines les plus sévères ; cependant ils ne laissent pas de se défaire de leur

viande en cachette , moyennant quelqu'argent qu'ils donnent sous main aux gens du tribunal chargés de veiller à l'observation de la loi. Le mandarin marche ensuite , accompagné de ses subalternes , vers le temple de l'idole que l'on veut invoquer ; il allume sur son autel deux ou trois petites baguettes de parfum ; après quoi tous se placent sur les sièges et restent assis. Pour passer le tems, on prend du thé, on fume, on cause une heure ou deux, et enfin l'on se retire : c'est ce qu'ils appellent faire des supplications pour demander de la pluie ou du beau tems.

En général, les dépositaires de l'autorité, à la Chine, en agissent assez lestement avec les idoles. Un missionnaire raconte que, de son tems, le gouverneur d'une ville, s'impatiant de voir que la pluie n'était point accordée à ses demandes réitérées, envoya un petit mandarin dire de sa part à l'idole que si la pluie ne venait pas à tel jour qu'il désignait, il la chasserait de la ville et ferait raser son temple ; la pluie n'étant pas venue au jour marqué, le gouverneur indigné défendit au peuple

de porter, selon l'usage, son offrande à l'idole ; il voulut que l'on fermât son temple et que l'on en scellât les portes : ce qui fut exécuté sur-le-champ.

L'île de *Tsong-ming* s'étend du sud-est au nord-ouest, et a environ vingt lieues de longueur sur cinq à six de large ¹. On voit qu'elle appartient au *Kiang-sou*.

Je dois relever ici une erreur du géographe Langlois, annoncée plus haut dans une note (art. xxxix). Il affirme que la religion de Boudha, celle de l'île de *Tsong-ming*, a été répandue dans la Chine deux siècles avant notre ère. La vérité est que *Lao-kiun*, né l'an 603 avant notre ère, avait fondé à la Chine la secte des *Tao-ssé*. Les docteurs *Tao-ssé* avaient promis au prince *Tchou*, frère de l'empereur *Ming-ti*, de la dinastie des *Han*, de le faire entrer en communication avec les esprits. Ce prince crédule et superstitieux, ayant entendu parler d'un esprit célèbre dans l'Inde, nommé *Fo*, ne cessa

¹ De la Chine. I, 77-79.

de solliciter son frère jusqu'à ce qu'il l'eût engagé à envoyer une ambassade vers cette divinité étrangère. L'officier, chargé de cette commission, partit accompagné de dix-sept autres personnes, et dirigea sa route vers les Indes. Lorsqu'il y fut arrivé, il rencontra deux *chamen* ou religieux de *Fo*, qui consentirent à l'accompagner à la Chine. Il rassembla en même tems plusieurs images du dieu *Fo* ou *Bouddha*, peintes sur une toile fine des Indes, avec quarante-deux chapitres des livres canoniques des Indiens, qu'il mit, ainsi que les images, sur un cheval blanc. Cette ambassade rentra dans la ville impériale la huitième année du règne de *Ming-ti* et la soixante-cinquième de l'ère chrétienne¹. Tous les historiens conviennent que le culte et les dogmes de *Fo* fu-

¹ M. Pauthier, dans sa *Chine*, Paris, 1837, p. 256, adopte cette opinion de l'abbé Grosier; c'est ce qu'avait fait aussi M. Klaproth. Mais à la page 490, il revient sur ce sujet et cite un livre chinois, d'après lequel la loi de *Fo* n'entra à la Chine que la septième année de *Ming-ti*, l'an 64 de notre ère. Cette différence est peu importante. Je reviendrai sur ce sujet à l'article CXXX.

rent introduits à cette époque à la Chine pour la première fois ; ils y firent bientôt les plus rapides progrès.

On n'a pas une connaissance certaine du lieu ni du tems de la naissance de ce prétendu dieu ¹. Ses sectateurs rapportent qu'il naquit dans un des royaumes de l'Inde voisins de la ligne, et que son père était roi. Ils disent que sa mère, appelée *Mo-yé*, le mit au monde par le côté gauche, et qu'elle mourut peu de tems après lui avoir donné le jour ; que, lorsqu'elle conçut, elle s'imagina, pendant son sommeil, avoir avalé un éléphant, et que ce rêve bizarre est l'origine de la vénération particulière que les rois indiens ont toujours témoigné pour l'éléphant blanc. Dès que cet enfant extraordinaire fut né, il eut assez de

¹ L'abbé Grosier, d'après lequel je parle ici, va dire que le dieu *Fo* vivait 500 ans avant Pithagore, et on sait que Pithagore florissait l'an 533 avant notre ère. Ainsi le dieu *Fo* a vécu l'an 1033 avant notre ère. C'est l'époque du Zoroastre persan. On verra ci-après (article **CXXX**) que c'est l'époque du *Bouddha* historique des Chinois.

force pour se tenir debout; il fit sept pas, et montrant d'une main le ciel et de l'autre la terre, il s'écria :

« Dans le ciel et sur la terre, il n'y a que
« moi qui mérite d'être honoré ».

A l'âge de dix-sept ans, il épousa trois femmes; d'une d'elles il eut un fils que les Chinois appellent *Mo-heou-lo*. A dix-neuf ans, il abandonna sa maison, ses femmes, son fils et tous les soins de la terre, pour se retirer dans une vaste solitude, suivi de quatre philosophes à la conduite desquels il se soumit. A trente ans, il se sentit tout-à-coup pénétré de la divinité, et fut métamorphosé en *Fo* ou pagode, selon l'expression indienne. Devenu dieu, il ne songea plus qu'à établir sa doctrine et à prouver sa mission céleste par des prodiges. Le nombre de ses disciples fut considérable, et ils eurent bientôt infesté de ses erreurs toutes les parties de l'Inde et de la Haute-Asie. Ces prêtres, attachés au culte de *Fo*, sont appelés *talapoins* par les Siamois, *lamas* par les Tartares, *ho-chan* à la Chine, *bonzes* au Japon.

C'est sous ce dernier nom que les Européens les désignent ¹.

Une des principales erreurs répandues par *Fo* est le dogme de la métempsicose, dont il paraît avoir été l'inventeur. Comme il vivait cinq cens ans avant Pithagore, continue Grosier, qui oublie qu'il vient de dire que le tems auquel vivait *Fo* est incertain, et qu'on sait que le philosophe grec a parcouru l'Égypte et plusieurs parties de l'Inde, il n'est guère permis de douter qu'il n'ait emprunté ce dogme de quelques disciples du philosophe indien ².

DU HO-NAN.

CXII. La seconde province du climat de quatorze heures et demie, ou de 30° 47' à 36° 28', en allant de l'orient à l'occident, est le *Ho-nan*. C'est la douzième dans l'ordre ordinaire, s'é-

¹ On trouvera ci-après, à l'article CLII, la description d'une bonzcrie chinoise ou d'un *miao*.

² De la Chine. IV, 444-447. Voyez la suite.

tendant sur environ soixante de nos lieues du midi au nord et du levant au couchant. Elle a reçu son nom de sa position au midi du *Hoang-ho* ou fleuve Jaune. Tout ce qui peut contribuer à rendre une contrée délicieuse se trouve réuni dans cette province : aussi les Chinois la nomment-ils *Ton-hoa*, la fleur du milieu ; elle est en effet presque au milieu de la Chine.

Les anciens empereurs, attirés par la douceur du climat et la beauté du pays, y ont quelque tems fixé leur séjour. L'abondance des fruits, des pâturages et des grains, la mollesse des habitans, qui sont très-voluptueux, et enfin le bas prix des denrées, sont cause, sans doute, que le commerce n'y est pas aussi actif ni aussi florissant que dans les autres provinces de l'empire. Tout le pays s'étend en plaines, excepté du côté de l'occident, où s'élève une longue chaîne de montagnes couvertes d'épaisses forêts ; ailleurs, et surtout vers l'orient, la terre est tellement cultivée que, lorsqu'on y voyage, il semble que l'on se promène dans les allées et les parterres d'un vaste jardin.

Les Chinois appellent , en effet , cette contrée le jardin de la Chine , comme nous nommons la Touraine le jardin de la France. Outre le fleuve *Hoang-ho* qui la traverse , elle est encore arrosée d'un grand nombre de sources et de rivières ; elle a même un lac précieux qui attire sur ses bords une multitude prodigieuse d'ouvriers, parce que son eau a la propriété de communiquer à la soie un lustre que l'on ne peut imiter ailleurs. Outre ses forts et ses places de guerre , cette province renferme huit villes du premier ordre.

Le *Ho-nan* est borné au nord par les provinces de *Pé-tché-li* et de *Chan-si*, au couchant par celle de *Chen-si*, au midi par celle de *Hou-kouang* ou plutôt par celle de *Hou-pé*, qui en est la partie septentrionale , et au levant par celles de *Chan-tong* et de *Kiang-nan* ¹, ou plutôt de *Ngan-hoei*, qui en est la partie occidentale.

¹ De la Chine. I, 134-135.

Latitudes et longitudes des principaux lieux de la province de Ho-nan.

VILLES.	LATITUDES.	LONGITUDES DE PÉ-KIN.
Ssé-tchéou.	36° 25' 15"	1° 55' 30" occ.
Tchang-té-fou	36 7 20	1 58 30 id.
Ouei-koué-fou.	35 27 40	1 12 30 id.
Hoai-king-fou.	35 6 34	3 28 30 id.
Tong-koan-ouei.	34 39 10	6 18 0 id.
Y-yang-hien.	34 31 20	4 16 30 id.
Si-tchuen-hien.	33 5 0	5 1 20 id.
Sin-yé-hien.	32 4 25	4 3 30 id.
Pi-yang-hien.	32 48 40	3 6 0 id.
Iu-ning-fou.	33 1 0	2 7 30 id.
Kouang-tchéou.	32 12 36	1 28 30 id.
Chan-tching-hien. . . .	31 55 30	1 10 30 id.
Sou-tsé-koan.	31 27 50	1 0 0 id.
Sin-yang-tchéou.	32 12 25	2 28 30 id.
Nan-yang-fou.	33 6 15	3 53 55 id.
Chang-tsaï-hien.	33 19 20	2 6 0 id.
Lou-y-hien.	33 56 50	0 54 0 id.
Yen-tching-hien.	33 38 20	2 23 50 id.
Ho-nan-fou.	34 43 15	4 0 50 id.
Teng-fong-hien.	34 30 10	3 27 10 id.
Iong-yang-hien.	34 52 40	2 54 0 id.
Iong-tsé-hien.	34 56 40	2 44 0 id.
Y-fong-hien.	35 55 0	1 21 0 id.
Caï-fong-fou.	34 52 5	1 55 30 id.
Tchin-tchéou.	34 42 0	1 26 0 id.
Tché-tching-hien. . . .	34 8 20	0 57 0 id.
Kao-tching-hien.	34 47 0	1 1 30 id.
Yu-tching-hien.	34 38 35	0 19 30 id.
Koué-té-fou.	34 28 40	0 37 30 id.

¹ De la Chine. I, 140 et 141.

Je continue d'écrire pour tous ces noms l'orthographe commune, suivie par l'Art de vérifier les dates, au lieu de celle que lui substitue l'abbé Grosier (art. xxx).

Langlois, dans son dictionnaire, adopte l'orthographe anglaise. Il écrit, par exemple, *Khai-foung-fou*¹, pour le nom de la capitale du *Honan*, que Grosier écrit *Cai-fon-fou*, tandis que j'ai écrit *Cai-fong-fou*, avec l'Art de vérifier les dates. Cette ville est située à près de deux lieues du fleuve *Hoang-ho*; mais un des bras du fleuve, sous le nom de *Piene*, l'enveloppe au couchant, au midi et au levant. Le sol de cette ville est si bas, que les eaux du fleuve sont plus élevées et la dominant de toutes parts.

Pour parer aux inondations, on y a construit de fortes digues qui occupent une étendue de plus de trente lieues. Cette ville ayant été assiégée, en 1642, par une armée de cent mille rebelles qui avaient à leur tête un certain *Li-tsé-chin*, le commandant des troupes que

¹ Dictionnaire de géographie moderne. Paris, 1835, II, 39.

l'on avait envoyées au secours de la cité, conçut le fatal projet de noyer les ennemis en rompant la grande digue du *Hoang-ho*. Ce général réussit dans son dessein, mais en même temps la ville fut submergée; l'inondation fut si violente et si prompte, qu'il y périt trois cent mille habitans.

Il paraît que les ruines subsistent et qu'elles font reconnaître que *Cai-fong-fou* avait environ trois lieues de circuit. On a rétabli cette ville depuis ce triste événement; mais on ne lui a pas rendu sa première magnificence. On n'y trouve aujourd'hui rien qui la distingue des cités ordinaires, excepté l'étendue de son ressort, qui comprend quatre villes du second ordre et vingt-six du troisième¹.

J'ai donné la latitude et la longitude de cette capitale. Ses anciens noms sont : *Ta-léang*, *Léang-tchéou*, *Cai-fong*, *Pien-tchéou*, *Tong-king*, *Nan-king*, *Nan-king-lou* et *Pien-léang-lou*².

¹ Dictionnaire de géographie moderne, II, 39, et de la Chine, I, 135 et 136.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 90.

AUTRES VILLES DU HO-NAN.

CXIII. *Koué-té-fou* a sous sa dépendance une ville du second ordre et six du troisième. Elle est située dans une plaine vaste et fertile, et entre deux grandes rivières. Il ne manque à cette métropole que d'être plus marchande et plus peuplée; l'air y est pur et l'on y mange des fruits excellens. Les grenades surtout y abondent. C'est aussi sur son territoire que se trouve le lac dont nous avons parlé dans l'article précédent. J'ai dit qu'il donnait aux soies qu'on y lave un lustre qu'elles ne peuvent recevoir ailleurs. Ce lac en a emprunté son nom de *Cho-kine*, lavoir des soies. Le peuple qui habite cette ville est d'une douceur et d'une affabilité qui lui attachent tous les étrangers¹. C'est à quarante-cinq *lis* au-dessus de cette ville, dans le pays de *Po*, que l'empereur *Ty-kou*

¹ De la Chine. I, 136 et 137.

établit sa résidence, l'an 2435 avant notre ère ¹. Ce fut encore dans la ville de *Po* et dans la province de *Ho-nan*, que *Tchin-tang*, fondateur de la dinastie des *Chang*, transféra sa Cour, l'an 1766 avant notre ère, du pays de *Chang-kiéou*, où il la tenait auparavant. Enfin ce fut le *Po* occidental, que *Pan-keng* ou *Poan-keng*, dix-septième empereur de cette dinastie, choisit pour être le lieu de sa Cour, l'an 1401 avant notre ère ².

On a vu dans l'article précédent la latitude et la longitude de *Koué-té-fou*. Ses anciens noms sont : *Tang-kiun*, *Chang-kiéou*, *Léang-koué*, *Léang-kiun*, *Léang-tchéou*, *Song-tchéou*, *Souiyang-kiun*, *Suen-ou-kiun*; *Koué-té-kiun*, *Nan-king*, *Song-tching* et *Koué-té-tchéou* ³. Le nom de *Nan-king* fait voir que *Koué-té-fou* a été la Cour du midi; et l'on a vu dans l'article pré-

¹ Mémoires concernant les Chinois. Paris, 1788, XIII, 255.

² Idem; et l'Art de vérifier les Dates avant l'ère chrétienne. Paris, 1820, édit. in-folio, p. 379.

³ L'Art de vérifier les Dates, in-folio, Paris, 1784, II, 201, et in-8°, Paris, 1818, IX, 96.

cèdent que *Cai-fong-fou* l'avait aussi porté , sans doute pour la même raison.

Tchang-té-fou est la métropole la plus septentrionale de la province. Son territoire, quoique peu étendu , est uni, gras et fertile ; on y recueille plusieurs espèces d'absinthe. On pêche, dans une de ses rivières, le poisson criard, que les Chinois nomment *hai-eul*¹. Une de ses montagnes fournit d'excellentes pierres d'aimant. Une autre, située près de *Lin-hien*, ville du *Chan-si*, se fait remarquer par le vaste plateau qu'offre son sommet ; mais elle est, de toutes parts , tellement escarpée et d'un si difficile accès , que , dans les tems de guerre , les habitans s'y réfugient et y trouvent un asile sûr contre les insultes des soldats. Cette cité compte dans son ressort une ville du second ordre et cinq du troisième².

J'ai donné dans l'article précédent sa latitude et sa longitude. Ses anciens noms sont : *Han-*

¹ Voyez sur ce poisson le tome VIII , chap. 2, § 3, de la Description de la Chine, par l'abbé Grosier.

² De la Chine, par l'abbé Grosier. I, 137.

tan, *Oueï-kiun*, *Yé-tou*, *Siang-tchéou*, *Ssé-tchéou*, *Tsing-lou*, *Yé-kiun* et *Tchao-té-kiun* ¹.

Oueï-kout-fou et *Hoai-king-fou* sont deux villes dont le territoire est très-fertile en simples et en plantes médicinales, Elles n'ont rien d'ailleurs qui les distingue ; l'une et l'autre ont sous leur juridiction cinq villes du troisième ordre ².

J'ai donné dans l'article précédent la longitude et la latitude de ces deux villes. Les anciens noms de *Oueï-kout-fou* sont : *Kou-oueï*, *Tchao-ko-kiun*, *Ki-kiun*, *Y-tchéou*, *Oueï-tchéou*, et *Ho-pin-kiun* ³. Ceux de *Hoai-king-fou* sont : *Ho-noui*, *Hoai-tchéou*, *Nan-hoai*, *Tsing-nan*, *Hoai-mong* et *Hoai-king* ⁴.

Ho-nan-fou porte le nom de la province dont elle fait partie, quoiqu'elle n'en soit pas la capitale. Cette ville, située entre trois rivières, est grande, bien bâtie et fort peuplée ; elle a

¹ L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1818, IX, 104.

² De la Chine. I, 137 et 138.

³ L'Art de vérifier les Dates. IX, 100.

⁴ Idem, p. 93.

donné à la Chine le premier empereur de la dynastie des *Song*, commencée l'an 420 de notre ère, et a servi, en différens tems, de résidence à la Cour impériale. Elle est célèbre dans l'histoire, sous son ancien nom de *Lo-yan*. Ses faubourgs et ses dehors sont ornés de magnifiques jardins, et l'on y voit encore un grand nombre de tombeaux des anciens princes. Quelques Chinois croyaient autrefois que cette ville était le centre de la terre, par la raison seule qu'elle est au milieu de leur empire. Son ressort est fort étendu; il contient une ville du second ordre et onze du troisième¹.

J'ai donné (art. cxii) sa latitude et sa longitude. Ses anciens noms sont : *Lo-yan*, *San-tchuen*, *Ho-nan-kiun*, *Lo-tchéou*, *Tong-king*, *Yé-tchéou*, *Tong-tou*, *Si-tou*, *Si-king*, *Té-tchang-kiun*, *Tchong-king*, *Kin-tchang-fou* et *Ho-nan-tou*².

Une des villes du troisième ordre, dépendantes de *Ho-nan-fou*, porte le nom de *Ten-*

¹ De la Chine. I, 138.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 93.

fong-hien ; elle est célèbre par la tour que le fameux *Tchéou-kong* y éleva pour observer les astres ; on y voit encore, dit-on, un instrument dont il se servait pour prendre l'ombre de midi, et en conclure l'élévation du pôle et le tems des solstices. Ce prince astronome vivait plus de mille ans avant notre ère, et les Chinois prétendent qu'il a été l'inventeur de la boussole ¹, l'an 1110 avant notre ère. Mais l'origine de cet instrument, selon plusieurs de leurs écrivains, remonte beaucoup plus haut et à plus de 2500 ans avant notre ère ². Ils attribuent sa découverte à l'empereur *Hoang-ti*, qu'ils ont fait l'auteur d'une multitude d'inventions. Ils racontent que ce monarque, pour triompher du rebelle *Tchi-yéou* (art. xxiv), qui avait, dit-on, l'art d'obscurcir l'air, fit construire un chariot qui indiquait le midi (*tchi-nan-ché*), par le moyen duquel il parvint à trouver *Tchi-yéou*,

¹ De la Chine. I, 138 et 139.

² Histoire générale de la Chine, par le père de *Mailla*. Paris, 1777, I, 317. — De la Chine, par l'abbé *Grosier*, VI, 161, où ce sujet est traité fort au long. *M. Klaproth* en a fait la matière d'une lettre savante imprimée en 1734.

dont il se saisit et qu'il enchaîna. Quelques écrivains ont pu faire de ce *Tchi-yéou* un magicien , un enchanteur, assez puissant pour disposer à son gré des élémens; mais l'histoire chinoise ne fait point un sorcier de ce fameux rebelle : elle rapporte seulement que dans la première bataille que lui livra *Hoang-ti*, il eut l'adresse de profiter d'un brouillard, pour se dérober à la poursuite de son vainqueur, mais que dans la seconde, ce prince le fit tellement envelopper par ses troupes, qu'il le fit prisonnier¹. J'ai fait remonter plus haut (art. XL) l'usage de la boussole, en la faisant employer par *Fou-hi*, qui l'avait apportée de l'Inde.

J'ai donné (art. CXII) la latitude et la longitude de *Teng-fong-hien*².

Près d'une autre de ces villes du troisième ordre, dépendante de *Ho-nan-fou* et appelée *Y-yang-hien*, s'élèvent les montagnes de *Kin*, très-abondantes en cuivre. Ces mines sont les

¹ Histoire générale de la Chine, sous les années 2722 et 2698 avant notre ère.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 106.

plus anciennes dont le souvenir ait été conservé^a.

J'ai donné la latitude et la longitude d'*Y-yang-hien*^b.

PARTIE MÉRIDIONALE DU HO-NAN. DESCRIPTION
DU THÉ.

CXIV. Nan-yang-fou est une ville riche et peuplée, et dont le territoire, arrosé de plusieurs rivières, est extrêmement fertile. On assure que les vivres y sont très-abondans; ils le sont au point que des armées ont séjourné long-tems dans ses environs, sans que les habitans se soient aperçu d'une plus grande rareté, causée par cet excès de consommation. Quelques-unes de ses montagnes fournissent de la pierre d'azur; on y trouve aussi une espèce de serpens dont la peau est marquée de petites taches blanches. Les médecins la font infuser

^a De la Chine. I, 139.

^b L'Art de vérifier les Dates. IX, 108.

dans du vin , et l'emploient comme un excellent remède contre la paralysie. Cette cité commande à douze autres villes , dont deux sont du second ordre ¹.

J'ai donné la latitude et la longitude de *Nan-yang-fou* (art. cxii). Ses anciens noms sont : *Nan-yang-kiun* , *Nan-yang-koué* , *King-tchéou-kiun* , *Fuen-tchéou* , *Tong-tchéou* et *Chin-tchéou* ².

Fu-ning-fou jouit d'un territoire aussi fertile que la cité précédente. On y recueille une grande quantité de la feuille si précieuse , que nous payons si cher sous le nom de *thé*. Cette ville a dans son voisinage le lac de *Si* , qui offre des sites , des points de vue charmans et des promenades délicieuses. C'est là que se rendent les riches et les oisifs , lorsqu'ils veulent se livrer à l'amusement et au plaisir. Cette ville comprend dans son ressort deux villes du second ordre et onze du troisième ³.

¹ De la Chine. I, 139.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 99.

³ De la Chine. I, 139 et 140. L'abbé Grosier écrit *Ju-ning-fou*. Je suis l'Art de vérifier les Dates.

J'ai donné (art. cxii) la latitude et la longitude d'*Ju-ning-fou*. Ses anciens noms sont : *Ju-nan*, *Hwen-hou*, *Yu-tchéou*, *Hing-tai*, *Tsong-koan-fou*, *Chou-tchéou*, *Tchin-tchéou*, *Tsai-tchéou*, *Hoai-kang* et *Tching-nan* ¹.

Ju-tchéou. Cette ville ne le cède en rien aux cités du premier ordre, quoiqu'elle n'ait pas encore obtenu l'honneur d'être comptée parmi elles. Elle est située sur le bord septentrional de la rivière *Ju-ho*, dont elle a emprunté son nom. Quatre villes du troisième ordre composent son ressort ².

On observera que le climat de ces trois villes, si favorable à la culture du thé, est à peu près celui de Bagdad où cette plante ne paraît pas avoir été connue, tandis qu'elle tient le premier rang parmi les arbres et arbrisseaux aromatiques de la Chine. Ce nom n'est pas celui qu'il porte dans le pays même, où on l'appelle *tcha*, et, par corruption, dans quelques provinces maritimes, *tha*; c'est de cette dé-

¹ L'Art de vérifier les Dates. IX, 94.

² De la Chine. I, 140.

nomination vicieuse que nous avons formé le mot *thé* ¹.

Le père le Comte, dans ses *Mémoires*, donne une description de cet arbrisseau, qui peut en faire prendre une idée générale :

« Le thé, » dit-il, « croit dans les vallées et au pié des montagnes. Le meilleur vient dans les terroirs pierreux. Celui que l'on plante dans les terres légères, tient le second rang. Le moindre de tous se trouve dans les terres jaunes. Mais en quelque endroit qu'on le cultive, il faut avoir soin de l'exposer au midi : il en a plus de force, et il porte trois ans après avoir été planté. La racine de l'arbrisseau ressemble à celle du pêcher, et ses fleurs aux roses blanches et sauvages. En entrant dans la province de *Fo-kien*, on me fit remarquer, pour la première fois, du thé sur le penchant d'une petite colline ; il n'était que de cinq ou six piés de haut. Plusieurs tiges, jointes ensemble, et divisées vers la cime en plusieurs pe-

¹ De la Chine. II, 383.

« tits rameaux , formaient une espèce de petit
« bouquet , à peu près comme notre mirte
« d'Europe. Le troac , quoique sec en appa-
« rence , portait néanmoins des branches et
« des feuilles bien vertes. Ces feuilles étaient
« allongées par la pointe, assez étroites, à peu
« près d'un pouce et demi de long , et dente-
« lées dans tout leur contour. Les plus vieilles
« paraissaient blanchâtres en dehors ; elles
« étaient dures, cassantes et amères. Les nou-
« velles , au contraire , étaient molles , plian-
« tes ; rougeâtres , lissées , transparentes , et
« assez douces au goût, surtout après les avoir
« mâchées quelque tems. Comme nous étions
« au mois de septembre , j'y trouvai de trois
« sortes de fruits. Sur les branches nouvelles ,
« on voyait de petits pois mous , de couleur
« verte , et remplis de petites graines jaunes.
« Sur d'autres branches, les fruits étaient gros
« comme des fèves, mais différens entre eux
« pour la forme : les uns ronds , renfermaient
« un pois , d'autres allongés en renfermaient
« deux , et quelques-uns , de figure triangu-
« laire, en contenaient trois. La première peau

« dont ces fruits ou plutôt ces graines sont
« enveloppées est verte, fort épaisse et peu
« unie. La seconde est blanche et plus mince,
« sous laquelle une troisième pellicule très-
« fine couvre une espèce de gland ou noisette
« parfaitement ronde, qui tient à l'écorce par
« une petite fibre d'où elle tire sa nourriture.
« Quand ce fruit est nouveau, il a peu d'amer-
« tume; mais un ou deux jours après avoir été
« cueilli, il se dessèche, s'allonge, jaunit, et
« se ride même comme une vieille noisette;
« enfin il devient huileux et fort amer. Je trou-
« vai encore sur ces arbres une troisième es-
« pèce de fruits vieux et durcis, dont la pre-
« mière peau, noire et entr'ouverte, laissait
« voir au dedans une écorce dure, cassante et
« entièrement semblable à celle d'une châtai-
« gne. Après l'avoir rompue, à peine y trouvai-
« je quelque vestige de fruit, tant il était des-
« séché et aplati. Dans quelques-uns, ce même
« fruit s'était pulvérisé, et dans d'autres, on y
« trouvait une très-petite noisette parfaitement
« sèche, et à demi-couverte de sa première
« pellicule. Parmi ces fruits, on en voit un

« grand nombre sans germe , et qu'on appelle
 « fruits *femelles*. Ceux qui ont un germe peu-
 « vent se semer ; et il en naît des arbres ; mais
 « les Chinois se servent ordinairement de gref-
 « fes et en font des plants. Pour mieux connaî-
 « tre la nature de cet arbre , j'eus la curiosité
 « de goûter l'écorce du tronc et des branches ;
 « je mâchai aussi du bois et des fibres ; l'un
 « et l'autre me parurent sans aucune amertume,
 « et même sur la fin j'y trouvai un goût de ré-
 « glisse assez agréable , mais très-peu sensi-
 « ble¹. »

PROVINCE DE HOU-KOUANG.

cxv. La province de *Hou-kouang* occupe à peu près le centre de l'empire, et confine à huit autres provinces ; elle tire son nom , qui signifie lac étendu , du grand lac *Ton-tin-hou* , qui

¹ De la Chine. II, 384-387. Voyez-y la suite, où l'on trouvera de grands détails,

a quatre-vingts lieues de circuit, et qu'elle renferme dans ses limites. C'est la treizième province de la Chine, et la plus étendue de toutes, contiguë par le nord au *Chen-si* et au *Ho-nan*, par le levant au *Ngan-hoeï* et au *Kiang-si*, par le couchant au *Kouei-tchéou* et au *Sé-tchuen*.

Le fleuve *Yang-tsé-kiang*, appelé aussi le *Kiang* ou Fleuve bleu, la traverse d'occident en orient, et la divise en deux parties, l'une septentrionale et l'autre méridionale; les géographes donnent à la première le nom de *Hou-pé*, et à la seconde celui de *Hou-nan*. La première seule appartient au climat de 14 heures et demie; le *Hou-nan* est au climat de 14 heures, et j'en parlerai plus tard.

Cette province, dont la plus grande partie du sol est en plaines arrosées de canaux, de lacs et de rivières, est très-renommée pour sa fertilité; les Chinois la nomment le grenier de l'empire, et il est passé en proverbe parmi eux que « l'abondance du *Kiang-si* peut bien « fournir à la Chine entière ce qu'il lui faut « pour un déjeuner, mais que la province

« seule de *Hou-kouang* peut la nourrir et la rassasier. »

On vante beaucoup ses toiles de coton, ses simples, ses mines d'or, d'argent, de fer et d'étain, son beau cristal, sa cire et son papier fait de bambou.

La partie septentrionale de cette province, ou le *Hou-pé*, contient huit villes du premier ordre et cinquante-trois du second et du troisième. La partie méridionale ou le *Hou-nan*, dont je parlerai plus tard, en comprend sept du premier ordre et cinquante-deux du second et du troisième, sans compter un grand nombre de places fortes¹.

¹ De la Chine. I, 121 et 122.

Latitudes et longitudes des principaux lieux de la province de Hou-kouang.

CLIMAT DE 14 HEURES ET DEMIE. (DE 30° 47' A 36° 28'.)

VILLES.	LATITUDES.	LONGITUDES DE PÉ-KIN.
Y-lin-tchéou.	30° 49' 0"	5° 18' 10" occ.
Koué-tchéou.	30 57 36	5 50 27 id.
Pao-kang-hien.	31 54 0	5 12 18 id.
Tchou-chan-hien.	32 8 35	6 8 10 id.
Yuen-yang-fou.	32 49 20	5 36 49 id.
Kou-tching-hien.	32 18 0	4 48 30 id.
Siang-yang-fou	32 6 0	4 22 44 id.
Soui-tchéou	31 46 48	3 12 18 id.
Ngan-lo-fou.	31 12 0	4 56 32 id.
Té-ngan-fou	31 18 0	2 50 50 id.
Ma-tching-hien.	31 14 24	1 36 49 id.

CLIMAT DE 14 HEURES. (DE 24° 11' A 30° 46'.)

Tsing-lan-oueï.	27° 4' 48"	7° 54' 40" occ.
Tien-koué-hien.	26 48 0	7 28 16 id.
Tong-tao-hien.	26 16 48	7 0 0 id.
Ou-kang-tchéou.	26 34 24	5 58 39 id.
Tong-ngan-hien.	26 13 12	5 15 0 id.
Tao-tchéou	25 32 27	5 0 0 id.
Ning-yuen-hien.	25 32 54	4 40 59 id.
Koué-yang-tchéou.	25 48 0	4 5 27 id.
Hing-ning-hien.	25 54 40	3 29 16 id.
Koué-tong-hien.	26 3 36	2 54 30 id.
Yong-ning-hien.	26 4 48	3 43 39 id.

• L'Art de vérifier les Dates dit 23 et se trompe évidemment.

VILLES.	LATITUDES.	LONGITUDES DE PÉ-KIN.
Yong-tchéou-fou.	26° 8' 24"	4° 53' 40" occ.
Kou-tchéou	26 29 48	4 42 10 id.
Lai-yang-hien.	26 29 48	3 47 42 id.
Tcha-lin-tchéou.	26 53 40	3 5 27 id.
Hen-tchéou-fou.	26 55 12	4 5 30 id.
Pao-king-fou.	27 3 36	5 7 10 id.
Yuen-tchéou.	27 24 30	7 3 20 id.
Sin-hoa-hien.	27 32 24	5 18 48 id.
Heng-chan-hien.	27 14 24	3 50 40 id.
Siang-tan-hien.	27 52 30	3 46 38 id.
Tchang-cha-fou.	28 12 0	3 41 43 id.
Ngan-hoa-hien.	28 13 12	5 2 40 id.
Tchin-tchéou-fou.	28 22 25	6 20 0 id.
Tao-yuen-hien	28 52 10	5 17 21 id.
Yuen-kiang-hien	28 45 30	4 15 0 id.
Ping-kiang-hien.	28 42 20	3 4 5 id.
Tong-tchin-hien.	29 15 36	2 41 35 id.
Yo-tchéou-fou.	29 24 0	3 34 5 id.
Tsong-yang-hien	29 33 38	2 28 48 id.
Kong-ngan-hien.	30 1 0	4 31 10 id.
Ché-men-hien.	29 30 30	5 5 27 id.
Tchang-té-fou.	29 1 0	5 1 43 id.
Yong-ting-ouei	29 7 12	6 4 5 id.
Ché-tchéou-ouei.	30 15 56	7 2 35 id.
Tchang-yang-hien.	30 32 24	5 21 58 id.
King-tchéou-fou.	30 26 40	4 23 40 id.
Mien-yang-tchéou.	30 12 22	3 16 50 id.
Ki-tchéou	30 4 48	1 10 20 id.
Hing-koué-tchéou.	29 51 36	1 22 48 id.
Hoang-tchéou-fou.	30 26 24	1 39 35 id.
Hang-yang-fou	30 34 38	2 18 23 id.
Ou-tchang-fou.	30 31 50	2 15 0 id.

¹ De la Chine. I, 132, 133.

Je suis toujours dans cette table l'ortographe de l'Art de verifler les dates , par préférence à celle de l'abbé Grosier qui écrit, par exemple, *Hane-yan-fou* , au lieu de *Hang-yang-fou*.

PROVINCE DU HOU - PÉ. SES CINQ PREMIERS
DÉPARTEMENS.

CXVI. Le *Hou-pé* est une province formée de la partie septentrionale de la province de *Hou-kouang* ; elle est bornée au nord par celle de *Ho-nan* , à l'est par celle de *Ngan-hoeï* , au sud par celle de *Hou-nan* , et à l'ouest par celle de *Chan-si*. Elle comprend ¹ neuf villes du premier ordre, et cinquante-trois du second et du troisième.

Ou-tchang-fou, écrit *Ou-tchan-fou* par l'abbé Grosier , est la capitale de toute la province de

¹ Comme le dit Langlois et comme le prouvera le détail suivant. L'abbé Grosier , p. 122, en compte huit et n'en décrit que sept. Voyez le Dictionnaire de Langlois, art. *Hou-pé*.

Hou-kouang, et en même tems de la partie septentrionale ou du *Hou-pé*. C'est comme le centre et le rendez-vous de tous les peuples commerçans de la Chine ; elle n'est inférieure à aucune autre cité pour la grandeur, l'opulence et le nombre des habitans. Comme on y embrasse toutes les branches du commerce, son port, situé sur le fleuve *Yang-tsé-kiang*, appelé aussi tout simplement le *Kiang*, est extrêmement fréquenté. Le fleuve, en cet endroit, a une lieue de large, et assez de profondeur pour recevoir les plus forts bâtimens, quoiqu'il soit à cent cinquante lieues de la mer. Le commerce y rassemble quelquefois jusqu'à dix mille barques, qui couvrent toute la surface de la rivière, à la distance de deux lieues¹.

J'ai donné la position d'*Ou-tchang-fou* dans l'article précédent, suivant sa latitude et sa longitude. Ses anciens noms sont : *Ngo-koué*, *Hia-joui*, *Kiang-hia*, *Ou-tchang-tou*, *Yng-tchéou*, *Pé-jin-tchéou*, *Ngo-tchéou* et *Vou-tsing-kiun*².

¹ De la Chine. I, 122, 123.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 100.

Le beau cristal que fournissent les montagnes voisines, les récoltes abondantes qu'on y fait du meilleur thé, et le débit prodigieux du papier de bambou que l'on y fabrique, ne contribuent pas moins à rendre cette ville célèbre, que l'abord continuel et le concours des étrangers. On compare son enceinte à celle de Paris, et elle la surpasse de beaucoup, si l'on y joint la ville de *Hang-yang-fou*, qui n'en est séparée que par le *Kiang*. Son ressort comprend une ville du second ordre et huit du troisième, outre une ville de guerre et plusieurs forts considérables¹.

Hang-yang-fou, appelée *Hane-yan-fou* par l'abbé Grosier, est, comme on vient de le voir, une ville voisine de la précédente. Elle est bâtie au confluent du *Hang* et du *Kiang*. On peut la comparer à notre ville de Lion, pour la grandeur; sa position avantageuse sur deux rivières, y entretient un commerce très-actif. On y remarque une tour très-haute, qui, selon la

¹ De la Chine. I, 123.

tradition publique , fut élevée autrefois en l'honneur d'une jeune fille, dont l'innocence fut justifiée par un prodige. La branche d'un grenadier se couvrit de fleurs entre ses mains. Le territoire de cette ville abonde en oranges et en citrons ; on y prend une quantité d'oies sauvages , qui s'abattent sur ses eaux. Elle n'a qu'une ville du troisième ordre sous sa dépendance ¹.

J'ai donné dans l'article précédent la position astronomique d'*Hang-yang-fou*. Ses anciens noms sont : *To-yang* et *Mien-tchéou* ².

Siang-yang-fou, écrit *Sian-yan-fou* par l'abbé Grosier, est aussi bâtie sur la belle rivière de *Hang* ou *Hane*. Son territoire est hérissé de montagnes, dont quelques-unes renferment des mines d'or, qu'il est défendu d'ouvrir et de fouiller, mais il est permis à tous les habitants de recueillir les paillettes de ce métal, que charrient en assez grande quantité les ruisseaux et les torrens. On tire de ces montagnes

¹ De la Chine. I, 123, 124.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 92.

de la pierre d'azur, du vitriol et une substance verte, colorante, dont les peintres chinois font usage. Près de *Ki-tchéou* ¹, l'une des villes de son ressort, s'élève une haute montagne, sur laquelle on compte sept sommets, trente-six coteaux ou monticules, et vingt-quatre lacs ou étangs. Cette cité comprend dans sa juridiction une ville du second ordre et cinq du troisième ².

J'ai donné dans l'article précédent la position astronomique de *Siang-yang-fou*. Ses anciens noms sont : *King-tchéou*, *Yong-tchéou*, *Siang-tchéou*, *Tchong-y-kiun* et *Siang-yang* ³.

Yuen-yang-fou, que l'abbé Grosier écrit *Yuene-yan-fou*, est la métropole la plus septentrionale de la province de *Hou-kouang*. La rivière de *Hang* baigne ses murs ; son territoire est montagneux, et l'on y exploite avec succès

¹ L'abbé Grosier écrit *Kiane-tcheou*. Mais il paraît évident qu'il s'agit ici de *Ki-tchéou*, dont j'ai donné la latitude et la longitude.

² De la Chine. I, 124.

³ L'Art de vérifier les Dates. IX, 102.

plusieurs mines d'étain. Elle commande à six villes du troisième ordre ¹.

J'ai donné dans l'article précédent la position astronomique d'*Yuen-yang-fou*. Ses anciens noms sont : *Si-hivé*, *Fang-ling*, *Han-tchong*, *Si-hien*, *Tchang-li*, *Yuen-hiang*, *Nan-fong*, *Tché-tchéou*, *Kiun-tchéou* et *Yuen-hien* ².

Té-ngan-fou, que l'abbé Grosier écrit *Té-ngane-fou*, étend sa juridiction jusqu'aux limites de la province de *Ho-nan*. Parmi les productions de son territoire, on distingue surtout la singulière et précieuse substance que les Chinois nomment *pé-la*, cire naturellement blanche, bien supérieure à celle que donnent les abeilles. Elle est formée par de petits vers blancs, qui la déposent sur deux espèces d'arbres, les seuls propres à les nourrir ³. Cette cité compte dans son ressort une ville du second ordre et quatre du troisième ⁴.

¹ De la Chine. I, 125.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 109.

³ Voyez la description de la Chine, par l'abbé Grosier. II, 290, livre VII, chap. 1, § 9.

⁴ Idem, I, 125.

J'ai donné la position astronomique de *Té-ngan-fou* (art. cxv). Ses anciens noms sont : *Ngan-fou*, *Nan-ssé*, *Ngan-tchéou*, *Yuen-tchéou*, *Suen-oueï*, *Ngan-hiuen* et *Fang-yu*¹.

Les Anglais écrivent le nom de cette ville *Téan*. Elle est située sur un affluent du *Yang-tsé-kiang*, à 18 lieues au nord-nord-ouest de *Hang-yang-fou*².

L'abbé Grosier, comme on vient de le voir, ne place que cinq villes dans la dépendance de *Té-ngan-fou*, d'autres en mettent six.

DES QUATRE DERNIERS DÉPARTEMENTS DU HOU-PÉ.
SUR L'ENCRE DE LA CHINE.

CXVII. *Hoang-tchéou-fou* est une ville grande et riche, située à cent lieues à l'ouest-sud-ouest de *Nan-kin*. C'est l'une des plus florissantes et

¹ L'Art de vérifier les Dates. IX, 106.

² Nouveau Dictionnaire de géographie, par Langlois. Paris, 1835, II, 1355, art. *Téan*.

des plus peuplées de l'empire. Elle doit ces avantages à la navigation sur le fleuve *Yang-tsé-kiang*, sur lequel elle a un port très-fréquenté. Ce port est situé sur la rive gauche ou septentrionale du fleuve ¹. L'abondance d'un grand nombre de barques marchandes entretient dans son port un commerce très-actif. Elle jouit d'un territoire fertile, que l'on cultive avec soin, à l'exception de quelques parties vers le nord, où le sol devient plus âpre et plus montagneux. Une des villes de son ressort est célèbre par la fontaine de *Lo-yu*, l'une des trois de la Chine dont l'eau est estimée la meilleure pour préparer et faire de bon thé ².

J'ai donné (art. cxv) la position astronomique de *Hoang-tchéou-fou*, appelée par l'abbé Grosier *Hoan-tchéou-fou*. Ses anciens noms sont : *Si-ling-hien*, *Tchong-tching*, *Si-yang-koué*, *Tsi-ngan*, *Heng-tchéou*, *Hoang-tchéou*, *Yong-ngan* et *Tsien-tchéou* ³.

¹ Nouveau Dictionnaire, etc. I, 1263, art. *Hoang-tchéou*.

² De la Chine, par l'abbé Grosier. I, 125, 126.

³ L'Art de vérifier les Dates. IX, 93.

En face de cette métropole, s'élève au milieu du fleuve l'île de *Pé-kouei* ou de la Tortue blanche. On raconte un fait qui semblerait prouver que la Chine a eu son Arion comme la Grèce. Un soldat, dit-on, fut précipité dans le fleuve par quelques ennemis qui le poursuivaient; une vaste tortue le reçut sur son dos, et le transporta sur le bord opposé. La tradition ajoute que l'animal amphibie ne fut que reconnaissant; le soldat, après avoir nourri long-tems cette tortue, lui avait rendu sa liberté. Cette fable a du moins pour fondement un fait exact d'histoire naturelle, relatif à l'île *Pé-kouei*, qui est véritablement l'asile d'un grand nombre de tortues d'une très-grosse espèce. Elle en fournit aussi d'une espèce qui, au contraire, n'a pas la grosseur du poing; ces petites tortues sont très-jolies, dociles, familières, et l'on se fait un amusement de les nourrir dans les maisons. Une ville du second ordre et sept du troisième, dépendent de *Hoang-tchéou-fou* †

† De la Chine. I, 125,

King-tchéou-fou est une autre métropole non moins riche et peuplée que la précédente, et située, comme elle, sur le bord septentrional de l'*Yang-tsé-kiang*, dont la navigation fait fleurir son commerce. Son territoire, dit l'abbé Grosier, fournit à toute la Chine l'espèce particulière de pierres dont on garnit les écritoirs, et sur lesquelles les Chinois préparent et délayent leur encre, pour s'en servir ensuite avec le pinceau. Cette cité commande à deux villes du second ordre et à dix du troisième¹. Ainsi sa juridiction s'étend sur douze villes².

J'ai donné la position astronomique de *King-tchéou-fou* (art. cxv). Ses anciens noms sont : *Yng-tou*, *Pa-yng*, *Nan-kiun*, *Lin-kiang*, *Sin-kiun*, *Tchong-tchin*, *Kiang-ling*, *Yuen-ti-tou*, *Nan-tou*, *King-nan* et *King-ou-pé-lou*³.

Les lettrés chinois et tous ceux qui manient le pinceau, se servent d'une espèce particulière de pierre, un peu creusée, pour préparer et délayer

¹ De la Chine. I, 126 et 127.

² Dictionnaire de Langlois. II, 53, art. *King-tchéou*.

³ L'Art de vérifier les Dates. IX, 95.

leur encre. Toutes les écritoires en sont garnies. Les meilleures de ces pierres, dont l'usage est si répandu, se tirent des environs de la ville de *Kouei-lin*¹, capitale de la province de *Kouang-si*, dont nous parlerons dans la suite ; c'est ce que l'abbé Grosier affirme lui-même². Il n'est donc pas exact de répéter après lui que le territoire de *King-tchéou* fournit à toute la Chine cette sorte de pierres.

L'encre chinoise n'est point liquide comme la nôtre. On lui donne la consistance et la forme de tablettes ou de bâtons. L'usage de l'encre pour tracer des caractères était connu à la Chine plus de dix siècles avant notre ère, mais ce n'était pas celle qui est usitée aujourd'hui. L'histoire rapporte que vers l'an 620 de l'ère chrétienne, le roi de Corée, parmi les présents qu'il envoie annuellement en tribut à l'empereur de la Chine, lui fit offrir plusieurs pièces d'encre, composées d'un noir de fumée que

¹ De la Chine, par l'abbé Grosier. II, 254. Il écrit mal *Quei-lin*.

² Idem, I, 206.

l'on avait recueilli de vieux pins brûlés, et où l'on avait mêlé de la colle de corne de cerf, pour lui donner la consistance d'une pâte solide. Cette encre avait un tel éclat, qu'on l'eût prise pour un véritable vernis. L'industrie chinoise chercha long-tems à deviner le procédé des Coréens; des essais multipliés furent enfin suivis du succès. On eut une belle encre, mais ce ne fut que vers l'an 900 de notre ère que l'on parvint à lui donner ce degré de perfection qu'elle a toujours conservé depuis ¹.

L'encre de la Chine se fabrique avec le noir que l'on obtient de la fumée de diverses matières, principalement des pins ou de l'huile que l'on brûle. On a soin d'y ajouter du musc ou quelques parfums, pour corriger l'odeur forte et désagréable de l'huile. On mêle ces divers ingrédiens jusqu'à ce qu'ils parviennent à la consistance d'une pâte, que l'on divise ensuite et que l'on met dans de petits moules de bois. L'intérieur de ces moules est délicat.

¹ De la Chine. VII, 140 et 141.

ment travaillé ; la tablette d'encre en sort ornée de différentes figures , telles que celles de dragons, d'oiseaux, d'arbres, de fleurs. Un des côtés est presque toujours parsemé de caractères élégamment tracés. Les Chinois ont une telle estime pour tout ce qui a quelque rapport à l'écriture, que les ouvriers qui fabriquent l'encre jouissent du même préjugé honorable que nous avons attaché à l'état de nos gentilshommes verriers. Leur art n'est point considéré comme une profession mécanique ¹.

Ngan-lo-fou, cité du premier rang, est située sur les bords de la rivière *Han*, dans une vaste plaine, agréable et fertile. Son commerce contribue puissamment à la richesse et à l'aisance des habitans. Elle renferme dans son district deux villes du second rang et cinq du troisième. Elle est à 36 lieues à l'est de *Tchin-tchéou* ².

J'ai donné sa latitude et sa longitude, ainsi

¹ De la Chine. VII, 142 et 143. Voyez-y la suite.

² Nouveau Dictionnaire de géographie moderne, par Langlois. Paris, 1835, II, 506, art. *Ngan-lo*.

que celles de *Yuen-yang-fou*. Telles sont les villes principales ou du premier rang de la province de *Hou-pé* ou de la partie septentrionale de la province de *Hou-kouang*. La partie méridionale en contient sept du premier ordre. Elle appartient à la zone suivante.

PROVINCE DE SSÉ-TCHUEN.

CXVIII. La province de *Ssé-tchuen*, qui est la neuvième de la Chine, tire son nom des quatre fleuves ou des quatre vallées qui s'y trouvent. C'est l'une des plus grandes de la Chine. Elle est bornée au nord par le *Chen-si*, au levant par le *Hou-kouang* et spécialement par le *Hou-pé*, qui est la partie septentrionale du *Hou-kouang*; au midi par le *Kouei-tchéou* et une partie du *Yun-nan*, au couchant par le royaume du Tibet et quelques peuples circonvoisins qui font partie de la Tartarie indépendante. Son étendue est de cent quatre-vingt lieues en tout sens. Outre un grand nombre de forts et de places de guerre, on y compte neuf villes du premier

ordre avec cent quinze du second et du troisième. Le grand fleuve *Yang-tsé-kiang* traverse le *Ssé-tchuen* du sud-ouest au nord-est.

Cette contrée est riche, non-seulement par la quantité de soie qu'elle produit, mais encore par ses mines de fer, d'étain et de plomb; par son ambre, ses cannes à sucre, ses pierres d'aimant et d'azur, son musc, ses chevaux qui sont très-recherchés; par sa rhubarbe et la racine de *fou-lin*, que les médecins chinois font entrer dans presque toutes leurs recettes; et par mille autres productions utiles, qu'il serait trop long de nommer ici. Cette province, qui est très-éloignée de la mer, tire tout le sel qu'elle consomme, de ses montagnes, où l'on creuse des puits qui en fournissent abondamment¹.

Les Anglais écrivent le nom de cette province *Ssé-tchhouan*. Elle confine au *Si-fan* de la Mongolie, au nord et à l'ouest. On y trouve de la pierre de taille, du *lapis-lazuli* et du musc.

¹ De la Chine. I, 166, 167.

On vante ses chevaux pour leur vitesse. *Tching-tou-fou*¹, chef-lieu du département du même nom, était autrefois la résidence de l'Empereur. Sir George Staunton lui donne vingt-sept millions d'habitans ; nombre exagéré², dit-on, mais sur quel fondement ?

Latitudes et longitudes des principaux lieux de la province de Ssé-tchuen.

CLIMAT DE 14 HEURES ET DEMIE. (DE 30° 47' A 36° 28'.)

VILLES.	LATITUDES.	LONGITUDES DE PÉ-KIN.
Tai-ping-hien.	32° 8' 28"	8° 20' 0" occ.
Pa-tchéou.	31 50 32	9 43 28 id.
Pao-king-fou	31 32 24	10 30 0 id.
Mien-tchéou.	31 27 36	11 36 0 id.
Tchong-kiang-hien.	31 2 24	11 44 54 id.
Song-pan-ouei.	32 35 40	12 52 30 id.
Chun-king-fou	30 49 12	10 21 0 id.
Ta-tchéou.	31 18 0	8 51 0 id.
Koué-tchéou-fou	31 9 36	6 53 30 id.
Long-ngan-fou	32 22 0	11 49 40 id.
Hoei-tchéou.	31 25 12	12 48 0 id.

¹ Et non *Tchin-chou* comme écrit Langlois.

² Nouveau Dictionnaire de géographie, par Langlois.

CLIMAT DE 14 HEURES. (DE 24° 11' A 30° 46'.)

VILLES.	LATITUDES.	LONGITUDES DE PÉ-KIN.
Ta-tsien-lou.	30° 8' 24''	14° 37' 40'' occ.
Tching-tou-fou	30 40 41	12 18 0 id.
Ya-tchéou.	30 3 30	13 24 52 id.
Ma-ou-fou.	28 31 0	12 10 0 id.
Tchi-ngan-tchéou. . . .	28 30 0	8 57 30 id.
Pong-choui-hien	29 14 24	8 14 38 id.
Ou-mong-fou	27 20 24	12 42 0 id.
Tching-hiang-fou. . . .	27 18 0	11 36 15 id.
Soui-tchéou-fou.	28 38 24	11 42 52 id.
Peï-tchéou.	29 50 24	8 58 31 id.
Ho-tchéou.	30 8 24	10 4 30 id.
Kouang-ngan-tchéou. . . .	30 31 26	9 49 40 id.
Kia-ting-tchéou.	29 27 36	12 33 30 id.
Kien-tchéou.	30 25 0	11 51 0 id.
Tchong-king-fou	29 42 0	9 46 30 id.
Hoeï-li-tchéou	26 33 36	15 32 25 id.
Tong-tchuen-fou	26 20 56	13 2 51 id.

On voit par ce détail que la partie habitée de cette province s'étend de 26° 20' 56'' à 32° 35' 40'' de latitude, et de 6° 53' 30'' à 15° 32' 25'' de longitude. Elle occupe donc 6° 14' 44'' en latitude, et 8° 38' 55'' en longitude, dans

De la Chine. I, 175 et 176.

les climats de l'Égypte, du Mogol et de la Syrie, qui certainement sont très-favorables à la population. Où donc est la difficulté d'y reconnaître vingt-sept millions d'habitans ?

En prenant cette surface carrément, ce qui n'est pas fort éloigné de la vérité, puisque les villes prises pour extrêmes sont nécessairement à quelque distance de la frontière, ce qui compense l'inégalité de la direction des lignes, il y aura d'un côté 156 lieues de 25 au degré, et de l'autre 215. Multipliant 156 par 215, je trouve 33,540, et divisant 27,000,000 par 33,540, il vient 805 individus par lieue carrée, ce qui n'est certainement pas trop fort. Mais ce calcul n'est pas rigoureux, car les degrés de longitude ont bien 25 lieues; ceux de latitude n'en ont autant qu'à l'équateur. Ils diminuent à mesure qu'ils s'en éloignent; ils ont donc moins de 25 lieues. Le produit des degrés de latitude, mesurés avec précision par les degrés de longitude, est donc trop fort. S'il était plus faible, le nombre des individus par lieue carrée serait plus grand. Mais cet à peu près suffit pour une approximation.

M. le baron de Prony a donné, dans l'Annuaire du bureau des longitudes pour l'année 1838¹, un tableau des superficies des départemens français, évaluées en kilomètres carrés. Il en conclut² que la France a 54,085 kilomètres carrés, et 3 dixièmes; il évalue sa population à 32,560,934 individus. Il en résulte que l'un portant l'autre, chaque kilomètre nourrit 60 individus. Or, j'ai prouvé³ que la lieue valait 4 kilomètres et demi, à très-peu près. Ainsi la lieue carrée est d'environ 20 kilomètres carrés. La population commune de France est donc de 240 individus par lieue carrée, ce qui est beaucoup plus faible que la population de *Ssé-tchuen*. Mais on observera que la population du département du Nord est triple de la population commune⁴; ainsi celle de la province de *Ssé-tchuen*, qui est dans un climat bien plus favorable, peut

¹ Page 160.

² Page 169.

³ Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe. II, 54.

⁴ Almanach du bureau des longitudes pour 1838, p. 173.

être quadruple. On sent que tous ces à peu près ne sont pas des preuves, mais ce sont du moins des conjectures qui ont quelque vraisemblance. Je ne prétends pas donner autre chose ici.

SSÉ-TCHUEN SEPTENTRIONAL.

CXIX. *Koué-tchéou-fou*, écrit par l'abbé Grosier. *Kouei-tchéou-fou*, est située sur le bord septentrional du fleuve *Kiang* ; c'est la cité la plus orientale du *Ssé-tchuen*. Toutes les marchandises qui entrent dans cette province doivent y acquitter les droits. Son territoire passe pour être un des cantons les plus fertiles de l'empire. Aussi toutes ses campagnes offrent-elles le tableau de la plus active culture. Les orangers et les citronniers y embaument l'air du parfum de leurs fleurs. Cette fertilité ne s'étend point sur la partie septentrionale du ressort, occupée par des rochers et des montagnes affreuses. Celles-ci sont cependant habitées, mais par des hommes demi-sauvages, qui semblent former un peuple différent de celui de la plaine. L'animal

qui donne le musc abonde dans ces montagnes, où l'on trouve aussi un grand nombre de puits à sel. Cette ville exerce sa juridiction sur douze autres, dont une est du second ordre ¹.

J'ai donné dans l'article précédent la position astronomique de *Koué-tchéou-fou*. Ses anciens noms sont : *Yong-ning*, *Pa-tong*, *Kou-ling*, *Pa-tchéou*, *Sin-tchéou*, *Yu-ngan*, *Tchin-kiang* et *Ning-kiang* ².

Le nom de cette ville s'écrit plus ordinairement *Koueï-tchéou*. Son territoire, dont sir George Staunton porte la population à neuf millions d'habitans, forme une véritable province située presque à l'extrémité de l'empire, au sud-est. Elle est bornée au nord par le reste du *Ssé-tchuen* ou *Ssé-tchkouan*, comme écrivent les Anglais, à l'est par celle d'*Hou-nan*, au sud par celles de *Kouan-si* et d'*Yun-nan*, à l'ouest par cette dernière et une autre partie du *Ssé-tchuen*. Elle offre le sol le plus âpre et le plus inégal de l'empire, plein de préci-

¹ De la Chine, par l'abbé Grosier. I, 170 et 171.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 96.

pices, habité par des races barbares que l'Empereur n'a jamais pu soumettre, et qui nécessitent des forts et des garnisons dont les tributs qu'on lève ne peuvent défrayer l'entretien. Les montagnes recèlent des mines d'or, d'argent, de cuivre et de mercure. On estime ses chevaux les meilleurs de la Chine. Le gibier est excellent et y abonde. Au lieu de soie, on cultive une espèce de chanvre fin, dont on fait des étoffes propres au climat. Langlois y compte treize départemens¹, c'est-à-dire treize villes.

Long-ngun-fou, que l'abbé Grosier écrit *Lon-ngane-fou*, et les Anglais *Loung'an*, la plus septentrionale des villes du *Ssé-tchuen*, est située vers la source d'une rivière qui se jette dans le *Pa*, et de là dans le fleuve *Kiang*. La position géographique de cette cité, dont le territoire s'étend jusqu'aux frontières des peuples *Si-fou*, la fait considérer comme une des plus importantes de la province; on la regarde comme la clé de l'empire, du côté des Tart-

¹ Nouveau Dictionnaire de géographie, par Langlois. Paris, 1835, II, 79, art *Kouei-tchéou*.

res qui avoisinent le Tibet ; elle ne compte dans son ressort que trois villes du troisième ordre, mais elle commande à un grand nombre de forts entretenus pour la défense de cette partie des limites de la Chine. C'est à *Ché-siuen-hien* ; l'une des trois villes dépendantes de cette métropole, qu'est né le célèbre empereur *Yu*, fondateur de la dinastie des *Hia*¹. *Long-ngan-fou* est située à 110 lieues au sud-sud-ouest de *Pé-kin*².

J'ai donné (art. cxvii) la position astronomique de cette ville, dont les anciens noms sont : *In-ping*, *Kiang-yéou*, *Long-tchéou*, *Ping-ou*, *Long-men*, *Tching-tchéou*, *Yng-ling* et *Long-nan*³.

Pao-king-fou, appelée par l'abbé Grosier *Pao-kin-fou* et par les Anglais *Pao-ning*, est située sur le bord oriental du *Kia-lin*. Son territoire est environné d'une chaîne de montagnes qui l'enferment presque de toutes parts :

¹ De la Chine. I, 171, 172.

² Dictionnaire de Langlois. II, 197, art. *Loung'an*.

³ L'Art de vérifier les Dates. IX, 98.

On y chasse quantité de daims , et l'on y recueille beaucoup de musc. On tire quelques pierres précieuses d'une de ses montagnes, nommée *Io* ; mais elle est partout si escarpée, qu'il est très-difficile d'y aborder. Au midi de la ville coule un torrent, sur les bords duquel naissent naturellement les belles fleurs de *hai-tan*. Cette fleur est très-recherchée des Chinois , et on la cultive dans tout l'empire. La cité de *Pao-king-fou* compte dans son ressort deux villes du second rang et six du troisième ¹ ; ainsi elle a huit villes dans sa dépendance. Elle est située à 30 lieues au nord par ouest de *Tching-tou-fou*, capitale de la province. Le mont *Io* ou *Jo* contient des bijoux , rats musqués , antilopes , daims ².

J'ai donné la position astronomique de *Pao-king-fou*. Ses anciens noms sont : *Pa - kiun* , *Pa - si - kiun* , *Pé-pa-kiun* , *Nan - léang - tchéou* , *Long - tchéou* , *Pan-long - kiun* , *Lang-tchong* , *Lang-tchéou* et *Ngan-té* ³.

¹ De la Chine. I, 168.

² Dictionnaire de Langlois, art. *Pao-ning*.

³ L'Art de vérifier les Dates. IX, 101.

Chun-king-fou, appelée par l'abbé Grosier *Chune-kin-fou*, et par les Anglais *Chun-khing-fou*, bâtie sur la rive occidentale du *Kia-lin*, se trouve, comme la cité précédente, entourée de montagnes, mais son territoire offre un plus grand nombre de plaines et des champs mieux cultivés. On y recueille beaucoup de soie et une grande quantité de fruits. Au couchant de la ville, s'élève la montagne de *Ko*, célèbre par les forêts d'orangers dont elle est couverte. C'est aussi dans son ressort qu'est la montagne *Nane-mine*, qui se distingue par douze sommets très-élevés, et sur laquelle on trouve neuf puits, d'où l'on extrait le sel. Cette ville commande à neuf autres, dont trois sont du second ordre¹. Elle est bâtie sur une montagne, avec des maisons qui s'élèvent en amphithéâtre, à 50 lieues ouest par sud de *Tching-tou-fou*².

J'ai donné (art. cxvii) la position astronomi-

¹ De la Chine. I, 168, 169.

² Dictionnaire de Langlois. I, 583, art. *Chun-khing-fou*.

que de *Chun-king-fou*. Ses anciens noms sont : *Ngan-han*, *Tang-kin*, *Yen-kin*, *Pa-si*, *Nan-tchong*, *Ko-tchéou*, *Tchong-tchéou*, *Yong-ming*, *Tong-tchuen* et *Chun-king-tou* ¹.

Ta-tchéou, dont j'ai donné la latitude et la longitude (art. cxviii), est le chef-lieu d'un département du même nom, sur la rive droite du *Tsien-kiang*, à 9 lieues est-nord-est de *Tching-tou-fou* ².

SSÉ-TCHUEN MÉRIDIONAL.

cxx. *Tching-tou-fou*, capitale de la province entière, fut long-tems habitée par les rois ou princes tributaires de *Tchou*; quelques empereurs y ont aussi tenu leur Cour. Elle était alors une des plus grandes et des plus belles cités de la Chine; mais elle fut presqu'entièrement ruinée durant les guerres civiles qui ont précédé

¹ L'Art de vérifier les Dates. IX, 91.

² Dictionnaire de Langlois. II, 1345, art. *Ta-tchéou*.

la dernière invasion des Tartares , en 1644 ¹. Ses temples, ses ponts et les débris de ses anciens palais, sont encore pour les étrangers des objets d'admiration. Cette métropole, malgré ses malheurs, est encore aujourd'hui très-peuplée, riche et commerçante. Elle est située au milieu de rivières qui baignent ses murs; des canaux nombreux, revêtus en pierre de taille, en font circuler les eaux dans presque toutes ses rues. Son territoire, qui est très-fertile, se compose de plaines et de montagnes. Quelques-unes de celles-ci sont habitées par des singes de haute taille, de l'espèce des orang-outangs; ils aiment les femmes, et les recherchent avec autant et plus d'ardeur que leurs propres femelles. Cette ville étend sa juridiction sur vingt-huit autres, dont six sont du second ordre ². Elle est située à 350 lieues au sud-ouest de *Pé-kin*, et 150 lieues au nord-est de *Lin-ngan* ³ sur les frontières du *Ton-kin*.

¹ Langlois dit 1646.

² De la Chine. I, 167, 168.

³ Dictionnaire de Langlois. II, 1354, art. *Tchin-tou*.

J'ai donné (art. cxviii) la position astronomique de *Tching-tou-fou*. Ses anciens noms sont : *Tou-kiun*, *Kouang-han*, *Kin-tching*, *Kien-nan*, *Si-tchuen*, *Tchou-kiun*, *Y-tchéou*, *Chou-nan-tou*, *Mon-chou-kiun*, *Ta-tou-fou* et *Nan-king*¹.

Soui-tchéou-fou, écrit par les Anglais *Siu-tchéou-fou*, est une ville riche et commerçante, avantage qu'elle doit à son heureuse situation au confluent des rivières *Kin-cha-kiang* et *Mahu* ou *Mahou*, toutes deux navigables, à 60 lieues au sud-est de *Tching-tou-fou*². Son sol est inégal et montueux, mais fertile et bien cultivé; on y récolte une grande quantité de grains et de fruits, surtout de celui que l'on nomme *li-tchi*, si célèbre à la Chine par son extrême délicatesse. Les perroquets sont fort communs dans cette contrée. Neuf villes du troisième ordre composent le ressort de cette métropole³.

J'ai donné (art. cxviii) la position astronomi-

¹ L'Art de vérifier les Dates. IX, 105.

² Dictionnaire de Langlois. II, 131, art. *Siu-tchéou-fou*

³ De la Chine. I, 169.

que de cette ville. Ses anciens noms sont : *Kien-ouei*, *Ou-tchéou*, *Yuei-tchéou*, *Léou-tong*, *Nan-ki*, *Soui-nan* et *Soui-tchéou-lou* ¹.

Tchong-king-fou, que l'abbé Grosier écrit *Tchon-kin-fou*, et les Anglais *Tchoung-khing-fou*, chef-lieu du département du même nom, est située à l'endroit où le *Kia-lin*, après avoir reçu une petite rivière, se jette dans le fleuve *Kiang*, et sur le bord occidental de ce fleuve ². Une telle position rend encore cette ville très-commerçante. Elle est bien bâtie, et s'élève en amphithéâtre sur le penchant d'une montagne. L'air que l'on y respire est sain et tempéré. Les coffres de cannes entrelacées que l'on y fabrique, et la bonté de son poisson, contribuent à l'enrichir. Le fruit du *li-tchi* croît aussi sur son territoire, et l'on y cultive avec succès la belle fleur du *mou-tane*, ou pivoine arbrisseau. Il y a des raffineries. Quelques-unes de ses montagnes contiennent des mines de diffé-

¹ L'Art de vérifier les Dates. IX, 103.

² Le Dictionnaire de Langlois se trompe en disant que *Tchong-king* est au confluent de deux petites rivières.

rens métaux , et des puits à sel. Sur une autre , que l'on appelle *Lon-mouène* , s'élève un riche monastère de bonzes , qui renferme une bibliothèque composée, dit-on, de trente mille volumes. Cette cité commande à dix-neuf villes, dont trois sont du second ordre ². Elle est à 72 lieues à l'est-sud-ouest de *Tching-tou-fou* ³.

J'ai donné (art. cxviii) la position astronomique de *Tchong-king-fou*. Ses anciens noms sont : *Yong-ning-kiun*, *Pa-tou*, *Pa-kiun*, *Tchou-tchéou*, *Pa-tchéou*, *Yu-tchéou*, *Nan-ping* et *Kong-tchéou* ⁴.

Ma-ou-fou, que les Anglais écrivent *Ma-hou*, a emprunté son nom d'un petit lac appelé aussi *Ma-hou*, qui est dans son voisinage. La rivière *Kin-cha-kiang* baigne ses murs. Cette cité n'a rien qui la distingue des villes communes et ordinaires. Elle ne commande à aucune autre ville, mais elle a sous sa dépendance un grand

¹ Langlois dit quatre-vingt-dix mille.

² De la Chine. I, 169, 170.

³ Dictionnaire de Langlois, art. *Tchoung-king*.

⁴ L'Art de vérifier les Dates. IX, 105.

nombre de forts, bâtis sur son territoire ¹. Elle est à 70 lieues au sud de *Tching-tou-fou* ².

J'ai donné (art. cxviii) la position astronomique de *Ma-ou-fou*. Son ancien nom est *Tsang-ko* ³.

Tching-hiang-fou, écrit par l'abbé Grosier *Tchin-yan-fou*, est située au midi de la province. C'est une ville grande, bien peuplée, mais où rien ne mérite une mention particulière. Elle n'exerce de juridiction sur aucune autre ville ⁴.

J'ai donné la position astronomique de *Tching-hiang-fou* (art. cxviii). Ses anciens noms sont : *Man-pou-pou*, *Si-nan-fan-pou-tou*, *Man-pou-lou*, *Man-pou-fou* et *Man-pou-kiun* ⁵.

Tchan-tchuene-tchéou, ou plutôt *Tchen-tchuentchéou*, comme les cinq autres cités dont nous allons parler, ne jouit que du titre de *tchéou* ;

¹ De la Chine. I, 171.

² Dictionnaire de Langlois. II, 236, art. *Ma-hou*.

³ L'Art de vérifier les Dates. IX, 98.

⁴ De la Chine. I, 172.

⁵ L'Art de vérifier les Dates. IX, 105.

mais toutes ces villes égalent celles du premier ordre par leur grandeur, leur population et l'étendue de leur territoire. Si elles ne sont pas placées au premier rang, c'est uniquement parce que la politique du gouvernement évite de trop multiplier les grands mandarins dans une seule province ¹.

Tchan-tchuen-tchéou est une ville-assez peuplée, qui a des fonderies de cuivre et des carrières de marbre ². Elle doit à l'abondance des eaux qui arrosent son territoire, son extraordinaire fertilité. Ses montagnes, qui s'élèvent peu, sont toutes cultivées avec le même soin que les plaines, et peuplées de gros bourgs. Les terres y sont propres à la canne à sucre, et en fournissent d'immenses récoltes, dont on fabrique du sucre excellent. On tire de quelques-unes de ses montagnes beaucoup de cuivre, et de cette sorte de pierres qu'on nomme *dendrites*, sur lesquelles des plantes, des ar-

¹ De la Chine. I, 172.

² Dictionnaire de Langlois. II, 1351, art. *Tchan-tchuen-tchéou*.

brisseaux, des paysages, se trouvent naturellement représentés. Cette cité a sous sa juridiction sept villes du troisième ordre ¹.

Mey-tchéou, les Anglais écrivent *Mey-tcheu*, est une ville dont deux rivières renferment le territoire. Elle-même est située au milieu du lac *Hoane*, dont les eaux la baignent de toutes parts. Ses principales portes aboutissent à des ponts qui établissent ses communications avec la terre. Tous les bords du lac offrent d'agréables promenades, et sont ornés de jardins et de jolies maisons de campagne. Cette ville en compte trois autres dans son ressort ². Elle est à 18 lieues au sud de *Tching-tou-fou* ³.

Kia-ting-tchéou, chef-lieu du département du même nom, jouit d'une heureuse situation au milieu de lacs et de rivières; ses eaux abondantes, habilement dirigées, couvrent ses plaines de la riante verdure de végétaux de toute espèce, et surtout de riches moissons de riz.

¹ De la Chine. I, 172, 173.

² De la Chine. I, 173.

³ Dictionnaire de Langlois. II, 353, art. *Mey-tcheu*.

de ces villes, où on leur distribue une portion des terres circonvoisines, qu'ils cultivent avec leurs familles. Ces quatre cités sont : *Tong-tchuen-fou*, *Ou-sa*, *Ou-mong-fou* et *Tchin-yon-tou* ¹.

Tong-tchuen-fou, écrit par l'abbé Grosier *Ton-thuene-fou*, et par les Anglais *Thoung-tchhouan*, est le chef-lieu du département du même nom. Cette forteresse, située sur les frontières de l'*Yun-nan*, à trente lieues au sud-sud-ouest d'*Ou-mong-fou*, est forte et très-peuplée ². J'ai donné sa longitude et sa latitude (art. cxviii), ainsi que celle d'*Ou-mong-fou* ³, appelée aussi *Ou-mong-tou*.

Les places d'armes et les forteresses, entretenues pour la défense de la province de *Ssé-tchuen*, sont au nombre de trente-cinq ⁴.

Les *Miao-ssé* sont un peuple qui habite les

¹ De la Chine. I, 174 et 175.

² Dictionnaire de Lauglois. II, 1379, art. *Thoung-tchhouan*.

³ L'Art de vérifier les Dates. IX, 107 et 100.

⁴ De la Chine. I, 175.

montagnes de la Chine couvrant les provinces de *Ssé-tchuen*, *Kouei-tchéou*, *Hou-kouang*, *Kouang-si* et *Koang-tong*. Ils ont des mœurs et une langue différente de la Chine, dont ils sont indépendans. Cependant une grande partie a été fondue dans cet empire ¹.

J'ai parlé plus haut (art. LIX) de l'état militaire à la Chine. Les garnisons chinoises diffèrent des nôtres : 1^o en ce que les soldats qui les composent ne sont point ambulans comme ceux d'Europe ; ce n'est pas tantôt un régiment et tantôt un autre qui gardent telle ville ou tel poste ; les mêmes soldats demeurent dix ou vingt ans de suite dans un même lieu ; 2^o les troupes qui composent une garnison sont entièrement séparées du reste des habitans ; elles occupent des espèces de casernes, dans l'enceinte desquelles chaque soldat a sa petite maison, d'environ dix piés en carré ; chacune de ces maisons est précédée d'une petite cour et accompagnée d'un petit jardin.

¹ Dictionnaire de Langlois. II, 355, art. *Miao-sé*. Il faut écrire *Miao-ssé*. Voyez ci-après l'article CLXXXII.

Elles ont d'ailleurs un rempart, une muraille de brique, des tours, et un fossé plein d'eau. Telle ville de l'antiquité a soutenu un siège de dix ans, qui n'avait pas d'aussi bons moyens de défense; et les vrais moyens d'attaque ont manqué long-tems à tous les voisins de la Chine.

Quant aux frontières de cet empire, la nature elle-même a pris soin de les fortifier dans leur plus grande étendue. La mer borne six de ses provinces, et elle est si basse, vers les côtes, que nul grand vaisseau n'en peut approcher. Des montagnes inaccessibles couvrent ce vaste empire à l'occident; le reste de ses frontières est défendu par la grande muraille¹.

DES SI-FANS.

CXXII. Sous le climat de 14 heures et demie, zone qui est celle dont il est question ici,

¹ De la Chine. I, 24-27.

se trouvent les *Si-fans*, qui doivent être placés ici comme sujets de l'empire.

Les *Si-fans* ou *Tou-fans* habitent au couchant de la Chine et des provinces de *Chen-si* et de *Ssé-tchuen*. Leur pays n'est qu'une suite de montagnes, renfermées entre les fleuves *Hoang-ho* au nord, le *Yang-tsé-kiang* à l'occident, et une partie de la province de *Ssé-tchuen* au sud, entre le 30° et le 35° degré de latitude ¹.

Les *Si-fans* se divisent en deux sortes de peuples : les Chinois nomment les uns *Si-fans* noirs, et les autres *Si-fans* jaunes, noms qu'ils leur donnent par allusion à la couleur de leurs tentes. Les noirs sont les plus grossiers et les plus misérables. Ils habitent par pelotons, et sont gouvernés par de petits chefs qui relèvent d'un plus grand. Les *Si-fans* jaunes sont soumis à des familles, dont l'aîné se fait *lama*, et prend l'habit jaune. Ces lamas-princes, qui commandent dans leurs quartiers respectifs, ont le pouvoir de juger les procès et de punir

¹ De la Chine. I, 299.

les coupables. Leur gouvernement n'est point onéreux : pourvu qu'on leur rende de certains honneurs, et qu'on paye exactement les droits dus au dieu *Fo*, qui se réduisent à peu de chose, ils ne molestent point leurs sujets. La plupart de ces *Si-fans* logent sous des tentes, mais quelques-uns ont des maisons construites en terre, et même en briques. Leurs habitations ne sont point réunies; elles ne forment tout au plus que de petits hameaux de six à sept familles. Ils nourrissent de nombreux troupeaux, et ne manquent point des choses nécessaires à la vie. Leur principal commerce est celui de la rhubarbe, qui croit en abondance dans leur pays. Leurs chevaux sont petits, bien taillés, vifs et robustes ¹.

Ces peuples sont d'un naturel fier et indépendant; ils ne reconnaissent qu'avec peine la domination chinoise, à laquelle ils sont soumis. Lorsqu'ils sont cités par les mandarins, il est très-rare qu'ils se rendent à leurs ordres. Mais

¹ De la Chine. I, 299 et 300.

le gouvernement dissimule par politique, et tâche de contenir ces indociles sujets par la douceur et la modération. Il serait d'ailleurs difficile d'employer les voies de rigueur, pour les soumettre à une obéissance exacte. Leurs montagnes affreuses, dont la cime est toujours couverte de neige, même au mois de juillet, sont des retraites inaccessibles, où l'on ne parviendrait pas à les forcer.

Les usages de ces montagnards diffèrent totalement de ceux des Chinois, et se rapprochent plus des coutumes du Tibet, dont ils ont fait partie. C'est, par exemple, un acte de politesse parmi eux de présenter une écharpe blanche de toile ou taffetas, lorsqu'ils abordent quelque personne qu'ils veulent honorer. Ils n'ont d'autre religion que celle du dieu *Fo*, pour le culte duquel ils témoignent un extrême attachement; leur superstitieuse vénération s'étend jusque sur ses ministres, auxquels ils ont cru devoir déférer la suprême puissance et le gouvernement de la nation.

Quelques-unes de leurs rivières roulent de l'or mêlé dans leur sable; ils savent le mettre

en œuvre et en travailler des vases et de petites statues, dont ils font ordinairement des offrandes à leur idole. Il paraît même que l'usage de l'or est fort ancien parmi eux, car les livres chinois rapportent que sous un empereur de la dinastie des *Han*, commencée l'an 202 avant notre ère, un officier ayant été envoyé chez les *Si-fans*, pour se plaindre des ravages qu'avaient faits quelques-uns de leurs chefs, ils tâchèrent de l'apaiser en lui offrant quelques pièces de vaisselle d'or, mais cet officier les refusa en disant aux *Si-fans* que le riz, servi dans de pareils plats, deviendrait pour lui un mets très-insipide.

Ce peuple est bien déchu de son ancienne splendeur. Ces mêmes *Si-fans*, qui sont aujourd'hui resserrés dans une contrée sauvage, où ils ne possèdent aucune ville, jouissaient autrefois d'une domination très-étendue, et formaient un État puissant et redoutable, dont les chefs ont souvent donné de l'inquiétude aux empereurs chinois. Ils possédaient, du côté de l'orient, plusieurs terres qui font à présent partie des provinces de *Ssé-tchuen* et de

Chen-si; ils avaient même poussé leurs conquêtes dans la Chine jusqu'à se rendre maîtres de plusieurs villes du second ordre, dont ils avaient formé quatre départemens. Du côté de l'occident, ils s'étaient emparés du fleuve *Ya-lon*, jusqu'aux limites du *Cachemir*. Mais des divisions intestines ont insensiblement affaibli cette grande monarchie, qui enfin s'est détruite. Les annales chinoises placent la date de sa ruine vers l'an 1227, à l'époque des conquêtes de Genghiskhan. Depuis ce tems, les *Si-fans* sont rentrés dans leurs montagnes natales, où, de peuple conquérant et policé, ils sont redevenus sujets et presque sauvages¹.

Le *Yalon*, dont je viens de parler, appelé aussi *Yalon-kiang*, est une grande rivière d'environ 300 lieues de cours; elle se jette dans le *Yang-tsé-kiang*, sur les frontières du Tibet². On voit qu'elle augmente beaucoup l'étendue

¹ De la Chine. I, 300-303.

² Dictionnaire de Langlois. II, 1638, art. *Yalon-kiang*.

de ce fleuve *Yang-tsé-kiang*, qui est véritablement prodigieuse.

DU TIBET.

1. *Sa description physique.*

CXXIII. Je donnerai d'abord la situation, l'étendue, les limites et la division du *Tibet* ou Tartarie méridionale. On écrit aussi *Thibet*. Il est connu sous différens noms. Les Chinois l'appellent *Tsan*, les Tartares *Barantola*, *Bouttan*, *Tangout*. Les uns et les autres le désignent encore sous le nom de *Lassa*, parce que le canton qui porte ce nom est le lieu où le *dalaï-lama* tient sa Cour¹.

Les limites de cette vaste contrée n'ont jamais été déterminées d'une manière rigoureuse, mais en ne les considérant que sous les rapports usuels, on peut dire qu'elle contient toute cette étendue de pays comprise entre les

¹ De la Chine. II, 59.

frontières occidentales du Cachemir, 70° 39' 45" de longitude est de Paris ; et celles de la Chine, 97° 39' 45" de la même longitude, et qui, longeant la chaîne de l'Himalaya, se prolonge obliquement au sud du 27° au 34°¹ degré de latitude nord². Il est renfermé dans le pays de Kokonor, les provinces chinoises de *Ssé-tchuen* et d'*Yun-nan*, le royaume d'Ava, les États du Mongol, la Boukharie et le grand désert de Cobi. Son étendue, d'orient en occident, comprend plus de vingt degrés, et plus de huit du nord au sud³, c'est-à-dire qu'en longueur, de l'est à l'ouest, le Tibet peut avoir 435 lieues ; quant à sa largeur du sud au nord, il n'est pas possible de l'évaluer, attendu que dans cette direction la ligne de démarcation se perd dans les plaines immenses de la Tartarie. Dans le langage des naturels

¹ Le texte de Langlois dit du 27° au 28°, ce qui serait lui donner trop peu d'épaisseur.

² Nouveau Dictionnaire de géographie, par Langlois. Paris, 1825, II, 1382, art. *Tibet*.

³ De la Chine. II, 59 et 60.

de l'Hindoustan, le pays adjacent aux pics neigeux et celui qui s'étend à droite et à gauche de ces pics, prennent le nom de *Bhote* (*Bhota* dans le sanscrit), et les habitans celui de *Bhotcas*. Il ne paraît pas même que le nom de Tibet soit nulle part d'un usage général, pour désigner cette contrée dans le sens que les Européens attachent à ce mot. Aujourd'hui tout ce territoire, à l'exception de *Lahdack*, est nominalement et réellement sujet de la Chine; et c'est à la portion du Tibet, plus immédiatement gouvernée par le vice-roi de *Lassa*, que se rapporte d'une manière plus spéciale la description générale que je vais en donner. La principale division moderne du territoire est :

- 1° *Lassa*, siège du Dalai ou grand lama ;
- 2° *Teshou-loumbou* ;
- 3° Les *Undes* ;
- 4° *Lahdack*.

Mais entre les deux premières et les deux dernières, s'interpose une vaste étendue de pays inexplorés. Suivant le *Déba* de *Taclagur* ou *Taclacote*, les ordres de l'Empereur arrivent à *Taclagur*, sur la frontière anglaise,

presque directement au sud de *Lucknow*, par la voie de *Tansieu*, *Lassa*, *Taxon* et *Gurdon*, les dépêches étant portées par des cavaliers, et au moyen de relais distribués sur la route. De *Pé-kin* à *Lassa*, on compte 45 journées de marche; de là à *Gurdon*, 15 journées, et enfin à *Taclagur*, par le même cavalier, 6 journées, en tout 66 journées; mais il est difficile de concilier le tems employé entre les deux dernières stations avec leur position relative. En 1816, le *Déba*, dont on vient de parler, bien que fonctionnaire attaché à l'Empereur, ne put reconnaître *Pé-kin*; il appelait la Chine *Geeren*, et n'avait jamais entendu parler du mot *Tibet*¹. Je viens de dire que les Chinois donnaient au Tibet le nom de *Tangout*, mais il faut distinguer les tems: j'ai observé (art. xcviij) que ce nom de *Tangout* avait désigné un puissant empire, qui comprenait la partie nord-ouest de la Chine, le pays des *Si-fans* et une partie du Tibet. J'ai ajouté qu'aujourd'hui ce nom de

¹ Nouveau Dictionnaire de géographie, par Langlois, Paris, 1835, II, 1382, art. *Tibet*.

Tangout était restreint au pays situé vers le lac Kokonor, et dont *Sé-tchéou* est la principale ville. Il est fort important, lorsqu'on lit les auteurs orientaux, de définir le sens actuel des noms géographiques. C'est ce que nous comprendrons facilement en observant notre propre histoire. La France de Clovis n'est pas celle de Charlemagne, ni celle-ci celle de Louis XIV, et la France de Louis XIV n'est pas la nôtre. Nous avons autant de Frances que de règnes, pour ainsi dire, dans un espace de 1400 ans; qu'on juge par là de la différence des dénominations qui ont eu lieu à la Chine, dans un espace de près de cinq mille ans, sous vingt-deux dynasties différentes, avec deux langues qui n'ont aucun rapport, la langue chinoise et la langue tartare, sans compter les différens idiômes employés dans diverses provinces.

2. *Montagnes et rivières.*

cxxiv. Le Tibet est un vaste plateau, d'une hauteur considérable, faisant partie de la con-

trée élevée qui donne naissance, non-seulement à plusieurs grandes rivières de l'Inde et de la Chine, mais aussi à celles de la Tartarie du nord, ou de la Sibérie. On sait que le *Sindh* (Indus) et le *Sectaléja* ont leurs sources dans cette région élevée; mais la rivière qui appartient plus particulièrement au Tibet est le *Sanpou* ou plutôt *Tsan-pou*, sur lequel il serait désirable que l'on pût avoir des données plus étendues. Je reviendrai plus tard (article cxxvi) sur la description de ce fleuve. Le *Cailas* et l'*Himalaya* appartiennent au Tibet, et contiennent entre eux les lacs sacrés de *Manasarovara* et de *Rawan's-hrad*. Vers le 28° de latitude nord, l'*Himalaya* marque la limite entre le Tibet et le *Boutan*. La cime du *Chamalari* est probablement le point le plus élevé dans cette direction, puisque c'est de là que les rivières commencent à couler au nord. On connaît peu l'intérieur du Tibet, mais on le croit composé de grandes plaines pierreuses ou sabloneuses, entrecoupées de montagnes peu élevées, et de pâturages traversés par de petites rivières, qui vont généralement se per-

dre dans des lacs salés et dans des marais.

D'après les notions fournies par les Chinois, les principales rivières du Tibet sont le *Sanpou* et le *Manchou* ; cette dernière a sa source dans des montagnes situées à environ trente lieues au sud-est de *Teschou-loumbou*, d'où elle coule au sud du *Sanpou* ou *Brahmapoutre*, à une distance de vingt-cinq lieues et presque parallèlement à cette rivière, à laquelle on croit qu'elle finit par se joindre.

La rivière *Galdjao* coule au-delà de *Lassa*, à peu de distance au sud, et tombe ensuite par un cours rapide dans le *Brahmapoutre* ou *Sanpou* ¹.

Les montagnes du Tibet sont le point le plus élevé de notre globe. Les pics de l'*Himalaya*, dont la hauteur est la plus grande, sont

Le 14°, dont la hauteur est de 7821 mètres ;

Le 12°, 7088 mètres ;

Le 3°, 6959 mètres ;

¹ Nouveau Dictionnaire, par Langlois. II, 1332, art. *Tibet*.

Le 23°, 6925 mètres¹.

C'est sans doute le quatorzième qui est appelé *Chamalari*. Le pic *Névado de Sorata*, au Pérou, s'élève à 7696 mètres. Ainsi, sa hauteur ne le cède à celle de l'*Himalaya* qu'au quatorzième du Tibet, c'est-à-dire au pic de *Chamalari*. Il est en grande vénération parmi les bouddhistes et les hindous du culte de Brama, qui viennent s'acquitter de leurs pieux devoirs sur sa cime couverte de neige. On n'a donné jusqu'ici aucune explication satisfaisante sur la sainteté particulière attribuée à cette montagne; mais on peut observer en général que tous les phénomènes de la nature, une montagne couverte de neige, une source d'eau chaude, la source ou le confluent d'une rivière, un lac ou un volcan, deviennent des objets de culte pour les Hindous²; certainement le pic de *Chamalari* est extrêmement

¹ Annuaire pour l'an 1832, présenté par le Bureau des longitudes. Paris, 1831, p. 124. V. ci-après l'art. CXXV.

² Dictionnaire de Langlois. II, 1389, art. *Tibet*.

remarquable, puisqu'il est le plus élevé de notre globe.

Il est clair que l'*Himalaya* est l'*Imaüs* des Indiens. Strabon dit ¹ que les Indiens, ainsi que les Scithes, les plus voisins du mont Imaüs, occupent les bords de la mer Caspienne.

Suivant l'opinion commune, dit ailleurs ce géographe ², la dernière prolongation du Taurus, celle qu'on appelle Imaüs et qui touche à l'Inde (c'est-à-dire qui limite l'Inde au nord), ne s'avance à l'Orient ni plus ni moins que l'Inde elle-même. C'est l'Imaüs qui aboutit à l'Océan oriental. En effet, la chaîne de l'Himalaya se prolonge au nord de la Chine, du Léaotong et de la Corée jusqu'à l'Océan oriental ³.

Enfin, selon Ératosthènes, cité par Strabon ⁴, l'Inde est bornée, du côté du septentrion, de-

¹ Page 129 de l'édition de Casaubon, livre II.

² Livre XI, p. 519.

³ Voyez la carte de la Tartarie dans la Description de la Chine, par l'abbé Grosier. F. 240.

⁴ Livre XV, p. 689.

puis l'Ariane jusqu'à la mer orientale, par les extrémités du Taurus, auxquelles les indigènes donnent les noms de Paropamisos, d'Émodos, d'Imaüs et d'autres encore, mais que les Macédoniens ont compris sous la dénomination de Caucase.

On voit que Strabon a considéré l'Imaüs comme un prolongement et une partie extrême du mont Taurus. Il est probable, comme le pense le major Rennell, que l'*Imaüs* et l'*Émodos* ne sont que la variante du même nom, dérivé du mot sanscrit *himmaleh*, qui signifie couvert de neige.

Pline dit en effet ¹, que la cime des monts Émodiens se nomme Imaüs, c'est-à-dire, en indien, neigeux.

L'Émodus et l'Imaüs des Anciens sont la chaîne appelée *Émod*, *Héma* et *Himmala* par les Indiens modernes ².

L'Imaüs séparait l'Inde de la Scithie, comme l'Himalaya sépare aujourd'hui l'Hindoustan

¹ Livre VI, chap. 21.

² Walh. Hindostan, livre II, p. 709.

de la Tartarie. Une branche qui s'avance dans le nord coupait la Scithie en deux ; savoir : la Scithie en-deçà et la Scithie au-delà de l'Imaüs. Ptolémée , qui fait deux chapitres de ces deux Scithies , les borne au nord par une terre inconnue ; c'est-à-dire que l'on ignorait jusqu'où allait cette montagne. Nous savons à présent que la longue chaîne de montagnes qui borde les Indes au nord des royaumes de Caboul et de Cachemir, et qui traverse le royaume du grand Tibet, ne court du sud au nord, selon la ligne méridienne, comme Ptolémée le dit de l'Imaüs, que jusqu'au 47° degré de latitude, où elle confine le pays des Calmouks¹, fort au-dessus du Tibet ; après quoi elle se tourne vers l'orient, puis vers le nord, et enfin vers le nord-ouest, jusqu'à l'embouchure de *Jénischéa*, fleuve de Sibérie².

Les monts *Himmala* ou *Hima* ou *Hémakota*, proprement dits, l'*Imaüs* et l'*Hémodus* des

¹ Voyez la carte de la Tartarie, par l'abbé Grosier.

² Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques, par Sabbathier. Paris, 1777, XXII, 170, art. *Imaüs*.

Anciens , semblent se courber en demi-cercle depuis les sources du Gange jusqu'aux frontières d'*Assam* , dans une direction nord-ouest et sud-est. Au nord du fleuve *Sanpou* s'élève une chaîne parallèle, et encore plus haute en se rapprochant du nord, de laquelle on voit beaucoup de grands lacs. La principale élévation paraît celle du centre ; elle est au sud du lac *Ter-kiri* ; on l'appelle *Koiran*, nom que l'on pourrait étendre à toute la chaîne , quoique celui de *Kantel* soit donné à la partie occidentale ¹.

3, Climat.

•
cxxv. Les saisons , au Tibet , sont d'une uniformité remarquable , surtout dans le *Lassa* ; leur durée et leur retour périodiques suivent à peu près la même marche qu'au *Bengale*. On y a le printems de mars en mai, avec une atmosphère très-variable , de la chaleur,

¹ Précis de la géographie universelle, par Malte-Brun. Paris, 1812, III, 566 et 567. Voyez-y la suite.

des orages , des coups de tonnerre et quelques pluies accidentelles. De juin en septembre , c'est la saison de l'humidité ; des pluies fortes et continuelles enflent alors les rivières. D'octobre en mars règne un ciel clair et uniforme , rarement obscurci par des nuages ou par des brouillards. Pendant trois mois de cette période , se fait sentir un degré de froid plus rigoureux , dit-on , que celui des contrées les plus septentrionales de l'Europe. C'est principalement vers les limites méridionales du Tibet , près des hautes chaînes de montagnes qui les séparent du *Népaul* , du *Boutan* et d'*Assam* , qu'on l'éprouve dans sa plus grande intensité. Les cimes de ces montagnes restent , dans toutes les saisons , couvertes de neige , et leur voisinage est remarquable en tout tems par les vents qui y soufflent. Comme en Russie , on y conserve en hiver la viande et le poisson gelés. La neige , toutefois , n'annonce pas toujours un froid excessif , puisque dans l'île *Melville* , située dans la mer polaire , au 75^e degré de latitude nord , il n'en tombe pas du tout en hiver , et que les *spiculæ* de gelée qui flottent

dans l'air ne s'amassent jamais sur la terre qu'à une épaisseur de quelques pouces. A *Tuëna*, au Tibet, le 16 septembre 1783, à six heures du matin, le thermomètre était au-dessous du point de congélation. On remarque aussi dans cette région l'extrême sécheresse de l'atmosphère ; elle produit un effet semblable à celui des vents brûlans qui dominent dans quelques parties de l'Hindoustan ; tout ce qui est végétal se trouve desséché jusqu'à la friabilité, et en frottant une plante entre les doigts, on la réduit en poussière¹. Le Tibet, par sa position géographique, participe à l'élévation du plateau de la Tartarie et à la nature de son sol, imprégné de nitre ; aussi les froids y sont-ils très-rigoureux, et quelquefois même plus vifs que dans aucune contrée de l'Europe². C'est un froid sec et piquant qui, sous la latitude de 26 degrés, sur les limites de cette zone, à laquelle on a donné le nom de torride, le dis-

¹ Nouveau Dictionnaire de géographie, par Langlois. Paris, 1835, II, 1383.

² De la Chine, par l'abbé Grosier. II, 76.

pute à celui des Alpes sous la latitude de 46 degrés ¹.

Ce climat âpre et glacial s'adoucit au sud des monts *Himmala*. Turner assure que le *Boutan*, malgré ses montagnes informes et confuses, se couvre d'une verdure éternelle et s'embellit de forêts pleines d'arbres d'une grosseur et d'une élévation étonnantes ; des mains industrieuses ont aplani, labouré, ensemencé les pentes de ces montagnes, et ont suspendu sur leurs flancs des vergers, des champs et des villages. Le Tibet propre, au contraire, n'offrait aux regards de M. Turner que des collines basses, hérissées de rochers et sans aucune apparence de végétation, ou des plaines arides d'un aspect uniforme et triste. Le froid oblige les habitans à chercher un abri dans le creux des vallées ou dans les cavernes ².

La plaine élevée entre le plateau de la *Mon-golie* et celui du *Tibet*, entre les deux sommets

¹ Précis de la géographie, par Malte-Brun. Paris, 1812, III, 567.

² Idem, p. 567 et 568.

de l'Asie, est remplie de rivières, souvent assez considérables, qui se perdent dans le sable ou qui forment des lacs sans écoulement, comme le *Yerkin*, qui forme le lac de *Lop*. Montesquieu a donc fort bien caractérisé cette contrée, en disant que « c'était une vaste montagne plate » ; car si elle ne l'était pas, il y aurait, parmi une centaine de rivières, du moins une ou deux assez fortes pour se frayer une libre issue. Mais le pays n'ayant absolument aucune pente générale, les eaux y restèrent prisonnières¹. Seulement il peut y avoir des infiltrations souterraines qui communiquent avec le *Huang-ho* ou le *Yang-tsé-kiang*, ou peut-être avec le *Jénischéa*, ou aussi avec le Gange et le *Sanpou*.

Le Tibet, ou le plateau méridional et le plus élevé de l'Asie, est singulièrement riche en lacs, et un grand nombre d'entr'eux n'a point d'écoulement. Le *Terkiri* a 300 lieues carrées de surface. Sur deux alignemens, l'un au nord

¹ Géographie de Mentelle. Paris, 1803, XI, 20 et 21.

de *Terkiri*, de 80 lieues ; l'autre à l'ouest, de 160 à 170 lieues, on trouve vingt-trois autres lacs qui n'ont point d'écoulement ou qui coulent l'un dans l'autre ; preuve certaine que le plateau du Tibet conserve, pendant un long espace, le même niveau. Il descend en formant d'abord deux vallées ; l'une pour le Gange, l'autre pour le *Sanpou*. Dans ces vallées, il n'y a, sur une douzaine de lacs, que deux qui ne s'écoulent point dans ces fleuves ¹.

Entre le Tibet et cette portion de l'Hindoustan septentrional, qui se trouve le long du cours de la rivière *Gunduck*, est une ville appelée *Thakacote* ; c'est le principal entrepôt du commerce entre les deux nations ; le plus ordinairement les marchandises y sont apportées par des portefaix de montagnes, ou à dos de brebis. Suivant les naturels, le *Gunduck* n'est guéable qu'au-dessous de cette ville ; on le passe ailleurs sur des ponts de bois, ou sur des ponts flottans de câbles et de ratans (espèce de

¹ Géographie de Mentelle. XI, 21.

cannes). *Thakacote* contient, dit-on, un millier de maisons et est située dans une belle vallée qu'on a quelquefois comparée à celle de *Népaul*, mais qui n'est pas aussi grande. A une petite distance au sud-ouest, la montagne blanche du *Dhawaladgiri* élève son énorme cime, dont on estime la hauteur à plus de 26,000 piés anglais au-dessus du niveau de la mer ¹. Or, le pié anglais vaut 3,0479449 décimètres ². Ainsi 26,000 piés anglais valent 7924,65674 mètres, ce qui serait plus que le *Chamalari* (article CXXIV). En effet, le *Dhawaladgiri*, dont il n'a pas été fait de mesure exacte, passe pour la montagne dominante de la contrée de l'*Himalaya*. On lui donne 4,300 toises au-dessus de la mer des Indes ³, ce qui en porterait la hauteur à plus de 8380,85734 mètres, et conséquemment

¹ Hamilton, cité par le Dictionnaire de Langlois. II, 1372, art. *Thakacote*.

² Tableau des mesures anglaises dans l'Annuaire du Bureau des longitudes pour 1838, p. 70.

³ Des montagnes de la terre, par un membre de la Société de géographie. Paris, 1827, p. 97.

plus encore que nous ne venons de la donner. Mais le géographe qui donne cette mesure ajoute que le colosse du Dhawaladgiri ne l'emportait pas en élévation sur le pic de *Chamalari*, que l'on distingue dans les plaines du Bengale à 232 milles de distance, ce qui indique une hauteur de 4,400 toises¹, ou de 8575,76100 mètres. La ville de Thakacote est à 29° 6' de latitude nord et 80° 45' 45" de longitude à l'est de Paris².

4. *Productions des trois règnes.*

§ 1^{er}. VÉGÉTAUX.

cxxvi. Dès le premier coup d'œil, le Tibet se montre à l'étranger comme une des contrées les moins favorisées du ciel; tout y annonce qu'en grande partie du moins, le sol n'est pas susceptible de culture; on n'y voit de tous cô-

¹ Des montagnes de la terre, etc., p. 97.

² Dictionnaire de Langlois, art. *Thakacote*.

tés que des montagnes basses et couvertes de roches , ou des plaines immenses peu favorables à la végétation. Par suite de la rigueur du climat , ainsi que je l'ai observé dans l'article précédent , les habitans sont obligés de chercher une retraite dans les vallées et dans les cavernes. De *Phari* à *Naini* , sur la route qui conduit du *Boutan* à *Teschou-Loumbou* , distance d'environ seize lieues , le pays , pour l'aspect , la culture et la population , diffère très-peu d'un désert. Les montagnes sont nues et composées d'une roche sèche , qui a l'air de tomber en poudre et qui est fendue par la gelée.

Les récoltes ordinaires consistent en froment , gros pois et surtout en orge. On n'y cultive point le riz , et le thé y est si peu abondant , que les classes pauvres ne peuvent s'en permettre l'usage. On donne les pois aux chevaux et aux mulets , et l'on fait avec l'orge distillée une boisson recherchée au Tibet dans toutes les classes. Les navets et les raves y sont les seules plantes potagères ; on n'y trouve d'autres fruits que les pêches et les *bynes*. C'est

une pratique constante chez les cultivateurs d'inonder les terres à l'approche de l'hiver ; l'eau, en se gelant, en couvre la surface d'une croûte de glace , qui garantit un sol maigre de la violence des vents ¹.

Au reste , la végétation du Tibet est peu connue ; la relation la plus scientifique n'embrasse que la partie méridionale , entre 27 et 29 degrés de latitude ². L'agriculture y lutte contre des obstacles physiques. Vers l'approche de l'hiver, les vallées sont communément sous les eaux ; cependant les rayons d'un soleil ardent ont bientôt mûri les épis. L'automne étant clair et serein, le cultivateur étend sa moisson sur la terre pour y sécher ; ensuite il la fait fouler par des bœufs. Les grains ordinaires, ainsi que je viens de l'observer, sont le froment, les pois et l'orge. Le riz ne croît que dans les cantons les plus méridionaux.

¹ Dictionnaire de Langlois. II, 1383.

² Saunders, Relation sur les productions du Tibet, dans les *Philosophical transactions*, volume LXXIX, p. 79-106.

Les turneps, les citrouilles, les concombres abondent. La plupart des plantes auxquelles les voyageurs ont fait attention sont également répandues en Europe et au Bengale. Les montagnes sont entourées à leur base par des forêts de bambous, de bananiers, de trembles, de bouleaux, de cyprés et d'ifs; le frêne est très-grand et très-beau; le pin et le sapin petits et rabougris. Sur les sommets neigeux se répand le *rheum-undulatum*, espèce de rhubarbe dont les habitans font usage. On y trouve, tant sauvages que cultivés, les pêchers, les abricotiers, les pommiers, les poiriers, les orangers, les grenadiers. Parmi les autres arbustes, plantes et arbrisseaux, Saunders indique le raisin d'ours, l'airelle à fruit noir et l'airelle canneberge, le *datura ferox* ou pomme épineuse, commune à la Chine comme au Tibet, et regardée dans ces deux contrées comme un puissant narcotique. Une espèce de laurier produit une racine appelée le *cannelier bâtard*, qui a le goût et l'odeur de la cannelle. Marco-Polo désigne cette production, répandue dans tout le Tibet, sous le nom de *zensero* ou gingembre. Le *cacalia*

saracenic sert à la fabrication du *chong*, liqueur spiritueuse un peu acide ¹.

La partie méridionale du Tibet, que les Anglais de l'Inde nomment le *Boutan*, jouit d'un climat plus doux. Cette partie se compose d'une longue et large chaîne de montagnes, dont quelques-unes, très-élevées, sont habituellement couvertes de neiges; mais dont les autres, la plupart tapissées d'immenses forêts, offrent à l'œil une éternelle verdure. Les chemins en sont escarpés et difficiles, mais ils conduisent à de fertiles vallées, dont les ouvertures, dirigées vers le midi, admettent une douce chaleur, et où croissent et mûrissent d'abondantes moissons et des fruits de toute espèce ².

Le Tibet (art. cxxiv) est arrosé par un grand nombre de sources et de rivières, et surtout par les eaux d'un fleuve qui le traverse dans toute son étendue. Les Tibétains le nomment

¹ Précis de la géographie, par Malte-Brun. Paris, 1812, III, 568 et 569.

² De la Chine. II, 81 et 82.

Yarou-tsan-pou, ou simplement *Tsan-pou* (le fleuve), et les Indiens, *Burham-pouter*, ou plutôt *Brahma-pouter* (né ou issu de Brama). Il prend sa source vers les mêmes lieux que le Gange, vers les monts *Kentaïssé*, non loin de la frontière de Cachemire. Les deux fleuves naissans se séparent dès leur origine et prennent des directions opposées, mais pour se rapprocher ensuite et confondre leurs eaux avant qu'elles se rendent à la mer. Le Gange coule vers l'ouest, où une chaîne de montagnes, qu'il rencontre, le force de se diriger vers le sud. Le *Tsan-pou* ou *Sanpou* prend la route de l'est. Celui-ci, obligé de s'ouvrir un passage à travers des contrées rudes et montagneuses, suit long-tems un cours tortueux et resserré ; il élargit son lit dans les plaines, et forme beaucoup d'îles ; il passe au sud et à peu de distance de Lassa, capitale et résidence du suprême Lama ; et enfin, lorsqu'il a franchi les dernières limites du Tibet, il tourne vers le sud-ouest, entre dans le Bengale, au-dessous de Rangamatty, et rencontre le Gange, auquel il se réunit. Les deux fleuves ne se séparent plus, semblables en quelque

sorte à deux frères qui ne se sont pas vus depuis l'enfance, et qui, après de longues erreurs et de pénibles voyages, se retrouvent, étonnés de leur mutuel agrandissement. Le Gange et le *Sanpou* prennent, après leur jonction, le nom de *Mégna*, et roulent majestueusement leurs eaux réunies jusqu'à la mer, où ils se jettent par un grand nombre de bras et de canaux qu'ils se sont ouverts ^r.

§ 2. ANIMAUX.

CXXVII. On peut dire que sous le rapport du règne animal, il y a surabondance au Tibet, ce qui est le contraire du *Boutan*, où, à l'exception des quadrupèdes domestiques, on ne trouve presque point d'animaux, et où il n'y a d'autre gibier que le faisan. Mais au Tibet, on est étonné de la variété et de la multitude d'oiseaux sauvages, de gibier, d'animaux de proie, de bestiaux, de bêtes de somme et de troupeaux qu'on rencontre, et à laquelle on ne se serait point

^r De la Chine. II, 62 et 63.

attendu sous un ciel si inhospitalier; on remarque surtout le yak, *bos grunniens*, de Linnée, ou bœuf à queue épaisse. Pour la taille, il ressemble au bœuf ordinaire de France; tout son corps est garni d'une épaisse fourrure de longs poils. Il y a dans cette espèce une grande variété de couleurs; les blancs et les noirs dominant. Quoiqu'ils ne soient pas d'une ossature très-forte, ils paraissent d'un gros volume, en raison de l'épaisseur de leur toison. On les mène paître dans les parties les plus froides du Tibet, où ils se nourrissent de l'herbe courte particulière au sommet des montagnes et aux plaines froides. On les rencontre presque partout, mais surtout dans les hautes montagnes qui séparent le Tibet du Boutan, où ils se retirent de préférence. Jamais on ne les emploie aux travaux de l'agriculture, mais ils servent comme bêtes de charge: de leur poil on fait des cordes et des tentes dans tout l'Hindoustan. On recherche beaucoup leurs queues pour les *chowices*, espèces de balais employés à chasser les mouches et les moustiques; on les utilise aussi comme accessoires d'ornemens pour les harnais

des chevaux et des éléphants. Les génisses donnent en abondance d'excellent lait, dont on fait de très-bon beurre. Quand quelque chose leur déplaît, les taureaux expriment leur impatience par une sorte de grognement très-bruyant. Outre les *yaks*, il y a aussi une espèce de petit bœuf comme celui du Bengale, dont on se sert principalement pour le labourage.

Un autre animal indigène du Tibet est le porte-musc, qui montre un goût décidé pour les températures les plus froides. Cet animal est à peu près de la taille d'un porc de grosseur moyenne, auquel il ressemble par la forme de son corps. Sa tête est petite, sa croupe épaisse et ronde; ses membres sont d'une délicatesse extrême, et il n'a point de queue. De la mâchoire inférieure sortent deux longues défenses courbes, tournées vers la terre. Il est couvert d'une prodigieuse quantité de poils de deux et trois pouces de long, qui poussent droits et raides sur son corps. Ils paraissent tenir beaucoup plus de la nature des plumes ou des dards du porc-épic. Le musc fourni par cet animal est une sécrétion qui se forme dans une petite

poche ou tumeur, semblable à une loupe, située près du nombril, et qui est un attribut exclusif du mâle. On regarde cet animal comme la propriété de l'État, et l'on ne peut lui faire la chasse qu'avec une permission du gouvernement.

Dans la portion du Tibet qui confine à l'*Himalaya* et aux monts Cailas, les changemens de température arrivent si fréquemment et sont tellement soudains, que les quadrupèdes indigènes ne pourraient se passer d'une robe très-chaude pour les défendre contre ces vicissitudes; aussi voit-on que la nature les a libéralement pourvus de tout ce qui peut le mieux remplir cet objet. Le mouton porte une épaisse et pesante toison; la chèvre a un duvet très-fin, entremêlé à la racine de ses poils longs et rudes, tandis que la vache est revêtue d'une substance de la même espèce, et si peu inférieure en douceur et en chaleur, qu'elle pourrait presque remplacer la fourrure de la fameuse chèvre à châles, précieux animal qui appartient en propre au Tibet. Ces animaux sont de diverses couleurs, noirs, blancs, d'une légère teinte bleuâtre, et d'une nuance un peu plus

légère que celle d'un faon de biche. Ils portent leurs cornes droites, et sont, pour la taille, un peu au-dessous des moutons de la plus petite race. La partie de leur fourrure employée pour la fabrication des châles, est d'une contexture légère et forte en même tems ; elle pousse près de la peau, recouverte de longues soies plus grossières ; qui conservent à la fourrure intérieure son excessive finesse. Des essais répétés ont fourni la preuve qu'il était impossible d'élever cette espèce de chèvre dans aucun autre pays.

Le lièvre du Tibet porte une fourrure d'une longueur et d'une épaisseur particulières ; le chien lui-même en a une ajoutée aux poils dont il est ordinairement couvert. Le cheval sauvage, l'âne sauvage, on dit même le mulet, se trouvent dans les montagnes de la Tartarie ; mais on ne sait s'ils ont quelque robe qui approche de ce que l'on appelle fourrure. Le bharal (*ovis ammon*), qui tient en même tems de la nature du daim et de la brebis, est revêtu, à la base de ses poils, d'une très-belle fourrure brune. Les chevaux domestiques sont d'une taille plus haute que les *tanyans* du

Boutan, et montrent une force et une vitesse remarquables. Les mulets, également grands et forts, servent communément de bêtes de transport dans tout le Tibet. Les chiens ressemblent au mâtin de forte taille du *Népaul*; ils sont vigoureux et féroces. D'innombrables troupeaux de brebis se trouvent répandus de toutes parts dans ce pays, où le mouton forme la principale nourriture animale de la haute et moyenne classe; on les emploie aussi comme bêtes de somme, et l'on en voit des bandes chargées de grain et de sel, et portant quinze à seize livres chaque. On prépare les peaux d'agneaux avec la toison, et ces peaux deviennent une branche de commerce très-productive. Quelquefois, pour se procurer ces peaux dans le plus haut degré de perfection, on tue la brebis avant l'époque où elle doit agneler, et l'on est sûr d'obtenir une toison soyeuse et douce, particulièrement propre à border les habits, usage pour lequel on en fait le plus grand cas dans toute la Chine et la Tartarie¹.

¹ Dictionnaire de Langlois. II, 1383 et 1384.

§ 3. MINÉRAUX DU TIBET.

CXXVIII. Si la superficie de la terre produit peu au Tibet, les richesses minérales que recèlent ses entrailles compensent, jusqu'à un certain point, sa stérilité extérieure. Le nitre abonde dans cette contrée, si aride et si élevée; on trouve l'or dans plusieurs cantons, et souvent il se présente dans un état de pureté extraordinaire; on le retire des mines et on le recueille dans les rivières, attaché à de petits fragmens de pierre; quelquefois on le rencontre par grandes masses, par morceaux et en veines irrégulières. Les mines d'or sont la propriété exclusive du gouvernement. Suivant Abdul-Russoul, il n'y en a qu'une, située à dix-huit *munzils* ou journées de chemin, à l'ouest de Lassa, et à environ trois *munzils* d'un endroit appelé *Lunchie*, dont il permette l'exploitation à des particuliers. Voici à quelles conditions il la leur afferme: tout individu qui en sollicite le privilège, s'engage à livrer au souverain six *maachas* d'or; un *maacha* ne pesant guère plus

que le dixième d'une roupie , moyennant quoi il lui est permis d'exploiter la mine pendant trois ou quatre mois. Quel que soit le résultat de ses travaux , il est obligé de livrer les six *maachas* au gouvernement , et le surplus lui appartient, à moins qu'il ne vienne à découvrir une masse de métal pesant seule plus de sept *tolahs* ; auquel cas il est tenu, suivant l'autorité déjà citée , de la remettre dans la mine pour en prévenir l'épuisement. Cette concession temporaire n'est accordée qu'à un nombre de personnes suffisant , pour qu'au moyen de la remise de six *maachas* par tête la mine puisse produire au gouvernement un revenu annuel de 400 livres d'or pur¹.

Le sel minéral se trouve partout ; mais on dit qu'il n'y a aucune mine de cuivre ou de fer. Le cinnabre , renfermant une portion considérable de vif-argent , est une des productions du Tibet , et l'on pourrait, avec avantage, l'extraire par la distillation, si le bois était plus abondant ;

¹ Sur les mines du Tibet, voyez ci-après l'article CXXXIX.

mais malheureusement il y est fort rare, et l'on n'a, pour y suppléer, que la fiente desséchée des animaux. Dans cet état de choses, et sous un climat si rigoureux, la découverte la plus précieuse pour les habitans du Tibet serait celle d'une mine de charbon. On dit qu'il s'en trouve dans quelques parties de la Chine, limitrophes du Tibet, et qu'on l'emploie comme chauffage¹.

Les sels, en général, se distinguent principalement des autres corps par leur grande facilité à se dissoudre dans l'eau, par leur saveur spécifique, par leur incombustibilité parfaite, et par leur forte tendance à se combiner intimement avec d'autres substances.

Tous les sels minéraux, c'est-à-dire ceux qui se trouvent fossiles dans la nature, appartiennent à ceux connus sous le nom de sels neutres ou composés, en allemand *mittel-salzen*, en latin *salia media, neutra, composita*. Ce sont les sels composés d'un acide combiné, ou avec

¹ Sur les mines du Tibet. P. 1384 et 1385.

un alkali, ou avec une terre nommée alcaline à cause de cette faculté de se combiner ; ou bien avec des oxides métalliques ¹.

La division la plus naturelle des sels fossiles est d'après les différens acides qu'ils contiennent. Ainsi, d'après cette distinction, on peut les ranger dans les cinq genres suivans :

- 1° Sels neutres muriatés ;
- 2° Sels neutres sulfatés ;
- 3° Sels neutres nitratés ;
- 4° Sels neutres boratés ;
- 5° Sels neutres carbonatés ².

Celui qui se trouve spécialement au Tibet est celui de la quatrième espèce, celle du genre boraté. C'est la soude boratée, le tinkal, en allemand *tinkal*, *roher borax*, *borax saure soda*, au Tibet *swaga*. Il est communément d'un gris verdâtre, transparent avec l'éclat de la cire ; la cassure en est feuilletée à feuilles courbes ; elle est cristallisée en prismes plats sextilatères,

¹ Manuel d'histoire naturelle de Blumenbach. Metz, 1803, II, 298.

² Idem, p. 299.

avec les bouts bisellés obliquement. Sa saveur est d'abord douceâtre, et ensuite caustique ; il fond aisément dans le feu. On le trouve dans quelques lacs, dans les montagnes du Tibet et du *Népaul*. On l'emploie particulièrement pour fondre, souder, etc. ¹

Les Arabes savaient que le borax se trouvait au Tibet, et ce qu'ils disent de la manière dont on recueille cette substance, s'accorde avec le rapport des naturalistes modernes ².

Cette substance fossile, au rapport de Saunders, chirurgien de l'ambassade anglaise au Tibet, se tire d'un grand lac situé à quinze journées de distance et au nord de *Teschou-Loumbou* ; ce lac, auquel on donne six à sept lieues de circonférence ; occupe le fond d'un bassin, environné de tous côtés par des hauteurs couvertes de rochers. Il ne reçoit dans son sein aucun ruisseau ; on ne découvre même aucune fontaine dans tout son voisinage. Ses

¹ Manuel d'histoire naturelle, etc. II, 306.

² Précis de la géographie universelle, par Malte-Brun. Paris, 1812, I, 372.

eaux sont uniquement alimentées par des sources salées. Le *tinkal* se forme ou se dépose dans l'intérieur du lac. Les ouvriers employés à l'extraire l'arrachent en gros blocs, qu'ils brisent ensuite en de moindres morceaux pour en faciliter le transport, et ils les laissent exposés à l'air pour les faire sécher. Quoiqu'on tire le *tinkal* des eaux de ce lac depuis un grand nombre d'années, on ne s'aperçoit d'aucune diminution sensible de ce minéral. Les trous et les cavités que produit son extraction se remplissent et disparaissent en peu de tems. Aussi est-ce une opinion généralement reçue parmi les Tibétains que le *tinkal* se renouvelle sans cesse. On ne le trouve point hors du lac ; il ne se montre dans aucun des terrains secs et élevés qui l'avoisinent. Dans le bassin même du lac, il semble affecter des gisemens particuliers. On ne le cherche point vers le centre, où les eaux sont trop profondes, mais seulement jusqu'à une certaine distance du rivage, où le plan incliné des terres rend les eaux moins hautes. C'est au contraire du milieu du lac et de sa plus grande profondeur qu'on extrait le

sel gemme, autre fossile non moins abondant que le *tinkal* ¹.

GÉOGRAPHIE POLITIQUE.

1. *Qualités physiques des habitans, mœurs et coutumes.*

CXXIX. Dans une contrée aussi étendue que le Tibet, il existe vraisemblablement une grande variété de mœurs locales, de coutumes et de dialectes ; mais comme il n'y a qu'une petite portion de ce pays, au nord du *Boutan*, où aient jamais pénétré les voyageurs européens, avant Jacquemont, ce n'est qu'à cette partie du Tibet que l'on doit appliquer principalement les observations qui vont suivre. Abdul-Russoul, qui a long-tems habité parmi les Tibétains, représente les sujets du grand Lama comme une race d'hommes industriels, contents de leur état, doux, mais d'un esprit paresseux, et phlegmatiques même

¹ De la Chine. II, 96 et 97. Voyez-y la suite.

dans leurs penchans amoureux. Un vrai Tibétain commence sa journée par quelques courtes dévotions dans un temple public : il s'en trouve un dans chaque village ; après quoi il se livre à ses occupations particulières jusqu'au soir, qui est consacré aux délassemens et aux plaisirs. La danse est un des amusemens pour lesquels ce peuple montre le goût le plus décidé ; les gens de toutes les classes, de tous les rangs, s'y livrent également, attendu qu'il n'y a point de danseurs de profession chez eux comme dans l'Hindoustan. L'infanticide, que l'on dit si commun en Chine, est, observe-t-on, inconnu dans ce pays ; cependant on a reconnu que l'infanticide sur les filles n'est pas sans exemple parmi les *Bhotcas* de l'*Himalaya*. Les mariages ont lieu vers l'âge de vingt à vingt-deux ans ; ce sont ordinairement les parens des deux parties qui les arrangent, et la femme apporte un douaire. Abdul-Russoul assure que la coutume de marier une seule femme à tous les frères d'une autre famille est encore pratiquée au Tibet ; en cela, il est d'accord avec le capitaine Turner et d'autres voyageurs qui pa-

raissent convaincus du fait, sans chercher à expliquer ce que devient la surabondance de femmes sans maris, qui doit résulter de cet usage. On peut croire que, dans l'origine, l'esprit d'une si choquante coutume fut, du moins en partie, de prévenir un accroissement trop rapide de la population dans un pays stérile : mais ces mariages ont commencé à tomber en désuétude, dans les environs de Lassa, lorsque les Chinois y sont devenus prédominans. On peut encore attribuer cet usage aux habitudes indolentes et au tempérament phlegmatique des Tibétains, considérablement favorisés et augmentés par la multiplicité de leurs observances superstitieuses. C'est pourquoi l'on fait peu de cas chez eux de la fidélité conjugale, et une femme peut en toute liberté transporter sa personne et ses affections d'un homme à l'autre, sans recevoir le moindre reproche d'avoir fait les premières avances. L'héritage passe du père au fils aîné, et au défaut d'héritier mâle, au frère aîné ou à ses fils ; et si le défunt ne laisse ni fils, ni frères, ni neveux, son bien est dévolu à sa veuve et à ses filles,

Les naturels du Tibet ont coutume de se vêtir très-chaudement, même en été ; les gens des classes inférieures s'habillent de gros draps de laine, et en hiver de peaux de brebis ou de renard, dont la toison ou la fourrure est en dedans. Aux environs de Lassa, les joubbas ou habits flottans et les pantalons des hautes classes sont en draps d'Europe, en satin de la Chine, en soie de Cochinchine, en *muschrou* ou *kin-haub* de l'Hindoustan. Pendant l'hiver, l'habit supérieur d'un homme riche est bordé de fourrure noire ou de peaux de loutre ; les pauvres portent alors le *puttou*, drap fabriqué dans le pays, bordé de peaux de brebis, de chèvre et de chakal ; et voyageant toujours dans un pays plat, ils ont soin de se charger d'assez de vêtemens pour braver les vents les plus perçans. Ici et dans le *Boutan*, les personnages de haute distinction ont l'habitude de ne voyager que de nuit. Les maisons des paysans, d'une construction misérable, ressemblent à des fours à briques ; elles sont bâties en pierres non taillées, entassées les unes sur les autres, avec trois ou quatre ouvertures pour la lumière : le toit est

en terrasse , entouré d'un parapet de deux ou trois piés de haut.

Le mouton forme l'aliment principal des Tibétains , avec diverses préparations d'orge mêlé de thé , de liqueurs spiritueuses ou de bière ; et ils préfèrent même la viande crue , sans aucune espèce d'assaisonnemens. Ils mangent ainsi habituellement le mouton , et l'on voit , à leurs festins , la table couverte de membres de brebis , tant frais que bouillis. Les commandemens de leur religion leur défendent de manger de la volaille , mais les œufs sont un des articles les plus ordinaires de la consommation. Les gens du plus haut rang se servent pour leur table de porcelaine , et les autres de cuivre. Chaque individu des environs de Lassa ne marche jamais sans avoir sur lui un couteau et une fourchette de fabrique européenne , importés par la voie de la Chine.

Les Tibétains n'ont pas de respect pour les morts : ils diffèrent en cela de presque toutes les autres nations ; ils abandonnent absolument les corps des morts ; on les traite d'une manière qui annonce la plus complète barbarie.

Il faut en excepter les corps des Lamas ; ceux d'un ordre inférieur sont consumés par le feu , et leurs cendres déposées dans de petites idoles de métal ; mais les cadavres des gens du commun sont traités avec beaucoup moins de cérémonie. Il y en a que l'on transporte sur de hautes montagnes, où , après avoir été démembrés et mis en morceaux , ils sont abandonnés aux corbeaux , aux milans et autres oiseaux de proie. Dans les cantons un peu peuplés , les chiens ont part à cette hideuse pâture.

On redoute au Tibet la petite vérole autant que la peste dans d'autres parties de l'Asie. Aussitôt qu'on apprend qu'elle s'est manifestée dans un village , les individus bien portans se hâtent d'en sortir et laissent au hasard et au cours naturel de la maladie ceux qui en sont atteints. L'usage du mercure, pour la guérison du mal vénérien , paraît s'être introduit au Tibet depuis long-tems , et on l'y administre avec une habileté remarquable. L'extrême rareté du bois ne permettant pas aux habitans d'avoir des chambres planchées, ils sont

accablés de crampes et d'affections rhumatismales. La violence des vents, un sol sablonneux et le reflet de la neige et de la terre y causent aussi des ophtalmies et même la perte totale de la vue ¹.

2. Religion.

cxix. Au Tibet et dans les pays circonvoisins, les lamas sont les prêtres de la secte de *Bouddha*, dont j'ai déjà parlé (art. *xcv*). Ce sont des moines qui, nominalement du moins, ont renoncé aux plaisirs de ce monde; ils rejettent *in toto* la doctrine des castes, et tout prosélite, de quelque nation qu'il soit, peut être admis dans leur ordre. Ceux-ci se regardent comme les sectateurs de *Saxia-gamba*, qui vint de l'Inde vers l'avènement de Jésus-Christ, et qui depuis a toujours résidé à Lassa, où il jouit d'une éternelle jeunesse; mais outre

¹ Nouveau Dictionnaire de géographie, par Langlois. Paris, 1835, II, 1385, 1386.

que l'on considère ce personnage, il y en a plusieurs autres que l'on regarde comme des incarnations de différens *Bouddhas*. Le plus remarquable est le *dharma*, rajah ou chef spirituel du *Boutan*; mais plus renommé et plus sacré encore est le *Teschou-lama*, qui réside à *Diggarcheh* ou *Teschou-loumbou*; c'est le guide spirituel de l'empereur de la Chine ¹.

M. Troyer a recueilli dans plusieurs ouvrages quelques dates d'un *Bouddha* ², et c'est d'après lui que je vais parler.

L'auteur du *Dabistan* ³ place la naissance de *Bouddha* 3112 ans avant notre ère ⁴.

¹ Nouveau Dictionnaire de géographie, par Langlois. II, 1386 et 1387.

² Lettre du 14 janvier 1839.

³ Ouvrage persan dont M. Troyer se propose de publier une traduction.

⁴ Le *Sanang-setzen*, traduit par M. Schmidt, place l'établissement du bouddhisme à l'époque de la mort de *Sakia-mouni*, l'an 2134 avant notre ère, et c'est de cette année que les Tartares mongols datent les événemens de leur histoire. (Journal des Savans de janvier 1831, extrait de l'ouvrage de Schmidt, par M. Abel Remusat.)

D'après le *Bhagaratamrita*, un *Bouddha* parut 2099 ans avant notre ère.

D'après *Abouffaril*, un *Bouddha* naquit 1366 ans avant notre ère¹.

D'après des textes chinois, *Sakia-mouni* ou *Sakiasinha* (*Bouddha* généralement considéré comme personnage historique) naquit l'an 1029² avant notre ère dans le nord de l'Inde, au pays d'*Ayodha* ou *Aoude*³, à peu de distance de *Louknow* moderne, dans la ville de *Kapilapour* ou *Kapilarastou*; il vécut quatre-vingts ans et mourut l'an 950 avant notre ère. C'est peut-être celui que les Chinois appellent *Fo* (art. cxi). C'est à son époque que j'ai cru devoir rapporter l'origine du bouddhisme en Tartarie (art. xcvi).

Les Chinois nous donnent la suite de vingt-huit patriarches; qui étaient de différentes

¹ Voyez les œuvres de sir William Jones, vol. IX, p. 17, 21, 36, 44, 45, etc.

² On trouve aussi 1027 et 1022.

³ C'est ce que nous appelons le royaume d'Oude, dont *Laknow* ou *Louknow* est la capitale.

castes et qui vivaient dans l'Inde. Le vingt-huitième fut *Bodhidarma* ; ce fut le dernier patriarche qui résida dans l'Hindoustan. Il s'embarqua sur la mer du sud et arriva en Chine. Il s'établit sur la célèbre montagne de *Sung*, dans le voisinage de la ville de *Ho-nan*, où il mourut l'an 759 de notre ère¹.

Sur les vingt-huit patriarches bouddhistes qui suivirent *Sakia-mouni*, voyez : *Mélanges asiatiques*, par M. Abel Remusat, t. I, p. 117, 125 ; consultez aussi : *Foe-koué-ki*, p. 83. J'ai parlé (art. xcv) de ces vingt-huit patriarches, dont le dernier vint s'établir en Chine l'an 499 de notre ère.

Selon M. Czoma de Koros (voyez sa *Grammaire tibétaine*, p. 199-201), les époques de *Bouddha*, adoptées par les différentes sectes, varient de 2422 à 546 ans avant Jésus-Christ. Il en cite quatorze qui sont comme il suit : 2422, 2148, 2139, 2135, 1310, 1060, 884, 882,

¹ Les montagnes de *Sochouda*, dans la province de *Ho-nan*, ont 1988 toises ou 3,874 mètres d'élévation. Des montagnes de la terre. Paris, 1827, p. 97.

880, 837, 752, 653, 576, 546 avant l'ère chrétienne.

D'après le rajah *Tarangini*, le bouddhisme fut introduit dans le *Kachmir* probablement avant, mais certainement sous le règne du roi *Açoka*, qui est placé à l'an 1436 avant Jésus-Christ. *Bouddha* ou *Sakia-mouni* pourrait donc avoir paru dans le seizième siècle avant l'ère chrétienne.

On a coutume de placer l'introduction du bouddhisme en Chine à l'an 61 de notre ère ; mais des faits isolés, et dont le souvenir s'est conservé vaguement, attestent que cette religion y avait pénétré à des époques antérieures à l'ère chrétienne¹.

Les Siamois appellent *Putisat* leur *Bouddha*, et fixent sa naissance à l'an 622 avant notre ère. Il est nommé *Tchaka* par les Japonais, *Sramana-gotama* par les Singhalais. Ces derniers placent sa mort à l'an 543 avant notre

¹ Voyez *Foe-houé-ki*, p. 40, 41, etc. J'ai donné les détails de cet établissement à l'article CXI, et j'y ai ajouté quelques particularités sur la vie du dieu *Fo*.

ère. Cette date est généralement adoptée dans le sud de l'Inde, tandis que dans le nord elle est plus élevée, comme nous l'avons dit.

L'historien des Mongols orientaux fixe la mort de *Bouddha* sous l'an 2133 avant notre ère, date qui ne diffère pas beaucoup de l'indienne 2099, tirée du *Bhagaratamrita*, déjà cité.

C'est à ces diverses dates d'un *Bouddha* que les peuples de l'Asie subordonnent la chronologie de leur histoire.

Tel est le résultat des recherches de M. Troyer sur *Bouddha*, que les Chinois appellent *Fo*, comme on l'a vu plus haut (art. cx1), où j'ai rapporté des dates différentes de celles-ci, ce qui prouve l'incertitude de ces faits, difficiles à éclaircir par le mélange de la mythologie et de l'histoire.

Le grand *Lama* ou *Dalaï-lama*, qui réside à Lassa, est regardé par ses adhérens comme une incarnation de la Divinité sous une forme humaine; quand cette forme vient à se dissoudre, le *Lama*, après un laps de tems déterminé, en prend une nouvelle, et s'étant ainsi révélé aux habitans de la terre, il entre en fonctions,

ou plutôt dans le long sommeil de sa mystérieuse existence. *Abdul - Russoul*, qui résida long-tems à *Lassa*, rapporte ainsi qu'il suit le mode adopté pour vérifier et constater l'identité du nouveau *Lama* :

Aussitôt que l'enveloppe mortelle du défunt *Lama* a cessé de respirer, les ordres religieux procèdent à certaines cérémonies, et toutes les classes adressent au ciel des prières et des supplications pour le conjurer de leur rendre le dieu qu'ils ont perdu. Ces mystères et ces invocations ne durent pas moins de trois années, pendant lesquelles on fait au peuple des distributions d'argent ; les prêtres, de leur côté, en dépensent le produit en somptueux festins. A l'expiration des trois ans, le *naïb* ou *rajah*, second dignitaire sacré de l'État, commence les formalités requises pour déterminer le moment, le lieu et la forme de l'incarnation imminente du *Lama*. C'est à *Lassa* que résident toujours les grands-prêtres, dont l'office héréditaire est de révéler le passage du *Lama* dans sa nouvelle forme ; et, les trois années expirées, le *rajah* se rend chez ces hiérophantes

pour recevoir la déposition de chacun d'eux en particulier, et de ce qu'il sait sur la descente attendue du *Lama*. A la requête du *naïb*, le premier grand-prêtre, s'étant isolé avec soin de toute communication extérieure, accomplit diverses cérémonies et boit certaines liqueurs spiritueuses jusqu'à ce qu'il se soit mis dans un état d'ivresse ; après quoi, cédant à l'inspiration, il révèle par écrit le tems, le lieu et la forme de la nouvelle incarnation. On scelle avec le plus grand soin cette première déposition, et l'on passe chez le second grand-prêtre, qui, après avoir appelé par les mêmes moyens les secours de l'inspiration, écrit ce qu'elle lui a révélé. Après cette seconde déposition, un dernier appel définitif, accompagné du même cérémonial, est fait au troisième grand-prêtre. On ouvre ensuite les trois déclarations, et s'il ne se trouve pas une coïncidence exacte dans leurs pronostics sur la nouvelle incarnation, on rejette le tout et l'on recommence le même cérémonial et la même épreuve¹.

¹ Nouveau Dictionnaire de géographie, par Langlois. II, 1387.

SUITE DE LA RELIGION DU TIBET. INCARNATION
DU LAMA.

cxxxi. On voit que de grandes précautions sont prises pour constater la nouvelle incarnation du *Lama*. Ce n'est que lorsque les trois révélations s'accordent en tout point, qu'elles sont adressées au *teschou-lama*. Celui-ci, après examen, les confirme comme vraies et inspirées, ou les rejette comme fausses et controuvées. Dans le premier cas, il fait publier par écrit l'annonce que lui-même fait de la réapparition du *Lama*, déclarant que dans telle famille, sous telle forme et à tel jour, le *Lama* s'est incarné ou s'incarnera. On envoie à *Lassa* cet acte scellé de son sceau, où il est revêtu des sceaux des *naïbs* des quatre villages qui composent le Conseil suprême, et de tous les principaux fonctionnaires. Après quoi, mais comme simple formalité, on l'envoie à l'empereur de la Chine pour obtenir sa confirmation.

Lorsque la vérité de la révélation a été re-

connue par ce puissant monarque , on la rend publique , et bientôt les nobles , les prêtres et les grands officiers de l'empire se rendent sur le lieu même , où , suivant la prédiction , le *Lama* va s'incarner ; ils le conduisent en grande pompe à la capitale , où , après son inauguration , il prend possession de sa résidence dans le palais, ou plutôt dans le sanctuaire, et commence les fonctions de sa haute dignité. *Abdul-Russoul* rapporte que le nouveau *Lama* est toujours un fils unique , dont le père est secrètement immolé aussitôt que son fils a été reconnu. On dit cependant que , malgré cette circonstance tragique , être père du *Lama* est un honneur ardemment brigué, et qu'il n'y a pas un seul exemple que le *Lama* ait cherché un corps ailleurs que dans une famille opulente.

C'est ainsi que le *Lama* entre dans le monde. Quand il le quitte , on expose son corps à l'air jusqu'à parfaite dessication ; puis on l'enferme dans une châsse d'argent , d'un travail exquis , représentant une figure humaine debout , et on le dépose ainsi dans le temple comme une idole affectée aux adorations des fidèles. La

résidence du grand *Lama* est à *Patela*, à environ trois lieues de *Lassa*. Cent soixante-dix prêtres de la première classe, voués à la prière et à des cérémonies qui ne sont jamais ni finies ni interrompues, résident avec lui dans le palais. Il est presque entièrement séparé du monde, ne paraissant jamais en public qu'une fois l'an pour se rendre au grand temple et y célébrer le culte public, au commencement de la nouvelle année, qui correspond avec le *heoly* des Hindous. Même après son installation, rarement il s'occupe des affaires temporelles de sa dignité, et jamais il ne donne un moment d'attention à l'économie intérieure de son établissement. On dit néanmoins qu'à lui seul est réservée en général la connaissance exclusive de toute correspondance avec les puissances étrangères. A l'arrivée d'une dépêche de la part d'un gouvernement étranger, on la porte directement au *Lama*, qui assemble sur-le-champ son Conseil. Après délibération, ce Conseil se rend à la résidence du *Taxin* chinois, où l'on recommence la discussion. Si l'affaire dont il s'agit est d'une importance ex-

traordinaire, le *Tasin* en réfère à l'Empereur ; autrement le *Tasin* et le Conseil arrêtent la réponse à faire ; puis on la porte au *Lama* pour la revêtir de son socan.

Les inconvéniens que l'on pourrait s'attendre à voir résulter de cet amalgame de dignités sacerdotales et royales dans la même personne, se trouvent neutralisés en grande partie par le complet éloignement du grand *Lama* des affaires temporelles, son autorité ne descendant à aucun des fonctionnaires sacerdotaux des ordres inférieurs, qui n'ont aucune part à l'administration civile de l'État. Une exception a lieu toutefois à la célébration annuelle de la grande solennité dont on a déjà parlé. Pendant vingt-quatre jours, toutes les autorités civiles demeurent suspendues, et leur pouvoir, pendant tout ce tems, est transféré aux principaux prêtres. Il est vrai de dire que la nation tibétaine semble partagée en deux classes bien distinctes et bien tranchées : l'une qui s'occupe des affaires et des intérêts du monde, l'autre qui n'a de commerce qu'avec le ciel. Les laïques ne s'im-

miscent jamais dans les fonctions ni dans la discipline du clergé ; néanmoins , on ne voit pas qu'il soit interdit aux premiers d'étudier les livres regardés comme sacrés par les *Lamas*. Les rites et les cérémonies diffèrent essentiellement de ceux des brahmes hindous. Parmi les préjugés de ces derniers , il y en a beaucoup , notamment ceux qui ont rapport à leurs absurdes distinctions de caste , dont les naturels du Tibet sont entièrement exemts. Chez les Tibétains , la religion est l'âme de tout le système politique et la base de l'ordre civil. Un souverain *Lama*, immaculé, immortel, présent partout , à qui rien n'est caché, est placé au sommet de l'édifice social ; les Hindous , au contraire, ne reconnaissent de suprême autorité dans aucun individu. On regarde le *Lama* comme le vicaire de Dieu sur la terre ; il est en même tems le centre du gouvernement civil , qui dérive de sa sainteté, sa principale puissance et son pouvoir. On remarque aussi une hiérarchie régulière qui descend du grand *Lama* , à travers l'ordre entier des *gylongs* ou

moines, jusqu'au plus jeune des novices¹.

On voit qu'il y a beaucoup d'analogie entre le gouvernement du pape à Rome et celui du *Dalai-lama* au Tibet. Seulement le souverain réunit à Rome les deux pouvoirs; mais hors des États romains, il n'a plus que le pouvoir ecclésiastique. Au lieu de choisir un enfant pour immortaliser le *Dalai-lama*, on préfère un vieillard pour perpétuer la sagesse du gouvernement romain, et l'en fait certainement beaucoup mieux.

SECONDE SUITE DE LA RELIGION DU TIBET.

Costume religieux et origine du lamisme.

CXXXII. Le costume des ordres religieux dans cette contrée de l'Asie est l'habit régulier ou d'étiquette de tous ceux qui ont entrée à la Cour. Il se compose d'une veste de drap de laine, avec des manches couleur de grenat foncé, et d'un

¹ Nouveau Dictionnaire, etc. II, 1387 et 1388.

ample manteau, soit du même drap, ou d'un tissu plus fin, ressemblant à un châle, d'une espèce de pantalon, et de larges bottes, bordées de fourrures et de drap. Les prêtres des deux sectes sont distingués les uns des autres par leur costume et par leur bonnet rouge et jaune ; mais on considère les derniers comme les plus orthodoxes, ayant parmi leurs adhérens l'Empereur lui-même. Le grand *Lama* ou *Dalaï-lama* de *Lassa*, le *Teschou-lama* et le *Tanarath-lama*, président, comme pontifes, le corps des prêtres à bonnet jaune. On donne toujours le nom de *Lama* à tout supérieur d'un monastère. Leurs édifices religieux et leurs monastères sont tous ornés à chaque angle d'une tête de lion, avec des sonnettes attachées à sa mâchoire inférieure ; on reconnaît aussi cette espèce d'ornement à chaque saillie des murs du palais ; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que le lion ne se trouve point au nombre des animaux indigènes du Tibet.

S'il faut s'en rapporter à la tradition, ce fut de Bénarès que vinrent les premiers propagateurs de la foi, qui, après s'être avancés vers

l'est et avoir parcouru l'empire de la Chine , dirigèrent leur marche vers l'Europe. Les cérémonies funèbres, pratiquées par les Kalmouks, sur les bords du Volga et en Russie, à la mort de leur principal *Lama*, sont à peu près les mêmes que celles qui sont observées aux obsèques d'un *gylong* au *Boutan*, sur les frontières du Bengale, ce qui montre la prodigieuse différence de la religion du *Lama* et du système religieux des Hindous. Les Tibétains font remonter leur propre instruction, en fait de religion et de science, à une époque fort antérieure à l'existence de toute religion et de toute science en Europe ; mais un écrivain anglais, sir William Jones, les regardait comme des Hindous qui avaient enté les hérésies de *Bouddha* sur leur propre mythologie religieuse. La principale idole de leur temple est *Mahamuni*, le *Bouddha* de l'Hindoustan, dont le culte règne sous une variété de noms infinie dans toute l'étendue des vastes plaines de la Tartarie. *Durga*, *Cali*, *Ganésa*, avec sa tête d'éléphant, *Cartikéya* (le Mars des Hindous, c'est-à-dire le dieu de la guerre), et plusieurs autres divinités des

Brahmes, ont aussi leur place dans le Panthéon du Tibet. Les mêmes lieux sont en vénération parmi le peuple ; les mêmes pèlerinages ont lieu au Tibet, au Bengale. *Allah-abad*, *Bénarès*, *Darjodun*, *Caya*, l'île de *Sagor* et *Jagrenat*, attirent également des foules de pieux pèlerins ; mais ces deux derniers endroits sont regardés comme au-dessus de tous les autres en sainteté ; tandis que *Caya*, où naquit leur grand législateur, ne tient qu'un rang secondaire. Ceux qui ne peuvent accomplir personnellement ces pèlerinages, acquièrent un haut degré de mérite en les faisant faire par procureur¹. J'ai déjà parlé (art. cxxiv) de la vénération des Bouddhistes et des Hindous pour le pic de Chamalari.

Le bouddhisme est une des religions les plus répandues dans le monde, quoiqu'il n'ait pas franchi les bornes de l'Asie autrement que par les migrations de quelques tribus kalmoukes qui sont venues s'établir en Europe dans les

¹ Nouveau Dictionnaire, etc. II, 1333 et 1389.

steppes du Volga inférieur. Il compte à présent, suivant un calcul probable, un peu plus de deux cens millions de sectateurs. Originaire de l'Hindoustan, cette religion bienfaisante a presque entièrement quitté ce pays pour se répandre depuis l'Indus supérieur jusqu'aux bords du grand Océan, et même jusqu'au Japon. Les farouches nomades de l'Asie centrale ont été transformés par elle en hommes moraux, et son influence s'est fait ressentir jusque dans la Sibérie¹.

J'ai déjà dit que le bouddhisme ne paraît être dans son origine qu'une réforme de l'ancienne religion de l'Inde. Cette réforme, qui détruisait la division en castes, aurait pu être un grand bienfait pour les habitans de l'Hindoustan, si elle avait pu prévaloir à la longue sur le culte des brahmanes, de ces mortels qui se disent si sages et qui n'enseignent que des folies, qui craignent d'écraser un insecte et qui tolèrent les sacrifices humains; défenseurs

¹ Encyclopédie des gens du monde. III, 768 et 769, art. de M. *Klaproth*.

intéressés d'un ordre de choses où non-seulement les rangs, les dignités, les avantages de la vie sociale, mais les péchés et les mérites, les châtimens du vice et les récompenses de la vertu, sont, depuis trois mille ans et plus, subordonnés à une classification bizarre, héréditaire et irrévocable. Moins entichés d'observances puériles et de préjugés barbares, les bouddhistes ont permis l'usage de la chair des animaux, et rappelé l'homme à sa dignité; ils ont un peu moins de respect pour les vaches et les éperviers; mais ils ont montré plus de commisération pour les classes laborieuses.

On a vu (art. cxxx) que l'origine du bouddhisme remonte environ à mille ans avant notre ère; dans le quatrième et le cinquième siècle après cette époque, on le trouve régnant à côté du brahmanisme dans l'Inde. Nous ignorons encore dans quel tems il y fut totalement anéanti par celui-ci. On croit que, déjà avant la naissance de Jésus-Christ, la religion de Bouddha s'était répandue dans la Bactriane, et de là parmi les peuples alains, gothiques et turcs de l'Asie centrale. Elle fut introduite en

Chine dans le premier siècle de notre ère et dans le quatrième en Corée. En 407, elle pénétra pour la première fois dans le Tibet, mais sans pouvoir s'y maintenir long-tems. Ce ne fut qu'en 632 que cette croyance y fut généralement répandue. On voit donc que tout ce qui a été débité sur la haute antiquité de la civilisation tibétaine et sur l'ancienneté du bouddhisme dans ce pays, n'est qu'un tissu de rêveries trop long-tems accueillies, même par des auteurs estimés. En effet, le Tibet, avant sa conversion au bouddhisme, n'était qu'un pays habité par des tribus barbares, en partie anthropophages. La première introduction de cette religion au Japon eut lieu en 552 par la Corée. Elle s'était déjà répandue parmi les Mongols, sous les premiers successeurs de Tchinghiz-khan ; mais il paraît qu'après leur expulsion de la Chine, elle se perdit partiellement chez eux, et n'y fut rétablie que dans la seconde moitié du seizième siècle¹.

¹ Encyclopédie des gens du monde. III, 769.

SUITE DE LA GÉOGRAPHIE POLITIQUE DU TIBET.

3. *Sciences et arts.*

CXXXIII. On croit généralement au Tibet que Bénarès fut le berceau des arts et des sciences. Cette cité sacrée passe dans l'esprit des habitants pour la source de toute religion et de tout savoir : les anciennes provinces de la compagnie des Indes anglaises jouissent en conséquence d'une haute estime. On appelle *anakenk* ou *anonkenk* les provinces du Gange, et les Tartares les nomment *Énacac*, dénomination qui a fini par embrasser l'Inde toute entière. On assure que l'imprimerie, cet instrument du bien et du mal, a été exercée au Tibet à une époque très-reculée, mais que l'influence de la superstition en a tellement limité l'usage, que jamais elle n'y a reçu le plus léger perfectionnement¹. Le même raisonnement est

¹ Nouveau Dictionnaire de géographie, par Langlès. Paris, 1835, II, 1389, art. *Tibet*.

applicable à la Chine, qui paraît avoir tiré son écriture de l'Inde, ainsi que son art d'imprimer ou plutôt de stéréotyper, que sa communication avec le Tibet a pu aussi lui transmettre.

On multiplie au Tibet les exemplaires des ouvrages religieux, non à l'aide de caractères mobiles, mais au moyen de planches solides, dans le genre de la stéréotypie; ils les impriment sur des bandes d'un papier très-mince, qu'ils fabriquent eux-mêmes. Leurs caractères vont de gauche à droite comme en Europe. Les ouvrages de religion et de science, manuscrits ou imprimés, sont écrits en *uchin*, qui est la langue du Tibet; pour les affaires et pour la correspondance, c'est l'*umim* que l'on emploie. Ils reconnaissent que leur alfabét et leurs caractères dérivent du sanscrit. En 1783, un voyageur anglais, le capitaine Turner, observa qu'ils connaissaient les satellites de Jupiter et l'anneau de Saturne¹.

Une écharpe blanche est un objet indispen-

¹ Nouveau Dictionnaire, etc. II, 1389.

sable dans tout ce qui est relation officielle ou d'étiquette au Tibet et au Boutan. On n'envoie jamais une lettre sans y joindre, sous la même enveloppe, une pièce de soie de cette couleur, ce qui, en France, deviendrait une politesse fort coûteuse. C'est une étoffe d'un tissu très-fin, admirable pour la pureté et le lustre de sa blancheur; elle est ordinairement moirée, et le plus souvent, à ses deux extrémités, qui se terminent par des franges, sont écrits les mots sacrés : « *Om mani pañci* ».

On attache une telle importance à cette singulière manière de correspondre, que le rajah de Boutan renvoya un jour au résident de *Rungpour* une dépêche qu'il lui avait fait passer de la part du gouverneur-général, seulement parce qu'elle n'était pas accompagnée de cet accessoire embarrassant, pour en attester l'authenticité¹.

M. Klaproth donne ainsi l'explication de la formule mystérieuse que l'on vient de lire : il

¹ Nouveau Dictionnaire, etc. II, 1396.

est le premier qui nous en ait fait connaître l'origine et le sens.

Chaque *bouddha*, devenu homme pour le salut des créatures, porte le nom de VÉNÉRABLE du siècle ; il laisse son reflet céleste dans les régions du *Nirvâna*¹. Après sa mort, il est remplacé dans le monde par son représentant, qui est une émanation de lui-même. Le représentant du *Châkia-moumi* ou du *bouddha* de notre époque est le *bodhisattva Padma-pâni*, qui, par des incarnations toujours renouvelées, agit pour le salut de tous les êtres. Il est plus connu sous les noms sanscrits de *Ariyâvalokites'vara* (par contraction *Aryâ-valo*, le maître qui contemple tout avec amour), et de *Lokas'ri* ou *Lokanâtha*, sous la dénomination tibétaine de *Djian-raï-zügh* (qui voit avec les yeux), en mongol, *Nidou-bèr-udzèk-tchi*. Les Chinois ont traduit le nom de *Ariyâvalokites'vara* par *Kouanchi-in* (celui qui contemple les sons de ce monde), et c'est de cette dénomination chinoise que les Mèn-

¹ C'est-à-dire de l'immatériel absolu.

gols ont fait celle de *Khomchimbodhisattva*. Les bouddhistes de nos jours le croient toujours visible dans la personne du *Dalai-lama* du Tibet. Ils le vénèrent presque autant que *Châkia-mouni* ; il est d'autant plus l'objet perpétuel de leurs prières et de leur culte, que c'est à lui surtout qu'ils font honneur de la conversion du Tibet. Ses actions mémorables se trouvent décrites dans une longue série d'ouvrages volumineux. De même que les *bouddhas* ont le pouvoir de se créer des attributs hipostatiques, de même *Padma-pâni* peut se multiplier à volonté, si ses intentions pour le bien de la religion l'exigent. Un grand nombre de personnes princières et ecclésiastiques, qui, à diverses époques, ont contribué à répandre la foi bouddhiste dans le Tibet, passent pour avoir été des émanations de son intelligence, ou même comme des incarnations immédiates de cette divinité. Mais ce n'est pas seulement *Padma-pâni* qui, de cette manière, se manifeste dans le monde ; le *Dhyâni-bouddha-amitâbha* (chez les Chinois, *O-mi-to-foe*, et chez les Japonais, *Amida*), le reflet céleste de *Châkia-mouni*, agit

de la même manière, non pas dans la plénitude de son *pradjna* céleste, mais par ses émanations immédiates, qui, comme *Padma-pâni* dans la personne de *Dalaï-lama*, se montrent sous une forme corporelle dans celle du grand lama *Pantchen-rinpotché*, qui réside à *Djachtombo*. C'est à *Padma-pâni* que s'adresse la formule mystique : « *Om man'i-padmé hoûm* », si révéérée et presque à chaque instant employée par les bouddhistes du Tibet et de la Mongolie. La première syllabe *om* est proprement une contraction des trois lettres *ॐ*, *ॡ*, *ॣ* : c'est une exclamation mystérieuse. *Man'i-padmé* signifie « le joyau dans le lotus », et *hoûm* est une interjection qui correspond avec notre *amen* ; de sorte que la signification de toute la formule serait :

« Oh ! le joyau est véritablement dans le lotus. »

Il faut savoir que l'apparition des bouddhas dans le monde visible est toujours présentée allégoriquement comme une naissance dans le calice d'un lotus : aussi sont-ils tous représentés assis sur un siège composé de feuilles de

cette fleur, de même que leurs émanations, les *Dhyâna-bodhisattvas* ¹.

SUITE DE LA GÉOGRAPHIE POLITIQUE DU TIBET.

4. Commerce.

CXXXIV. C'est avec la Chine que sont établies les principales relations commerciales et politiques des Tibétains de l'est. Deux routes conduisent de *Lassa* à *Pé-king*. La première est la route de poste par laquelle on porte les dépêches à cheval ; le voyage, pour aller et revenir, dure ordinairement deux mois ; mais des exprès franchissent cet espace en vingt jours. Les marchands préfèrent l'autre route, quoique sujette à de plus longs circuits, comme plus convenable pour le transport des marchandises et des bagages. Cependant elle est beaucoup plus ennuyeuse, et exige ordinairement huit mois ; mais c'est celle que tient la

¹ Encyclopédie des gens du monde. III, 771, art. *Bouddha*.

caravane annuelle qui arrive à Lassa en octobre et se remet en route pour la Chine au mois de juin. La caravane d'octobre, de la Chine à Lassa, est assez ordinairement composée de cinq à six cents individus, conduisant avec eux des moutons, des mulets, et parfois des chevaux chargés de marchandises. Les importations pour Lassa, en 1814, consistaient en une grande quantité de thé; en *cocheen*, soie de Chine d'un tissu grossier; en *khaduk*, autre espèce de grosse soie; en diverses sortes de grosses étoffes pour tente, etc. Il y avait de larges draps d'Europe, mais en petite quantité; diverses espèces de soie, des lingots d'argent, dont quelques-uns du poids de 166 roupies, et d'autres moins considérables; un peu de porcelaine, des perles, du corail, outre de la coutellerie d'Europe, et autres articles mêlés. Suivant Abdul-Russoul, il y a un règlement du gouvernement chinois qui ordonne que l'argent en lingots, envoyé à Lassa par la caravane pour la solde des troupes chinoises qui y sont cantonnées, pour le salaire du *tazin*, des vizirs, et autres besoins, soit reçu par les marchands chi-

nois, en paiement du thé vendu à Lassa, et remporté en Chine, disposition qui paraît extrêmement gênante. Les droits sur les articles exportés en Chine par *Lassa* sont perçus avant leur sortie de *Pé-king*. Le gouvernement n'accorde aucune escorte à la caravane, mais il est responsable des marchandises, et s'engage à indemniser les marchands de ce qui pourrait leur être volé dans le trajet.

De *Lassa* à *Pé-king*, la caravane emporte du *puttou*, gros drap de laine fabriqué près de *Lassa*, et dont on envoie tous les ans une très-grande quantité en Chine; du *tous*, drap de laine fin, semblable au *loui* de l'Hindoustan, et fabriqué au Tibet; de l'or, produit des mines du Tibet; du *muschrou*, soierie fabriquée à *Bé-narès*; des *chintzes* de l'Hindoustan; des draps d'*Allah-abad*, importés de l'Hindoustan supérieur; des peaux de loutre, des *chanks* ou grands coquillages, des cornes de rhinocéros et des plumes de paon, tous articles venus en premier lieu du Bengale.

Il se fait aussi quelque commerce entre le Tibet et *Assam*, sur les confins des deux États.

On apporte à *Assam* principalement de l'argent et du sel minéral, et l'on en exporte riz, grosse soie, toiles, fer, laque, et quelques autres articles de peu de valeur. Le tout peut s'élever à un lac de roupies.

Il ne paraît pas qu'aucun article provenant originairement du sol et des fabriques de *Né-paul* soit importé au Tibet; le *Né-paul* n'est que la route suivie par les marchandises de l'Hindoustan, et qui consistent principalement en toiles et draps de *Bénarès*, peaux de loutre, perles, corail, coquillages, cornes de buffle du Bengale, toile d'*Allah-abad*, sucre commun, confitures de l'Hindoustan, draps larges, télescopes, miroirs, etc., des fabriques d'Europe. Les exportations du Tibet au *Né-paul* se composent de thé, soie, argent, venus originairement de la Chine; musc, queues de vache, fourrures de zibeline, produits du Tibet. Un *vakil*, espèce de consul du *Né-paul*, réside ordinairement à *Lassa*, au nom du *rajah* de *Gorkha*; il y règle les différends de ses compatriotes, et communique, pour les affaires politiques, avec les fonctionnaires chinois. On présume

qu'il y a de deux à trois mille naturels des contrées soumises au *Népal*, qui résident habituellement à *Lassa*, où ils exercent les professions d'orfèvres, et font un commerce en détail de gros draps de laine fabriqués à *Logha*, petit village des environs de *Lassa*. Les Tibétains font peu de cas des habitans du *Népal*, qu'ils regardent comme des voisins turbulens, ambitieux et toujours disposés à l'usurpation.

On estime à 150 individus les naturels du Cachemire établis à *Lassa* avec leurs familles, et qui font un trafic considérable entre cette capitale et leur pays, d'où ils importent des châles, du *numdi*, drap de laine extrêmement épais, du safran et des fruits secs. Les exportations pour le Cachemire consistent en argent et thé : ce dernier article s'élève annuellement à la somme de 150,000 roupies. Le commerce entre le Boutan et le Tibet n'est pas libre et sans entraves, le *rajah* de *Dab* s'en étant réservé le monopole ; premier marchand de ses États, il fait partir tous les ans une caravane composée d'environ 50 personnes, qui emportent pour 30 ou 40,000 roupies de mar-

chandises, savoir : en riz, toiles, draps, perles, corail, le tout provenant originairement du Bengale. Les articles de retour pour le Boutan se font en or, *chowries* ou queues de vache, thé et grosse soie de Chine.

Le *Sikkim* ou *Damon-jung-rajah* envoie chaque année une offrande de peu de valeur au grand *Lama*, en retour de laquelle il reçoit un présent de cette incarnation ; mais le commerce réel est de peu d'importance. Cependant les communications sont directes ; la route facile, et, dans l'état actuel des choses, paraît être la meilleure que pourrait suivre un Européen qui voudrait explorer le pays. L'Hindoustan reçoit les marchandises du Tibet par les contrées intermédiaires. L'or est l'article principal du commerce ; mais en raison de l'habitude où sont les marchands de le cacher autant que possible, on ne peut former même une simple conjecture sur le montant de cette branche de commerce ; viennent ensuite le *tinkal*, le musc, et anciennement un peu de sel minéral. Le Tibet n'est pas, comme on l'a supposé, dénué de manufactures de draps convenables à la rigueur

du climat, quoique, sous le rapport de la beauté, elles ne puissent rivaliser avec celles d'Europe. Le meilleur, appelé *tou*, est un beau drap de laine, d'un tissu très-doux, qui n'est fabriqué qu'à *Lassa*, et qui est susceptible de recevoir une grande variété de couleurs. La seconde espèce, appelée *puttou*, plus grossière, se prête également à toutes sortes de teintures¹.

5. *Monnaies du Tibet. Efforts des Anglais pour envahir le commerce du Tibet.*

CXXXV. D'après Abdul-Russoul, la monnaie courante du Tibet est une pièce appelée *tank*, qui vaut environ 4 francs 50 centimes¹, et que l'on donne soit entière, soit coupée par moitié. Elle ressemble assez à la roupie *sicca* (sèche); mais elle contient très-peu d'argent, n'étant composée en grande partie que d'un mélange de cuivre et d'airain, de sorte qu'il est difficile

¹ Nouveau Dictionnaire classique de géographie moderne, par Langlois. Paris, 1835, II, 1389, 1390.

d'expliquer comment se soutient sa valeur purement nominale. Quelques roupies *sicca* sont aussi en circulation ¹.

Comme au Boutan, le chef de l'État est ici le premier marchand, et a par conséquent des facilités et des privilèges qui le mettent à l'abri des concurrences des entreprises particulières ². Les Anglais, maîtres du Bengale, sentirent bientôt de quelle importance était pour eux le commerce d'une contrée abondante en métaux, surtout en poudre d'or, en musc, en borax, et qui se trouvait si peu distante de leurs propres possessions. Ils s'attachèrent à capter la faveur de plusieurs princes *lamas*, dont les États s'étendent le long de la frontière méridionale ou s'en éloignent peu. Démarches prévenantes, ambassades, présens, offres officieuses, tout fut employé par eux pour s'introduire au Tibet et y faire admettre leurs marchandises. L'ambassade de M. Georges Bogle avait déjà précédé, en 1774, celle dont

¹ Nouveau Dictionnaire, etc. II, 1390, 1391.

² Idem, p. 1391.

M. Turner fut chargé en 1783. Quoique vu avec défiance par le peuple tibétain , facile à s'alarmer de la présence d'étrangers inconnus, ils furent accueillis dans les Cours des princes *lamas*. Ils s'en promettaient une suite de succès ultérieurs , et M. Turner ne dissimule pas les projets qu'avait conçus le gouvernement du Bengale, dont il était l'agent. Le plan des Anglais, après s'être ainsi concilié la bienveillance de quelques-uns des principaux chefs *lamas*, était de pénétrer jusqu'à *Lassa*, capitale du Tibet, de faire valoir auprès du *Dalaï-lama* les recommandations dont ils étaient pourvus, d'obtenir de ce prince la liberté du commerce et celle d'établir des factoreries dans tous les lieux où elles seraient jugées nécessaires. Leurs espérances s'étendaient même plus loin : ils se flattaient qu'après qu'ils auraient formé leurs liaisons et mérité la confiance du *Dalaï-lama*, la faveur seule de ce pontife, chef suprême de la religion que professe l'empereur de la Chine, suffirait pour leur ouvrir les portes de cet Empire, et les faire admettre jusque dans *Pé-king*. « S'il s'é-

« tablit, » dit M. Turner¹, « une correspon-
 « dance régulière entre le gouvernement du
 « Bengale et les chefs du Tibet, je crois qu'elle
 « deviendra la base certaine d'une correspon-
 « dance avec la Chine. Oui, ce sera probable-
 « ment par l'entremise des Tibétains que nous
 « pourrons enfin arriver à *Pé-king* ».

Les événemens ont contrarié ces brillantes spéculations. Depuis le retour de M. Turner, l'invasion du Tibet par les troupes de *Népaul* jeta le trouble et l'épouvante dans cette contrée et suspendit toutes ses relations de commerce avec le Bengale. Après que le général chinois eut battu deux fois ces brigands, et leur eut enfin accordé la paix, il établit des garnisons sur toute la frontière du Tibet et prescrivit la plus active surveillance pour en défendre l'accès à tout étranger. Cette mesure était spécialement dirigée contre les Anglais. M. Turner lui-même ne dissimule pas qu'ils étaient devenus suspects au chef de l'armée

¹ Ambassade au Thibet. II, 178.

² De la Chine, par l'abbé Grosier. II, 101-103.

chinoise , qui voyait de fort mauvais œil leurs liaisons politiques avec le *Népaul* et leurs tentatives pour pénétrer dans le Tibet. « Le commandant chinois , » dit ce voyageur¹, « mécontent de voir les Anglais se rapprocher du *Népaul* , les peignit , dans ses dépêches à l'Empereur, sous des traits défavorables , et ces rapports furent cause que la Cour de la Chine vit dans les Anglais des ennemis secrets et dangereux ; la ressemblance qui se trouvait entre l'habillement et la manière de combattre des soldats népauliens et des bataillons indiens qui sont au service des Anglais , contribua beaucoup à fortifier cette opinion². »

Le but que se propose depuis long-tems l'ambition mercantile des Anglais , est d'obtenir de la Cour de *Pé-king* un traité de commerce qui leur accorde la faculté d'établir des comptoirs dans l'intérieur de l'Empire et d'être admis dans tous ses ports. Il n'est pas vrai-

¹ Ambassade au Thibet. II, 219.

² De la Chine. II, 103 et 104.

semblable que la Chine , toujours si constante dans sa politique , veuille déroger à ses lois et à ses usages pour favoriser la cupidité d'une compagnie marchande d'Angleterre , que ses succès aveuglent peut-être au point de se croire humiliée si elle reste confondue avec le commun des nations qui fréquentent le port de Canton. Ces prétentions doivent paraître d'autant plus déplacées , qu'il est certain que de tous les peuples d'Europe , le peuple anglais , à raison de ses envahissemens progressifs du territoire indien , est celui dont le gouvernement chinois se défie le plus et qu'il voit avec le plus de défaveur ¹.

Si nous réfléchissons sur ces rapports des peuples placés à l'extrémité de l'Europe avec d'autres placés à l'extrémité opposée de l'Asie, nous ne serons pas si difficiles pour accorder notre croyance aux histoires anciennes, qui nous parlent des voyages des Phéniciens , et à ces relations des juifs avec la Chine , qui re-

¹ De la Chine. II, 104 et 105.

montent à une époque fort éloignée. Nous ne répugnerons même pas à admettre d'anciennes communications entre les Chinois et les Égyptiens, dans les tems où ceux-ci n'avaient pas cette répugnance que les crises diluviennes leur ont donnée dans les tems postérieurs pour les voyages par mer.

6. *Gouvernement du Tibet.*

CXXXVI. En 1816, suivant des autorités chinoises, la juridiction de leur souverain s'étendait depuis *Gurdon*, dans une direction occidentale, jusqu'à une distance de cinq journées de chemin, c'est-à-dire jusque vers les 78° 39' 45" de longitude à l'est de Paris environ, non compris *Lahdak*. Le *tazin* chinois, qui représente l'empereur à *Lassa*, peut être considéré comme le vice-roi de la province pour toutes les affaires d'une importance réelle. La nomination des quatre vizirs, qui forment le Conseil d'État, ne peut avoir lieu que sur sa présentation; ils sont ensuite confirmés par

l'Empereur. On peut en appeler à lui en dernier ressort dans toutes les causes capitales, et il dépend de lui d'ordonner au naïb ou lieutenant de réviser la procédure. Il a rang après le *Lama* et au-dessus des *rajahs*. En puissance réelle, il leur est supérieur à tous. Depuis quelques années, un de ses devoirs officiels est de faire tous les ans une tournée sur la frontière du *Népaul*, et du côté opposé jusqu'à la Chine, accompagné d'un des vizirs, pour prendre connaissance de l'état du pays. Pour les frais de ce voyage, il lui est alloué 5,000 tanks ou environ 10,000 roupies, et il est rare qu'il dépense cet argent, extorquant des habitans tout ce dont il a besoin. Cette exaction, toutefois, est, à ce qu'on dit, le seul acte de tyrannie que les Tibétains aient à essayer de leurs maîtres étrangers, dont le gouvernement, sous tout autre rapport, est doux et pacifique.

Au rapport d'Abdul-Russoul, la première personne en dignité à *Lassa*, après le grand *Lama*, est le *rajah*, aussi appelé *naïb* ou lieutenant; c'est le fonctionnaire qui administre

les affaires temporelles des États du *Lama*. On regarde cet officier lui-même comme un être d'une origine mystérieuse, passant par des transmigrations successives, semblables à celles du suprême pontife, et dont l'identité est établie par les mêmes formalités et les mêmes épreuves. Comme il est revêtu d'un caractère distinct de celui du prêtre, on peut le considérer comme le gouverneur civil de l'État, dont l'autorité se trouve limitée d'un côté par l'influence du *tazin* chinois, et de l'autre par les lois permanentes du pays. On a vu plus haut (art. cxxxI) que toutes les négociations politiques avec les puissances étrangères étaient soumises au contrôle immédiat du grand *Lama*; mais pendant les interrègnes qu'occasionnent les fréquentes transmigrations du vice-dieu, la conduite de ces affaires, en tout ce qui intéresse le gouvernement civil du Tibet, est dévolue au *rajah*, après lequel, dans l'ordre du rang et du pouvoir, est le Conseil des quatre *shubbehs* ou vizirs, que l'on peut en effet regarder comme le gouvernement agissant pour tout ce qui a rapport aux affaires domestiques. Les

membres de ce Conseil sont toujours des naturels du Tibet, et lorsqu'il survient une vacance, le *rajah* la remplit de concert avec les trois vizirs survivans. Mais la nomination doit être sanctionnée par le *taxin* chinois et en définitive ratifiée par l'Empereur, de qui elle dépend réellement. Chaque vizir, pour raison de son office, reçoit du *Lama* un *jaghire* (revenu de terre considérable), outre un salaire du gouvernement chinois, égal à environ 1,500 roupies par an, payé partie en argent et partie en soie *cochéenne*. En 1846, les trois vizirs existans étaient *Dourang-schubbeh*, *Schuttch-schubbeh* et *Bangasschar-schubbeh*.

Voici l'ordre hiérarchique des autorités qui composent l'administration locale du Tibet : 1^o le *rajah*; 2^o le Conseil des quatre *schubbeh*; 3^o deux *schéodebs*, un pour la province et l'autre pour la capitale; 4^o les *phempoms* ou officiers du trésor; 5^o le *bakshy* ou chef de l'armée; 6^o le *cutwal* ou premier magistrat de police de la capitale; 7^o les *zungpouns*, qui sont les collecteurs des impôts et principaux officiers de police, comme les *tannadurs* des

possessions anglaises. Ces derniers sont à poste fixe, à environ douze ou quinze lieues l'un de l'autre, et ont à leurs ordres des escouades de quinze hommes armés d'épées et de mousquets; mais on ne voit pas qu'il existe au Tibet une institution de police permanente, ni qu'en effet les crimes y soient assez fréquens pour en faire un besoin. Il est enjoint aux individus de tout rang d'entretenir, pour se garantir des voleurs, des chiens forts et actifs, qui ressemblent aux mâtins du *Népal*. Les *schéodebs*, dont j'ai parlé plus haut, paraissent être les juges d'appel pour les causes criminelles et civiles. Dans des cas extraordinaires, il est permis de se pourvoir au tribunal des quatre vizirs, auprès du *rajah* et enfin auprès du *tazin* chinois.

L'administration suprême des provinces orientales soumises à la Chine est entre les mains du *déba*, *tazin* ou vice-roi d'*Ou-chong* (*Lassa*), et le *déba* de *Gurdon* y a une part considérable. Du reste, les emplois et les honneurs sont accessibles à toutes les classes, vu qu'il n'y a ni castes ni classes privilégiées au

Tibet. En 1816, on vit un serrurier passer de sa forge au poste de *schubbeh* ou vizir du grand Conseil. Partout où réside un *déba*, un *lama* est aussi installé; le premier est le gouverneur civil et militaire, le second un pontife à qui l'on délègue la conduite des affaires spirituelles, et ces deux autorités sont fréquemment relevées et transférées d'un poste à l'autre. Tous les étrangers, marchands et autres, qui viennent au Tibet, sont sûrs d'y être bien traités; et lorsqu'un nombre considérable d'individus d'une même nation, comme du *Népaul* et du *Cachemire*, s'y trouvent rassemblés, il leur est permis de régler leurs différends particuliers par des arbitres choisis dans leur sein. Cependant, une chose a empêché, dans ces derniers tems, des dispositions si libérales d'avoir tout leur effet: c'est une jalousie devenue proverbiale, de la part des grands fonctionnaires chinois, qui ne voient qu'avec méfiance et presque avec horreur tout ce qui est étranger, et surtout les Européens. A quoi il faut ajouter le peu d'attrait qu'offrent le sol stérile et le climat rigoureux du Tibet, qui, d'un côté, retiennent la popu-

lation dans les limites les plus étroites, et, de l'autre, par l'absence des produits exportables, empêchent le commerce de prendre le moindre essor; état de choses à la vérité tel qu'on devait le trouver dans un pays gouverné par une hiérarchie de fonctionnaires sans activité et qui n'attend de protection et de soins que d'un gouvernement étranger et si éloigné¹.

7. Topographie du Tibet.

cxxxvii. Le géographe Fabri donne, d'après les missionnaires comparés avec Turner, une division très-précise du Tibet; la voici :

1. Province de *Ladak*, avec le titre de royaume;
2. *Nagari*, de même;
3. *Szang*;
4. *Brediong*, royaume;

¹ Nouveau Dictionnaire de géographie moderne, par Langlois. II, 1391 et 1392, art. *Tibet*.

5. *Ou* ;
6. *Kiang*, avec la principauté de *Daum* ;
7. *Tucpo*, le *Boutan* des voyageurs anglais ;
8. *Combo* ;
9. *Kahang*, comprenant douze principautés ;
10. *Amdoh* ;
11. *Hor*.

Giorgi, dans l'alphabet tibétain, avait donné une division très-différente. Selon lui, on trouvait :

Dans le haut Tibet, la province de *Nagari* (2).

Dans le Tibet du milieu, les provinces de *Shang* (3), *Ou* (5) et *Kiang* (6).

Dans le bas Tibet, les provinces de *Takbo* (7), *Congbo* (8) et *Kahang* (9).

Ainsi, dans cette seconde description, les articles (1), (4), (10) et (11) de la première se trouvent omis. Ces différences sont trop grandes pour qu'il soit possible de concilier les deux versions. Nous allons en discuter quelques points.

La province où le royaume de *Ladak* est-il

la même chose que le petit Tibet, comme le croit Fabri¹ ?

Le père Désidéri, qui visita le Tibet en 1715, distingue d'abord seulement le grand et le petit Tibet. Ce dernier, selon lui, s'étend du septentrion vers le couchant et s'appelle aussi le *Baltistan*. Il est à peu de journées de *Cachemire*; ses habitans et les princes qui le gouvernaient étaient alors mahométans et tributaires du Mogol. Quelque fertile que fût ce pays, le missionnaire ne s'y arrêta point, n'espérant pas y faire de conversion².

Le grand Tibet ou *Buton* s'étend du septentrion vers le levant et est un peu plus éloigné du *Cachemire*. La route en est assez fréquentée par les caravanes qui y vont tous les ans chercher des laines; on passe ordinairement par des défilés. Les six ou sept premières journées ne sont pas fort rudes; mais dans la suite, les chemins deviennent très-difficiles à

¹ Géographie de Mentelle. Paris, 1804, XII, 186 et 187.

² Lettres édifiantes et curieuses. Paris, 1722, XV, 188.

cause des vents qui y règnent , des neiges et de la rigueur extrême d'un froid très-piquant , à quoi il faut ajouter la nécessité où l'on s'y trouve de coucher la nuit sur la terre nue , quelquefois même sur la neige ou sur la glace ¹.

Le grand Tibet commence au haut d'une affreuse montagne toute couverte de neiges , nommée *Kantel*. Un côté de la montagne est du domaine de *Cachemire*, l'autre appartient au Tibet. La caravane où se trouvait le père Désidéri était partie de *Cachemire* le 17 mai 1715, et ne passa cette montagne que le 30, pour entrer dans le Tibet ²; le voyage de *Cachemire* à *Ladak* dura quarante jours , en sorte qu'ils n'arrivèrent que le 25 juin. Ce royaume du grand Tibet avait alors à *Ladak* un seul *ghiam-po* ou roi absolu. Celui qui régnait alors s'appelait *Nima-nangial*; il avait sous lui un roi tributaire ³. On y professait le lamisme ⁴.

¹ Lettres édifiantes et curieuses. XV, 189.

² Idem , p. 190.

³ Idem , p. 191.

⁴ Idem , p. 195.

Deux jours après son arrivée, il alla visiter le *lampo* ; c'était la première personne après le roi, et on l'appelait son bras droit. Le 2 juillet, il eut la première audience du roi, qui le reçut assis sur son trône. Le 4 et le 8, il fut appelé pour la seconde et la troisième fois, et alors ce prince le traita plus familièrement. Le 6, il rendit visite au grand *Lama*. Ce souverain était accompagné de plusieurs autres *Lamas*, dont un était fils du *lampo* et un autre était proche parent du roi¹.

Après avoir séjourné à *Ladak*, il y apprit qu'un troisième Tibet, limitrophe de la Tartarie, existait à six ou sept mois de distance du second. Il partit donc de *Ladak* le 17 août 1715 ; il arriva le 18 mars 1716 à *Lassa*, capitale de ce troisième Tibet².

Lassa n'est cependant pas éloignée des Indes, puisqu'elle est située près du *Brahmapoutre*, qui va se joindre au Gange. On l'appelle aussi *Baratola*. Elle est dans le Tibet du

¹ Lettres édifiantes et curieuses. XV, 201.

² Idem, p. 204.

milieu et capitale du Tibet entier. Cette ville est assez grande et peuplée. La contrée, comme on l'a déjà vu, est tributaire de la Chine. Visitée par peu d'Européens, les missionnaires seuls en ont parlé, sans en donner une description satisfaisante. On la dit peu grande, ayant plutôt l'apparence d'un temple que d'une ville. Elle est célèbre pour être la résidence du *Dalaï-lama* ou chef du chamanisme, suivi dans une grande partie de l'Asie, en Chine et au Japon. Il prend son origine du dieu *Fo*, mais on n'y reconnaît pas l'autorité du *Lama*. Dans toutes les régions immenses de la Tartarie et du Tibet, on le vénère comme le pape. Aussi *Lassa* est remplie d'une foule de nobles personnages de toutes les parties de l'Asie, qui viennent offrir leurs hommages et leurs présents à cette divinité terrestre. Le *Lama* fait sa résidence dans un château ou palais nommé *Poutala* ou la montagne sainte, bâti sur une montagne à l'est de la ville. Ce temple est couronné d'un dôme doré et orné de nombreuses pyramides incrustées d'argent. On a vu que le gouvernement était entre les mains des Chi-

nois , qui ont un vice-roi résidant à *Lassa*. Sa distance d'*Ummérapoura* , capitale de l'empire Birman, est de deux cent vingt lieues au nord-nord-ouest. Sa latitude est de 29° 30' au nord de l'équateur, et sa longitude 88° 45' 45'' à l'est de Paris ¹.

On voit par ce qui vient d'être dit que *Ladak* formait une souveraineté détachée en 1715 mais dépendante , au moins pour le spirituel, du *Dalaï-lama* qui résidait à *Lassa* ¹. Astley est d'accord sur ce point avec Désidéri.

Le *Brediong* , où il se trouve beaucoup de brames , serait-il le *Serinagur* de l'Inde ?

La principauté de *Daum* appartient-elle à la province de *Kiang*, ou bien à celle de *Nagari*, comme Giorgi l'assure ?

Le *Hor* serait-il le *Noho-nor* ou le *Kokonor* que nous avons décrit plus haut (art. xcviij) ? Ce qui le ferait croire , c'est qu'on le place au nord-est , sur les confins de la Tartarie.

¹ Dictionnaire de Langlois. II, 119. art. *Lassa*.

² Voyez Astley. *Collection of voyages*, p. 453.

La région d'*Amdao* ne serait-elle point une subdivision de la province de *Kahang*?

Le mélange de dénominations chinoises, tibétaines et mongoliennes, joint à l'extrême imperfection des cartes levées par les *Lamas* de la Chine, rend toute discussion sur ce point aussi inutile qu'elle serait fastidieuse¹.

8. Armée du Tibet. Soumission du Tibet à la Chine.

CXXXVIII. Les troupes chinoises stationnées dans cette vaste province ne vont pas, dit-on, au-delà d'un millier d'hommes. Il y en a 400 à *Lassa*, 200 à *Gyanchi* (à douze journées à l'ouest de *Lassa*), 300 à *Teschou-loumbou* (à dix journées au sud-ouest de la même ville), et 200 au fort *Tingry* (à vingt-deux journées à l'ouest-sud-ouest, et près des frontières du *Né-paul*). La faiblesse numérique de cet établissement militaire s'explique en partie par l'entière

¹ Géographie de Mentelle. XII, 187.

confiance du gouverneur de *Lassa*, qui s'en repose sur celui de la Chine pour le protéger contre toute invasion ; mais elle sert en même tems à prouver la douceur et la popularité de ce gouvernement. La discipline est très-mauvaise , mais on dit que les soldats sont individuellement vigoureux et braves. Leurs armes consistent en mousquets à mèche, et en épées qu'ils portent à droite. On rend raison de cette dernière pratique par une tradition que voici. Lorsque Tamerlan conquit le Tibet , peut-être l'an 1404 , qui fut celui de sa mort , il traita partout les habitans avec une clémence à laquelle il mit pour condition qu'ils adopteraient un usage quelconque destiné à rappeler aux siècles à venir la mémoire de sa puissance et de ses victoires dans ces contrées lointaines ; c'est pour obéir à cette condition que , depuis, les soldats tibétains ont toujours porté l'épée du côté droit ¹.

Il paraît que le roi qui se soumit aux Chinois

¹ Dictionnaire de Langlois, art. *Tibet*, p. 1392.

en 1720 est le même que le père Désidéri avait vu à *Lassa* en 1716. Certains tribunaux du royaume de Tibet avaient suscité aux missionnaires une affaire assez embarrassante. Le père Désidéri passait devant le palais pour se rendre à un de ces tribunaux. Le roi, qui l'aperçut d'un balcon où il était avec un de ses ministres, s'informa qui il était : ce ministre était instruit de l'affaire, et comme il était plein de droiture et d'équité, il prit cette occasion pour représenter au prince l'injustice qui était faite aux missionnaires. Le roi fit appeler sur-le-champ le père Désidéri, et donna ses ordres pour que l'on cessât de chagriner les missionnaires¹.

Quelques jours après, le père Désidéri fut rendre visite au ministre qui lui reprocha avec bonté de ne s'être pas encore présenté au roi. Le père s'excusa sur ce que la coutume du pays ne permettant pas d'approcher des Grands sans leur faire quelque présent, il n'avait rien qui

¹ Lettres édifiantes. XV, 204 et 205.

méritât d'être offert à un si grand prince. Cette excuse, toute légitime qu'elle était, ne fut pas écoutée. Le missionnaire se rendit donc au palais. Plus de cent personnes de distinction se trouvaient déjà dans la salle, attendant leur audience. Deux officiers vinrent prendre leurs noms suivant l'usage, et portèrent la feuille au roi. Ce prince fit entrer sur-le-champ le père Désidéri avec un grand *Lama*. Le présent du *Lama* était considérable; celui du père était très-peu important; cependant celui du *Lama* resta à la porte suivant l'usage, tandis que le roi se fit apporter celui du père. Il fit voir le prix qu'il y mettait en le gardant auprès de lui, ce qui, dans cette Cour, était un grand témoignage de satisfaction. Il fit asseoir le missionnaire en face et fort près de lui; pendant près de deux heures, il lui prodigua les questions, tandis qu'il n'adressa la parole à aucun de ceux qui étaient présents. Enfin, après avoir fait son éloge, il le congédia. Plusieurs fois, le père Désidéri voulut profiter des bonnes dispositions du prince pour lui parler, dès cette première visite, de la religion chrétienne, et

de la mission qu'il allait entreprendre dans ses États; mais les circonstances ne le lui permirent pas. Il fut sans doute gêné par la présence du *Lama*, qui n'aurait pas entendu volontiers cette ouverture. Quant au roi, il était tartare de nation, et avait conquis le Tibet depuis quelques années, ou du moins le royaume, dont la capitale était *Lassa*, qui n'est pas fort éloignée de la Chine; car on ne comptait que quatre mois de cette ville à *Pé-king*, tandis qu'il lui en avait fallu six ou sept pour venir de *Ladak* (art. cxxxvii). Il était venu depuis peu de *Pé-king* un ambassadeur qui y était déjà retourné¹.

Ce fut peu de tems après que ce royaume fut soumis à l'Empereur de la Chine, puisque l'on a des raisons de croire que cet événement ne remonte qu'à 1720, lorsque l'Empereur de la Chine acquit la souveraineté du Tibet par une tactique bien ancienne, c'est-à-dire en intervenant dans la querelle de deux compétiteurs qui se la disputaient². Tel est souvent le

¹ Lettres édifiantes. XV, 205-208.

² Dictionnaire de Langlois. II, 1393; art. *Tibet*. Mais

sort des États divisés qui ne peuvent s'accorder sur le souverain auquel ils doivent obéir. Sans doute les Anglais, maîtres des provinces de l'Hindoustan qui confinent au Tibet, furent jaloux de cet envahissement. En 1758, lord Clive, alors gouverneur-général de l'Inde, proposa de faire la conquête, non de la Chine, comme le dit un auteur moderne¹, mais seulement sans doute du Tibet. Il ne demandait, pour y réussir, qu'une armée de 15,000 hommes. La proposition en fut faite alors au gouvernement d'Angleterre ; mais elle ne fut point acceptée, et la Chine continua de gouverner le Tibet.

Ce qui rendait cette proposition plausible, c'est la faiblesse de la garnison que l'Empereur de la Chine entretenait dans le Tibet, et la victoire remportée par lord Clive, le 23 juin 1757,

on verra bientôt (art. CXLII) que dès l'an 1642, le *Dalaï-lama* s'était soumis volontairement à l'Empereur de la Chine. Peut-être en 1720 commença-t-il à y envoyer un *tazin* ou vice-roi pour administrer. Il ne paraît pas qu'il y en eût un en 1716.

¹ Voyage dans la Russie méridionale, par Gamba. Paris, 1826, I, Introduction, p. XXI.

sur le nabab *Sourajah-Doulah*, dont les résultats furent les progrès immenses de la puissance anglaise dans l'Inde. On a peu de détails sur cette affaire fameuse, connue sous le nom de bataille de *Plassey*, dans laquelle Clive, avec 3,200 hommes, dont 900 Européens, battit une armée forte de 30,000 fantassins, 18,000 chevaux et 50 pièces de canon. On a prétendu qu'épuisé de fatigue, il dormait, à l'instant le plus critique, dans un bois dont ses troupes s'étaient emparées; mais ce fut au moins à ses dispositions que l'on dut le succès. Faute de chevaux, il ne put suivre cet avantage. Le nabab fugitif fut pris et mis à mort. C'était son rival *Myr-Djàfer* qui avait promis d'aider Clive, à condition de succéder au nabab¹. Ce furent les divisions qui perdirent l'Hindoustan comme elles avaient perdu le Tibet.

¹ Biographie universelle. Paris, 1813, IX, 110, art. *Clive*, par M. Eyriès.

9. Revenus du Tibet. Produit de ses mines.

CXXXIX. Si l'on en excepté une seule mine d'or, au rapport d'Abdul-Russoul, le revenu de l'État n'a d'autre source que l'impôt sur les terres, dont le montant est fixé invariablement par une sorte de cadastre du pays, où se trouve spécifiée en particulier la somme que doit payer chaque propriété. On envoie de *Lassa* les *zoungpouns* pour faire le recouvrement d'après ces registres. Les conditions légales de la propriété territoriale sont à peu près les mêmes qu'au Bengale ; le propriétaire peut vendre et transférer sa terre comme bon lui semble, et, s'il la garde, elle passe à ses héritiers légitimes. Tant que les fermiers et cultivateurs acquittent ponctuellement les rétributions légales que les propriétaires ont le droit d'exiger, ceux-ci ne peuvent ni leur ôter leurs fermes, ni augmenter leurs fermages. Le recouvrement fait, le montant en est envoyé à *Lassa*, et remis aux mains des *phompoms* ou officiers du fisc, qui, sous le contrôle des vizirs, sont chargés du

trésor public et de la surintendance des dépenses de l'État. Le Tibet ne paye aucun tribut régulier aux Empereurs de la Chine ; mais chaque année, le grand *Lama* lui envoie un présent de peu de valeur, et l'Empereur, en retour, lui en adresse un ¹.

Le *Dalāi-lama* est censé le seul et légitime souverain du Tibet ; mais il n'en est pas moins dans la dépendance absolue de la Cour de *Pé-king*, qui entretient à *Lassa* un commandant chinois chargé de surveiller toutes les opérations du gouvernement. L'influence de cette autorité étrangère s'étend également sur tous les autres chefs *lamas*, qu'elle maintient dans la soumission. Le tribut que le *Dalāi-lama*, comme souverain du Tibet, envoie aux Empereurs chinois, consiste ordinairement en petites statues d'or et de cuivre, qui représentent le dieu *Fo*, en odeurs, en ambre et corail, en quelques pierres précieuses, en étoffes de laine et en lames d'épée. Les Empereurs ont aussi

¹ Dictionnaire de Langlois. II, 1392, art. *Tibet*.

exigé du *Dalai-lama* un certain nombre de vases ou petites cruches, pleines de l'eau du Gange. Depuis les dernières années du règne de *Kang-ti*, l'Empereur a toujours de cette eau dans son palais, et il en porte jusque dans ses voyages ¹.

J'ai déjà parlé (art. cxxviii) des richesses que possède le Tibet dans ses mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb, de cinabre et de vif-argent, sans parler de ses réservoirs inépuisables de sel gemme et de *tintal*, qui est le *borax* ².

L'or, dont on recueille au Tibet une très-grande quantité, est souvent fort pur. Il se présente sous la forme de poudre et de paillettes dans le lit des rivières, surtout dans les endroits où leur cours se détourne et change de direction. Dans les ravins et les fentes des rochers, on le trouve le plus communément adhérent à des fragmens de pierres, qui sont le quartz et le caillou,

¹ De la Chine, par l'abbé Grosier. II, 118 et 119.

² Idem, p. 93.

et tout semble indiquer qu'il faisait partie d'une masse plus considérable. Quelquefois on le découvre en forts morceaux et en blocs, disposés dans des filons irréguliers. Dans une année extraordinaire, où une excessive sécheresse fit fendre la terre en beaucoup d'endroits, ses crevasses mirent à découvert et firent recueillir une si grande quantité de ce métal, que la bourse ou sachet de poudre d'or perdit pendant quelque tems dans le commerce plus de la moitié de sa valeur habituelle. Ces richesses du Tibet passent dans quelques États voisins avec ses rivières : une des principales entre, au sud-est, dans la province chinoise d'*Yunnan* ; elle y a reçu le nom de *Kincha-kiang* (fleuve au sable d'or), à raison de la grande abondance de paillettes et de parcelles d'or qu'elle roule dans ses eaux¹.

Les mines de cuivre sont en grand nombre et très-abondantes. Les Tibétains emploient ce métal pour orner leurs temples, pour fabriquer

¹ De la Chine. II, 93 et 94.

leurs idoles, tous les ustensiles nécessaires au culte et en usage dans leurs monastères, et surtout les petites statues dans l'intérieur desquelles sont déposées les cendres d'un certain nombre de *lamas* décédés, dont on a brûlé les corps : ces statues, qui tiennent lieu d'urnes funéraires, sont rangées dans de longues galeries, dépendantes des temples ou des monastères¹.

On ne fait au Tibet presque aucun usage du plomb : aussi les mines qui le renferment sont-elles très-négligées. On pourrait au moins les exporter par le seul motif d'extraire les parties considérables d'argent qu'elles contiennent ; mais les Tibétains sont si peu avancés dans la connaissance des arts, qu'ils semblent ignorer jusqu'aux méthodes usitées pour la séparation de ces métaux. Ils ne tirent pas plus d'avantage de leurs mines de cinabre ; ils emploient ce minéral colorant pour peindre leurs maisons ; mais ils négligent d'en extraire le vif-

¹ De la Chine. II, 94 et 95.

argent. Les mines de fer languissent dans le même abandon. Observons néanmoins, pour la justification des Tibétains, que s'ils montrent peu d'ardeur pour le travail des mines, on doit peut-être moins l'imputer au défaut de connaissances et à l'oubli de leurs intérêts, qu'au manque de bois et à la rareté des combustibles. Ce n'est pas, en effet, avec de légères broussailles et avec la fiente desséchée des animaux qu'on peut alimenter des fourneaux, et leur faire prendre le degré de chaleur nécessaire pour fondre, séparer et purifier les métaux. La découverte la plus précieuse pour le Tibet serait celle d'une mine de charbon de terre; elle ferait valoir et mettrait en activité toutes les autres. Mais jusqu'ici ce combustible minéral, quoique très-commun dans plusieurs parties de la Haute-Asie, ne s'est pas encore montré au Tibet¹.

C'est de cette contrée que nous vient, sous le nom de *tinkal* que lui ont donné les Indiens,

¹ De la Chine. II, 95 et 96.

une grande partie du *borax* que consomme l'Europe¹. J'ai parlé fort au long (art. cxxviii) de cette substance fossile.

10. *Lois du Tibet. Sépulture des Tibétains.
Hiérarchie du lamisme.*

CXL. Les lois écrites du Tibet passent pour être d'une haute antiquité et pour avoir une grande analogie avec celles de la Chine, d'après lesquelles il est certain qu'à une époque peu reculée elles ont subi diverses modifications. On punit ordinairement le vol du bannissement perpétuel ; mais quand le meurtre l'accompagne, le coupable est condamné à mort. On ne met pas l'adultère au rang des délits ; on dit même qu'il existe peu de ressentiment ou de colère dans l'esprit de ce peuple apathique. A l'égard du mariage, on remarque au Tibet une coutume tout-à-fait différente à la fois, et des mœurs de l'Europe,

¹ De la Chine. II, 96.

où une seule femme devient l'épouse d'un seul homme, et de la coutume dominante dans presque toute l'Asie, où un homme règne en maître absolu sur plusieurs femmes. Ici, par une absurdité plus grande encore, on a établi la poliandrie; une femme s'unit à tous les frères d'une même famille, sans distinction d'âge ou de nombre; le choix de l'épouse étant le privilège exclusif du frère aîné. Il y a une différence considérable entre cet arrangement et les coutumes des noirs de la côte du Malabar; mais on dit qu'une pratique semblable se trouve dans une caste de la province d'O-rixa. Les prêtres ne prennent aucune part quelconque dans le Tibet à la cérémonie du mariage; il est conclu et ratifié sans leur intervention. Les officiers de l'État, et tous ceux qui aspirent aux emplois et aux distinctions, regardent comme dérogeant à leurs dignités et à leurs fonctions de contribuer à la propagation de l'espèce; ils abandonnent entièrement ce soin aux plébéiens¹.

¹ Dictionnaire de Langlois. II, 1392, 1393, art. *Tibet*.

Ces unions poliandriques ne sont cependant d'un usage presque général que dans la classe du peuple. Elles n'ont lieu que plus rarement dans les familles d'un ordre supérieur. Lorsque l'on reproche aux *lamas* de permettre et d'autoriser ces indécentes unions, ils s'excusent sur le petit nombre de femmes qui naissent au Tibet et en Tartarie. Peut-être, en effet, la population de ces contrées compte un plus grand nombre de garçons que de filles; mais on ne voit pas que les Tartares s'autorisent de cette disette pour permettre aux femmes d'épouser plusieurs hommes ¹.

Les Tibétains ne traitent pas tous leurs morts de la même manière. Les dépouilles mortelles des *houtouctous* ou princes *lamas*, sont regardées comme sacrées et deviennent l'objet de la pieuse vénération de leurs sectateurs. On embaume leurs corps avec les aromates les plus précieux, et on les dépose dans de riches cercueils, que l'on place ensuite dans des chapelles funéraires, construites exprès dans l'in-

¹ De la Chine. II, 107.

térieur des monastères. Ces chapelles, dont rien n'égale la richesse et la magnificence, sont toujours ouvertes pour le public dévot et les pèlerins, qui viennent y faire leurs prières et leurs prosternations¹.

Parmi les *lamas* du second ordre, ceux qui ont mérité d'occuper les premiers emplois et ceux qui, pendant leur vie, se sont acquis par leur ferveur une réputation de sainteté, obtiennent aussi la distinction d'un mode particulier de sépulture. On brûle leurs corps; et leurs cendres, soigneusement recueillies, sont renfermées dans l'intérieur de petites statues de cuivre doré, que l'on dépose parmi celles de tous les saints du lamisme. Ces statues, dont le nombre monte à plusieurs milliers, sont disposées avec ordre sur des gradins qui s'élèvent le long des murs d'une vaste galerie. Ce sont les criptes sacrées du Tibet; l'honneur d'y être admis équivaut à celui de l'apothéose ou de la canonisation².

¹ De la Chine. II, 107 et 108.

² Idem, p. 108.

Le commun des *lamas* et toute la classe du peuple sont traités, après leur mort, avec moins d'appréts et de cérémonie. Point de bûcher ni de sépulture pour eux : leurs misérables restes n'ont d'autre tombeau que l'estomac des chiens et des vautours, auxquels ils sont livrés. Dans le voisinage des grands monastères, des bourgs et des peuplades un peu considérables, on fait choix d'une montagne isolée, sur le sommet de laquelle on bâtit en pierre une enceinte carrée ; au pié d'un des murs est une ouverture suffisante pour permettre aux animaux carnassiers de s'y introduire. Cette enceinte est le cimetière public ; c'est là que les cadavres sont exposés, et même, dit-on, mis en pièces pour qu'ils soient plutôt dévorés. M. Samuel Turner décrit ainsi un de ces hideux cimetières :

« J'ai vu, » dit-il, « à côté du monastère de
« *Teschou-loumbou*, l'endroit où les Tibétains
« mettent ordinairement leurs morts. C'est un
« charnier assez spacieux, situé à l'extrémité
« d'un roc, qui est absolument perpendiculaire,
« et entouré des autres côtés par de hautes

« murailles que l'on a, sans doute, construites
« pour épargner aux vivans le dégoût et l'hor-
« reur que pourrait leur causer la vue des ob-
« jets que ce lieu renferme. On en a laissé le
« dessus totalement découvert, pour que les
« oiseaux de proie puissent y entrer. Dans le
« fond, il y a un passage étroit et bas par où
« les chiens et les autres animaux voraces y
« pénètrent. D'une éminence que le roc forme
« à côté, s'avance une plate-forme qu'on a
« construite, afin de pouvoir jeter facilement
« les cadavres dans le charnier. Là, les seuls
« devoirs que l'on rende aux morts se bor-
« nent à les placer de manière à ce qu'ils puis-
« sent être bientôt la pâture des oiseaux car-
« nassiers et des chiens dévorans¹. »

J'ai déjà parlé (art. CXXX, CXXXI et CXXXII)
des dogmes, des mystères et des cérémonies
du lamisme. Le *Dalaï-lama* est le pontife su-
prême de cette religion, dont la hiérarchie se
compose de différens ordres. Ceux du premier

¹ De la Chine. II, 108-110.

se réduisent à un petit nombre et prennent les titres de princes et de grands *lamas*. Quoique soumis, en apparence, à leur chef pour la juridiction spirituelle, ils rivalisent avec lui de richesse et de puissance. Leurs vastes domaines forment de petits États indépendans, où ils commandent en souverains; ils ont une Cour, des officiers, un nombreux domestique. Ils résident communément dans de grands monastères, mais ils n'y sont pas fixés; ils peuvent changer de demeure et s'établir dans les lieux dont le séjour leur est le plus agréable. Le titre le plus ambitionné par eux est celui de *houtouctou* ou de *fo vivans*, qui ne meurent que pour renaître après dans de plus jeunes corps. Mais ce titre n'est obtenu que difficilement, et il faut que l'opinion publique concoure à le confirmer. Ces chefs *lamas* ne sont point particuliers au Tibet; la Tartarie a aussi les siens, et même ses *houtouctous*. Les simples *lamas* ne s'y réunissent point en des monastères comme au Tibet; ils prient en commun, mais ils vivent isolés. On leur assigne des domaines particuliers, qui forment des espèces de pré-

bendes, dans lesquelles ils succèdent les uns aux autres ¹.

11. *Histoire du Tibet jusqu'au dix-septième siècle.*

CXLI. Les notions géographiques et chronologiques des Tibétains sont si bornées, qu'on n'a pu se procurer encore aucune donnée certaine sur l'ancienne étendue de ce pays, ni sur l'époque à laquelle remontent ses institutions religieuses. Le cycle des Tibétains est de douze années, et leur année, divisée en douze mois, commence comme l'*hocty* des Hindous, à l'équinoxe du printemps. En 1816, le *déba* de *Taclacot* ou *Taclagur* dit à un seigneur anglais que cent trente ans s'étaient écoulés depuis que les provinces contiguës aux possessions anglaises de l'Hindoustan septentrional étaient tout-à-fait soumises à l'empire chinois. Mais on a vu (art. CXXXVIII) que cette époque remonte

¹ De la Chine. II, 110-111.

seulement à l'an 1720¹. Voici cependant quelques notions historiques sur cette contrée.

Ce n'est que depuis l'an 420 de notre ère que l'on commence à découvrir quelques faits distincts et suivis dans l'histoire du Tibet. On apprend qu'il existait alors dans ces contrées un prince, désigné sous le nom de *Toufan*, lequel s'assujétit plusieurs peuples voisins et poussa ses conquêtes jusqu'à se rendre maître de tout le Tibet. Lui et ses successeurs y régnèrent pendant plus d'un siècle, sans qu'ils eussent aucune communication avec la Chine.

Lonkan, prince *Toufan*, est le premier souverain du Tibet qui commença, vers l'an 634, à envoyer des ambassadeurs à la Chine. Sept ans après, ce même prince épousa la fille de l'Empereur (*Tai-tsong*, de la dinastie des *Tang*), et cette alliance accrut tellement sa puissance, qu'il vint à bout de soumettre à sa domination tous les peuples qui étaient à l'occident de la Chine. Cette puissance des princes *Toufan* se

¹ Dictionnaire de Langlois. II, 1393, art. *Tibet*.

soutint pendant près de deux cens ans ; elle s'affaiblit ensuite, et se trouva presque anéantie vers l'an 907, sur la fin des *Tang*. Plusieurs petits États se formèrent alors dans le Tibet. Les religieux ou prêtres de ce pays commencèrent insensiblement à posséder de grands domaines, et peu à peu les supérieurs de divers monastères se rendirent si puissans, qu'ils exercèrent chez eux une autorité presque souveraine. Il paraît cependant qu'il y eut toujours un prince qui portait le titre de roi du Tibet ; mais ces princes, sous la dinastie des *Song* (commencée l'an 960), étaient tributaires de la Chine.

Cet état de décadence continua d'augmenter jusqu'à ce que *Chi-tsou*, premier empereur de la dinastie des *Yuen* (ou Tartares mongols, qui conquit la Chine l'an 1280), divisât tout le Tibet en plusieurs provinces ou départemens, dont le principal fut *Oussé-han* ; c'est la partie la plus fertile du Tibet et celle qui offre le climat le plus doux ; c'est là qu'est située *Lassa*, devenue la résidence ordinaire du suprême *Lama*. Il se trouvait alors dans cette contrée un

bonze ou religieux appelé *Passepa*. L'Empereur lui accorda le titre de prince, l'honora du sceau d'or et lui permit d'établir des tribunaux dans le pays de *Oussé-han* et dans les autres parties du Tibet. Il obtint encore le titre de maître ou instructeur de l'Empereur, de docteur de l'empire, de chef de la loi, et même celui de *ouan*, qui signifie roi. Ses successeurs furent honorés de titres semblables et se reconnurent, comme lui, tributaires des Empereurs chinois ².

Ou-tsong, neveu et successeur de *Chi-tsou*, fut trop attaché aux *lamas* qui, se sentant forts de l'appui impérial, avaient une audace et une arrogance extraordinaires; ils bravaient toute autorité et commettaient impunément toutes sortes d'abus et de vexations. Un d'entr'eux alla même jusqu'à battre de coups de bâton une princesse du sang impérial, dont les gens l'avaient arrêté en chemin. L'Empereur, loin de réprimer leur insolence, publia un

² De la Chine, par l'abbé Grosier. II, 60-62.

édit impérial, qui portait que l'on couperait le poing à celui qui battrait un *lama*, et la langue à celui qui lui dirait des injures. C'était là une véritable loi de terreur contre le sacrilège. Ces prêtres tibétains croyaient pouvoir mettre sous leur joug stupide les populations éclairées de la Chine, comme ils y avaient mis les barbares du Tibet et de la Tartarie, auxquels ils avaient su inspirer, par leurs fourberies, de religieuses terreur. Un historien chinois s'élève avec beaucoup de véhémence contre la conduite de ces *lamas* et contre la faiblesse, d'*Ou-tsong*, qui tolérait et autorisait de pareils abus. Il ajoute que les *lamas* perdirent l'empire des *Yuen*, que les *Ming* détrônèrent l'an 1368¹.

Cependant, en 1414, vers le milieu du règne de *Yon-lo*, huit autres bonzes reçurent de l'Empereur le titre de *ouan*, accompagné des mêmes prérogatives dont nous venons de parler. Leurs titres désignaient de grands docteurs, des maîtres de la loi, des propagateurs

¹ Chine, par M. Pauthier, p. 367.

zélés de cette loi ; mais ces dénominations pompeuses ne les dispensaient pas de payer le tribut qui leur était imposé.

Les princes bonzes du Tibet prirent le titre de *grands lamas* vers l'an 1426. Le plus puissant d'entr'eux , nommé *Tson-képa* , faisait sa résidence à *Lassa* ; il était reconnu le chef de tous les *lamas*. C'est lui qui rendit dominante la loi du chapeau jaune ; car il faut observer qu'on distingue deux sortes de *lamas*, les uns à chapeau jaune , les autres à chapeau rouge. Son successeur fut le premier qui établit un *tipa* , ou premier ministre , qu'il chargea du soin de gouverner ses États. Celui qui vint ensuite fut aussi le premier qui prit le titre de *Dalaï-lama* , titre éminent , qui l'élevait de beaucoup au-dessus des autres ; car *dalaï* signifie : « phisiquement et moralement étendu , grand et presque sans bornes » .

Les princes *lamas* n'étaient cependant pas encore les seuls souverains du Tibet. Vers le commencement du dix-septième siècle , un prince , appelé *Tsan-pa-han* , en possédait une grande partie à l'ouest de *Lassa*. Sa domina-

tion s'étendait jusqu'aux sources du Gange, et sur le pays de *Sirinigar*, arrosé par le même fleuve. Le père d'Andrada, jésuite portugais ¹, qui se trouvait, en 1624, à la Cour de ce prince, assure qu'il était un zélé protecteur de la loi chrétienne, et qu'il montrait une grande disposition à l'embrasser. L'histoire tartare de ce même tems vient à l'appui de ce fait ; car elle rapporte que ce prince méprisait les *lamas*, qu'il avait abandonné la loi du dieu *Fo*, et qu'il cherchait toutes les occasions de la détruire. Le *Dalaï-lama*, vivement piqué de ne plus recevoir les hommages de *Tsan-pa-han*, s'unit avec les Tartares du *Kokonor* (art. xcviij) ; leur prince, nommé *Kouchi*, entra dans le Tibet à la tête d'une puissante armée, attaqua *Tsan-pa-han*, le défit, le prit lui-même prisonnier, et le fit mettre à mort quelque tems après. C'est à ce prince tartare que le *Dalaï-lama* fut redevable de sa souveraineté sur tout le Tibet.

¹ Antoine d'Andrada. C'est lui qui a découvert le Tibet. Voyez les Mémoires pour servir à l'histoire du globe. IV, 181.

Loin de s'approprier le fruit de sa victoire , *Kouchi* se déclara vassal du chef suprême de sa religion , et se contenta de recevoir de lui le titre de *han* qu'il n'avait jamais porté. Ce prince , pour continuer de protéger le *Dalaï-lama* , et lui assurer la tranquille possession de ses nouvelles conquêtes , s'établit avec toutes ses troupes dans le voisinage de *Lassa*. Ses fils ne se mirent pas en peine de retourner dans leur ancienne patrie, que leur père avait abandonnée. Ils restèrent , à son exemple , dans le Tibet '.

HISTOIRE DU TIBET , DEPUIS SA SOUMISSION AU
DALAÏ-LAMA.

CXLII. En 1642 , le *Dalaï-lama* envoya des ambassadeurs à *Tson-té*, père du premier empereur de la dinastie régnante à la Chine des Tartares-Mantchéoux. Il se mit sous sa

' De la Chine. II, 62-64.

protection¹, et lui paya tribut. Dix ans après, *Chun-tchi*, fils de *Tson-té*, qui avait succédé fort jeune à son père, ayant pris les rênes du gouvernement de la Chine entière, le *Dalai-lama* se rendit lui-même à *Pé-king* pour lui faire hommage. On s'empessa de le combler d'honneurs : il reçut du monarque chinois un sceau d'or, et de magnifiques présens ; il fut confirmé dans son titre de *Dalai-lama* ¹.

Kang-hi, fils et successeur de *Chun-tchi*, voulant honorer le *ti-pa*, ou premier ministre du *Dalai-lama*, lui conféra le titre de *ouen* en 1693, et lui accorda le sceau d'or. Il s'en fallait cependant beaucoup que ce ministre fût attaché aux intérêts de l'Empereur. C'était, au contraire, un perfide qui le trahissait, et qui secondait secrètement les vues ambitieuses de *Kaldan*, l'un des princes éleuthes (art. xcvm), ennemi déclaré des Tartares-Mantchéoux. Il n'avait pas même dépendu de lui que le grand *Lama* n'entreprît point le voyage de *Pé-king*,

¹ De la Chine. II, 64.

où *Kang-hi* l'avait appelé ; et lorsque le *Dalaï-lama* fut mort, il tint cet événement si secret , qu'il vint à bout de le cacher à l'Empereur. Mais toutes ses intrigues furent enfin découvertes en 1705. *Lassa-han*, prince des Tartares du *Kokonor* (art. xcvi), fit mettre à mort ce perfide ministre. *Kang-hi*, instruit des crimes dont il s'était rendu coupable, approuva le châ-timent qui les avait suivis, et envoya des Grands de sa Cour' au Tibet , pour le gouverner de concert avec le prince tartare qu'il combla de présens. Il nomma ensuite un *Dalaï-lama*, qui fut le sixième de ce titre ¹.

Le *tchon-kar* ou *tchong-kar* (art. xcvi), ou principal roi des Éleuthes, fit, en 1714 ; une irruption dans le Tibet , et y commit de grands ravages. Le prince tartare, qui voulut s'opposer à ce torrent, fut tué dans un combat , et la célèbre pagode de *Poutala* fut presque réduite en cendres. Le roi des Éleuthes enleva de cette pagode et de toutes celles du pays des richesses

¹ De la Chine. II, 64 et 65.

immenses en or, en argent, en cuivre, pierres, étoffes, etc. Il fit faire main-basse sur un grand nombre de *lamas*, et en envoya plusieurs en Tartarie, enfermés dans des sacs que l'on chargeait sur des chameaux. Ce prince prétendait être le seul et légitime souverain du Tibet; il voulait que les *lamas* fussent dépouillés de toute autorité sur les peuples, et que, renfermés dans leurs monastères, ils ne s'occupassent que du soin de réciter leurs prières¹.

Les *lamas* prirent la fuite et se dispersèrent de tous côtés. Le *Dalaï-lama* s'empressa de réclamer la protection de l'empereur *Kang-hi*, et les princes tartares du *Kokonor*, dont le pays était également ravagé, joignirent leurs prières aux siennes. L'Empereur se rendit à leurs vives instances; il assembla sur-le-champ un grand nombre de troupes, commandées par d'anciens officiers tartares et chinois, et mit à leur tête un de ses fils et un de ses petits-fils. Cette armée se rendit dans le *Kokonor*, en chassa celle

¹ De la Chine. II, 65 et 66.

du roi des Éleuthes, et entra dans le Tibet, tandis qu'un autre corps de troupes chinoises y pénétrait par la province de *Ssé-tchuen*. Le *Dalailama* fut rétabli, et les autres *lamas* remis en possession de leurs monastères. Ce qui restait des troupes éleuthes s'échappa par les défilés des montagnes ¹. Ce fut vraisemblablement alors que le père Désidéri vint à *Lassa* (art. cxxxviii).

Quoique l'ordre et la tranquillité parussent rétablis dans le Tibet, cependant l'Empereur ordonna à quelques seigneurs tartares de rester à *Lassa* et dans le *Kokonor*, pour y gouverner en son nom et veiller sur les démarches du *tchong-kar*. La même plan de conduite fut adopté et suivi par l'empereur *Yong-tching*, fils de *Kang-hi*, auquel il succéda l'an 1723. Il continua d'entretenir de fortes armées, toujours prêtes à s'opposer aux courses du roi des Éleuthes. Cependant quelques Grands du Tibet se révoltèrent en 1727 : l'un d'eux prit même le titre de gouverneur-général du pays,

¹ De la Chine. II, 66 et 67.

et fit mettre à mort un prince tartare du quatrième ordre, établi par l'Empereur pour administrer le Tibet. Mais ces légers troubles furent aisément réprimés. L'empereur *Kien-long*, fils et successeur de *Yong-tching*, éleva, en 1739, à la qualité de prince du second ordre, celui que l'empereur *Yong-tching* avait nommé vice-roi du Tibet. La paix s'y est maintenue, et elle y paraît d'autant mieux établie, que les Tibétains ne craindront plus désormais les incursions des Tartares éleuthes, devenus depuis 1759 sujets de l'empire ¹. Le 5 juillet 1780, le prince lama de *Teschou-loumbou* mourut à *Pé-king* de la petite vérole, à l'âge de quarante-sept ans. Son corps, par ordre de l'Empereur, fut mis dans un cercueil d'or massif, et reconduit au monastère de *Teschou-loumbou* ².

Des rapports plus récents nous ont fait connaître quelques événemens politiques arrivés postérieurement au Tibet. Nous les devons à

¹ De la Chine. II, 67.

² Idem, p. 108; et Dictionnaire de Langlois, art. *Tibet*, p. 1393.

M. Samuel Turner , chef de l'ambassade anglaise envoyée en 1783 vers le prince *lama*, qui réside à *Teschou-loumbou*. Dans la relation intéressante qu'il nous a donnée de ce voyage, il nous apprend qu'en décembre 1783 , le successeur du *lama* de *Teschou*, quoiqu'agé seulement de dix-huit mois, et ne parlant point encore, reçut la visite de l'ambassadeur d'Angleterre, et le jeune dieu se conduisit dans cette occasion avec une dignité et un *décorum* parfaits, tant lui avait profité l'éducation qu'il avait reçue presqu'en naissant. Jusqu'en 1790, les affaires du Tibet se maintinrent dans un état prospère, ou du moins tranquille ; mais à cette époque, les *Gorkhes* du *Népaul*, sans provocation aucune, commencèrent leurs hostilités, les premières que le pays eût essayées depuis nombre d'années, et envahirent le Tibet. C'est ainsi que la paix du Tibet a été troublée par l'irruption subite d'un peuple voisin de ses frontières ; irruption dont les suites ont été même funestes au com-

• Dictionnaire de Langlois, art *Tibet*, p. 1393.

merce des Anglais dans cette partie de l'Asie. Nous exposerons toutes les circonstances de cet événement d'après le récit même de M. Turner, que nous ne ferons qu'abrég^{er} ¹. On y verra que les Chinois savent faire la guerre, et que leur puissance militaire est en état de lutter contre celle des Européens. Les Russes et les Anglais, qui sont leurs voisins, ne doivent nullement les mépriser, et il n'y a pas de raison de croire que si des dissensions s'élevaient, ils ne sussent pas se défendre.

INVASIONS DES NÉPAULIENS DANS LE TIBET.

CXLIII. En 1792, le gouvernement de Calcutta fut informé qu'un peuple guerrier, établi dans les montagnes du *Népaul*, qui bornent une partie du Tibet au midi et le Bengale au nord, avait tout-à-coup pris les armes et envahi le territoire des Tibétains; on apprit

¹ De la Chine, par l'abbé Grosier II, 68.

même, bientôt après, qu'un corps nombreux de ces Népauliens avait déjà pénétré dans les États^f du *Teschou-lama*. Leur marche avait été très-rapide, et n'avait trouvé aucune résistance de la part d'une nation pacifique qui n'entretient point de soldats et que toutes ses habitudes rendent étrangère aux armes¹.

Ils s'approchèrent d'abord de *Teschou-loumbou*, vaste monastère composé de trois à quatre cens maisons habitées par des *gylongs* ou religieux ; il renferme en outre plusieurs temples, des mausolées et le palais du prince *lama*, dans lequel résident tous les officiers ecclésiastiques et civils attachés à cette Cour. Les habitans laïques, cultivateurs et ouvriers, occupent des maisons éparses autour du monastère.

Dès que les Népauliens furent aperçus, tous les religieux de ce riche et magnifique monastère prirent la fuite avec le jeune *lama*, leur

¹ De la Chine. II, 68 et 69. L'ouvrage extrait par l'abbé Grosier est intitulé : *Ambassade au Thibet et au Boutan*, par M. Samuel Turner, traduit de l'anglais par J. Castera. II, 214.

souverain, qui n'était encore âgé que de neuf à dix ans, et se sauvèrent au-delà du fleuve *Tsan-pou* ou *Brahmapoutre*. Après avoir mis cette barrière entr'eux et l'ennemi, ils ralentirent leur marche et s'arrêtèrent quelque tems; mais apprenant ensuite que les Népauliens s'étaient rendus maîtres de *Teschou-loumbou*, ils se remirent en route et conduisirent, à petites journées, leur jeune pontife vers *Lassa*, capitale du Tibet, et la résidence du *Dalaï-lama* ¹.

Ardens à profiter des avantages que leur offrait une facile invasion, les Népauliens se livrèrent sans aucun frein à leur goût pour le pillage : tout devint la proie de leur diligente et insatiable rapacité. Il est même vraisemblable que les trésors accumulés depuis plusieurs siècles à *Teschou-loumbou* avaient été le seul motif de l'irruption de cette horde de brigands; aussi, dès qu'ils eurent enlevé de ce monastère ce qu'il renfermait de plus précieux, et dé-

¹ De la Chine. II, 69.

pouillé les tombeaux des princes *lamas* de l'or et de l'argent qui les couvraient, ils se hâtèrent de regagner leurs montagnes pour y mettre en sûreté les riches dépouilles dont ils s'étaient chargés ¹.

Les Tibétains, voulant que ce vol fût puni, ne perdirent pas de tems pour informer la Cour de *Pé-king* de l'attentat d'un peuple qui, sans avoir à se plaindre d'aucune provocation, venait de porter la guerre et la dévastation dans l'asile sacré des *lamas*. L'Empereur n'eut pas plutôt reçu cette nouvelle, qu'il donna sur-le-champ l'ordre de faire marcher une armée au secours des chefs de sa religion. Les parties voisines de la Tartarie fournirent des forces suffisantes pour cette expédition; elles s'assemblèrent aussitôt et se mirent en marche pour *Teschou-loumbou* ².

Les Népauliens étaient déjà rentrés dans leurs montagnes, où ils avaient enfoui le riche

¹ De la Chine. II, 69 et 70.

² Idem, p. 70.

bataille dont ils s'étaient emparés. Ils revinrent ensuite sur leurs pas, et se rassemblèrent en force dans la vaste plaine de *Tingri-meidan*, qui se trouve à mi-chemin du *Népaul* à *Teschou-loumbou*, résolus d'y attendre les Tibétains et leurs défenseurs, et d'accepter la bataille s'ils étaient tentés de la leur offrir.

Le général chinois était un ancien vice-roi de Canton, qui détestait les Anglais, et regardait peut-être les Népauliens comme enhardis par eux. Il s'avança sans hésiter à la tête de ses troupes ; mais avant d'attaquer l'ennemi, il donna ordre aux milices tibétaines de s'écarter du lieu du combat, voulant n'avoir à commander que des hommes accoutumés à manier les armes et bien disciplinés. Cette précaution était sage et dictée par la prudence. Ces mesures prises, il fondit sur les Népauliens. La bataille fut longue et sanglante. Les montagnards du *Népaul* combattirent avec la plus grande opiniâtreté ; mais, malgré leur courage et leurs efforts, ils furent complètement défaits et forcés de fuir en désordre vers leurs montagnes.

Le général chinois, habile à profiter de ses

avantages , se mit à la poursuite des vaincus , qu'il rejoignit sur les frontières de leur propre pays , où ils s'arrêtèrent ; là , il leur livra une nouvelle bataille, qui lui valut une seconde victoire aussi brillante que la première. Du côté du Tibet, l'entrée des montagnes du *Népaul* se trouve défendue par la forteresse de *Coti*, où les Népauliens, en se repliant , laissèrent une garnison assez nombreuse pour pouvoir arrêter long-tems les Chinois. La force de cette position mit cette garnison en état de résister aux premières attaques de l'ennemi ; mais, fatiguée par des assauts multipliés, elle fut bientôt forcée d'abandonner la forteresse et de se retirer dans l'intérieur des montagnes. Néanmoins, elle opéra sa retraite en prenant des mesures pour opposer tous les obstacles possibles à la marche et aux progrès des Chinois; elle détruisit les chemins, enleva les ponts qui servaient à traverser les torrens, et encombra d'arbres et de pierres tous les passages.

Ces moyens de défense ne tranquillisèrent pas les Népauliens. Dans la crainte de voir fondre sur eux des troupes victorieuses, ils s'a-

dressèrent au gouvernement du Bengale pour l'engager à employer sa médiation en leur faveur. Le capitaine Kirkpatrick, officier anglais, partit pour le *Népaul* avec le titre d'ambassadeur, et fut le premier de sa nation qui obtint l'entrée de ce pays. Cette ambassade n'eut aucun succès ; elle donna même lieu à des présomptions désavantageuses. Le général chinois, mécontent de voir les Anglais se rapprocher du *Népaul*, ne les peignit que sous des traits défavorables dans les dépêches qu'il fit passer à l'Empereur. Ces rapports, et le refus qu'avait fait le gouvernement de Calcutta de fournir des secours aux Tibétains contre les Népauliens, autorisèrent la Cour de *Pé-king* à ne voir dans les Anglais que des ennemis secrets et dangereux ; et la ressemblance que l'on crut remarquer entre la tenue, les armes, la manière de combattre des soldats népauliens et celles des troupes indiennes qui sont au service des Anglais, contribua beaucoup à fortifier cette opinion.

1 De la Chine. II, 70-73.

FIN DE LA GUERRE DES CHINOIS ET DES
NÉPAULIENS.

CXLIV. L'armée chinoise avait triomphé de tous les obstacles que l'on opposait à sa marche, et commençait à pénétrer dans les montagnes. Les Népauliens, épouvantés de leurs défaites et de l'approche d'un ennemi victorieux, n'osèrent plus tenter de le combattre. Ils demandèrent grâce, et, pour l'obtenir, recoururent aux supplications les plus humiliantes ¹.

Le commandant chinois refusa d'abord de les entendre ; cependant il se laissa fléchir, et leur accorda la paix, en stipulant pour conditions qu'ils rendraient tout ce qu'ils avaient enlevé dans le monastère de *Teschou-loumbou*, qu'ils restitueraient aux tombeaux des *tamas* les riches ornemens dont on les avait dépouillés, et

¹ De la Chine. II, 73.

qu'ils s'engageraient de payer un tribut annuel à l'Empereur de la Chine. Des otages furent livrés pour garantie de ce traité, dont les conditions ne tardèrent pas à être exécutées. Alors le général chinois fit retirer son armée ; mais avant de s'éloigner, il prit la sage mesure d'établir plusieurs forts sur les frontières méridionales du Tibet, qu'il garnit de troupes suffisantes pour les défendre. Dans ce même tems, il reçut l'acte de soumission du *raja* de *Ségouim* ou *Seccum*, petit territoire situé entre le *Népaul* et le Tibet. Ce *raja*, qui avait été long-tems inquiété par les Népauliens, et souvent exposé à leurs brigandages, offrit de se rendre vassal de l'Empereur de la Chine, à condition que les armées de ce monarque le protégeraient. Cette proposition fut acceptée, et le général fit construire un fort dans le *Ségouim*, où il laissa une garnison chinoise. Ce poste se trouve précisément sur la frontière du territoire qu'occupent les Anglais dans le Bengale¹.

¹ De la Chine. II, 73 et 74.

« Les événemens que je viens de rapporter, »
 ajoute M. Turner, « ont beaucoup nui aux An-
 « glais. Les Chinois, gardant avec leur vigi-
 « lance et leur jalousie accoutumées les divers
 « postes qu'ils occupent, ont interrompu toute
 « communication entre le Bengale et les États
 « qui le bornent au nord. Ils ne laissent point
 « passer d'étrangers, même lorsqu'ils sont In-
 » dous ou Bengalis. Les *gosséyens* eux-mêmes
 « (ce nom désigne les pèlerins indous) sont
 « devenus l'objet de la défiance chinoise. On
 » les accuse d'ingratitude et de trahison envers
 « la nation tibétaine; on leur impute d'avoir
 « servi de guides et d'espions à ses ennemis, et
 « on les a, dit-on, chassés de *Teschou-loumbou*,
 « où ils se rendaient autrefois en grand nom-
 « bre, par dévotion. Depuis la funeste agres-
 « sion des Népauliens contre les États du *Tes-*
 « *chou-lama*, le Bengale n'a plus de commerce
 « régulier avec le Tibet ' ».

Les Népauliens, dont il est ici question, sont

' De la Chine II, 74 et 75.

précisément ce même peuple guerrier que les Anglais ont eu depuis à combattre dans l'Inde, et avec lequel ils ont enfin conclu un traité de paix¹. Quoiqu'ayant rendu par ce traité, signé en 1815, les usurpations qu'il avait faites à l'est et à l'ouest, le royaume du *Népaul* ou *Népala* reste encore un des États les plus considérables et les mieux arrondis de l'Hindoustan. La chaîne de l'*Himalaya* le sépare du Tibet; il confine, au sud, aux provinces de *Dehli*, *Oude*, *Bahar* et *Bengale*, à l'exception d'environ vingt lieues qui appartiennent au *nabab* d'*Oude*. A l'est, la rivière *Mitchée* sépare les États du *Népaul* de ceux des Anglais. De là jusqu'à l'*Himalaya*, ils se trouvent bornés par la province de *Ségouim* ou *Seccum*, qui s'étend au nord jusqu'à la frontière de la Chine, ainsi qu'on vient de le voir. La rivière *Goggrah* sert de limite occidentale, au-delà de laquelle est le district de *Kumaon*. Les limites tracées ci-dessus décrivent ce royaume dans sa plus

¹ De la Chine. II, 76.

grande étendue ; mais une petite portion (la vallée) revendique le nom particulier de *Népaul*, les autres parties étant l'ensemble des conquêtes faites immédiatement après le traité de 1815 sur un grand nombre de petits États, et réunis sous le pouvoir des *Gorkas* ou *Gorkhas*. Le tout est en grande partie situé entre les 27 et 35° degrés de latitude nord, et l'on peut estimer sa longueur à cent soixante lieues sur quarante de largeur ¹.

Mais le *Népaul* proprement dit, formant la meilleure partie du territoire de *Gorkha*, consiste en deux vallées délicieuses, séparées par la montagne de *Chandragiri* ; ces vallées, nommées grand et petit *Népaul*, ne renferment pas tout le *Népata-Désa*, une des cinquante-six régions de la géographie indoue. Cette région s'étend considérablement sur les contrées arrosées par les cours d'eau qui descendent du versant des montagnes environnant les

¹ Nouveau Dictionnaire de géographie moderne, par Langlois. Paris, 1835, II, 483, art. *Népaul*.

vallées, et qui tombent dans le *Gunduck* à l'ouest, et dans le *Causiki* à l'est. Les limites réelles sont les quatre lieux de pèlerinage : *Nilkantha*, à huit jours de marche au nord de *Catmandou*, capitale du *Népaul*; *Nateswara*, à trois journées au sud; *Kaleswara*, à deux journées à l'ouest, et *Bheemeswara*, à quatre journées à l'est. On regarde comme saint le territoire renfermé entre ces places ¹.

La limite la plus septentrionale de la vallée du *Népaul* atteint à peine le parallèle de 27° 50' de latitude nord. Cependant elle jouit en quelque sorte du climat de l'Europe méridionale. *Catmandou*, d'après les observations barométriques, gît à 4,784 piés anglais (1,458 mètres) au-dessus des plaines du Bengale, et c'est à cette grande élévation qu'il faut attribuer l'intensité du froid que l'on éprouve à une latitude si basse. On peut estimer la chaleur de la vallée par celle de ses sources, dont l'une, de niveau avec *Catmandou*, s'est trouvée à 74 dé-

¹ Nouveau Dictionnaire, etc. II, 485.

grés du thermomètre de Fahrenheit. En quelques heures, les habitans, en gravissant les montagnes ou en descendant, trouvent une grande variété de température. En trois ou quatre jours de marche de *Noakote* à *Khérou* ou *Ramica*, on peut passer de la chaleur du Bengale au froid de la Russie ¹.

Depuis la victoire des Chinois sur les *Gorkhas* du *Népaul*, les *lamas* ont joui d'une paix profonde; mais leur influence a été considérablement affaiblie, ou plutôt presque annihilée par celle du souverain céleste, l'Empereur de la Chine. L'année 1816 fut marquée par la disparition de dessus la terre du *Dalaï-lama* ou grand *Lama*, la forme humaine qu'il animait ayant cessé de respirer le 13 du mois persan *Rubbi-ul-sani*, l'an de l'hégire 1230, à l'âge de onze ans, après un règne spirituel et temporel de quatre années ².

¹ Nouveau Dictionnaire, etc. II, 485.

² Dictionnaire de Langlois. II, 1393, art. *Tibet*. L'auteur cite la deuxième édition d'Hamilton.

TROISIÈME PARTIE DE LA CHINE.

CLIMAT DE QUATORZE HEURES.

CXLV. Nous avons décrit (art. cv) les six provinces de la Chine placées sous le climat de quatorze heures et demie , ainsi que les peuples soumis à cet empire et placés sous la même latitude. Nous allons passer à la troisième partie de la Chine , qui se rapproche de l'équateur, et où le plus long jour est de quatorze heures. Elle s'étend en latitude de 24° 11' à 30° 46'. C'est le quatrième climat qui comprend l'Égypte et le Mogol^s. La première province de cette zone à l'orient est le *Tché-kiang*.

• Vie du brave Crillon. Paris, 1826, III, 216.

DU TCHÉ-KIANG.

Le *Tché-kiang*, appelé *Tché-kian* par l'abbé Grosier, *Che-keang* par les Anglais ¹, regardé communément comme la quatrième province de la Chine, a été autrefois le séjour de quelques empereurs. C'est une des plus considérables par sa situation maritime, son étendue, ses richesses et le nombre de ses habitans. Elle est bornée au nord et à l'ouest par celles de *Kiung-nan* et de *Kian-si*, au sud par celle de *Fo-kien*, et à l'est par la mer orientale. Elle s'étend du midi au nord sur cent de nos lieues, et du levant au couchant sur quatre-vingts. L'air y est pur et sain ; ses campagnes sont arrosées par quantité de rivières et de canaux très-bien entretenus ; les sources d'eau vive et les lacs qui s'y trouvent contribuent encore beaucoup à sa fertilité. Ses peuples sont doux, spirituels

¹ *China opened*, by Charles Gutzlaff. London, 1838, I, 112.

et fort polis envers les étrangers ; mais on prétend qu'ils sont extrêmement superstitieux.

On élève dans cette province une quantité prodigieuse de vers à soie ; des plaines entières sont couvertes de mûriers nains, que l'on empêche de croître ; on les plante et on les taille à peu près comme les vignes. Une longue expérience a convaincu les Chinois que les feuilles des plus petits mûriers procurent la meilleure soie. La principale branche du commerce de cette province consiste donc en étoffes de soie ; celles que l'on y fabrique, et auxquelles on mêle l'or et l'argent, sont les plus belles et les plus estimées dans tout l'empire. Quant aux autres pièces plus communes, on en transporte dans toute la Chine, au Japon, aux Philippines et en Europe, une quantité prodigieuse ; et, malgré cette exportation, il en reste encore assez dans la province pour qu'un habillement complet n'excède pas le prix que se vendent en France les étoffes les plus grossières.

C'est de cette province que viennent les meilleurs jambons et cette espèce de petits poissons dorés dont on peuple les viviers ; on y

trouve aussi l'arbre qui produit le suif, et une grande quantité de champignons, que l'on transporte dans toute la Chine. Après les avoir confits dans le sel, on les sèche et on peut les garder toute l'année; il suffit de les tremper dans l'eau pour leur rendre leur première fraîcheur, lorsqu'on veut en faire usage.

On compte dans le *Tché-kiang* onze villes du premier ordre, soixante-une du second et du troisième, et dix-huit forteresses, qui seraient en Europe des villes considérables¹.

Latitudes et longitudes des principaux lieux de la province de Tché-kiang.

1° CLIMAT DE QUATORZE HEURES ET DEMIE.

VILLES.	LATITUDES.	LONGITUDES.
Kia-hing-fou	30° 52' 48"	4° 4' 11" or.
Hou-tchéou-fou.	30 52 48	3 27 54 id.
Tchang-hing-hien	31 1 10	3 14 27 id
2° CLIMAT DE QUATORZE HEURES.		
Hang-tchéou-fou	30° 20' 20"	3° 39' 4" or.
Fou-yang-hien	30 4 57	3 27 7 id.

¹ De la Chine. I, 102-104.

VILLES.	LATITUDES.	LONGITUDES.
Yu-tzien-hien	30° 14' 27"	2° 54' 27" or.
Ping-hoa-hien ¹	30 43 0	4 17 24 id.
Yeu-tchéou-fou	29 37 12	3 4 17 id.
Ku-tchéou-fou	29 2 33	2 35 12 id.
Kai-hoa-hien	29 9 15	2 7 18 id.
Kin-hoa-fou	29 10 48	3 22 27 id.
Y-hou-hien	29 20 15	3 43 15 id.
Yong-kang-hien.	28 58 0	3 43 15 id.
Chao-hing-fou ²	30 6 0	4 4 11 id.
Chang-yu-hien	29 59 14	4 25 7 id.
Ching-yen.	29 26 0	4 14 17 id.
Tchu-ki-hien	29 44 24	3 47 55 id.
Ning-po-fou ³	29 55 12	4 57 19 id.
Tsé-ki-hien	30 1 24	4 48 50 id.
Ting-hai-hien.	30 0 40	5 32 5 id.
Siang-chan-hien.	29 34 48	5 13 57 id.
Tai-tchéou-fou	28 54 0	4 40 54 id.
Tchu-tchéou-fou	28 25 36	3 27 54 id.
Ouen-tchéou-fou	28 2 15	4 21 7 id.
Tai-chun-hien ⁴	27 34 48	3 21 50 id.
Pou-men-so	27 15 36	4 6 58 id.
Nhin-hia-koan ⁵	27 11 45	4 10 9 id.
Thang-chan-hien ⁶	28 56 6	2 12 33 id.
Kiang-chan-hien	28 47 20	2 22 3 id.
Long-suen-hien.	28 8 0	2 40 57 id. ⁷

¹ Je suis l'Art de vérifier les Dates. L'abbé Grosier écrit *Pin-hou-hien*.

² L'abbé Grosier écrit *Chao-hin-fou*, *Chan-yu-hien* et *Chin-yen*.

³ L'abbé Grosier écrit *Nin-po-fou*, *Tin-hai-hiene*, *Sian-chan-hiene*.

⁴ L'abbé Grosier écrit *Tai-tchune-hiene*.

⁵ L'abbé Grosier écrit *Nane-hia-koane*.

⁶ L'abbé Grosier écrit *Tchan-chane-hiene*, *Kian-chane-hiene*, *Lon-suene-hiene*.

⁷ De la Chine, par l'abbé Grosier. I, 120 et 121. — L'Art de vérifier les Dates. IX, 98.

On voit que dans toute cette table les longitudes sont prises de *Pé-king*, tandis que dans ma carte elles sont prises de Paris. Pour réduire les premières aux secondes, comme elles sont toutes orientales, il faudra leur ajouter la longitude de *Pé-king*, prise de Paris, qui est (art. LXIII) de $114^{\circ} 7' 30''$. Si, par exemple, on veut connaître la longitude prise de Paris, de la ville de *Hang-tchéou-fou*, on fera l'addition de la longitude donnée ci-dessus $3^{\circ} 39' 4''$

Et y ajoutant . . $114 \quad 7 \quad 30$

On aura. $117^{\circ} 46' 34''$

qui sera la longitude à l'est de Paris. C'est en effet celle que l'on trouve dans le dictionnaire géographique de Langlois ¹. Cet exemple suffit pour faire bien comprendre la manière d'opérer.

¹ I, 1198, art. *Hang-tchéou*.

VILLES DU TCHÉ-KIANG DANS LE CLIMAT DE QUATORZE HEURES ET DEMIE, OU DANS SA PARTIE SEPTENTRIONALE. LAC SI-HOU.

CXLVI. *Kia-hing-fou* est une ville grande, peuplée et bien bâtie, mais qui n'a de remarquable que ses rues, ornées de très-beaux portiques, sous lesquels on peut se promener à l'abri du soleil et de la pluie. Cinq villes du troisième ordre en dépendent ¹.

Ses anciens noms sont : *Ou-kiun*, *Hœi-ki*, *Kia-tho* et *Siéou-tchéou* ².

Hou-tchéou-fou est située près d'un lac qui lui a donné son nom. La quantité de soie que l'on y travaille, ainsi que dans tout son territoire, est inconcevable. Pour en donner quelque idée, il suffit de dire que le tribut annuel payé en étoffes par une ville de sa dépendance,

¹ De la Chine. I, 107.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 91.

nommée *Té-tsin-hien*, monte à plus de cinq cent mille taels ou onces d'argent. C'est à *Hou-tchéou-fou* que se fabriquent les meilleurs pinceaux dont les Chinois se servent pour écrire. Son ressort renferme cinq villes, dont une est du second ordre et quatre du troisième¹.

Les anciens noms de *Hou-tchéou-fou* sont : *Kou-tching*, *Ou-tching*, *Ou-hing* et *Tchao-king*².

Le lac *Si-hou*, célèbre dans tout l'empire par l'agrément de sa position, par ses points de vue enchanteurs et les promenades délicieuses qu'il procure, est situé à l'occident de *Hang-tchéou-fou*, capitale de la province, dont il baigne les murs. Ce lac a environ deux lieues de tour. Son eau est pure, limpide et laisse apercevoir jusqu'aux plus petits cailloux qui en tapissent le fond ; vers ses rivages, sa surface est partout couverte de ces belles fleurs et de ces tapis flottans de verdure que donne

¹ De la Chine. I, 107.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 93.

le *lien-hou* ou nénuphar de la Chine. Trois longues chaussées, bâties sur pilotis et pavées dans leur milieu de grandes pierres carrées, traversent le lac en différens sens, non dans sa plus grande largeur, mais de manière à n'en détacher que des segmens ou portions étendues, dans la direction du nord à l'ouest et de l'ouest au sud. Les ouvertures pratiquées de distance en distance pour donner passage aux barques et aux gondoles qui circulent, sont recouvertes de ponts à une seule arche, tous d'une forme pittoresque et la plupart surmontés d'élégans pavillons, où les promeneurs peuvent s'arrêter et s'asseoir. Les deux bords de ces belles chaussées sont plantés dans toute leur longueur de bananiers, de saules à branches pendantes et de pêchers. Lorsque ceux-ci sont en fleurs, disent les missionnaires, ils donnent à tout l'ensemble du lac un coup d'œil éblouissant; tous les habitans des campagnes et des villes voisines s'y rendent en foule à cette époque, empressés de jouir du spectacle enchanteur qu'offre la floraison des beaux pêchers du lac *Si-hou*.

Du milieu de cette vaste pièce d'eau s'élèvent trois îles ; l'une , plus au nord , à laquelle conduit la première chaussée , qui est la plus voisine de la ville ; la seconde est au centre , et la troisième se rapproche davantage du rivage méridional. Chacune de ces îles est couverte de différens édifices , de temples , de pavillons et de maisons hospitalières propres à des parties de plaisir , où l'on se rend ordinairement après quelques heures de promenade sur l'eau ; on y mange le poisson que le lac fournit en abondance. Du centre de l'île du nord , qui est la plus grande , s'élève une montagne , plantée d'arbres jusqu'au sommet , d'où tous les points de vue sont délicieux. Les deux autres sont plates. En face , et à peu de distance de celle du midi , sortent du sein du lac trois énormes piliers ou colonnes de fer fondu , disposés triangulairement , et desquels on ignore la destination primitive. La portion de ces piliers qui s'élève au-dessus de l'eau se termine en forme de prisme. Chacun d'eux , dit-on , a sept piés de diamètre à sa base et environ dix-huit piés de hauteur ; on leur donnait huit

cens ans d'antiquité vers l'an 1700¹, c'est-à-dire que l'on plaçait leur construction vers l'an 900 de notre ère, peut-être sous l'empereur *Ming-tsong*, monté sur le trône l'an 923².

Le lac *Si-hou*, terminé à l'est par la ville de *Kia-hing-fou*, est environné au nord, à l'ouest et au sud par un amphithéâtre de montagnes, qui laissent entr'elles et le rivage une bande circulaire d'un sol plat et uni; cette suite continue de collines et de montagnes, et le terrain qui est à leur base, achèvent la magnifique décoration du lac. Tous ses bords sont couverts de hameaux, de jardins, de maisons de plaisance, d'arcs de triomphe en pierre, de pavillons de toutes les formes; on y voit même plusieurs habitations impériales, dans l'une desquelles a séjourné le célèbre *Kang-hi*, lorsqu'il visitait les provinces méridionales de son empire.

Sur les montagnes, au milieu d'arbres et de plantations de toute espèce, l'œil découvre de

¹ De la Chine. I, 113-115.

² L'Art de vérifier les Dates. VIII, 449.

vastes bonzeries , des pagodes , des tours , des tombeaux , et dans les gorges qui séparent les collines , des ponts d'une structure bizarre et hardie , jetés sur les ruisseaux qui se rendent et tombent dans le lac ¹.

C'est dans la partie méridionale de la province que se trouve la partie méridionale de ce beau lac , qui doit conséquemment être renvoyée à l'article suivant. On y verra mieux encore la supériorité de la Chine sur nos empires septentrionaux , où nous sommes obligés de combattre la nature pour élever nos monuments , tandis qu'à la Chine un climat doux et fertile ne laisse presque rien à faire aux hommes , qui n'ont qu'à jouir en paix des avantages dont la nature les a comblés. Faut-il donc s'étonner qu'ils nous aient devancés dans les connaissances historiques , dans le bel art de transmettre nos pensées et nos récits aux hommes qui vivent long-tems après nous ?

¹ De la Chine. I, 115 et 116.

VILLES DU TCHÉ-KIANG DANS LA ZONE MÉRIDIONALE. ÎLE SACRÉE.

CXLVII. *Hang-tchéou-fou*, capitale de la province, est, selon les Chinois, le paradis de la terre. On peut la regarder comme une des plus riches, des mieux situées et des plus grandes villes de l'empire; elle a quatre lieues de circuit, sans y comprendre ses faubourgs, et le nombre de ses habitans monte à plus d'un million. On compte dans son enceinte environ soixante mille ouvriers qui travaillent à la soie. Mais ce qui rend surtout cette ville délicieuse, est le petit lac *Sî-hou*, que je viens de décrire et qui baigne le pié de ses murailles du côté de l'occident. Ce lac charmant méritait une description particulière et j'y reviendrai encore après avoir parlé des autres villes de la province.

On vante cette grande cité pour la magnificence de ses édifices publics, pour la beauté

de ses ponts , de ses arcs de triomphe , de ses quais et pour le nombre des canaux qui la traversent dans tous les sens. On y voit quatre de ces tours à neuf étages , dont l'idée première semble appartenir à l'architecture chinoise. Toutes ses rues sont pavées en larges pierres carrées. A peu de distance de ses murs coule le fleuve *Tsien-tang* , qui a une lieue de largeur en cet endroit. Le flux et le reflux s'y font vivement sentir pendant toute l'année ; mais ce phénomène y devient extraordinaire le 18 de la huitième lune (au mois d'octobre) , jour où les eaux de la mer , hautes comme des montagnes , entrent dans le fleuve avec tant de violence et de fracas , qu'elles offrent un spectacle non moins admirable qu'effrayant. Ce jour-là , vers quatre heures après midi , les magistrats , tous les habitans de la ville , et une foule d'étrangers , se rassemblent sur le rivage , pour être témoins de l'élévation et de la rapidité prodigieuse de cette marée , due sans doute à des causes locales et particulières.

C'est dans le territoire d'une des villes du troisième ordre , dépendantes de la juridiction

de *Hang-tchéou-fou*, que l'on pêche une espèce particulière de *kin-yu* ou poisson d'or. Cette ville, appelée *Tchang-hoa-hien*, a dans son voisinage la montagne *Tchin-king*, près de laquelle est un lac dont l'étendue est de deux arpens à peu près. C'est dans les eaux de ce lac que naissent et fourmillent ces petits poissons, vifs et sémillans, que les Chinois riches achètent à grand prix pour en garnir des vases qu'ils tiennent dans leurs appartemens¹. Ces petits poissons ont pris le nom de *hoa-hien*, de celui de la ville près de laquelle on les trouve. Leurs écailles sont d'un jaune clair et pâle, ornées de belles taches rouges².

La ville de *Hang-tchéou-fou*, comme capitale de la province, a une garnison de trois mille hommes, sous les ordres du vice-roi, et de sept mille Tartares, commandés par un général de la même nation. Elle compte dans son ressort sept villes du troisième ordre. Cette cité, appelée *King-tssé* sous les empereurs de la

¹ De la Chine. I, 104-106.

² Idem. IV, 40.

dinastie des *Song*, qui, pendant long-tems, y ont tenu leur Cour, est la fameuse *Quin-sui*, mentionnée par *Marco-Polo*, et dont la position géographique a été l'objet de tant de recherches et de conjectures parmi les Savans *. Le mot *king-tssé* signifie capitale. C'est par cette raison que *Hang-tchéou-fou* a porté ce nom sous la dinastie des *Song*, qui a commencé l'an 960 et qui a duré jusqu'à l'an 1279.

Les anciens noms de *Hang-tchéou-fou* sont : *Tong-ngan*, *Ou-kiun*, *Tsien-tang-kiun*, *Yu-kan-kiun*, *Ou-ching-kiun*, *Ta-tou-fou*, *Nan-tou-tou*, *Hiu-hang*, *Ou-yuei-koué* et *Ling-ngan-fou*. Le nom de *Kiang-tssé* ne se trouve point dans cette liste, parce qu'il est commun à toutes les capitales.

Ning-po-fou, que les Portugais appellent *Liam-po*, offre un très-bon port sur la mer orientale de la Chine, vis-à-vis le Japon. Cette ville est à cinq ou six lieues dans les terres; mais on y arrive, dans le cours d'une seule marée, par une belle rivière, large de plus de cent cin-

* De la Chine. I, 106 et 107.

quanté toises , et profonde partout de sept ou huit brasses. Son embouchure est défendue par une forteresse et par une petite ville du troisième ordre , appelée *Ting-hai-hien* , environnée de fortes murailles garnies de tours. C'est là qu'un bureau est établi pour reconnaître tous les vaisseaux qui entrent. Cette cité maritime jouit d'un territoire extrêmement fertile , à raison des nombreux canaux qui l'arrosent. On y fait, chaque année, deux récoltes de riz.

A dix - huit ou vingt lieues de *Ning-po* est une île appelée *Tchéou-chan* , où les Anglais abordèrent la première fois qu'ils vinrent à la Chine , et où le lord Macartney , en dernier lieu , envoya prendre des pilotes pour se diriger sur la mer Jaune. Cette île , dans sa relation , est appelée *Chu-san*.

A peu de distance à l'est de cette île, en est une autre beaucoup plus petite , appelée *Pou-to* , si hautement célébrée par les auteurs chinois et mentionnée aussi par quelques voyageurs modernes. C'est le lieu de l'empire le plus sacré , dans lequel on sacrifie à tous les

dieux que les Chinois reconnaissent ¹. Sa vraie position géographique est à 30° latitude nord et 120° 16' longitude est de Paris ². L'historien Ctésias fait mention d'un territoire sacré, qui est dans un lieu inhabité ³. Il est possible que ce soit cette île *Pou-to*.

On fabrique à *Ning-po*, dont le nom est écrit *Nin-po* par l'abbé Grosier, selon son orthographe ordinaire, des soies extrêmement estimées dans les pays étrangers, et surtout au Japon, où les Chinois vont les échanger pour du cuivre, de l'or et de l'argent. Cette ville en a quatre autres sous sa juridiction, avec un grand nombre de forteresses ⁴.

¹ Voyage sur les côtes de la Chine, fait en 1838, par M. Callery, missionnaire, p. 32, extrait des Annales des voyages. L'auteur donne une description très-curieuse et très-détaillée de cette petite île et des pagodes qui s'y trouvent.

² Idem, p. 45.

³ *Photii Bibliotheca, codex III*, p. 6. *Rhotomagi*, 1653. Voyez ce que j'ai dit sur ce passage dans mes Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe. VIII, 69.

⁴ De la Chine. I, 107 et 108.

Les anciens noms de *Ning-po-fou* sont : *Yong-tong*, *Yuei-tchéou*, *Ming-tchéou*, *Hiu-hao*, *Ouang-hai*, *Fong-koué* et *King-yuen*¹.

Un pays où l'on fait deux récoltes de riz par an et où le climat est si favorable à toutes les jouissances de la vie, était véritablement un paradis, et il n'est pas surprenant que Christophe Colomb l'ait cherché, quoique l'on veuille aujourd'hui nous prouver le contraire². Cette ville de *Quin-sai* ou *Cassai*, que j'ai dit être la même que la capitale du *Tché-kiang*, était très-célèbre pour son commerce dans le quatorzième siècle. Marco-Polo³ et Oderich de Portenau en parlent comme de la ville de commerce la plus grande et la plus riche de la Chine. On peut voir tous les détails que Malte-Brun donne à ce sujet⁴. C'est donc en vain que l'on voudrait nous persuader aujourd'hui

¹ L'Art de vérifier les Dates. IX, 99.

² Voyez le Journal des Savans de janvier 1839, p. 72, art. de M. Letronne.

³ Édition de Muller, p. 129.

⁴ Précis de la géographie. Paris, 1812, I, 462.

que les pères de l'Église ayant admis la situation du paradis terrestre à l'extrémité orientale de notre continent, c'est pour cela que Christophe Colomb l'a cru ¹.

SUITE DE LA DESCRIPTION DU TCHÉ-KEANG
MÉRIDIONAL.

CXLVIII. *Chao-hing-fou*, écrit *Chao-hin-fou* par l'abbé Grosier, est située dans une plaine vaste et fertile. Elle ressemble à Venise par sa position au milieu des eaux ; mais celles de la ville chinoise ont l'avantage d'être saines, limpides et potables. Chacune de ses rues est formée par un canal revêtu en pierres de taille

¹ Mémoire manuscrit cité par M. Letronne dans le Journal des Savans. Le père Hardouin, dans son Traité du Paradis terrestre, dit que ceux qui ont placé ce paradis dans l'Orient ont été obligés d'avoir recours à une infinité de fables, les plus insipides et les plus grossières, telles que l'on en voit dans Barcépha et autres. (Traitez géographiques sur l'Écriture sainte. La Haye, 1730, I, 30.)

blanches et accompagnée des deux côtés d'un large trottoir, pavé des mêmes pierres. Les habitans de cette ville passent pour être le peuple de la Chine le plus redoutable en fait de chicane. Ils jouissent du moins de la réputation d'être si bien versés dans la connaissance des lois, que les gouverneurs des provinces et les grands mandarins prennent parmi eux tous leurs *sian-cong* ou secrétaires.

On voit, à une demi-lieue de cette ville, un antique tombeau que les Chinois disent être celui du grand Yu, dont Confucius nous a transmis les immortels travaux. A côté de ce monument, on a élevé un magnifique édifice par les ordres de l'empereur *Kang-hi*, qui, la vingtième année de son règne, alla visiter cette tombe révéérée. *Chao-hing-fou* a dans sa dépendance six villes du troisième ordre¹.

Les anciens noms de *Chao-hing-fou* sont : *Hoi-ki*, *Yu-yuei*, *Ou-kiun*, *Tong-hiang*, *Yuei-tchéou*, *Y-tching* et *Tching-tong*².

¹ De la Chine, par l'abbé Grosier. I, 108 et 109.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 90.

Tai-tchéou-fou. Le territoire de cette ville est très-montagneux ; elle-même est bâtie sur une montagne voisine de la mer. Une des branches de son commerce résulte de la pêche d'une sorte de poissons dont la configuration est à peu près la même que celle de la raie et dont ses côtes abondent. Les pêcheurs de cette ville dépouillent ces poissons de leurs peaux, qu'ils préparent ; ils les envoient dans toute la Chine et au Japon, où l'on en fait usage pour façonner des étuis, des gâines, des fourreaux de coutelas. Cette cité compte cinq villes du troisième ordre dans sa juridiction ¹.

Ses anciens noms sont : *Tchang-ngan*, *Lin-hai*, *Tchi-tching*, *Hai-tchéou*, *Lin-hai* et *Té-hoa* ².

Kin-hoa-fou, que l'abbé Grosier écrit *Kine-hoa-fou*. Cette ville, autrefois riche, peuplée et somptueusement bâtie, a été en partie brûlée par les Tartares, auxquels ses habitans oppo-

¹ De la Chine. I, 109, 110

² L'art de vérifier les Dates. IX, 103. Je ne sais pourquoi *Lin-hai* est répété deux fois dans cette liste.

sèrent une résistance qui les couvrit de gloire. On s'est appliqué depuis à réparer ses ruines, et plusieurs de ses quartiers ont recouvré leur ancienne magnificence. Cette cité est particulièrement célèbre par l'excellence de son vin de riz, par ses prunes sèches et ses jambons, les meilleurs de toute la Chine. L'arbre au suif croît abondamment dans son territoire. Sept villes du troisième ordre forment sa juridiction¹.

Ses anciens noms sont : *Tçin-tchéou*, *Vou-tchéou*, *Tong-yang*, ou *Tching*, *Pao-vou-tchéou* et *Pao-ning*².

Ku-tchéou-fou est la cité la plus méridionale de la province, et celle qui est la plus rapprochée du *Fo-kien*, avec lequel elle communique, mais par une suite de montagnes d'un très-difficile accès. Ce passage est de trois journées de chemin, et la montagne *Sien-hoa*, dont il faut franchir le sommet, était la plus raide et la plus escarpée. Pour la rendre plus accessible

¹ De la Chine. I, 110.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 95.

aux voyageurs, on l'a entourée d'une sorte d'escalier qui circule en spirale jusqu'à son sommet, et qui est composé d'environ trois cent soixante marches ou larges pierres, qui servent de degrés. Sur le plateau de la montagne sont des hôtelleries toujours ouvertes aux voyageurs. Ce passage, qui fait communiquer entr'elles deux grandes provinces, est tellement fréquenté par le commerce, que l'on y compte habituellement jusqu'à dix mille porteurs, occupés sans relâche du transport des marchandises. *Ku-tchéou-fou* commande à quatre villes du troisième ordre¹.

Les anciens noms de *Ku-tchéou-fou* sont : *Pi-kou-mié*, *Tai-mou*, *Sin-ngan*, *San-kiu* et *Long-yéou*².

Ouen-tchéou-fou, que l'abbé Grosier écrit *Ouene-tchéou-fou*, est bâtie sur le bord de la mer et dans un lieu marécageux. Ce rapport

¹ De la Chine, par l'abbé Grosier. I, 110 et 111. L'auteur écrit mal *Kin-tchéou-fou* au lieu de *Ku-tchéou-fou*, que lui-même écrit p. 120. Sa carte écrit *Kiu-tcheou*.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 96.

de situation et la beauté des édifices lui ont fait donner le nom de petit *Hang-tchéou*. Son port, qui est sûr et commode, est fréquenté par un grand nombre de vaisseaux ; la marée les porte jusque sous ses murs. On mange, dans cette ville, de petites huîtres d'un goût excellent. Martini rapporte qu'on brise ces huîtres et qu'on en sème les morceaux comme de la graine dans des champs voisins de la mer et couverts d'eau. Il est plus vraisemblable que ce missionnaire aura mal saisi l'intention et le procédé des Chinois, qui ont peut-être, comme nous, imaginé de faire parquer leurs huîtres pour les engraisser. Le ressort de cette cité comprend quatre villes du troisième ordre ¹.

Ouen-tchéou-fou s'appelait anciennement *Tong-nghéou*, *Yong-kia*, *Tong-kia*, *Tsing-ngan*, *Tsing-hai*, *Yng-tao* et *Choui-ngan* ².

Tchu-tchéou-fou. Quoique sa juridiction ne s'étende guère que sur un pays hérissé de montagnes, on y trouve cependant des vallées

¹ De la Chine. I, 111 et 112.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 100.

fertiles et très-abondantes en riz. Ces montagnes sont couvertes de forêts antiques, profondes et inépuisables. On en tire tous les bois de charpente nécessaires aux ouvrages civils, et une grande quantité de bois de construction pour les barques et les vaisseaux. Ceux-ci trouvent un débouché commode et facile par la rivière de *Tun*, qui est navigable jusqu'à la mer, et sur les bords de laquelle la ville est située. On assure qu'il existe, dans les forêts dont nous parlons, des pins d'une grosseur si extraordinaire, qu'ils peuvent contenir jusqu'à cinquante hommes dans la cavité de leur tronc. Neuf villes du troisième ordre relèvent de *Tchu-tchéou-fou* ¹.

Ses anciens noms sont : *Yong-kia-kiun*, *Kouo-tsang*, *Kouo-tchéou* et *Tçin-yun* ².

¹ De la Chine. I, 112 et 113.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 106.

ÉLISÉE DES HABITANS DE HANG-TCHÉOU-FOU.

TOMBEAU D'UN MINISTRE.

CXLIX. C'est dans le voisinage délicieux du lac *Si-hou* que les habitans de *Hang-tchéou-fou* ont établi leur principal cimetièrre, ou plutôt le paisible Élisée où ils se plaisent à aller révérrer et couvrir de fleurs les tombes chéries de leurs ancêtres et de leurs proches. Ces tombeaux consistent en bâtimens fort bas, élevés seulement de six ou huit piés, et construits en forme de petites maisons. Plusieurs se tiennent, sont alignés, et composent des rues; la plupart sont peints en bleu et ornés de pilastres blancs; quelques-uns sont divisés en quinze ou vingt cellules, toutes à côté les unes des autres et faites pour recevoir chacune un cercueil. On y remarque aussi de plus humbles sépultures, seulement construites en bois, en terre et en gazon: ce sont celles des pauvres.

Les tombeaux des riches se trouvent ordinairement à mi-côte, que l'on a découpée en terrasses demi-circulaires pour les recevoir. Ils sont fermés de murs, et ont pour portes des pièces de marbre blanc, sur lesquelles sont inscrits les noms, les qualités et l'éloge de ceux dont les dépouilles mortelles y sont déposées. Ces terrasses sont quelquefois ornées d'obélisques, et presque toujours du sombre et mélancolique feuillage des ciprès ou du tuya-pleureur à branches pendantes. Toutes ces sépultures et les dépôts qu'ils renferment sont sous la sauve-garde des bonzes qui habitent les monastères d'alentour, et auxquels on accorde annuellement une rétribution, qui forme une partie considérable de leur revenu.

La piété envers les morts appelle si souvent les Chinois dans ces lieux funéraires, qu'il ne se passe presque pas de nuit que ces collines et ces montagnes ne soient éclairées par les torches de ceux qui vont y honorer la cendre de leurs parens. Ils attachent à ces tombes des banderoles de soie ou de papier peint, y ré-

pandent des fleurs et y brûlent des parfums ¹.

Un monument antique et respectable, qui orne les montagnes voisines du lac *Si-hou*, et qui mérite à juste titre la vénération qu'il inspire à tous les Chinois, est le tombeau d'un ministre d'état, qui, malgré sa vertu et son inviolable fidélité, fut décapité l'an 931 par ordre de l'empereur *Ming-tsong*. La calomnie dont il fut la victime ayant été découverte peu de tems après, le prince qui l'avait condamné se repentit amèrement. Il fit punir les accusateurs du dernier supplice, et fit ériger à cet illustre infortuné le tombeau que l'on voit encore aujourd'hui dans les environs du lac.

Cette sépulture est construite sur un lieu élevé. La tombe du ministre a la forme d'une calotte ou d'une demi-sphère, en briques; à gauche est une autre tombe plus petite, de la même matière et de la même forme, qui couvre les restes du fils de cet homme vertueux. En avant et en face de la grande tombe, s'é-

¹ De la Chine. I, 119 et 120.

lève un autel de pierre, sur lequel est placé un vase à brûler des parfums. Cette partie, la plus reculée de la sépulture, est fermée de murs et entourée de grands arbres, comme le reste de l'enceinte.

Ce lieu, espèce de sanctuaire où reposent les cendres du ministre, communique par une porte à triple passage avec une grande cour carrée qui le précède. Cette cour est pavée de larges pierres de taille ; dans le milieu, et depuis la porte intérieure jusqu'à celle d'entrée, sont disposées sur deux files plusieurs figures antiques, qui se correspondent. On y voit six statues de mandarins, trois d'un côté et trois de l'autre, deux chevaux sellés, deux béliers couchés et deux lions accroupis. Toutes ces figures sont sculptées en pierre. De l'un et de l'autre côté de la première porte d'entrée, on remarque encore quatre statues de fonte : ce sont celles des quatre calomniateurs du ministre. Ils sont deux à deux, à genoux, les mains liées derrière le dos et le visage tourné vers le tombeau de leur victime, mais baissé vers la terre ; ils portent leurs noms gravés sur leur poitrine.

Lorsque les Chinois , pour honorer la mémoire de cet infortuné ministre, vont faire brûler des parfums devant son tombeau , ils ne manquent jamais , en sortant, conformément à un antique usage , de frapper au front, avec un caillou ou quelque morceau de bois, les images de ces quatre scélérats, pour manifester l'horreur que cet ancien crime leur inspire.

Ce tombeau n'est pas le seul que l'on rencontre aux environs du lac : des milliers d'autres sont répandus çà et là au milieu des touffes d'arbres , au pié , sur le penchant et sur le sommet des montagnes. L'extrême vénération des Chinois pour les morts les porte à choisir les lieux les plus agréables pour les déposer¹. Ils semblent vouloir faire jouir leurs ancêtres des avantages de ces sensations si douces que fait éprouver la vue d'un beau site, comme si leurs ancêtres pouvaient encore les ressentir. Ils les considèrent comme toujours vivans, et cette croyance diminue le chagrin causé par

¹ De la Chine. I, 116-118.

leur perte. Ces idées ne nous sont pas étrangères , puisque nous allons souvent placer des fleurs sur la tombe des personnes que nous chérissons. Le sentiment est le même chez tous les hommes ; l'expression seule en est quelquefois variée par diverses modifications , partant presque toutes d'un même principe.

DU FO-KIEN.

CL. Le *Fo-kien*, écrit *Fo-kiene* par l'abbé Grosier, est la cinquième province de la Chine. C'est une des moindres par son étendue, n'ayant du nord au sud que cent vingt-cinq lieues et quatre-vingts du levant au couchant ; mais son heureuse situation pour le commerce et la navigation la rendent une des plus riches et des plus florissantes de l'empire. Le climat en est chaud ; cependant l'air y est si pur que l'on n'y voit jamais de maladies contagieuses.

Le *Fo-kien* est borné au nord par la province de *Tché-kiang* dont nous venons de parler, au

couchant par celle de *Kiang-si*, au sud-ouest par celle de *Canton* ou *Kouang-tong*, à l'est et au sud-est par la mer de la Chine. On y trouve du musc en abondance, des pierres précieuses, du vif-argent, du fer, de l'étain ; on y fabrique des outils d'acier pour tous les arts, des étoffes de soie et des toiles d'une finesse et d'une beauté singulières. On prétend que cette province renferme des mines d'or et d'argent ; mais il est défendu de les ouvrir, sous peine de la vie.

Cette province contient peu de plaines ; mais l'industrie fertilise ses montagnes mêmes, la plupart disposées en amphithéâtres et coupées en terrasses qui s'élèvent les unes sur les autres. Ses vallées sont arrosées de rivières, de sources et de fontaines qui tombent des hauteurs et que le cultivateur chinois sait distribuer avec adresse pour abreuver ses champs de riz ; il a même le secret d'élever l'eau jusque sur le sommet des montagnes, et de la conduire d'un coteau à l'autre par des tuyaux de bambou, dont on trouve une grande quantité dans cette province. Son territoire abonde en fruits excellens, parmi lesquels on distingue

surtout le *li-tchi*, le *lon-yene* et le *moei-gine-li*¹, que leur saveur exquise fait placer au premier rang des fruits et que l'on transporte dans toute la Chine. La longue étendue des côtes du *Fo-kien*, presque toutes découpées par des golfes et des baies profondes, lui procure une immense quantité de poisson. On le sale et on le fait sécher pour le distribuer ensuite dans l'intérieur de l'empire.

Les habitans de cette province passent pour les meilleurs navigateurs et les plus hardis pirates de toute la Chine. Leurs montagnes leur fournissent en abondance des bois de construction, et ils ont un si grand nombre de barques et de navires, qu'ils offrirent, dit-on, à un de leurs Empereurs d'en composer un pont qui s'étendrait de la côte de la Chine jusqu'au Japon, où ce prince avait dessein de porter la guerre. Le commerce que les marins du *Fo-kien*, malgré toutes les lois de l'empire, font au Japon, aux Philippines, à Java, à Camboye,

¹ Voyez le livre VII de l'ouvrage de Grosier, chap. 5, arbres fruitiers de la Chine, §, 7 et 8, II, 475.

à Siam et dans l'île de Formose, rend cette province extrêmement opulente. Ils exportent de l'or, de l'étain, du fer, du musc, du thé, des soieries, et rapportent en échange de l'argent, du clou de girofle, de la canelle, du poivre, du bois de sandal, de l'ambre, du corail, etc.

Les peuples de cette province ont un langage différent et aussi varié que les cantons qu'ils habitent; chaque ville semble avoir son dialecte particulier. La langue mandarine, que l'on parle généralement partout, n'y est à peu près connue que des seuls lettrés, qui s'y trouvent en grand nombre; ceux-ci même s'expriment mal en cette langue et ont une prononciation très-viciieuse.

Le *Fo-kien* contient neuf villes du premier ordre et quarante-neuf villes du troisième¹. Il est presque tout entier dans le climat de quatorze heures qui nous occupe ici, c'est-à-dire celui de 24° 11' à 30° 46'. Il n'y a que trois

¹ De la Chine. I, 91-94.

villes d'un ordre inférieur qui se trouvent dans celui de treize heures et demie.

Latitudes et longitudes des principaux lieux de la province de Fo-kien.

1° CLIMAT DE QUATORZE HEURES.

VILLES.	LATITUDES.	LONGITUDES DE PÉ-KIN.
Fou-tchéou-fou	26° 2' 24"	3° 0' 0" or.
Fong-ting-y.	25 14 27	2 27 50 id.
Suen-tchéou-fou. . . .	24 56 12	2 22 40 id.
Tong-ngan-hien. . . .	24 44 24	1 50 50 id.
Tchang-tchéou-fou . .	24 31 12	1 24 0 id.
Ting-tchéou-fou. . . .	25 44 54	0 1 5 id.
Ou-ping-hien	25 4 48	0 16 0 id.
Yong-ting-hien	24 44 54	0 24 0 id.
Chao-ou-fou.	27 21 36	1 8 0 id.
Kien-ning-fou.	27 3 36	1 59 25 id.
Kien-ning-hien	26 48 30 ¹	0 30 40 id.
Yen-ping-fou	26 38 24	1 49 20 id.
Pou-tching-hien. . . .	28 0 30	2 9 10 id.
Kien-yang-hien. . . .	27 22 44	1 44 0 id.
Tsong-ngan-hien . . .	27 45 36	1 39 20 id. ²
Fou-ning-tchéou . . .	26 54 0	3 40 0 id.
Fou-ngan-hien	27 4 48	3 18 40 id.

¹ Au lieu de 48', l'Art de vérifier les Dates dit seulement 8'.

² Au lieu de 39', l'Art de vérifier les Dates dit 9'.

VILLES.	LATITUDES.	LONGITUDES DE PÉ-KIN.
Lo-yuen-hien	26° 26' 24"	3° 16' 30" or.
Hing-hoa-fou	25 25 22	2 48 50 id.
Ming-tsing-hien	26 13 12	2 33 20 id.
Fou-tsing-hien	25 40 48	3 8 0 id.
Lien-tching-hien	25 37 12	0 21 20 id.
Hai-tan-tching	25 33 24	3 33 50 id.
Hia-men-so ou Emou ¹	24 27 36	1 50 30 i. l.
Yong-fou-hien	25 46 48	2 33 20 id.
Kin-men-so	24 26 24	2 10 40 id.
Tché-yang-pao	25 34 48	3 41 30 id.
2° PETITE ZONE MÉRIDIONALE DE FO-KIEN.		
Tchang-pou-hien	24° 7' 12"	1° 20' 0" or.
Tchao-ngan-hien	23 43 12	0 49 50 id.
Nan-ngao-tching	23 28 48	0 48 20 id. ²

Je vais parler successivement de ces villes.

ZONE SEPTENTRIONALE DU FO-KIEN.

GLI. Fou-tchéou-fou, capitale de la province, en est sans doute la plus considérable métro-

¹ L'abbé Grosier écrit *Emouy*.

² De la Chine, par l'abbé Grosier. I, 101 et 102. L'Art de vérifier les Dates. IX.

pole, soit par la beauté de sa situation, par l'étendue de son commerce, par la multitude de ses lettrés, soit par les avantages que lui procurent ses rivières et par la commodité de son port; en effet, ce port permet aux navires qui tirent le plus d'eau de s'avancer jusque sous les murs de la ville. Rien n'égale la magnificence de son principal pont, qui a plus de cent arches et qui est orné d'une double balustrade dans toute sa longueur. Cette ville est la résidence du vice-roi; elle a sous sa juridiction huit villes du troisième ordre¹.

Ses anciens noms sont : *Min-tchong*, *Tsi-ming*, *Min-yuei*, *Tçin-ngan*, *Tçin-ping*, *Fong-tchéou*, *Siuen-tchéou*, *Kien-tchéou*, *Min-tchéou*, *Tchang-lo*, *Hoeï-ou* et *Tchang-ou-kiun*².

Suen-tchéou-fou, écrit par l'abbé Grosier *Suene-tcheou-fou*³ et *Siuene-tchéou-fou*⁴, le cède peu à la ville précédente; sa position, son

¹ De la Chine. I, 94 et 95.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 92.

³ De la Chine. I, 102.

⁴ Idem, p. 95.

commerce, son étendue, ses arcs de triomphe, ses temples, l'élégance des maisons particulières, ses rues mêmes, toutes proprement pavées, lui assurent un rang distingué parmi les plus belles villes de la Chine. Elle a dans son ressort six villes du troisième ordre. Dans le voisinage de cette ville est un pont fort remarquable par sa grandeur et la singularité de sa construction, qui est d'une seule pierre noire¹, soutenue par plus de trois cents piliers².

Kien-ning-fou, écrit par l'abbé Grosier *Kiene-nin-fou*, est une de ces villes ordinaires où l'on ne voit rien de bien remarquable. Dans le tems que les Tartares conquièrent la Chine, *Kien-ning* soutint deux sièges, et refusa constamment de se soumettre à la domination du vainqueur; mais, quelque tems après, elle fut prise, et l'on passa tous ses habitans au fil de l'épée. Rétablie depuis par ces mêmes Tar-

¹ De la Chine. I, 95.

² Voyez la Description de la Chine, par l'abbé Grosier. T. VI, p. 308, liv. XIV, chap. 3, § 3.

tares qui l'avaient stockée, elle a été mise au rang des villes du premier ordre ; ce qui est d'autant plus étonnant, que rien ne la distingue des cités communes. Elle a sept villes du troisième ordre dans son district ¹.

Ses noms anciens sont : *Hoeï-kî-nan-pou-tou-ouei*, *Kien-ngan*, *Kien-tchéou*, *Kien-ning*, *Tchin-ngan*, *Tchin-ou*, *Yong-ngan* et *Tchong-y* ².

Yen-ping-fou, écrit *Yene-pin-fou* par l'abbé Grosier, s'élève en amphithéâtre sur le penchant d'une montagne, au pié de laquelle coulent le *Min-ho* et le *Si-ho*. Ces deux rivières se réunissent à la porte orientale de la ville et y forment un lac. Cette place, que l'on regarde comme la clé de toute la province, est dans une position très-forte, parce que la montagne contre laquelle elle est adossée est inaccessible sur ses derrières. Elle passe pour une des plus jolies villes de la Chine, soit par l'agrément de sa situation, soit par l'abondance des sources qui coulent de la montagne, et dont les eaux

¹ De la Chine. I, 95.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 95.

sont distribuées par divers conduits dans toutes les maisons particulières. Elle est peut-être la seule cité de la Chine qui jouisse de cet avantage. Elle y joint encore celui de n'être point infectée des divers jargons de la province : une colonie venue de *Nan-kin*, ayant autrefois renforcé sa population, il en est résulté que la langue savante est la seule dont on y fasse usage. Cette ville compte dans son ressort six villes du troisième ordre, parmi lesquelles est *Cha-hien*, surnommée « la ville d'argent », à cause de l'extrême fertilité de son sol et de l'excellence de ses fruits¹.

Les anciens noms de *Yen-ping-fou* sont : *Tan-tchéou*, *Kien-tchéou*, *Li-tchéou* et *Nan-kien*².

Ting-tchéou-fou, écrit par l'abbé Grosier *Tin-tchéou-fou*, *Hing-hoa-fou*, écrit de même *Hin-hoa-fou* et *Chao-ou-fou*. Ces trois métropoles ne produisent rien de curieux pour des voyageurs. Sept villes du troisième ordre relèvent

¹ De la Chine. I, 96.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 108.

de la première, une seule de la seconde et trois de la troisième. Celle-ci est une des places fortes de la province. On y fabrique une très-belle toile de chanvre crue, qui est fort recherchée des Chinois, à cause de sa double propriété d'être toujours fraîche en été et de ne point se salir par la sueur¹.

Les anciens noms de *Ting-tchéou-fou* sont : *Sin-lo*, *Ting-tchéou* et *Ling-ting*²; ceux de *Hing-hoa-fou* sont : *Pou-tchong*, *Pou-tien*, *Tai-ping* et *Hing-ngân*³; ceux de *Chao-ou-fou* sont : *Tchâou-ou* et *Ping-tching*⁴.

Tchang-tchéou-fou, la plus méridionale des métropoles de la province, est écrite *Tchan-tchéou-fou* par l'abbé Grosier; elle emprunte son nom du fleuve *Tchan*, sur lequel elle est bâtie. On y remarque un beau pont en pierres de taille, composé de trente-six arches fort élevées, et dont les parapets offrent, dans

¹ De la Chine. I, 96, 97.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 106.

³ Idem, p. 93.

⁴ Idem, p. 90.

toute leur longueur, deux rangs de boutiques fournies de ce que la Chine a de plus précieux, et des marchandises les plus rares apportées des pays étrangers. Comme le fleuve a ses marées régulières, qui remontent jusqu'à *Tchang-tchéou-fou*, cette ville est devenue l'abord d'une multitude de vaisseaux, par le moyen desquels elle entretient un commerce considérable avec les îles d'*Émoui*, de *Pong-hou* et de *Formose*; c'est aussi de ce lieu que partent tous les Chinois qui vont trafiquer aux Philippines. Les montagnes situées dans le ressort de cette ville fournissent un très-beau cristal de roche; on en fait des boutons, des cachets, de petites figures d'animaux et autres bijoux. Enfin, le territoire de cette métropole abonde en oranges d'une espèce particulière, distinguées par leur grosseur, leur goût et leur parfum¹.

On a découvert dans cette ville quelques anciens vestiges de christianisme, une fort belle

¹ De la Chine, par l'abbé Grosier. T. II, p. 443, liv. VII, chap. 4, § 1. On y trouvera des détails sur cette espèce d'oranges.

croix de marbre et une autre pierre sur laquelle était gravée l'image de la sainte Vierge, aux pieds de laquelle des esprits célestes paraissaient prosternés. Le père Martini rapporte qu'il a vu chez un lettré de cette ville un vieux livre tout en vélin, écrit en caractères gothiques, et dans lequel se trouvait la plus grande partie de l'Écriture sainte, en latin. Ce missionnaire fit les plus vives instances, et offrit même une somme d'argent pour obtenir qu'on lui cédât ce volume. Mais le lettré ne voulut jamais s'en dessaisir, parce que c'était, disait-il, un livre que l'on conservait depuis long-tems dans sa famille, et que ses ancêtres l'avaient toujours considéré comme un objet rare et précieux.

Tchang-tchéou-fou commande à neuf autres villes du troisième ordre¹. Ses anciens noms sont : *Pi-ling*, *Tçin-ling* et *Tchang-tchéou*².

*Fou-ning-tchéou*³, écrit *Fou-nân-tchéou* par l'abbé Grosier; n'a point le titre de *Fou*; ce-

¹ De la Chine. I, 97 et 98.

L'Art de vérifier les Dates. IX, 104.

³ Idem, p. 92.

pendant on place cette cité à la suite de celles du premier ordre, parce qu'elle a, comme elles, des villes qui lui forment une juridiction. Celles-ci sont au nombre de deux; chacune d'elles occupe un territoire très-étendu, mais entrecoupé de montagnes d'un difficile accès. *Fou-ning-tchéou* est une grande et belle ville, avantageusement située dans le voisinage de la mer. Elle a au nord-est la montagne de *Ta-lao*, remarquable par trente-six sommets fort élevés. Pendant l'automne, il en sort un ruisseau, dont l'eau bleue communique, dit-on, cette teinture aux draps et aux étoffes que l'on y plonge et que l'on y lave¹.

ILES DE LA PROVINCE DE FO-KIEN ET PREMIÈREMENT
PORT D'ÉMOUI.

CLII. Outre ces villes et quantité de forts qui en dépendent, la province de *Fo-kien* a dans

¹ De la Chine. I, 99.

sa juridiction un port célèbre, appelé communément *Hia-men* ou *Émoui*, et les îles de *Pong-hou* ou des pêcheurs.

Le port d'*Émoui* n'est proprement qu'une rade, resserrée d'un côté par l'île dont il tire son nom, et de l'autre par la terre ferme; mais son étendue est si grande, qu'elle peut contenir plusieurs milliers de vaisseaux. La mer y est si profonde, que les plus gros navires peuvent s'approcher du rivage avec sûreté.

On y voyait aborder, au commencement du dix-septième siècle, beaucoup de vaisseaux européens; ils s'y rendent rarement aujourd'hui, et tout le commerce se fait à *Canton*. L'Empereur entretient à *Émoui* six ou sept mille hommes de garnison, que commande un général chinois.

Dans le Recueil des voyages de la Compagnie des Indes formée dans les Provinces-Unies, Amsterdam, 1706, N^o 48, on trouvera une description très-détailée du port d'*Emoui*, qui y est appelé *Aimoi*, avec un détail du commerce qui s'y faisait au commencement du dix-septième siècle. Le plan des lieux paraît fait avec soin.

En entrant dans la rade, on double une roche qu'on trouve à l'entrée et qui la divise en deux, comme à peu près le Mingant partage la rade de Brest : la roche est visible et s'élève de quelques piés au-dessus de l'eau. A trois lieues de là est une petite île qui a un trou, à travers lequel on voit le jour d'un côté à l'autre : c'est sans doute par cette raison qu'on la nomme *l'Île-Percée*.

L'île d'*Émoui* est particulièrement célèbre par la magnificence de sa principale pagode, consacrée au dieu *Fo* !. Ce superbe *miao* ou bonzerie s'élève au milieu d'une plaine, terminée d'un côté par la mer, et de l'autre par une haute montagne. Les eaux de la mer, amenées devant ce temple par divers canaux, y forment une vaste nappe, bordée d'un gazon toujours vert. La façade de cet édifice a trente toises de largeur. Sa porte d'entrée est enrichie de divers ornemens sculptés en relief. On trouve, en entrant, un vaste portique ou

* De la Chine, I, 100.

vestibule, pavé de grandes pierres carrées et polies, au milieu duquel s'élève un autel où l'on voit placée une statue colossale en bronze doré qui représente le dieu Fo, assis les jambes croisées¹. Aux quatre angles de ce vestibule sont quatre autres statues qui ont dix-huit piés de hauteur, quoiqu'elles représentent des personnes assises; elles n'ont rien de régulier dans le dessin; mais on ne peut s'empêcher d'admirer la dorure. Chacun de ces colosses, qui portent à la main divers symboles, est fait d'un seul bloc de pierre.

Après avoir traversé ce portique, on entre dans une cour carrée et pavée de longues pierres grises, dont la moindre a dix piés de longueur et quatre de largeur. Aux quatre côtés de cette cour s'élèvent quatre pavillons qui se terminent en dômes et communiquent entr'eux par des galeries. L'un renferme une cloche qui a dix piés de diamètre; on ne peut trop admirer la charpente qui sert de support à cette

¹ J'ai donné la vie de ce dieu à l'article *CHI*.

lourde masse ; dans l'autre, on voit un tambour d'une grandeur démesurée et qui sert aux bonzes pour annoncer les jours de la nouvelle et de la pleine lune. Les deux autres pavillons renferment les ornemens du temple et servent souvent de retraite aux voyageurs, que les bonzes sont obligés de recevoir et de loger.

Au milieu de cette cour s'élève une grande tour isolée, laquelle soutient un superbe dôme ; on y monte par des marches qui règnent extérieurement tout autour et qui sont construites en belles pierres. Ce dôme contient un temple où règne une élégante propreté ; la voûte est ornée d'une espèce de mosaïque, et les murailles sont revêtues de figures en relief qui représentent des animaux et des monstres. Les colonnes qui soutiennent le toit de cet édifice sont de bois vernissé, et aux jours solennels, on les orne de banderoles de diverses couleurs. Le temple est pavé de petits coquillages, dont les compartimens offrent des représentations d'oiseaux, de papillons, de fleurs, etc.

Les bonzes brûlent continuellement des parfums sur l'autel, et entretiennent le feu d'un

grand nombre de lampes qui sont suspendues à la voûte du temple. A l'une des extrémités de l'autel, on voit une urne de bronze sur laquelle ils frappent et qui rend un son lugubre. L'extrémité opposée est occupée par une machine de bois creuse et de forme ovale qui sert au même usage, c'est-à-dire que le son de l'un et de l'autre instrument accompagne leur voix lorsqu'ils chantent les louanges de l'idole titulaire de la pagode.

Le dieu *Poussa* ¹ est placé au milieu de cet autel ; il a pour base une fleur de bronze doré, et tient un jeune enfant entre ses bras. Plusieurs idoles, qui sont sans doute des dieux subalternes, sont rangées autour de lui et marquent, par leurs attitudes, le respect le plus profond.

Lorsqu'on est descendu de ce dôme, on traverse la cour et l'on entre dans une espèce de galerie dont les murs sont lambrissés ; on y compte vingt-quatre statues de bronze doré,

¹ Je serais tenté de croire que l'abbé Grosier écrit ici *Poussa* pour *Bouddha*.

qui représentent vingt-quatre philosophes, anciens disciples de Confucius. Au bout de cette galerie, on trouve une grande salle, qui est le réfectoire des bonzes; on traverse ensuite plusieurs autres pièces et l'on entre enfin dans le temple du dieu *Fo*, où l'on monte par un grand escalier de pierre. Ce sanctuaire est orné d'un grand nombre de vases qui contiennent des fleurs artificielles, sorte d'ouvrage dans lequel les Chinois excellent; et l'on y trouve les mêmes instrumens de musique dont on vient de faire mention. On ne voit la statue du dieu qu'à travers une gaze noire, qui forme une espèce de voile ou de rideau devant l'autel.

Le reste de cette bonzerie consiste en plusieurs grands appartemens fort propres, mais mal distribués. Les jardins et les bosquets sont pratiqués sur le penchant de la montagne, et l'on a taillé dans le roc des grottes charmantes, où l'on peut se mettre à l'abri des chaleurs excessives du climat.

* De la Chine, par l'abbé Grosier. Paris, 1819, IV, 429-433.

DES ÎLES DE LIÉOU-KIÉOU.

CLIII. Les îles de *Liéou-kiéou*, dont la carte se trouve dans le vingt-neuvième volume des *Lettres édifiantes*, sont situées au sud-ouest de celles du Japon, dans le grand Océan boréal, entre les 24° et 28° degrés de latitude nord, et entre les 126° et 128° de longitude à l'est de Paris. Elles sont au nombre de trente-six et très-voisines les unes des autres. La principale, du même nom, s'étend de dix-huit lieues de long sur cinq de large ; les autres ont peu d'étendue. Elle jouit d'un climat et d'un sol très-favorables ; les brises de mer la préservent des extrémités du froid et du chaud. Bien arrosée, elle produit grains, riz, melons, citrons, oranges, thé, gingembre, poivre, camphre, patates excellentes, et citrouilles ; on y trouve aussi des chevaux, des bêtes à cornes, des porcs et de très-belle volaille. On rencontre dans l'île du nord-est du cuivre, du fer, du

corail sur la côte et un coquillage où l'on trouve la belle nacre de perle. La côte, environnée de rochers de corail, possède plusieurs bons ports, dont un surpasse celui de Mahon. Les habitans, d'après les relations du capitaine Hall et de M. Macleod, sont un peuple très-affable, gai, humain; petits, mais bien faits et vigoureux; ils ont la même religion, la même langue et la même écriture que les Japonais. Le souverain qui les gouverne est tributaire de l'Empereur de la Chine; il réside dans un palais près de la ville de *Kien-tching*, chef-lieu de l'île principale¹.

Ces îles n'ont été connues par nos géographes que dans le dix-huitième siècle. Auparavant, ils se contentaient d'en marquer l'existence et la latitude dans leurs cartes. Elles forment cependant, ainsi qu'on vient de le voir, un État assez étendu, riche, civilisé, dont les peuples ne doivent point être confondus avec la plupart des nations sauvages ré-

¹ Nouveau Dictionnaire de géographie, par Langlois. Paris, 1835, II, 150, art. *Lieou-Kiou*.

pandues dans les îles de l'Asie. Un mémoire du père Gaubil, jésuite, va nous fournir, sur ces insulaires, quelques détails intéressans que lui-même a puisés dans une relation chinoise, publiée en 1721 à la suite d'un voyage dont voici l'occasion :

L'empereur *Kang-hi* avait résolu, en 1719, d'envoyer un ambassadeur au roi de *Liéou-kiéou* ; il fixa son choix pour cette commission sur l'un des grands docteurs de l'empire, nommé *Supao-kean*. Ce lettré partit de la Chine en 1719, et revint en 1720 à *Pé-king*, où, l'année suivante, il fit imprimer en deux volumes la relation de son voyage. Il est le premier qui ait donné une connaissance exacte et détaillée de ces îles, et ce qu'il en rapporte paraît mériter d'autant plus de foi, qu'étant lui-même sur les lieux, il a, dit-il, examiné avec soin, ainsi que le portaient les ordres de l'Empereur, tout ce qu'il a trouvé de curieux et d'intéressant sur le nombre, la situation, l'histoire natu-

¹ De la Chine. II, 127.

relle des îles de *Liéou-kiéou*, et sur les annales, la religion, la langue, les mœurs et les usages des peuples qui les habitent¹.

Ces îles, placées entre la Corée, l'île Formose et le Japon, sont au nombre de trente-six, ainsi que nous venons de le dire. L'île capitale ou la grande île s'appelle *Liéou-kiéou*; les autres ont chacune un nom particulier. La grande île a du midi au nord près de quatre cent quarante *li* et cent vingt ou cent trente *li* d'orient en occident; mais du côté du sud, cette étendue d'occident en orient n'est pas de cent *li*. Le *li* est la mesure itinéraire des Chinois. Deux cens *li* font vingt lieues marines, ou un degré du grand cercle², compté à 360 degrés pour la circonférence. Ce degré vaut 11,111 miriamètres³. Ainsi le *li* vaut 555,550 mètres. La plus grande longueur de l'île, qui est de 440 *li*, est de 24,444 miriamètres, c'est-

¹ De la Chine. II, 127 et 128.

² De la Chine. II, 128.

³ Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe. II, 54.

à-dire 55 lieues géographiques, de 25 au degré.

La partie occidentale et australe de l'île, où réside la Cour, s'appelle *Cheouli*; c'est là qu'est bâtie la ville royale, nommée *Kin-tchin* ou *Kien-tching*. Sur une montagne voisine s'élève le palais du roi, auquel on donne quatre *li* ou 2,222 mètres de tour. Il a quatre grandes portes qui correspondent aux quatre points cardinaux du monde; celle de l'occident forme l'allée principale. La vue dont on jouit du haut de ce palais est des plus vastes et des plus agréables; elle s'étend sur le port de *Napa-kian*, distant de dix *li*; sur la ville de *Kien-tching*, sur un grand nombre d'autres villes, de bourgs, villages, palais, temples, bonzeries, jardins, maisons de plaisance, etc. La longitude de ce palais est de 146° 26' à l'est de l'île de Fer, et sa latitude de 20° 2'.

Si l'on en croit les insulaires de *Liéou-kiéou*, l'origine de leur royaume se perd dans l'anti-

• De la Chine. II, 128 et 129.

quité la plus reculée. Ils comptent vingt-cinq dynasties successives, dont la durée forme une période de plus de dix-huit mille ans. L'abbé Grosier regarde comme inutile de s'arrêter à montrer le ridicule de ces prétentions. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne connaît à la Chine l'existence d'un pays appelé *Liéou - kiéou* que depuis l'an 605 de l'ère chrétienne. Ce fut dans le cours de cette année qu'un des empereurs de la dynastie *Souï*, ayant entendu parler de ces îles, voulut être instruit de ce qui les concernait. Ce prince y envoya d'abord des Chinois, mais sans succès; le défaut d'interprètes ne leur permit point d'acquérir les connaissances qui étaient l'objet de leur voyage. Ils amenèrent seulement avec eux quelques insulaires à *Singau-fou*, capitale de la province de *Chen-si*, et résidence ordinaire des empereurs sous la dynastie *Souï*. Par un hazard heureux, un ambassadeur du Japon se trouvait alors à la Cour. Cet ambassadeur et ses gens connurent d'abord que ces étrangers, nouvellement arrivés, étaient des insulaires de *Liéou-kiéou*; mais ils ne parlèrent de ces îles que comme d'un pays

pauvre, misérable, et dont les habitans étaient encore barbares. L'Empereur apprit que l'île principale était à l'orient de la ville que l'on appelle aujourd'hui *Fou-tchéou-fou*, capitale de la province de *Fo-kien*, et que, dans l'espace de cinq jours, on pouvait se rendre à la grande île, où le roi tenait sa Cour¹.

HISTOIRE DES ÎLES DE LIÉOU-KIÉOU ET LEUR
SOUSSION A L'EMPEREUR DE LA CHINE.

CLIV. D'après ces premières connaissances, l'empereur *Yong-ti* dépêcha aux îles de *Liéou-kiéou* quelques-uns de ses officiers, suivis d'interprètes, pour sommer le prince de rendre hommage et de payer le tribut à l'Empereur de la Chine. Cette proposition fut fort mal reçue. Le roi de *Liéou-kiéou* renvoya les Chinois, en leur répondant avec fierté qu'il ne reconnaissait aucun prince au-dessus de lui. Cette ré-

¹ De la Chine. II, 129 et 130.

ponse irrita l'Empereur, qui, pour témoigner son ressentiment, fit aussitôt équiper une flotte dans le *Fo-kien*, et fit embarquer dix mille hommes de troupes. Cette flotte mit à la voile, et se rendit heureusement au port de *Napa-kian*. L'armée, malgré les efforts des insulaires, fit sa descente dans l'île; et le Roi, qui s'était mis à la tête de ses troupes pour repousser l'ennemi, ayant été tué dans le combat, les Chinois pillèrent, saccagèrent et brûlèrent la ville royale, firent plus de cinq mille esclaves, et reprirent la route de la Chine¹.

Les empereurs de la dinastie des *Tang*, ceux des cinq petites dinasties suivantes et de la dinastie des *Song*, quoique pleinement instruits de tout ce qui regardait les îles *Liéou-kiéou*, ne firent aucune tentative pour se les rendre tributaires. En 1291, *Chi-tsou*, empereur de la dinastie des *Yuen*, voulut faire revivre ses prétentions. Il fit équiper une flotte pour aller subjuguier ces îles; mais ces projets de conquêtes

¹ De la Chine. II, 130 et 131.

de leurs caractères, et les cérémonies pratiquées à la Chine en l'honneur de Confucius. D'un autre côté, les fils de plusieurs Grands de la Cour de *Tsay-tou* furent envoyés à *Nankin* pour étudier le chinois dans le collège impérial, où ces élèves furent entretenus avec distinction aux dépens de l'Empereur¹.

Les îles de *Liéou-kiéou* manquaient de fer et de porcelaine : *Hong-vou* les en pourvut ; il fit fabriquer un grand nombre d'outils et d'instrumens de fer, et quantité de vases de porcelaine qu'il y fit passer. Bientôt le commerce, la navigation et les arts s'y perfectionnèrent. Ces insulaires apprirent à fondre des cloches pour les temples, à fabriquer des étoffes plus fines et des papiers, et à faire eux-mêmes de la porcelaine, qu'ils tiraient auparavant de la Chine et du Japon².

La révolution célèbre qui mit les Tartares sur le trône impérial de la Chine, ne produisit aucun changement dans la conduite des rois de

¹ De la Chine. II, 132 et 133.

² Idem, p. 133. et 134.

Liéou-kiéou. *Chan-tché*, qui régnait alors dans ces îles, envoya des ambassadeurs reconnaître l'empereur *Chun-tchi*, et il en reçut un sceau gravé en caractères tartares. Il fut alors réglé que ce ne serait plus que de deux en deux ans que le roi de *Liéou-kiéou* paierait le tribut, et que le nombre de personnes qui composeraient la suite de ses envoyés ne s'élèverait pas au-dessus de cent cinquante¹.

L'empereur *Kang-hi* parut tourner ses vues sur ces îles d'une manière encore plus attentive et plus suivie que ne l'avaient fait ses prédécesseurs. Il y fit construire un superbe palais pour honorer la mémoire de Confucius, un collège où il entretint les sciences et les caractères chinois. Il y établit aussi des examens pour les différens grades de lettrés. Ce fut encore lui qui régla que désormais le roi de *Liéou-kiéou* n'enverrait plus en tribut des bois odoriférans, du gérofle, et autres productions qui ne sont pas du crû du pays; mais qu'il présen-

¹ De la Chine. II, 134.

terait une quantité déterminée de soufre, de cuivre, d'étain, de coquillages et de nâtres, qui sont d'une beauté particulière dans ces îles. Il permit, qu'outre le tribut ordinaire, on lui offrit encore des brides, des selles, des fourreaux, et autres choses semblables, que ces insulaires ont la réputation de fabriquer avec beaucoup de goût et de propreté¹.

INSTITUTIONS, MŒURS ET USAGES DES INSULAIRES
DE LIÉOU-KIÉOU.

CLV. C'est avant l'an 900 de notre ère que les bonzes de la Chine ont introduit au *Liéou-kiéou* le culte de *Fo* et les livres classiques de leur secte. Ce culte forme aujourd'hui la religion dominante, celle des Grands et du peuple².

Ce n'est point devant les images de leurs

¹ De la Chine. II, 134 et 135.

² Idem, p. 137 et 138.

idoles que ces insulaires font leurs promesses ou prononcent leurs sermons. Ils brûlent des parfums, ils préparent des fruits, et se tiennent debout avec respect devant une pierre, sur laquelle ils jurent et qu'ils prennent à témoin de la sainteté de leurs engagements. On voit dans les cours des temples, dans les places publiques et sur les montagnes, une grande quantité de ces pierres, uniquement destinées à cet usage. Ils ont aussi parmi eux des femmes consacrées au culte des esprits, et qui passent pour toutes-puissantes auprès de ces intelligences. Elles vont voir les malades, distribuent des remèdes et récitent des prières¹.

Le respect pour les morts est aussi grand chez ces insulaires qu'à la Chine, et le deuil n'y est pas moins exactement observé ; mais les funérailles s'y font avec moins de pompe et moins de dépense. Les bières, hautes de trois ou quatre piés, ont la figure d'un hexagone ou d'un octogone : on brûle les chairs du cadavre,

¹ De la Chine. II, 138.

et l'on ne conserve que ses ossemens. Ils n'ont point la coutume d'offrir des viandes aux morts ; ils se contentent de placer autour d'eux des lampes et des cassolètes '.

Les familles sont distinguées dans le *Liéou-kiéou*, comme à la Chine, par des surnoms. Les hommes et les femmes ou filles du même surnom ne peuvent contracter de mariages. Il n'est pas permis au roi d'épouser d'autres filles que celles de trois grandes familles, qui occupent toujours les premiers postes. Il en est une quatrième, aussi distinguée que les trois autres ; mais le roi et les princes ne contractent point d'alliance avec elle, parce qu'il est douteux si cette famille ne sort pas de la même tige que la race royale. La pluralité des femmes est permise dans ces îles ; les garçons et les filles y jouissent de la liberté de se voir et de se parler, et leur union est la suite de leur choix. Les femmes sont fort réservées ; elles n'usent point de fard, et ne portent point de pendans d'o-

' De la Chine. II, 138 et 139.

reilles. De longues aiguilles d'or ou d'argent assujétissent au haut de leur tête les tresses de leurs cheveux, qu'elles y rassemblent en forme de boucle¹.

Outre les vastes domaines que le roi possède, il perçoit encore le produit des mines de soufre, de cuivre et d'étain, des salines, et les impôts. C'est sur ces revenus qu'il paie les appointemens des Grands de sa Cour et des mandarins. Ces appointemens sont désignés par un certain nombre de sacs de riz; mais, sous ce nom, on comprend ce que donne le roi en grains, en riz, soie, toile, etc. Le tout est évalué selon le prix des sacs de riz².

On compte, comme à la Chine, neuf ordres de mandarins, distingués par la couleur de leur bonnet, par la ceinture et par le coussin. La plupart des mandarinats sont héréditaires dans les familles; mais il en est plusieurs qui ne se donnent qu'au mérite. La ville royale a des tri-

¹ De la Chine. II, 139.

² Idem, p. 139 et 140.

bureaux généraux, établis pour prendre connaissance des revenus et des affaires de la grande île, et de toutes les autres qui en dépendent. Celles-ci ont des agens fixés à la Cour. On y trouve aussi des tribunaux particuliers pour les affaires civiles et criminelles; pour ce qui regarde les familles des Grands et des princes; pour les affaires de la religion, les greniers publics, les revenus du roi, les impôts; pour le commerce, les fabriques, les manufactures; pour les cérémonies civiles, pour la navigation, les édifices publics, la littérature et la guerre.

Les vaisseaux construits dans ces îles sont estimés des Chinois et des Japonais. Ils vont non-seulement d'une île à l'autre, mais encore à la Chine, au *Tou-hin*, à la Cochinchine, en Corée, à *Wangzaki*, à *Satsuma*, dans les îles voisines et à Formose. C'est dans ces différens lieux que les insulaires transportent les productions de leur pays. Outre les objets de commerce

* De la Chine. II, 140.

que fournissent leurs manufactures de soie , de toile , de papiers , d'armes , d'ustensiles de cuivre , etc. , ils en font encore un considérable de leurs naores de perle , de coquillages , de corail , d'écaillés de tortue et de pierres à aiguiser , qui sont extrêmement recherchées tant à la Chine qu'au Japon ¹.

On parle dans les îles de *Liéou-kiéou* trois langues particulières , qui ne sont ni la chinoise , ni la japonaise . Le langage de la grande île est le même que celui des îles voisines ; mais il est différent de celui des îles du nord-est et de celui des îles du sud-ouest . Les lettres que l'on s'écrit , les comptes , les ordres du roi sont en langage du pays et en caractères japonais ; les livres de morale , d'histoire , de médecine , d'astronomie ou d'astrologie , sont écrits en caractères chinois . La forme et la distribution de l'année , dans le *Liéou-kiéou* , sont les mêmes qu'à la Chine . On y suit le calendrier de l'empire , et les mots qui expriment les noms des

¹ De la Chine. II, 140 et 141.

heures, des jours, des années, des signes du zodiaque, signifient exactement la même chose¹.

Les maisons, les temples, les palais du roi, sont bâtis à la japonaise; mais les maisons des Chinois, l'hôtel de l'ambassadeur de cette nation, le collège impérial, le temple de la déesse *Tien-fey*, sont construits à la chinoise. Dans un grand nombre de temples et de bâtimens publics, on voit des tables de pierre et de marbre où sont gravés des caractères chinois en l'honneur des Empereurs de la Chine, depuis *Yong-vou* jusqu'à ceux de nos jours. On lit aussi plusieurs inscriptions chinoises sur les arcs de triomphe et dans le palais du roi; il s'en trouve également plusieurs en caractères japonais, et quelques-unes, mais en petit nombre, en caractères indiens².

En général, les insulaires de *Liéou-kiéou* sont doux, affables, sobres, adroits, labo-

¹ De la Chine. II, 141, 142.

² Idem, p. 142.

rieux , ennemis de l'esclavage , du mensonge et de la fourberie. A l'exception des Grands , des bonzes et des Chinois établis à *Liéou-kiéou* , peu d'habitans de la grande île et des autres savent lire et écrire. S'il arrive que des paysans , artisans ou soldats sachent l'un et l'autre , on les oblige à se raser la tête comme les bonzes. Tous les autres portent au haut de la tête une espèce de toupet , autour duquel est un cercle de cheveux très-courts ¹.

Ces peuples aiment les jeux et les divertissemens. Ils célèbrent avec pompe et avec éclat les fêtes instituées pour le culte de leurs idoles et celles qui marquent la fin et le renouvellement de l'année. L'union règne entre les familles comme entre les particuliers , et ils ont soin de l'entretenir par les fréquens repas auxquels ils s'invitent mutuellement. Le suicide est inconnu parmi ces insulaires ; il n'y a que ceux qui habitent les îles du nord-est , qui , étant plus voisines du Japon , semblent se res-

¹ De la Chine. II, 142 et 143.

sentir de cette proximité pour les vices comme pour les usages¹.

ZONE MÉRIDIONALE DU FO-KIEN. ÎLES DE PONG-HOU
ET FORMOSE.

CLVI. Les villes de cette zone sont en petit nombre et peu considérables ; mais on y trouve les îles de *Pong-hou* et *Formose*. L'île *Formose* appartient aux deux zones ; les îles *Pong-hou* sont dans la zone méridionale. C'est ce que prouvera le tableau suivant.

¹ De la Chine II, 143.

Latitudes et longitudes des principaux lieux des îles de Pong-hou et Formose.

1^o ZONE SEPTENTRIONALE.

VILLES.	LATITUDES.	LONGITUDES.
Tan-choui-tching	25° 7' 10"	4° 43' 50" or.
Ki-long-tchai	25 16 48	5 9 30 id.
2 ^o ZONE MÉRIDIONALE.		
Ile de Pong-hou	23° 34' 48"	3° 1' 0" or.
Tai-ouan-fou ,	23 0 0	3 32 50 id.
Fong-chan-hien	22 40 48	3 37 50 id.
Cha-ma-ki-téou.	22 6 0	4 9 20 id.
Tchu-lo-hien	23 27 36	3 44 0 id.

ÎLES DE PONG-HOU.

Les îles de *Pong-hou* forment un archipel entre le port d'Émoui et l'île Formose. Le gou-

De la Chine. I, 339. L'abbé Grosier écrit *Tan-choui-tchin*, *Pon-hou*, etc.

vernement y entretient une garnison chinoise et un mandarin de lettres, dont le principal emploi est de veiller sur les vaisseaux marchands qui vont ou qui viennent de la Chine à Formose et de Formose à la Chine.

Comme ces îles ne sont que sables ou rochers, on doit y porter tout ce qui est nécessaire à la vie. On n'y trouve ni herbes, ni broussailles. Le port en est bon et à l'abri de toutes les sortes de vents; on peut y jeter l'ancre à vingt ou vingt-cinq brasses de profondeur. Quoiqu'il appartienne à une île inhabitée, il n'en est pas moins nécessaire pour la conservation de Formose, qui n'a aucun port où les vaisseaux, tirant plus de huit piés d'eau, puissent aborder¹.

On donne aussi à ce groupe de petites îles le nom de *Pescadores*, dont l'île de *Pong-hou* est la principale. Elles sont dans le canal de Formose et à environ six lieues de la côte de cette île. D'après La Pérouse, elles offrent un amas

¹ De la Chine, par l'abbé Grosier. Paris, 1818, p. 100 et 101.

de rochers qui prennent toutes sortes de formes. Elles sont entièrement stériles. La garnison qu'y entretiennent les Chinois n'est destinée qu'à maintenir Formose. Elles s'étendent dans un espace de huit lieues de l'est à l'ouest, entre 23° 10' et 23° 40' de latitude nord, par 117° 6' 45'' de longitude à l'est de Paris ¹.

C'est au mois d'avril 1787, que La Pérouse releva les îles méridionales des Pescadores à l'ouest un quart nord-ouest ; il conjectura que peu de jours auparavant l'armée chinoise (sous l'empereur *Kien-long*), partie de la province de *Fo-kien*, s'était rassemblée dans l'île *Pong-hou*, la plus considérable des Pescadores, où l'on a vu qu'il y a un très-bon port, et qu'elle était partie de ce point de réunion pour commencer ses opérations. La Pérouse aurait voulu se rapprocher de cette armée pour l'observer ; mais il ne put satisfaire sa curiosité à cause du mauvais tems ².

¹ Nouveau Dictionnaire de géographie, par Langlois. Paris, 1835, II, 789, art. *Pong-hou*.

² Voyage de La Pérouse. Paris, 1797, II, 373.

Ses observations lui apprirent que le canal entre les îles nord-est des Pescadores et les bancs de Formose n'avait pas plus de quatre lieues de largeur ; il eût été conséquemment dangereux d'y louvoyer pendant la nuit par un tems épouvantable , avec un horizon qui avait moins d'une lieue d'étendue et une si grosse mer, qu'à chaque fois que l'on virait vent arrière , on avait à craindre d'être couvert par les lames ¹.

La Pérouse crut qu'il valait mieux essayer cette bourrasque au large. Il dirigea sa route vers les îles méridionales des Pescadores , qu'il releva à l'ouest-sud-ouest. Étant obligé de prendre ce parti , il voulut au moins reconnaître ces îles aussi bien qu'un aussi mauvais tems pouvait le permettre. Il les prolongea à deux lieues de distance. Il lui parut qu'elles s'étendaient au sud jusque par $23^{\circ} 12'$. Il n'était pas certain qu'au sud elles s'étendissent jusque par $23^{\circ} 25'$; mais elles pouvaient

¹ Voyage de La Pérouse. II, 374.

s'étendre plus loin², ainsi qu'on l'a vu plus haut.

Ces îles, comme je l'ai déjà dit, sont un amas de rochers qui affectent toutes sortes de figures; une, entr'autres, ressemble parfaitement à la tour de Cordouan, qui est à l'entrée de la rivière de Bordeaux, et l'on jugerait que ce rocher est taillé par la main des hommes. Parmi ces îlots, La Pérouse compta cinq îles d'une hauteur moyenne, qui paraissaient comme des dunes de sable; il n'y aperçut aucun arbre. A la vérité, le tems affreux de cette journée rendait cette observation très-incertaine; mais, ajoute-t-il, « ces îles doivent être
« connues par les relations des Hollandais, qui
« avaient fortifié le port de *Pong-hou* dans le
« tems qu'ils étaient les maîtres de Formose²;

¹ Voyage de La Pérouse. II, 375.

² Cette assertion de La Pérouse n'est pas exacte. Les Hollandais, avant de connaître Formose, au commencement du dix-septième siècle, construisirent à *Piscadores*, c'est ainsi qu'ils écrivent, un fort de quatre bastions où ils mirent vingt pièces de canon. Ce fort, qui n'était qu'à dix-huit lieues du continent, incommodait beaucoup le

« on sait aussi que les Chinois y entretiennent
 « une garnison de cinq à six cens Tartares,
 « qui sont relevés tous les ans' ».

DE L'ÎLE TAÏ-OUAN OU FORMOSE.

CLVII. Il est assez étonnant que les Chinois aient connu si tard l'île Formose, qui est,

commerce que les Espagnols faisaient avec les Chinois. Voyez le voyage de Rechteren dans le Recueil des voyages imprimé à Amsterdam, 1706, V, 50. Pendant qu'on travaillait à la construction de ce fort, on prit plusieurs jonques chinoises, dont on y emmena les équipages et on les obligea d'y travailler, en sorte qu'il s'y trouva plus de 1,500 ouvriers. Ils n'avaient pas assez de quoi vivre pour supporter cette fatigue; on ne leur donnait souvent qu'une demi-livre de riz par jour. Presque tous moururent, et il n'en resta que 200. Les Hollandais, dont quelques-uns avaient aussi été faits prisonniers, offrirent dix-huit Chinois pour un de leur nation ou un Japonais. Les Chinois répondirent que quand on leur en offrirait mille pour un Hollandais, ils ne le rendraient pas. Voyez sur l'expédition des Hollandais contre Macao, en 1622, et sur leur établissement aux îles Pescadores, les Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe. V, 48.

• Voyage de La Pérouse. II, 375 et 376.

pour ainsi dire, à leurs portes, n'étant éloignée de la province de *Fo-kien* que d'environ trente lieues ; ce n'est que depuis l'an 1430 qu'ils savent qu'elle existe. Cette île, située entre le 22° degré 8' et le 25° degré 20' de latitude septentrionale, peut avoir quatre-vingt-cinq lieues communes de long sur vingt-cinq de large. Une longue chaîne de montagnes la divise du nord au sud en deux parties, l'une orientale, l'autre occidentale. La partie orientale est occupée par les naturels de l'île, que les Chinois regardent comme des peuples sauvages. Les Hollandais formèrent un établissement dans la partie occidentale, en 1634, et bâtirent le fort de Zélande, qui leur assurait le principal port de l'île¹ ; mais ils en furent chassés, en 1659 ou 1661², par un fameux pirate chinois qui se rendit maître de toute cette

¹ Voyez le Recueil des voyages imprimé à Amsterdam en 1706, t. V ; on y verra, p. 53, que ce furent les Chinois eux-mêmes qui conseillèrent aux Hollandais de fortifier l'île Formose. En 1635, ils n'abordèrent au fort de Zélande qu'avec beaucoup de peine. Idem, p. 238.

² Histoire générale de la Chine. XI, 53.

partie occidentale¹, laquelle se soumit enfin, en 1683, à l'autorité de *Kang-hi*, empereur de la Chine².

Cette partie occidentale de Formose est partagée en trois gouvernemens particuliers, subordonnés au gouverneur de *Tai-ouan-fou*, capitale de l'île. Ce dernier gouverneur est soumis lui-même au vice-roi de la province de *Fo-kien*. La ville capitale est grande, fort peuplée et très-commerçante; elle peut être comparée aux cités du premier ordre de la Chine. Outre toutes les productions naturelles de l'île qui s'y trouvent réunies, le commerce y transporte une grande variété de marchandises étrangères, comme toiles de la Chine et des Indes, soieries, vernis, porcelaines, différens ouvrages d'Europe, etc. La plupart de ses rues sont tirées au cordeau et couvertes pendant sept à

¹ On trouvera dans le tome V du Recueil ci-dessus cité, p. 459, un écrit de 150 pages, intitulé : *Formose négligée, ou la prise de cette île par les Chinois sur les Hollandais*. Cet ouvrage est très-curieux pour l'histoire de la Chine à cette époque.

² Histoire générale de la Chine. XI, 93

huit mois de l'année, pour tempérer la trop grande ardeur du soleil. Elles sont larges de trente ou quarante piés, et plusieurs ont près d'une lieue de longueur; presque toutes sont bordées de maisons marchandes et de boutiques ornées de soieries, de porcelaines, d'ouvrages en vernis, et autres espèces de marchandises, toutes rangées avec beaucoup d'ordre et de simétrie; on prendrait ces rues pour autant de galeries élégamment décorées, et l'on s'y promènerait avec plaisir, si la foule y était moins grande et le pavé moins défectueux. La plus grande partie des maisons sont construites de terre et de bambous, et n'ont qu'une simple toiture de paille; mais les toiles, dont les rues sont couvertes, ne laissent apercevoir que les boutiques. On n'y voit qu'une seule belle maison: c'est celle que les Hollandais y bâtirent lorsqu'ils étaient les maîtres de l'île; elle consiste en un grand corps de logis à trois étages, défendu par quatre demi-bastions.

Cette capitale n'a ni murs, ni fortifications; son port est assez bon, et met les vaisseaux à l'abri de tous les vents; mais l'entrée en de-

vient de jour en jour plus difficile. Ce port avait autrefois deux entrées : l'une appelée *Ta-kian*, où les plus gros vaisseaux se trouvaient à flot ; l'autre, que l'on nomme *Loath-mène*, dont le fond est de roche, et qui n'a que neuf à dix piés d'eau dans les plus hautes marées. Le premier de ces passages est devenu impraticable ; on n'y trouve quelquefois que quatre à cinq piés d'eau, et jamais au-delà de sept à huit piés. Les sables que la mer y charrie achèveront de le combler. C'est à l'entrée de cette passe que les Hollandais avaient bâti le fort de Zélande, qui devient inutile depuis que les gros vaisseaux ne peuvent plus y aborder¹.

Tai-ouan-fou est à 23 degrés de latitude septentrionale, et à 3° 32' 50'' de longitude orientale de *Pé-kin*². Ainsi, elle est dans le climat de treize heures et demie, ou dans la zone méridionale de la province de *Fo-kien*.

D'un autre côté, *Tan-choui-tching*, qui est aussi dans l'île Formose, est à 25° 7' 10'' de

¹ De la Chine, par l'abbé Grosier. I, 321-324.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 103.

latitude septentrionale, et à 4° 43' 30'' de longitude orientale de *Pé-kin*¹. Ainsi cette ville est dans la zone septentrionale, en sorte que j'ai dû distinguer les deux zones dans l'article précédent.

La partie de Formose que possèdent les Chinois offre de vastes et fertiles campagnes, arrosées par un grand nombre de petites rivières qui tombent des montagnes de l'est. L'air en est pur et sain; la terre y produit en abondance le blé, le riz, et la plupart des autres plantes céréales.

On y trouve presque tous les fruits des Indes, des oranges, des bananes, des ananas, des goyaves, des papayas, des cocos, et une partie de ceux d'Europe, tels que pêches, abricots, figes, raisins, châtaignes, grenades, melons d'eau, etc. On y recueille du sel, du tabac, du sucre, du poivre, du camphre, du gingembre et du bois d'aigle. Mais les chevaux, les moutons et les chèvres sont très-rares dans

¹ L'Art de vérifier les Dates. IX, 104.

cette île ; on y trouve même peu de cochons, quoique ces animaux soient très-communs à la Chine. Les volailles domestiques, telles que les poules, les oies, les canards, y sont en grand nombre ; on y voit quelques faisans ; les singes et les cerfs y sont tellement multipliés, qu'ils errent par troupes dans les campagnes. Les habitans de Formose nourrissent une grande quantité de bœufs, dont ils se servent comme de monture, faute de chevaux et de mulets.

Des eaux potables et salubres sont la seule chose qui manque à l'île Formose ; il est bien extraordinaire que toutes ses eaux soient, pour les étrangers, un poison contre lequel on n'a pu jusqu'ici trouver aucun remède. « Un domestique du gouverneur que j'avais à ma suite », dit le père de Mailla, « homme fort et robuste, se fiant sur la force de sa complexion, ne voulut point croire ce qu'on lui disait de ces eaux ; il en but, et mourut en moins de cinq jours, sans qu'aucun cordial ni contre-poison pût le tirer d'affaire. Il n'y a que les eaux de la capitale dont on puisse boire ; les mandarins du lieu eurent soin

« d'en faire voiturer sur des charrettes pour
« notre usage. »

Le père de Mailla aurait bien dû nous apprendre si ces eaux produisent le même effet sur les naturels du pays. Il ajoute qu'au pié d'une montagne, distante d'une lieue de *Fong-chan-hien*, on trouve une source qui produit un ruisseau, dont l'eau est d'un bleu blanchâtre et d'une infection qui n'est pas supportable¹.

AUTRES DÉTAILS SUR L'ÎLE FORMOSE.

CLVIII. Il y a peu de mûriers dans l'île Formose, et dès lors peu de soieries fabriquées dans le pays ; mais on ne tarderait pas à y multiplier les plantations, qui donneraient lieu à de nombreuses manufactures, s'il était permis indistinctement à tous les Chinois de se transporter dans cette île pour y former des éta-

¹ L'Art de vérifier les Dates. IX, 324-326. — L'abbé Grosier écrit *Fon-chane-hiene*.

blissemens. On ne peut y passer sans être muni de passeports des mandarins de la Chine, et ces passeports sont ordinairement fort chers; de plus, on exige des cautions. Ce n'est pas tout. Lorsqu'on arrive dans l'île, il faut encore donner de l'argent au mandarin chargé d'examiner ceux qui entrent ou ceux qui sortent, fonction de laquelle il s'acquitte avec une sévère exactitude. Si l'on n'offre rien ou peu de chose, on doit s'attendre à être impitoyablement renvoyé, nonobstant le meilleur passeport.

La politique chinoise favorise ces exactions pour empêcher qu'un trop grand nombre de particuliers ne passent dans cette île, que sa proximité de la Chine fait regarder comme un poste très-important. On craint, surtout depuis la domination des empereurs tartares, que si quelque révolte venait à éclater dans Formose, il n'en résultât de grands troubles pour tout l'empire. Aussi les Tartares y tiennent-ils une garnison de dix mille hommes, qu'on a soin de changer tous les trois ans, ou même plus souvent, si quelque raison l'exige.

Outre la capitale dont nous venons de parler, les Chinois ont encore deux autres villes et quelques bourgades où ils habitent seuls ; ils empêchent que leurs sujets indigènes ne s'y établissent ; ils ne souffrent auprès d'eux que ceux qui leur tiennent lieu d'esclaves et de domestiques. Ces indigènes sont réunis en quarante-cinq villages, dont trente-six sont au nord et neuf au midi. Les bourgades du nord sont assez peuplées, et les maisons y sont à peu près construites comme celles des Chinois. Les habitations insulaires méridionales ne sont qu'un amas de huttes et de cabanes bâties en terre. Ils n'ont, dans ces huttes, ni chaises, ni bancs, ni table, ni lit, ni aucun meuble ; le milieu est occupé par un foyer ou espèce de fourneau, élevé de terre de deux piés, sur lequel ils font leur cuisine. Leur nourriture ordinaire est le riz, d'autres menus grains, et le gibier qu'ils saisissent à la course ou qu'ils tuent avec leurs armes. Ces insulaires courent avec une extrême légèreté ; ils pourraient disputer de vitesse avec le levrier le plus agile. Les Chinois attribuent cette légèreté à la précaution qu'ils prennent

de se serrer fortement les genoux et les reins jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans. Leur arme favorite est le javelot qu'ils lancent à la distance de soixante ou quatre-vingts piés avec une extrême précision. Ils se servent de l'arc et des flèches, et percent au vol un faisan aussi sûrement qu'on le tue en Europe avec le fusil. Ces peuples sont très-mal propres dans leurs repas ; ils n'ont ni plats, ni assiettes, ni cuillers, ni fourchettes, ni les bâtonnets dont on fait usage à la Chine. Les alimens qu'ils ont préparés sont placés sur une simple planche ou sur une natte, et ils se servent de leurs doigts pour les porter à la bouche. Ils mangent la chair demi-crue ; et pourvu qu'elle ait été présentée au feu, elle leur paraît excellente. Des feuilles fraîchement cueillies forment leur lit. Ils vont presque nus, et ne portent qu'une simple toile, qui leur tombe depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Ceux d'entr'eux qui, au jugement des notables de la bourgade, ont remporté le prix de l'agilité à la course ou de l'adresse à la chasse, obtiennent l'honorable privilège de pouvoir se faire graver sur la peau,

par une opération très-douloureuse , plusieurs figures bizarres de fleurs, d'arbres, d'animaux ; ils ont encore le droit de se noircir les dents, et de composer leur parure de bracelets et de couronnes de coquillages ou de cristal.

Les insulaires qui habitent la partie du nord, où le climat est un peu moins chaud, s'habillent de la peau des cerfs qu'ils tuent à la chasse; ils s'en font une espèce d'habit sans manches, assez semblable à une dalmatique. Ils portent un bonnet en cylindre, formé de feuilles de palmier, orné de plusieurs couronnes posées les unes sur les autres, et surmontées d'une aigrette de plumes de coq ou de faisan.

Les mariages des habitans de Formose ne s'éloignent pas des lois de la simple nature ; on n'achète point parmi eux, comme à la Chine, les femmes que l'on épouse, et l'intérêt ne préside jamais à ces unions. Les pères et les mères ne sont presque pas consultés. Un jeune homme veut-il se marier, et a-t-il enfin fixé ses vues sur quelque fille ? il se rend plusieurs jours de suite à sa porte avec un instrument de musique. Si la fille est satisfaite de la tournure de

son amant, elle sort et va le joindre ; ils stipulent et règlent entr'eux leurs conventions matrimoniales ; ensuite ils en donnent avis à leurs pères et mères. Ceux-ci préparent le festin de noces, qui se fait toujours dans la maison de la fille, où le jeune homme demeure sans retourner jamais chez son père. Dès lors, le jeune époux regarde la maison de son beau-père comme la sienne propre ; il en devient désormais le soutien, et la maison de son véritable père n'est plus pour lui que ce qu'elle est en Europe à l'égard des filles, qui quittent la maison paternelle pour aller demeurer avec leurs époux. Aussi ces insulaires ne forment-ils point de vœux pour obtenir des enfans mâles. Ils préfèrent les filles, parce qu'elles leur procurent des gendres qui deviennent l'appui de leur vieillesse¹. Cet usage est plus favorable aux femmes et par conséquent à la partie faible qui trouve dans sa famille un appui contre la tyrannie et la violence des époux déraisonnables.

¹ De la Chine, par l'abbé Grosier. Paris, 1818, I, 326-330.

POLICE PARTICULIÈRE DES HABITANS DE L'ÎLE
FORMOSE.

Exactions qu'ils éprouvent des employés chinois.

Fables des voyageurs sur cette île.

CLIX. Quoique ces insulaires soient entièrement soumis aux Chinois, ils conservent encore quelques restes de leur ancien gouvernement. Chaque bourgade se choisit trois ou quatre Anciens parmi ceux qui jouissent de la plus grande réputation de probité. Ils deviennent, par ce choix, les chefs et les juges du reste de l'habitation. Ce sont eux qui terminent en dernier ressort tous les différends, et si quelqu'un refusait de s'en tenir à leur jugement, il serait chassé à l'instant de la bourgade, sans espérance de pouvoir jamais y rentrer, et sans qu'aucune autre veuille le recevoir.

Les naturels de Formose paient en grains le tribut auquel ils sont assujétis par les Chinois. Pour régler tout ce qui concerne l'imposition

et la perception de ce tribut, le gouvernement a établi dans chaque bourgade un Chinois, qui doit en apprendre la langue et servir d'interprète auprès des mandarins. Ces interprètes sont les plus cruels exacteurs de ce peuple dont ils devraient protéger la misère; rien ne peut satisfaire l'avidité de ces insatiables sangsues. Cette tyrannie journalière et domestique a déjà causé la défection de trois bourgades dans la partie du sud de l'île, où elles étaient autrefois au nombre de douze : les habitans de ces villages se sont révoltés, ont chassé leurs interprètes, ne paient plus de tribut à la Chine, et se sont unis à la nation indépendante qui habite la partie de l'est¹.

C'est dans cette île Formose que Jean Struys, voyageur hollandais, assure avoir vu de ses propres yeux un homme qui avait une queue, longue de plus d'un pié, recouverte d'un poil roux et fort ressemblante à celle d'un bœuf. Cet homme à queue, selon la relation,

¹ De la Chine. I, 330 et 331.

disait que ce défaut, si c'en était un, venait du climat, et que tous ceux de la partie méridionale de l'île naissaient avec des queues semblables. Mais Jean Struys est le seul qui atteste l'existence de cette race d'hommes extraordinaires : tous les écrivains qui ont parlé de Formose n'en font aucune mention¹.

Le vrai nom de Jean Struys est *Janszoon Strauss*². Il parcourut un grand nombre de pays depuis 1647 jusqu'en 1672. Il publia, en hollandais, les mémoires de sa vie (*Voyagien door Moscovien, Tarturien, Oost-Indien*), Amsterdam, 1677, in-4°, avec figures. Ils furent traduits en allemand l'année suivante, et imprimés in-folio dans la même ville. Ils tombèrent entre les mains de Glanius, qui les publia en français sous ce titre : « Les Voyages de Jean Struys en Moscovie, en Tartarie, en Perse, aux Indes, et en plusieurs autres pays étrangers, traduits du flamand, » Amster-

¹ De la Chine. I, 331.

² Voyez Georgi, *Bücher-Lexicon*, cinquième partie, p. 106.

dam, 1681, in-4°, avec cartes et figures ; Lyon, 1682, trois volumes in-12, avec figures ; Amsterdam, 1718, avec cartes et figures. Cette relation est d'un homme sans éducation ; cependant on y trouve de bonnes observations. Le Journal des Savans du 21 juillet 1681, en rendant compte de ces voyages, cite quelques faits qu'il regarde comme mensongers, et cependant que Struys affirmait avoir vus de ses propres yeux, tels que le Boranez ou *Agnus scythicus* des bords du Volga ; les habitans de la partie méridionale de Formose, qui ont tous, derrière le dos, une longue queue semblable à celle d'un bœuf, etc. ¹

Il existe cependant une race d'hommes ayant une queue, si nous en croyons un ouvrage publié récemment, et qui dit ² :

« En 1660, il parut un homme marin sur les côtes de Bretagne. Des pêcheurs de l'île

¹ Biographie universelle. Paris, 1826, XLIV, 80 et 81, art. *Struys*.

² Les principaux phénomènes de la nature. Paris, 1828, p. 85.

« de Ceylan prirent , d'un coup de filet , sept
« hommes mariés et neuf femmes marines.

« Dimas Bosquès , de Valence , médecin du
« roi de Goa , en fit l'anatomie en présence de
« plusieurs missionnaires jésuites , parmi les-
« quels était le père Henriquès , et trouva l'in-
« térieur de leur corps assez conforme au
« nôtre.

« Ceux qui ont vu de semblables monstres
« s'accordent à les décrire de la même ma-
« nière.

« Tous disent qu'ils ont la taille ordinaire
« de l'homme ; même configuration et mêmes
« proportions jusqu'à la ceinture ; la tête ar-
« rondie , les yeux un peu gros , le visage large
« et plein , les joues plates , le nez fort camus ,
« les dents très-blanches , les cheveux grisâ-
« tres ou bleus , plats et flottans sur les épau-
« les , une barbe grise et pendante sur l'esto-
« mac. Les bras sont assez larges , courts et
« sans coudes sensibles ; les doigts à moitié
« palmés leur servent de nageoires ; mais la
« partie inférieure du corps , à prendre de l'om-
« bilic , est pareille à celle du poisson que l'on

« appelle dauphin , et se termine par une
« queue large et fourchue. »

Un autre fait non moins bizarre, et qui ne paraît pas plus authentique, c'est que, dans l'île Formose, on ne permet point aux femmes d'accoucher avant trente-cinq ans, quoiqu'il leur soit libre de se marier long-tems avant cet âge. Un autre voyageur hollandais, *Seyger-van-Rechteren*¹, s'exprime ainsi sur cette étrange coutume² :

« D'abord que les femmes sont mariées, elles
« ne mettent point d'enfans au monde ; il faut
« au moins, pour cela, qu'elles aient trente-
« cinq ou trente-sept ans. Quand elles sont
« grosses, leurs prêtresses vont leur fouler le
« ventre avec les piés, s'il le faut, et les font
« avorter avec autant ou plus de douleur qu'elles
« n'en souffriraient en accouchant ; ce serait

¹ Il avait été dans la province de *Fo-kien* depuis l'an 1628 jusqu'en 1633. Voyez les *Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe*. Paris, 1807, V, 47.

² Recueil des Voyages de la compagnie hollandaise. V, 96.

« non-seulement une honte, mais un gros pé-
« ché, de laisser venir un enfant avant l'âge
« prescrit. J'en ai vu qui avaient déjà fait
« quinze ou seize fois périr leur fruit, et qui
« étaient grosses pour la dix-septième fois,
« lorsqu'il leur était permis de mettre un en-
« fant au monde.

« Ce n'est pas qu'elles soient insensibles, »
observe l'écrivain hollandais ¹, « et que l'affec-
« tion naturelle d'une mère pour ses enfans
« ne trouve aucune place dans leur cœur. Elles
« ne commettent cet infanticide que parce que
« c'est un point de religion que leurs pré-
« tresses enseignent et dont l'observation est
« exigée. »

DÉSASTRE QU'A ÉPROUVÉ CETTE ÎLE EN 1782.

CLX. Toutes les gazettes de l'Europe ont re-
tenti du désastre affreux que cette île malheu-

Recueil des Voyages, etc. V, 96 et 97.

reuse essaya en 1782. Nous en reproduirons ici les détails, tirés d'une lettre écrite de *Pé-kin*, en date du 20 octobre 1782, et adressée à M. Bertin, ministre d'état :

« Les eaux de l'Océan ont failli d'enlever à
 « la Chine une des plus belles possessions
 « qu'elle ait sur la mer. Peu s'en est fallu
 « qu'elles n'aient englouti l'île de *Tai-ouan*,
 « connue en Europe sous le nom d'île de For-
 « mose. On a débité ici qu'une partie de la
 « chaîne des montagnes qui partage cette île
 « s'était enfoncée et avait disparu, que le
 « reste avait été comme bouleversé, et qu'une
 « grande partie des habitans avait péri. Tels
 « ont été pendant quelques jours les bruits po-
 « pulaires de cette capitale. Le gouvernement
 « les a fait cesser en instruisant le public de
 « l'exacte vérité, telle qu'elle avait été annon-
 « cée à l'Empereur par les officiers qui ont
 « dans leur district cette petite portion de ses
 « États. Je ne puis rien faire de mieux que de
 « transcrire ce qu'ils en disent. »

Les dépêches des officiers chinois adressées à l'Empereur sont conçues ainsi :

« *Tchène*, gouverneur-général des provinces
 « de *Fo-kien* et de *Tché-kiang-ya*, vice-roi de
 « *Fo-kien*, et les autres, font savoir à Votre
 « Majesté le désastre nouvellement arrivé à
 « l'île de *Tai-ouan*.

« *Mou-ha-lane* et les autres principaux offi-
 « ciers de cette île nous ont écrit que le 22^e de
 « la quatrième lune (22 mai 1782), un vent
 « des plus furieux, accompagné d'une grosse
 « pluie et d'une marée plus haute qu'on ne
 « l'avait jamais vue, les avait tenus dans la
 « crainte continuelle d'être engloutis dans la
 « mer ou abîmés dans les entrailles de la terre,
 « depuis l'heure *yu* jusqu'à l'heure *ouei*. »

Les heures chinoises sont le double des nô-
 tres ; l'heure *yu* commence à trois heures du
 matin et se termine à cinq heures ; l'heure *ouei*
 commence à trois heures après midi et finit à
 cinq. Ainsi, la tempête dont il est ici question
 avait duré depuis trois heures du matin jus-
 qu'à trois heures du soir, c'est-à-dire douze
 heures.

« Cet affreux orage, » continue le gouver-
 neur, « s'annonça en même tems des quatre

« parties du monde et continua avec la même
« violence pendant tout cet espace de tems.
« Les bâtimens où se tiennent les tribunaux,
« les greniers publics, les casernes, les gre-
« niers à sel, ainsi que les salines, tout a été
« renversé, tout a été perdu ; les boutiques des
« marchands et des ouvriers, ainsi que les
« maisons du peuple, ne montrent plus, pour
« la plupart, que des matériaux amoncelés
« sans ordre. De dix-sept vaisseaux de guerre
« qu'il y avait dans le port, deux ont disparu,
« deux autres ont été mis en pièces et dix autres
« ont été fracassés de manière à être entière-
« ment hors de service ; les autres moindres
« vaisseaux ou navires de différente grandeur,
« qui étaient au nombre de plus de cent, ont
« eu un pareil sort. Il y en a eu environ quatre-
« vingts engloutis ; cinq, qui étaient nouvelle-
« ment chargés de riz pour le *Fo-kien*, ont été
« submergés, et la cargaison, qui se montait
« à cent mille boisseaux, entièrement perdue.
« Pour ce qui est des autres navires, tant
« grands que petits, qui n'étaient point encore
« entrés dans ce port, on en compte dix ou

« douze, des plus gros, qui ont été engloutis ;
« les moindres, ainsi qu'une quantité prodigieuse de barques, bateaux et autres de toute espèce, ont disparu sans même laisser des débris.

« Comme toute l'île a été couverte d'eau, les denrées ont été emportées ou gâtées, de façon à devenir nuisibles à la santé de ceux qui les consommeraient dans l'état où elles se trouvent ; les récoltes sont absolument perdues. Ce n'est ici qu'un à peu près, que l'on écrit à la hâte ; quand nous serons instruits plus en détail, nous ne manquerons pas de vous en informer au plus tôt.

« Après avoir reçu cette lettre de *Mou-halane* et des autres principaux officiers qui sont de résidence à *Tai-ouan*, j'ai fait toutes mes diligences pour procurer à cette île infortunée tous les secours qui dépendaient de moi, et j'ai donné mes ordres au commissaire ambulant et au trésorier-général de la province, pour qu'ils aient à s'instruire, dans le plus grand détail, du nombre des vaisseaux qui ont péri et des maisons qui ont été

« détruites, de la quantité de sel et autres
 « denrées qui a été perdue. Je leur ai pareil-
 « lement enjoint de relever au plus tôt les tri-
 « bunaux, greniers et autres bâtimens publics ;
 « d'envoyer à la découverte des vaisseaux , na-
 « vires , etc., qui avaient disparu ; de radou-
 « ber les vaisseaux qui n'étaient pas hors de
 « service, d'envoyer promptement chercher le
 « sel et les autres provisions nécessaires dans
 « les lieux les plus voisins ; mais surtout de
 « s'informer exactement des différentes pertes
 « qu'a faites le peuple et du nombre précis des
 « hommes qui ont péri, afin que je puisse moi-
 « même en informer Votre Majesté, etc. » »

C'est dans les grandes crises de la nature que l'on reconnaît l'utilité de l'étendue des empires, dont le souverain trouve aisément des ressources pour soulager les maux qui en résultent. La simple bienfaisance d'un peuple voisin serait peu de chose auprès de ce qu'un Empereur est obligé de faire dans son propre

• De la Chine, par l'abbé Grosier. Paris, 1818, I, 332-337.

intérêt. Les moyens que lui donnent les autres parties de ses États, où la catastrophe n'a eu aucune influence, sont employés à subvenir aux besoins des infortunés qui ont tout perdu. Bientôt l'équilibre est rétabli, et l'ordre public n'en est que mieux consolidé par le spectacle de ce beau résultat de la civilisation.

SECOURS DONNÉS PAR L'EMPEREUR DE LA CHINE
AUX HABITANS DE L'ÎLE FORMOSE.

Derniers détails sur cette île.

CLXI. L'empereur de la Chine, qui était alors *Kien-long*¹, fit publier lui-même ces détails,

¹ C'est à cet Empereur que Voltaire adressa, en 1771, l'épître qui commence par ces deux vers :

Reçois mes complimens, charmant roi de la Chine,
Ton trône est donc placé sur la double colline!

On trouvera cette jolie épître dans l'édition des œuvres de Voltaire, par Beuchot. XIII, 277.

Quant au poème de *Kien-long*, qui en a été l'occa-

en y joignant la lettre suivante , adressée au *tsong-tou* , c'est-à-dire au vice-roi :

« *Tchene-koei-tou* , *tsong-tou* du *Fo-kien* ,
 « et les autres , m'ont fait savoir le triste évé-
 « nement qui a eu lieu dans l'île de *Tai-ouan* ,
 « qui est un district de la province de *Fo-kien*.
 « Ils m'ont écrit que le 22^e de la quatrième
 « lune..... » (L'Empereur répète ici ce qui est
 dit dans la lettre que l'on vient de lire et con-
 tinue ainsi) :

« J'ordonne au *tsong-tou* de s'informer exac-
 « tement de tous les dommages en différens
 « genres qu'auront soufferts , à cette occasion ,
 « les habitans de l'île , et de m'en instruire
 « dans le plus grand détail , afin que je puisse
 « leur donner tous les secours nécessaires pour
 « les réparer. Mon intention est que l'on relève à
 « mes propres frais toutes les maisons abattues,
 « que l'on répare celles qui n'auront été qu'en-
 « dommagées , et qu'on leur assigne les provi-
 « sions de bouche et toutes les choses qui sont

sion , j'en ai parlé à l'article LXXXIV, p. 364 du volume précédent.

« du premier besoin. J'entends que cela soit
« exécuté ponctuellement, à l'égard de tous
« ceux, sans exception, qui sont dans ce cas ;
« je serais fâché qu'un seul d'entr'eux fût ou-
« blié : c'est pourquoi je recommande la plus
« grande diligence et la plus exacte recherche.
« Je veux que mes sujets ne doutent en aucune
« manière de la tendre affection que j'ai pour
« eux tous, et qu'ils sachent que ceux qui sont
« les plus éloignés de moi ne me sont pas moins
« chers que ceux qui sont sous mes yeux et
« dont je puis voir moi-même les besoins. Pour
« ce qui est de mes vaisseaux de guerre, des
« tribunaux, des greniers et autres édifices
« publics, qu'on les rétablisse dans leur pre-
« miér état, en prenant dans le trésor impérial
« tout ce qui sera nécessaire pour cette dé-
« pense, suivant l'usage sagement établi. Que
« l'on suppose auparavant le montant de cette
« dépense, et que l'on m'en présente le résul-
« tat. »

Le missionnaire qui envoie ces nouvelles ajoute que, dans ces lettres, il n'est pas question de tremblement de terre, auquel cepen-

dant il est vraisemblable que l'on doit attribuer ce désastre ; mais il soupçonne que le volcan qui l'a occasioné peut être à une très-grande profondeur sous la mer. Sans vouloir entrer dans des explications phisiques , il se contente d'observer que tout paraît s'être passé à l'île Formose, comme à Lima et à Lisbonne ¹.

Malgré cet acte de bonté , dès l'an 1787, ce même empereur *Kien-long*, qui avait témoigné tant de bienveillance pour les habitans de Formose , envoya contr'eux une flotte qui partit de la province de *Fo-kien* et qui se rassembla dans l'île de *Pong-hou*, la plus considérable des Pescadores, où j'ai observé qu'il y avait un très-bon port. Elle débarqua ensuite dans l'île Formose, où elle fut vue par La Pérouse ². L'armée était de vingt mille hommes, commandés par le *santoq*, c'est-à-dire *tsong-tou* ou vice-roi de Canton ³. Au mois d'avril 1787, l'amiral français, se trouvant dans le

¹ De la Chine. I, 337-339.

² Voyage de La Pérouse. Paris, 1797, II, 373.

³ Idem, p 370.

voisinage de l'île, n'osa envoyer à terre un canot qu'il ne pouvait soutenir avec ses frégates, ce qui aurait vraisemblablement paru suspect dans l'état de guerre où se trouvait la colonie chinoise. Ce qu'il pouvait présumer de plus heureux, était que son canot lui fût renvoyé sans avoir la permission d'aborder. Si au contraire on le retenait, la position du capitaine devenait très-embarrassante; et deux ou trois *champans* brûlés auraient été une faible compensation de ce malheur. La Pérouse prit donc le parti d'attirer à son bord des bateaux chinois qui naviguaient à sa portée; il leur montra des piastres, qui lui avaient paru un puissant aimant pour cette nation; mais toute communication avec les étrangers est interdite chez elle. Ils n'étaient pas effrayés; puisqu'ils passaient à portée des armes de la frégate; mais ils refusaient d'aborder. Un seul eut cette audace. Les Français achetèrent son poisson au prix qu'il voulut, afin que cela leur donnât une bonne réputation, s'il osait convenir d'avoir communiqué avec eux. Il leur fut impossible de deviner les réponses que ces pêcheurs firent aux

questions qu'ils ne comprennent absolument point. Non-seulement la langue de ces peuples n'a aucun rapport avec celle des Européens ; mais cette espèce de langage pantomime , que nous croyons universel , n'en est pas mieux entendu , et un mouvement de tête qui signifie oui parmi nous , a peut-être une acception diamétralement opposée chez eux. Ce petit essai, supposé même que l'on fit au capot que La Pérouse aurait envoyé la réception la plus heureuse , le convainquit encore plus de l'impossibilité qu'il y avait de satisfaire sa curiosité , et il prit le parti de s'éloigner¹.

Un nouveau soulèvement de l'île Formose eut lieu vers l'an 1832 ; mais cette insurrection était apaisée d'après les dernières nouvelles. Les indigènes soumis à la Chine lui paient un tribut en riz , blé et productions du pays. En égard à la population , le revenu que cette puissance tire de Formose est très-faible. En 1795 , il se montait à 10,401,700 pintes d'An-

¹ Voyage de La Pérouse. II, 371 et 372.

gleterre de blé et à 8,295 onces d'argent ; les dépenses pour solde des employés s'élevaient à 3,085,600 pintes d'Angleterre de blé et à 5,000 onces d'argent. Elle y entretient une armée de 16,000 hommes. Les autres insulaires sont libres ou indépendans¹.

La peuplade sauvage qui occupe la partie orientale et montagneuse de Formose ne reconnaît aucun gouvernement régulier. Semblables, pour le teint et la phisionomie, aux Malais et aux insulaires de la mer du Sud, les habitans parlent une langue qui diffère de toutes celles que nous connaissons² ; il paraît même qu'il y a plusieurs tribus indigènes, et qu'à côté d'une race d'hommes olivâtres, il s'y trouve des nègres d'une taille gigantesque³.

¹ Nouvelles Annales des voyages. XIX et XX, art. de M. Klaproth.

² Annales des voyages. VIII, 367. Mémoire sur Formose.

³ Précis de la géographie universelle, par Malte-Brun. Paris, 1812, III, 526.

DU KIANG-SI. LATITUDES ET LONGITUDES DE SES
PRINCIPAUX LIEUX. SA CAPITALE.

CLXII. Le *Kiang-si* est regardé comme la quatrième province de la Chine. Il est borné au nord par la province du *Kiang-nan* occidental ou *Ngan-hoeï*, au couchant par celle de *Hou-nan*, qui est la partie méridionale de *Hou-kouang* (art. cxv), au midi par celle de *Kouang-tong*, et au levant par celles de *Fo-kien* et de *Tché-kiang*. Elle a tiré son nom de *Kiang-si*, occident du *Kiang*, de sa situation presque occidentale à l'égard de ce fleuve, comme le *Kiang-nan* a pris le sien de sa position au midi du même fleuve. Du midi au nord, l'étendue de cette province est de cent cinquante de nos lieues, et de cent du levant au couchant. Le fleuve *Kan-kiang* la traverse du midi au nord. Cette contrée est extrêmement fertile ; mais elle est si peuplée qu'elle peut à peine fournir aux besoins de ses habitans ; aussi passent-ils pour être fort économes, ce qui leur attire des

railleries et des sarcasmes de la part des Chinois des autres provinces ; du reste , ils ont l'esprit vif et solide , et le talent de parvenir rapidement aux dignités de l'État.

Les montagnes de cette province sont couvertes de simples et recèlent un grand nombre de mines d'or, d'argent , de plomb, de fer et d'étain ; le riz qu'elle produit est très-délicat ; on en charge chaque année plusieurs barques pour la Cour. Ses rivières abondent en poissons de toute espèce , surtout en esturgeons , en saumons et en truites. Le père Martini rapporte qu'il y acheta pour la modique valeur de six réaux d'Espagne (1 fr. 50 c.), un magnifique esturgeon qui pesait cent cinquante livres ; et qu'on lui donna une truite du poids de dix livres pour trois petites pièces de monnaie , équivalentes à trois sous d'Europe. La porcelaine du *Kiang-si* est une des plus fines et des plus estimées de l'empire. Cette province contient treize villes du premier ordre et soixante-quatre du second ou du troisième¹.

¹ De la Chine. I, 81 et 82.

La province est toute entière dans le climat de quatorze heures, c'est-à-dire de 24° 11' à 30° 46'.

Latitudes et longitudes des principaux lieux de la province de Kiang-si.

VILLES.	LATITUDES NORD.	LONGITUDES DE PÉ-KIN.
Pong-tsé-hien.	30° 1' 40"	0° 6' 40" or.
Kiéou-kiang-fou.	29 54 0'	0 24 0 occ.
Choui-tchang-hien	29 49 12	0 44 40 id.
Nan-kang-fou.	29 31 42	0 26 37 id.
Ou-ping-hien ^a	29 15 56	1 26 37 id.
Ning-tchéou.	29 0 45	1 58 20 id.
Sin-tchang-hien.	28 18 0	1 50 27 id.
Choui-tchéou-fou.	28 24 40	1 10 54 id.
Nan-tchang-fou.	28 37 12	0 36 43 id.
Yu-kang-hien.	28 40 48	0 10 0 or.
Iao-tchéou-fou	28 59 20	0 13 38 id.
Tou-tchang-hien	29 20 24	0 12 18 id.
Kin-té-tchin.	29 15 56	0 47 43 id.
Té-hing-hien	28 54 50	1 13 38 id.
Kouang-sin-fou	28 27 36	1 37 30 id.
Koué-ki-hien	28 16 48	0 48 50 id.
Fou-tchéou-fou.	27 56 24	0 10 30 occ.
Kien-tchang-fou.	27 33 36 ^b	0 12 18 or.

^a L'abbé Grosier dit 29° 5' 0".

^b L'abbé Grosier écrit *Ou-nin-hiene*.

^c L'abbé Grosier écrit *Kiene-tchan-fou* et lui donne 27° 3' 36" de latitude.

VILLES.	LATITUDES NORD.	LONGITUDES DE PÉ-KIN.
Nan-fong-hien.	27° 3' 36"	0° 0' 40" occ.
Ning-tou-hien.	26 27 36	0 37 45 id.
Choui-king-hien.	25 49 12	0 27 16 id.
Hoeï-tchang-hien.	25 32 24	0 46 1 id.
Tchang-ning-hien.	24 52 48	0 51 50 id.
Long-nan-hien	24 51 36	1 51 40 id.
Nan-ngan-fou ¹	25 30 0	2 28 38 id.
Kan-tchéou-fou.	25 52 48	1 40 54 id.
Ouan-ngan-hien.	26 26 24	1 47 20 id.
Ki ngan-fou.	27 7 54	1 34 5 id.
Yuen-tchéou-fou	27 51 32	2 5 24 id.
Lin-kiang-fou.	27 57 36	1 1 30 id. ²

La capitale de cette province est *Nan-tchang-fou* ; cette ville n'a d'autre commerce que celui de la porcelaine, qui est fabriquée dans le voisinage de *Iao-tchéou*, et dont elle est l'entrepôt général. Elle est la résidence d'un vice-roi, et comprend sous sa juridiction six villes, dont cinq sont du troisième ordre et une seule du second ; ses campagnes sont tellement culti-

¹ L'abbé Grosier *Nane-ngane-fou*.

² De la Chine, par l'abbé Grosier. I, 90 et 91.

vées, qu'à peine laisse-t-on quelques modiques pâturages pour les troupeaux¹.

Les anciens noms de cette ville sont : *Yu-tchang*, *Kiang-tchéou*, *Hong-tchéou*, *Long-hing* et *Hong-tou*².

Nan-tchang est située près du grand lac de *Po-yang*, et se trouve environnée d'eau comme une île. Sa forme est carrée ; ses murs, qui sont fort élevés, ont sept portes, dont quatre sont d'une grande beauté. On voit dans la ville quatre temples magnifiques, richement ornés et remplis de statues ou d'images. Le plus fameux, qui se nomme *Khi-si-kong*, est couvert de tuiles luisantes. L'entrée offre trois différens édifices, dans le premier desquels est une idole, nommée *Kou-ya*, qui est assise au milieu d'un grand nombre d'autres et vêtue, à la manière des anciens Romains, d'une mante cramoisie qui lui tombe sur les épaules. Des deux côtés, deux terribles dragons, élevés

¹ De la Chine. I, 82.

² L'Art de vérifier les Dates. Paris, 1818, IX, 99.

chacun sur leur pilier, paraissent siffler en étendant le cou. Le second édifice est environné d'une large galerie, remplie d'idoles ou de pagodes. A droite, en entrant dans le premier de ces édifices, on aperçoit un puits carré, rempli d'eau jusqu'aux bords; il est fort agréablement orné de pierre blanche et son diamètre est de douze pas ¹.

AUTRES VILLES DU KIANG-SI.

CLXIII. *Iao-tchéou-fou* est située sur le bord septentrional de la rivière *Po*, qui se jette, à peu de distance de là, dans le lac *Po-yang*. Cette métropole commande à six villes du troisième ordre. Elle est particulièrement célèbre par la belle porcelaine fabriquée dans une bourgade de son district, appelée *Kin-té-tchin*.

¹ Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe. Paris, 1807, V, 146 et 147. Voyez-y la suite. Ces détails sont donnés par l'ambassadeur hollandais Jean de Nieuhoff, qui séjourna dans cette ville le 23 avril 1656.

Ce bourg, où se trouvent réunis les plus habiles ouvriers en porcelaine, est aussi peuplé que les plus grandes villes de la Chine; on y compte un million d'habitans, et il s'y consomme chaque jour plus de dix mille charges de riz. Il occupe une lieue et demie de superficie, le long des bords d'une belle rivière; ce n'est point un assemblage de maisons éparses, entremêlées de terrains vagues; on se plaint au contraire que les maisons y soient trop serrées les unes contre les autres, et que les longues rues qu'elles forment soient trop étroites. En les traversant, on s'imagine être transporté au milieu d'une foire, et l'on n'entend de tous côtés que les cris des portefaix qui se font ouvrir un passage. Les denrées y sont d'autant plus chères, qu'il faut faire venir d'ailleurs tout ce qui s'y consomme, et même jusqu'au bois, qu'on est obligé de tirer actuellement de près de cent lieues. Ce bourg, malgré la cherté des vivres, est l'asile d'une infinité de familles pauvres qui ne trouveraient point à subsister ailleurs; les enfans et les personnes les plus faibles y obtiennent de l'occupation; les aveugles mêmes

y gagnent leur vie à broyer des couleurs. La rivière forme en cet endroit une espèce de port qui a près d'une lieue de circonférence ; deux ou trois rangs de barques, placées à la file les unes des autres, bordent quelquefois toute l'étendue de ce vaste bassin.

Kin-té-tchin contient environ cinq cens fourneaux à porcelaine, tous en activité. Dès que l'on approche de ce lieu à quelque distance, les tourbillons de flamme et de fumée qui s'élèvent de différens endroits font connaître de loin l'étendue et la profondeur de ce fameux bourg ; à l'entrée de la nuit, on croit voir une vaste ville tout en feu. On ne permet point aux étrangers d'y coucher ; il faut ou qu'ils passent la nuit dans les barques qui les ont amenés, ou qu'ils logent chez des amis, qui sont tenus alors de répondre de leur conduite. Cette police est jugée nécessaire pour maintenir l'ordre et établir la sûreté dans un lieu dont la richesse pourrait exciter la cupidité d'une infinité de voleurs¹.

¹ De la Chine. I, 82-84.

Les anciens noms d'*Iao-tchéou-fou* sont : *Po-yang*, *Ou-tchéou* et *Yong-ping* ¹.

Kouang-sin-fou est environnée de hautes montagnes, mais la plupart cultivées avec soin et peuplées d'un grand nombre de bourgs et de villages. Cette ville est renommée pour la beauté du cristal que fournissent ses montagnes, ainsi que pour la fabrique de son papier et de ses chandelles. Elle commande à six villes du troisième ordre ².

Ses anciens noms sont : *Hiu-ou* et *Sin-tchéou* ³.

Nan-kang-fou, métropole bâtie sur le bord occidental du lac *Po-yang*, jouit d'un territoire fertile. Ses champs abondent en riz, en froment et en légumes; les montagnes qui l'avoisinent la fournissent de bois, et elle tire du lac sur lequel elle est située, ainsi que des rivières qui arrosent toutes les terres de son ressort, une immense quantité de poisson. Trois villes

¹ L'Art de vérifier les Dates. IX, 94.

² De la Chine. I, 84 et 85.

³ L'Art de vérifier les Dates. IX, 96.

du troisième ordre composent sa juridiction ¹.

Kiéou-kiang-fou est une ville riche, fort peuplée et très-marchande, située sur le bord méridional du *Kiang*, à peu de distance de l'endroit où ce fleuve pénètre dans le lac de *Po-yang*, qu'il contribue à former. Quoique cette ville soit éloignée de près de cent lieues de la mer, on y remarque les effets du flux et reflux, qui deviennent surtout très-sensibles aux époques de la nouvelle et pleine lune : les saumons, les esturgeons et les dauphins y remontent en troupes nombreuses avec la marée. Cette grande cité est le point de ralliement et de départ d'une multitude innombrable de barques qui s'y rendent des lieux les plus éloignés, pour descendre ensuite le fleuve et de là se mettre en mer. Ce concours peut faire juger quelle doit être l'étendue de son commerce. *Kiéou-kiang-fou* comprend dans son ressort quatre villes du troisième ordre ².

Les anciens noms de cette ville sont : *Sin-*

¹ De la Chine. I, 85.

² Idem, p. 85 et 86.

yang, Kiang-tchéou, Fong-hou et Fing-kiang¹.

Kien-tchang-fou, bâtie sur un sol montueux et inégal, s'élève au centre d'un territoire fertile, sur les limites de la province de *Fo-kien*. Cette ville est renommée pour la qualité supérieure de son riz, qu'on appelle, à raison de son excellence, *grain d'argent*, et que l'on réserve pour la table de l'Empereur. Le vin de riz qu'elle fabrique jouit également d'une grande réputation dans tout l'empire. Cette cité compte dans sa dépendance quatre villes du troisième ordre².

Ses anciens noms sont : *Lin-tchuen*, *Kan-kiang*, *Fou-tchéou*, *Kien-ou* et *Tchao-tohang*³.

Fou-tchéou-fou était autrefois une des plus belles villes de la Chine; mais depuis l'invasion des Tartares, elle n'est presque plus qu'un amas de ruines et de décombres, qui cependant annoncent encore l'ancienne magnificence de cette malheureuse cité. Elle jouit de l'air le

¹ L'Art de vérifier les Dates. IX, 95.

² De la Chine. I, 86.

³ L'Art de vérifier les Dates. IX, 95.

plus pur, et tous ses environs sont agréablement arrosés par une foule de ruisseaux qui coulent des montagnes voisines. Les peuples de son ressort sont actifs et laborieux, et toutes les campagnes bien cultivées; dans quelques cantons, on obtient annuellement deux récoltes d'un riz remarquable par son extrême blancheur. Tous les fruits abondent dans le territoire de *Fou-tchéou-fou*; mais on estime surtout ses figues et ses oranges. Cette ville compte dans sa juridiction cinq autres villes du troisième ordre ¹.

Les anciens noms de cette ville sont : *Min-tchong*, *Tsi-ming*, *Min-yuei*, *Tçin-ngan*, *Tçin-ping*, *Fong-tchéou*, *Stuen-tchéou*, *Kien-tchéou*, *Min-tchéou*, *Tchang-lo*, *Hoei-ou* et *Tchang-ou-kiun* ².

¹ De la Chine. I, 86, 87.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 92.

**AUTRES VILLES DANS LA PARTIE MÉRIDIONALE DU
KIANG-SI.**

CLXIV. *Ling-kiang-fou* est située sur les bords de la rivière *Yu-ho*, et à peu de distance de celle de *Kan-kiang*; l'air que l'on y respire est sain et son territoire fertile. Cette cité a dans sa dépendance trois villes du troisième ordre. Un de ses bourgs jouit d'une certaine célébrité, parce qu'il est l'entrepôt de toutes les drogues qui se débitent dans l'empire¹.

*Ki-ngan-fou*², neuvième ville de premier ordre de la province. Elle est située dans un pays montagneux, à quarante milles de *Tay-ko*, sur le bord occidental de la rivière de *Kan-kiang*. Ses murs sont fort élevés; mais tous les édifices intérieurs, qui étaient d'un goût très-

¹ De la Chine. I, 87.

² Nieuhoff écrit *Kin-nun-gam*, nommée aussi *Kié-gan*, et il donne une vue de cette ville.

noble , ont été détruits par les Tartares , auxquels les habitans eurent l'imprudance de résister ; les Tartares ont cependant épargné quelques temples d'idoles qui subsistent encore. On en voit un , mais de structure moderne , dans une île située vis-à-vis de la ville. Les habitans assurent qu'il se trouve des mines d'or et d'argent dans quelques lieux voisins ¹.

Le cours de la rivière est très-rapide en cet endroit , et forme , pendant l'espace de vingt lieues , un courant redoutable qui se précipite avec une extrême impétuosité à travers une multitude de roches semées à fleur d'eau. On nomme ces écueils *ché-pa-tan* ou *xé-pa-tan* , c'est-à-dire les dix-huit chutes, parce que l'on parcourt successivement dix-huit passages où le péril devient plus imminent. On court risque d'y périr, lors même qu'on a eu l'attention de se faire conduire par des pilotes du pays. Le père Martini rapporte qu'il fut assez heureux pour sortir sans accident de ce dédale de

¹ Histoire générale des Voyages. Paris, 1748, V, 246.

roches, mais qu'il vit plusieurs des barques qui l'accompagnaient se briser misérablement contre ces écueils. Après ces passages dangereux, la rivière devient six fois plus large que n'est la Seine devant Rouen; on la voit continuellement couverte de barques à la voile. Le territoire de *Ki-ngan-fou* est très-inégal à cause de ses montagnes qui renferment, dit-on, des mines d'or et d'argent. Ses vallées sont riantes et fertiles, et doivent cet avantage aux eaux abondantes dont elles sont toujours arrosées. Cette ville commande à huit autres du troisième ordre ¹, savoir : *Tuiho*, *Kiexui*, *Jungfung*, *Ganfo*, *Lungciven*, *Vangan*, *Jungsin*, *Jungning* ².

Les anciens noms de *Ki-ngan-fou* sont : *Liu-ling*, *Ngan-tching* et *Ki-tchéou* ³.

¹ De la Chine. I, 87 et 88.

² L'ambassade des Provinces-Unies, par Jean Nieuhoff. Leyde, 1665, I, 101. Ces noms sont écrits ici suivant l'orthographe hollandaise. On trouvera dans le même ouvrage les noms des villes du second ordre de toute la Chine.

³ L'Art de vérifier les Dates. IX, 94.

Il y a auprès de *Ganfo*, petite ville, l'une de celles que l'on vient de voir, qui sont dépendantes de *Ki-ngan-fou*, une haute montagne, appelée *Nu-cung*, dont l'étendue est de plus de 800 stades¹, c'est-à-dire plus de 76,000 toises ou près de 15 miriamètres. C'est sans doute son étendue en longueur; car il n'y a pas de montagnes de cette hauteur, en supposant que Jean de Nieuhoff, qui affirme ce fait, ait voulu parler de stades olympiques, comme cela est vraisemblable. Le traducteur français donne le nom d'étendue. La carte de la province de *Kiang-si* par d'Anville place au-dessous d'une montagne étendue *Choui-fong-hien*, qui paraît être le *Ganfo* de Nieuhoff.

Le *Kieixui* de Nieuhoff est bien certainement le *Ki-schui-hien* de la carte des jésuites donnée par d'Anville. Cette ville du troisième rang est sur la rive d'est du *Kan-kiang*, et son mur a quinze piés de haut du côté de cette rivière. Sa grandeur est d'un mille, c'est-à-dire une

¹ L'ambassade de Nieuhoff, p. 111.

heure et demie de circuit, au milieu de plusieurs montagnes qui l'environnent. Elle a quatre portes armées de fer, et défendues par de forts bastions, ainsi que par des remparts assez hauts et très-bien flanqués. Elle est ornée de superbes bâtimens et de temples magnifiques. L'un de ces temples est enrichi plus que les autres par un grand nombre d'images et de statues artistement peintes et travaillées. A l'entrée d'une longue rue, l'ambassadeur hollandais vit un arc triomphal élevé en l'honneur d'un héros qui, tant pour son antiquité que pour la grâce de sa construction, mérite bien d'être comparé aux ouvrages des Romains¹, si l'on en croit ce voyageur.

Choui-tchéou-fou et *Yuen-tchéou-fou* sont deux cités avantageusement situées sur les bords de deux rivières, et dans des cantons également fertiles. Les ruisseaux et les torrens qui fécondent le territoire de la première charrient des paillettes d'or et d'argent, et ses mon-

¹ L'ambassade de Nieuhoff, p. 112.

tagnes contiennent des mines d'azur. Elle n'a dans son ressort que deux villes du troisième ordre. La seconde fournit au reste de la Chine beaucoup de vitriol et d'alun. Celle-ci a sous sa juridiction trois villes du troisième ordre ¹.

Les anciens noms de *Choui-tchéou-fou* sont : *Mi-tchéou*, *Tsing-tchéou*, *Kao-nyan* et *Choui-tchéou* ².

Ceux de *Yuen-tchéou-fou* sont : *Si-hivé*, *Fang-ling*, *Han-tchong*, *Si-hien*, *Tchang-li*, *Yuen-hiang*, *Nan-fong*, *Tché-tchéou*, *Kiun-tchéou* et *Yuen-hien* ³.

Kan-tchéou-fou ⁴, située au confluent des rivières *Kan* et *Tchang*, offre le spectacle d'une grande cité commerçante. Son port, ses richesses, sa population, ses vastes dépôts de marchandises, y entretiennent un concours

¹ De la Chine. I, 88 et 89.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 91.

³ Idem, p. 109.

⁴ Voyez sur cette ville l'ambassade de Nieuhoff, p. 105, et les Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe. V, 137.

continuel d'étrangers. Près des murs de la ville est un pont fort long, composé de cent trente bateaux. Ce pont s'ouvre ou se ferme pour donner ou refuser le passage aux barques. Le long des deux rivières qui baignent son territoire, on remarque des moulins à grandes roues, qui annoncent les soins et l'industrie des cultivateurs chinois. Ces moulins sont destinés à élever les eaux et à les faire couler dans les champs de riz. Ces machines ne sont point à demeure et fixes sur quelques parties du rivage; elles sont mobiles, et on les transporte sur des bateaux partout où l'on a besoin de leur secours. Un des articles les plus considérables du commerce de *Kan-tchéou-fou* est celui de son vernis, le plus estimé de la Chine. L'arbre précieux qui le donne est cultivé dans tout son territoire. Le district de cette cité est fort étendu, et contient onze villes du troisième ordre ¹.

Sous les *Han*, on l'appelait *Kan-yu-tou*;

¹ De la Chine. I, 89 et 90.

ensuite *Nan-pou-tou*, *Nan-kang*, *Tchang-kong*, *Kien-tchéou* et *Chao-sin* ¹.

Nan-ngan-fou ² est la ville la plus méridionale du *Kiang-si* ; elle est riche, peuplée, très-commerçante , et doit ces avantages à son heureuse situation, qui la rend l'entrepôt de toutes les marchandises destinées pour *Canton* , ou qui arrivent pour être transportées dans l'intérieur de l'empire. Elle est également le passage de tous les voyageurs qui vont de *Canton* à *Pé-kin*. Cette ville a dans sa dépendance trois autres villes du troisième ordre ³.

Ses anciens noms sont : *Heng-pou* , *Nan-ngan-kiun* et *Nan-ngan-lou* ⁴.

¹ L'Art de vérifier les Dates. IX, 94.

² Voyez sur cette ville les Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe, V, 134, et l'ambassade de Nieuhoff, I, 105, où l'on a dessiné une vue de cette ville.

³ De la Chine. I, 90.

⁴ L'Art de vérifier les Dates. IX, 98.

PROVINCE DE HOU-NAN.

CLXV. Le *Hou-nan*, qu'il ne faut pas confondre avec le *Ho-nan* (art. CXII), est la partie méridionale de la province de *Hou-kouang*, de laquelle j'ai déjà donné (art. CXV) la latitude et la longitude de tous les lieux, en sorte que je ne la répéterai point ici. Le *Hou-nan* comprend sept villes du premier ordre¹, et cinquante-deux du second et du troisième, sans

¹ Gutzlaff en compte neuf, ainsi que Langlois; ces neuf départemens sont :

1. *Tchang-cha-fou*; en anglais, *Chan-sha-foo*;
2. *Yo-tchéou-fou*; en anglais, *Yô-choo-foo*;
3. *Pao-king-fou*; en anglais, *Paou-king-foo*;
4. *Han-tchéou-fou*; en anglais, *Hang-choo-foo*;
5. *Tchang-té-fou*; en anglais, *Chang-tih-foo*;
6. *Tchin-tchéou-fou*; en anglais, *Shin-choo-foo*;
7. *Yuen-tchéou-fou*; en anglais, *Yuen-choo-foo*;
8. *Yong-tchéou-fou*; en anglais, *Yung-choo-foo*.

Le neuvième est *Yung-shun-foo* en anglais; je n'ai pu lui trouver d'analogue dans Grosier; c'est sans doute *Young-chun* de Langlois, dont je parlerai à l'art. CLXVI.

compter un grand nombre de places fortes ¹.

Yo-tchéou-fou peut être placée au rang des villes les plus opulentes et les plus peuplées de la Chine. Elle est située sur les rives du grand lac *Tong-tin-hou*, qu'elle a au sud-ouest, et qui partage sa juridiction en deux parties. Ses murs sont presque baignés au nord par le *Kiang*, qui reçoit en cet endroit deux autres rivières. Aussi la position de cette ville lui a-t-elle fait donner le nom de *porte des trois rivières*.

Ces nombreuses communications favorisent son commerce et y entretiennent un grand concours de barques. Son territoire est très-fertile et abonde en productions de toute espèce. On tire du talc et de la pierre d'azur de ses montagnes. Le lac *Tong-tin-hou*, sur lequel cette ville est bâtie, a vingt-cinq lieues de long sur quinze de large. Il contient un certain nombre d'îles, dont plusieurs sont fort peuplées, et sur lesquelles s'élèvent des monastères de

¹ De la Chine, I, 122,

bonzes. On y remarque une Ile flottante assez considérable ; les racines entrelacées des arbres et des roseaux forment en dessous un tissu tellement serré et si solide , qu'il n'est pas à craindre que les terres s'éboulent ni se dispersent. Cette cité comprend dans son ressort une ville du second ordre et six du troisième ¹.

J'ai donné (art. cxv) la latitude et la longitude de cette ville. Ses anciens noms sont : *Tchong-tching*, *Kien-tchang*, *Pa-ling*, *Pa-tchéou*, *Ping-tchin-kiun*, *Lo-tchéou*, *Hing-hou-pé-lou* et *Yo-yang* ².

Tchang-cha-fou est située sur la rive droite du *Siang*, qui communique avec le lac *Tong-tin-hou*. Son territoire, mêlé de plaines et de montagnes, est gras et fertile. Les moissons de riz n'y manquent jamais, même dans le tems des plus grandes sécheresses, à raison des facilités qu'ont presque partout les cultivateurs de dériver l'eau des lacs et des rivières pour en

¹ De la Chine. I, 127 et 128.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 108.

arroser leurs terres. Ses montagnes fournissent beaucoup de talc et de cinabre. Cette cité commande à dix villes du troisième ordre¹.

Sa latitude et sa longitude ont été données (art. cxv). Ses anciens noms sont : *Hiong-siang*, *Tchang-cha*, *Siang-tchéou*, *Tan-tchéou*, *Kin-hoa*, *Ou-ngan-kiun* et *Tien-lin-lou*².

Les habitans d'une des villes dépendantes de *Tchang-cha-fou* sont les instituteurs d'une grande fête célébrée le cinquième mois dans toutes les provinces de l'empire, avec beaucoup d'appareil et d'éclat. Le mandarin qui gouvernait cette cité eut le malheur de se noyer : le peuple, qui révérait ses vertus et son incorruptible probité, institua cette fête en son honneur, et voulut qu'on la solennisât par des jeux, des festins et des combats sur l'eau.

On prépare, pour ce jour-là, de petites barques longues, étroites et toutes dorées ; on les appelle *lon-tchuên*, parce qu'elles ont la forme d'un dragon. Des prix sont proposés pour ceux

¹ De la Chine. I, 128.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 104.

qui remportent la victoire ; mais comme ces jeux et ces divertissemens sont devenus dangereux , la plupart des mandarins les ont pros crits dans leurs provinces respectives.

Le territoire de *Pao-king-fou* offre de belles campagnes et des vallées fertiles ; mais il est aride et montagneux dans toute sa partie méridionale, où ses montagnes s'unissent et se confondent avec celles de la province de *Kouang-si*. Cette cité a sous sa dépendance une ville du second ordre et trois du troisième¹.

Sa latitude et sa longitude ont été données (art. cxv). Ses anciens noms sont : *Tchao-ling*, *Tchao-yang*, *Tchao-tchéou*, et *Mey-tchéou* ou *Min-tchéou*².

Hen-tchéou-fou est bâtie sur une péninsule que forment les rivières de *Tchin* et de *Siang*, qui baignent ses murs, l'une au midi , l'autre au couchant. Son territoire, quoique montagneux , produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie ; ses montagnes mêmes sont.

¹ De la Chine. I, 128, 129.

² L'art de vérifier les Dates. IX, 100.

cultivées, et fournissent une grande quantité de gibier. On y trouve du talc et des mines d'argent, qui restent fermées. Les habitans fabriquent du papier. La montagne de *Han*, qui commence près de cette ville, a quatre-vingts lieues d'étendue ; on y compte soixante-douze sommets, trente-huit sources ou fontaines, et vingt-cinq torrens. Cette ville en a huit autres sous sa juridiction, dont une du second ordre ¹.

J'ai donné (art. cxv) sa latitude et sa longitude. Ses noms anciens sont : *Siang-tong*, *Heng-yang*, *Siang-tchéou*, *Heng-tchéou*, *Tong-heng-tchéou*, *Heng-chan-kiun* et *Keng-hou-nan* ².

Tchang-té-fou, sur la rivière *Yuen*, n'a qu'un territoire peu étendu, mais d'une extrême fertilité. Outre les oranges communes et ordinaires, il en produit une espèce particulière, appelée *oranges d'hiver*, parce qu'elles naissent et mûrissent lorsque la saison des autres est passée ; elles ont beaucoup de parfum et un excellent goût. Il y croît aussi des cèdres, dont

¹ De la Chine. I, 129, 130.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 92.

les cônes ou fruits sont appelés par les Chinois *main de l'idole*, à raison de leur configuration, qui leur donne quelque ressemblance avec les doigts d'une main. Ces fruits ne sont pas bons à manger ; mais on les suspend dans les appartemens, où ils répandent l'odeur la plus suave. Les montagnes de *Tchang-té-fou* abondent en pierres d'azur, et l'on y recueille beaucoup de manne. Cette ville compte dans son ressort trois autres villes du troisième ordre ².

J'ai donné (art. cxv) sa latitude et sa longitude. Ses anciens noms sont : *Y-ling*, *Ou-tchéou*, *Kien-ping*, *Yuen-tchéou*, *Ou-ling*, *Lang-tchéou*, *Ou-tching*, *Ou-okun*, *Ou-ping*, *Ting-tchéou* et *Yong-ngan* ².

PARTIE MÉRIDIONALE DU HOU-NAN.

CLXVI. *King-tchéou-fou* s'élève au milieu d'une contrée hérissée de montagnes, dont

¹ De la Chine. I, 130, 131.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 104.

quelques-unes recèlent des mines d'or et d'argent. On tire des autres une grande quantité de vif-argent, de pierres d'azur, et de l'espèce de minéral qui fournit aux peintres chinois une belle couleur verte. On trouve dans un des cantons de ces montagnes une peuplade d'hommes agrestes et à demi-sauvages, qui semblent ne rien tenir des mœurs et de l'urbanité chinoises. Leur manière de vivre diffère totalement de celle des autres habitans. Les Chinois se défendent d'avoir avec eux une origine commune, et racontent que ces montagnards sont les descendants d'une princesse, fille de je ne sais quel roi. Cette cité étend sa juridiction sur une ville du second ordre et cinq du troisième ¹.

Yong-tchéou-fou, agréablement située près des bords du *Sian* et entre des montagnes couvertes de verdure, est la métropole la plus méridionale de la province. Elle comprend dans son ressort une ville du second ordre et quatre du troisième ².

¹ De la Chine. I, 131.

² Idem, *ibidem*.

J'ai donné (art. cxv) sa latitude et sa longitude, ainsi que celle de *Tchin-tchéou-fou*. Les anciens noms de *Yong-tchéou-fou* sont : *Lingling*, *Yng-yang* et *Yong-yang*¹. On ne donne pas ceux de *Tchin-tchéou-fou* ; ils ne doivent pas être confondus avec ceux de *King-tchéou-fou*, qui fait partie du *Hou-pé* (art. cxvii).

Tsin-tchéou et *Tchin-tchéou* n'ont point le titre de *fou* ; mais leur richesse et leur population les font placer sur la même ligne que les grandes cités de l'empire. L'une touche aux limites de la province de *Kouei-tchéou* ; le territoire de l'autre confine avec celle de *Kouang-tong* ou *Canton*. La première de ces cités commande à trois villes du troisième ordre et la seconde à quatre².

L'abbé Grosier ne dit rien de *Youan-tchéou*, chef-lieu d'un département du *Hou-nan*. Cette ville est située à cinquante quatre lieues à l'ouest-nord-ouest de *Pao-khing*³.

¹ L'Art de vérifier les Dates. IX, 109.

² De la Chine. I, 131, 132

³ Dictionnaire de Langlois, art. Chine, p. 575, et art. *Youan-tchéou*, p. 1650.

Il ne dit rien non plus de *Young-chun*, autre chef-lieu du département du *Hou-nan*. Cette ville est située à trente lieues au sud-sud-est de *Pao-khing* ¹.

L'Art de vérifier les dates ² place dans le *Hou-kouang*, et sans doute dans le *Hou-nan*, *Yuen-tchéou*, qu'il met à 27° 24' 30" de latitude nord, et 7° 3' 20" de longitude à l'occident de *Pé-kin*. Cette ville paraît la même que *Youan-tchéou*. La belle carte du *Hou-kouang*, par d'Anville, donne aussi *Yuen-tchéou*, mais non *Young-chun*. Il y a souvent beaucoup d'embarras pour concilier les différens ouvrages et les différentes cartes où l'on s'est occupé de la Chine à cause de la diversité des ortographes. Les caractères chinois peuvent seuls débrouiller ce chaos; comme ils sont en très-grand nombre, ils donnent le moyen de trouver des signes différens pour chaque objet. Lorsque la connaissance de cette langue sera plus répan-

¹ Dictionnaire de Langlois, art. Chine et *Young-chun*.

² T. IX, p. 109.

due , nous aurons des vocabulaires exacts, où les villes seront parfaitement bien distinguées. Ce travail est au-dessus de mes forces , et demande un tems trop long pour que je puisse m'y livrer sans m'écarter de mon véritable but, qui est l'histoire des tems anté-diluviens. Je fatiguerais l'attention de ceux de mes lecteurs qui veulent arriver à mes conclusions ; ils auraient droit de me reprocher que je leur fais perdre absolument de vue l'objet dont je leur ai parlé en commençant mon ouvrage. Ils doivent cependant m'excuser si je les entretiens en détail d'un pays si peu connu. On sent que pour abandonner, ou du moins pour restreindre les traditions qui nous ont été données dans l'enfance , il faut se familiariser avec les nouveaux témoins par lesquels doit être modifié le rapport des anciens ; il faut bien se convaincre que la nation chinoise est réellement la plus éclairée , la plus riche , la plus nombreuse de celles qui existent sur la terre : c'est ainsi qu'on se persuadera qu'il est nécessaire de s'adresser à elle pour connaître l'histoire ancienne de notre globe , sujet si intéressant

pour nous. Qui peut mieux la savoir qu'un peuple qui a conservé depuis quatre ou cinq mille ans des récits détaillés de tout ce qui s'est passé chez lui? Ne remontons pas plus haut qu'au fondateur de la douzième dinastie, commencée l'an 581 de notre ère, lorsque nous commençons à avoir notre première dinastie, et que nous étions dans une véritable barbarie. Eh bien! alors *Wen-ti*, premier empereur de cette dinastie, trouva dans la bibliothèque des princes déchus dix mille volumes d'ouvrages qui remontaient au temps des *Tchéou*, c'est-à-dire à l'an 1134 avant notre ère, lorsque la Grèce n'était pas encore civilisée. Il y en ajouta plus de cinq mille, fruit de ses conquêtes, ou qu'il avait fait acheter, à grands frais, dans tout l'empire*. Avec de pareils matériaux, quels moyens n'avaient pas les Chinois de savoir tout ce qui s'était passé chez eux dans les temps reculés! Ils n'étaient pas obligés, comme nous, de recourir aux Romains, aux Grecs, aux Hé-

* Chine, par M. G. Paultier. Paris, 1837, 280.

breux. C'était dans leur propre sein qu'ils trouvaient d'amples matériaux pour leurs compositions, et cela dans un climat si doux, si favorisé par la nature, qu'ils n'avaient pour ainsi dire rien à faire pour leurs besoins matériels; en sorte que ceux d'entr'eux qui avaient le goût des occupations littéraires pouvaient s'y livrer aisément. C'est ce que prouvera mieux encore la suite du travail qui m'occupe ici. Le climat auquel je suis parvenu (art. CXLV) est celui de quatorze heures, c'est-à-dire celui de l'Égypte et du Mogol. J'ai commencé par les provinces les plus basses, parce qu'elles sont les plus voisines de l'Océan. J'arrive ici à la province de *Kouei-tchéou*, qui, se rapprochant des montagnes du Tibet, est moins incommode par la chaleur, parce qu'elle est plus élevée. Mais elle a d'autres inconvéniens que nous allons faire connaître.

DU KOUEI - TCHÉOU. LATITUDES ET LONGITUDES
DE SES PRINCIPAUX LIEUX. SA CAPITALE.

CLXVII. Le *Kouei-tchéou* était la quinzième province de la Chine avant la dernière invasion des Tartares. C'est la plus petite et la moins cultivée de toutes. Elle a cent dix lieues en tout sens. Son sol est partout hérissé de montagnes inaccessibles, entrecoupées d'affreux précipices. Elle a pour bornes, au nord, le *Ssé-tchuen* ; au levant, le *Hou-nan* ou la partie méridionale de l'ancien *Hou-kouang* ; au midi, le *Kouang-si* ; au couchant, le *Yun-nan* et la partie méridionale du *Ssé-tchuen* ¹.

Ce n'est que sous les Empereurs de l'avant-dernière dinastie des *Ming* que ce pays a été érigé en province ; toutes les parties qui la composent sont des démembrements des qua-

¹ De la Chine, par l'abbé Grosier. I, 230. — L'Art de vérifier les Dates. IX, 121.

tre provinces voisines que nous venons de nommer. L'État du *Kouei-tchéou* a totalement changé depuis 1776. Jusqu'à cette époque, il était environné de toutes parts de tribus nombreuses de montagnards, peuple indépendant et à demi-sauvage, connu sous le nom de *Miao-ssé*. Les plus redoutables étaient ceux qui occupaient une partie de la frontière septentrionale, où, retranchés dans des montagnes inaccessibles, ils bravaient impunément la domination chinoise. Leurs courses fréquentes sur les terres de l'empire y portaient la terreur et le ravage; on abandonnait la culture dans les campagnes circonvoisines, et les colons se retiraient dans les villes et les places de guerre. Les garnisons entretenues dans celles-ci coûtaient plus au trésor impérial que ne rapportaient les tributs de la province; mais sa conservation était nécessaire, parce qu'il n'existait pas d'autre moyen de communication avec l'importante province d'*Yun-nan*. Ces indociles montagnards ont enfin été domptés et détruits, comme je le rapporterai dans la suite, sous le règne de l'empereur *Kien-long*;

et depuis ce tems , le *Kbuci-tchéou* a dû prendre une face nouvelle. Ses montagnes , couvertes la plupart de magnifiques forêts , recèlent des mines d'or, d'argent et de cuivre ; on n'en trouve pas ailleurs de plus abondantes en mercure. Ces mêmes chaînes de montagnes s'ouvrent et laissent entr'elles des vallées spacieuses et naturellement fertiles ; telles sont surtout celles que traversent les grandes rivières. Les terres , pour peu qu'on les cultive, y donnent libéralement tous les genres de production nécessaires à la vie. Le pays abonde en vaches et en porcs ; on y élève des chevaux pleins de feu et de courage, et qui passent pour être les meilleurs de la Chine. On n'y recueille point de soie ; mais on y fabrique , avec la plante que les Chinois appellent *ko*, et qui ressemble au chanvre , une sorte de toile qui fournit un vêtement léger, frais et très-agréable pour l'été ¹.

Cette province contient huit métropoles ,

¹ De la Chine. I, 230-232.

quatre cités du second ordre, mais qui égalent celles du premier, quatre villes de guerre et une multitude de forts¹. Le père du Halde y compte dix villes du premier ordre et trente-huit tant du second que du troisième². La province est tout entière dans le climat de quatorze heures, c'est-à-dire de 24° 11' à 30° 46', ainsi que le prouvera le tableau suivant.

Latitudes et longitudes des principaux lieux de la province de Kouei-tchéou.

VILLES.	LATITUDES NORD.	LONGITUDES OUEST DE PÉ-KIN
Ou-tchuen-hien.	28° 24' 0"	8° 16' 11" occ.
Sé-nan-fou	27 56 24	8 2 50 id.
Tong-gin-fou	27 38 24	7 29 3 id.
Ssé-tchéou-fou	27 10 48	7 54 0 id.
Ché-tsién-fou	27 30 0	8 18 40 id.
Tchin-hiuen-fou	27 1 12	8 10 40 id.
Yu-king-hien	27 9 36	8 43 52 id.
Ché-ping-hien	27 0 20	8 26 40 id.
Tsing-ping-hien	26 37 12	8 48 52 id.
Ping-yué-fou	26 37 25	9 4 52 id.

¹ De la Chine. I, 232.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 121.

VILLES.	LATITUDES NORD.	LONGITUDES OUEST DE PÉ-KIN
Kai-tchéou	26° 58' 40"	9° 45' 20" occ.
Ta-ting-tchéou	27 3 36	10 56 0 id.
Yong-ning-tchéou	27 52 48	11 5 20 id.
Hoëi-ning-fou	26 43 15	12 12 0 id.
Ping-yuen-tchéou	26 37 12	10 45 20 id.
Pou-ngan-tchéou	25 44 24	11 49 20 id.
Ngan-lang-tchin	25 3 36	10 56 20 id.
Yong-ning-tchéou	25 54 0	11 0 30 id.
Ngan-chan-fou	26 12 0	10 36 0 id.
Long-li-hien	26 23 50	9 36 0 id.
Tou-yuen-fou	26 12 10	9 4 0 id.
Ma-ha-tchéou	26 26 24	9 1 30 id.
Koué-ting-hien	26 30 0	9 22 20 id.
Koué-yang-fou	26 30 0	9 52 20 id.
Yong-tsong-hien	25 57 36	7 24 30 id.

Kouei-yang-fou, ou *Koué-yang-fou*, capitale de la province, a successivement passé sous la puissance de différens maîtres. On prétend que

L'abbé Grosier écrit *Ngane-chune-fou*. Dans son texte, il n'en fait qu'une ville du second ordre, en l'appelant, p. 237, *Ngane-chune-tcheou*. D'Anville, dans sa carte, dit *Ngan-chun-fou*, et Gutzlaff lui donne le même titre. Langlois, *An-chun*. Il paraît que l'Art de vérifier les Dates écrit mal *Chan*.

L'Art de vérifier les Dates, au lieu de 23' dit 33'.

cette ville était jadis la demeure de ses souverains. On y voit encore des restes de temples et de palais qui annoncent son ancienne splendeur ; mais on y a négligé ces monumens, qui tombent et se détruisent insensiblement. Les habitans de cette province étaient trop occupés du soin de se défendre contre les entreprises de *Miao-ssé*, pour attacher quelque importance à la conservation de ces ruines. Le territoire de cette métropole est une des parties les moins montagneuses du *Kouei-tchéou* ; et comme il renferme un grand nombre de terres propres à la culture , sa population s'est accrue dans la même proportion. Cette capitale étend sa juridiction sur dix-huit forts, dont plusieurs surpassent en grandeur les villes du second et du troisième ordre ¹.

Les anciens noms de *Kouei-yang-fou* sont : *Chun-yuen* et *Tching-fang-fou* ².

¹ De la Chine. I, 233.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 96.

AUTRES VILLES DU KOUËI-TCHÉOU.

CLXVIII. Le territoire de *Ssé-tchéou-fou* s'étend jusqu'aux frontières du *Hou-kouang*; il abonde en vif-argent, en cinabre et autres minéraux. Les habitans de cette contrée sont robustes, hardis, entreprenans; ils ne se piquent ni d'études, ni de sciences; ils ignorent l'usage de l'écriture et n'emploient pour constater leurs transactions que de simples marques qu'ils gravent sur des tables de bois. Quoiqu'ils se soient prêtés à faire usage de la langue chinoise, ils conservent leurs autres habitudes. Ils portent les cheveux épars et en désordre; ils vont piés nus et se les endurecissent au point qu'ils ne craignent pas de marcher sur des épines et de courir sur les roches. Cette ville, qui n'a été élevée au rang des métropoles que sous la dernière dinastie, commande à quatre forts¹.

¹ De la Chine, par l'abbé Grosier. I, 233, 234.

Sé-nan-fou est une des villes les plus anciennement soumises à la domination chinoise ; sous la troisième race impériale, elle faisait déjà partie de la principauté ou du royaume de *Tchou*. Elle compte sous sa dépendance deux villes et cinq forteresses ¹.

Les anciens noms de *Sé-nan-fou* sont : *Ou-tchuen*, *Ou-tchéou*, *Ssé-tchéou*, *Ning-y*, *Ning-koua* et *Toan-men-tchéou* ².

Tchin-yuen-fou est une ville moderne, bâtie par les *Yuen* ou Tartares mongous. Son territoire faisait anciennement partie du royaume de *Tchou*. Cette contrée, qui abonde en grenades et en oranges, produit aussi les fleurs les plus belles et les plus estimées de toute la Chine. Les amateurs de bonne chère recherchent également ses poules sauvages ou gélinotes. Les habitans demi-sauvages de quelques-unes de ses montagnes manquent de sel ; ils y suppléent par les cendres de la plante *ki-*

¹ De la Chine. I, 234. L'abbé Grosier écrit mal *Ssé-nane-fou*. Lui-même écrit *Sé-nane-fou* p. 239.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 102.

ouei, qu'ils font brûler. Une ville et quatre forts dépendent de cette métropole¹. Son nom s'écrit aussi *Tchin-youan* ; elle est située sur une petite rivière, à trente lieues au sud de *Sé-nan-fou*. Ses environs sont très-fertiles².

Ché-t sien-fou, ville du même âge que la précédente, a eu, comme elle, les Tartares mongous pour fondateurs. Ils firent d'abord construire sur le lieu qu'elle occupe une forteresse considérable. La famille impériale des *Ming* l'agrandit ensuite, et en fit une ville qu'elle éleva au rang de métropole. Son territoire abonde en mines de vif-argent. Les tribus sauvages qui habitent ses montagnes font usage de caractères particuliers ; mais ils n'emploient ni le papier ni l'encre pour écrire : ils gravent, comme les anciens Chinois, leurs actes et leurs pensées sur de légères planchettes de bois. Cette cité commande à quatre forts³.

¹ De la Chine. I, 234, 235.

² Dictionnaire de Langlois. II, 1354, art. *Tchin-youan*.

³ De la Chine. I, 235.

Ses anciens noms sont : *Y-tchéou*, *Y-siuen* et *Ghó-tseï* ¹. Son nom actuel s'écrit aussi *Chitshian* ².

Tong-gin-fou touche presque aux frontières du *Hou-kouang*. Cette ville, qui n'était primitivement qu'une place forte, est devenue, comme celle dont nous venons de parler, une cité du premier ordre. Ses montagnes renferment plusieurs mines d'or et un grand nombre de mines de cuivre ³. On l'appelle aussi *Thoung-jin*. Elle est à dix-huit lieues au nord-est de *Ssé-tchéou-fou* ⁴. Elle s'appelait anciennement *Tong-gin* ⁵, sans autre addition, lorsqu'elle n'était qu'une place forte.

Li-ping-fou étend son territoire jusqu'aux limites des provinces de *Kouang-si* et de *Hou-kouang*; elle comprend dans sa juridiction trois villes et onze forts. Le meilleur *pé-fou-lin*, ou

¹ L'Art de vérifier les Dates. IX, 91.

² Dictionnaire de Langlois. I, 576, art. Chine.

³ De la Chine. I, 235.

⁴ Dictionnaire de Langlois. II, 1379, art. *Thoung-jin*.

⁵ L'Art de vérifier les Dates. IX, 106.

racine de *squis* (*china radix*) croît dans cette contrée ¹, qui fournit aussi d'abondantes récoltes de cette espèce de chanvre que les Chinois appellent *ko*, et dont on façonne des habillemens légers pour l'été. Les montagnards de ce canton parlent une langue qui leur est particulière; lorsqu'ils sont malades, ils invoquent les esprits et leur offrent les ossemens de leurs poules. On fait remarquer aux étrangers, dans le voisinage de cette ville, un pont très-extraordinaire, que les habitans appellent *Tien-sen* (pont fait par le ciel). Il consiste en une seule pierre, d'une énorme dimension, qui se trouve naturellement placée entre deux montagnes, sur un torrent qu'elle traverse. On lui donne cent quarante piés de long sur quinze de large ². Un ruisseau passe au-dessous ³.

Tou-yuen-fou ⁴ est située au sud-ouest de la précédente, à quarante-deux lieues au sud-

¹ Voyez l'article suivant.

² De la Chine. I, 235, 236.

³ Dictionnaire de Langlois. II, 161, art. *Li-ping*.

⁴ L'abbé Grosier écrit mal *Tou-kiue-fou*.

ouest de *Ssé-tchéou*¹. Cette métropole commande à deux villes et à neuf forts. Les montagnes de son territoire s'étendent jusqu'aux frontières de la province de *Kouang-si*, dont elles sont, selon l'expression chinoise, les dents et les lèvres, c'est-à-dire le boulevard et la défense contre les irruptions des montagnards *Miao-ssé*. On distingue parmi elles la montagne *Hin-lan*, tellement escarpée, qu'on ne peut y monter que par un escalier taillé dans le roc. Cet accès difficile fait la sûreté des nombreux colons qui l'habitent².

Les quatre cités suivantes n'ont que le titre de villes du second ordre.

Pou-ngan-tchéou. Cette ville, bâtie sur les frontières communes du *Kouei-tchéou*, de l'*Yun-nan* et du *Kouang-si*, est regardée comme la clé de ces trois provinces. Ses vallées sont plus peuplées et les terres mieux cultivées que dans les contrées voisines. Ses montagnards

¹ Dictionnaire de Langlois, art. *Tou-yun*. C'est ainsi qu'il écrit aussi à l'article Chine. I, 576.

² De la Chine. I, 236, 237.

paraissent plus civilisés ; ils s'adonnent au commerce , et sont fort attachés à la doctrine de la métempsicose. Son territoire produit le *musa* ou bananier, et renferme un grand nombre de mines de vif-argent et de cinabre.

Yong-ning-tchéou et *Tchin-ning-tchéou* n'ont chacune que deux forteresses dans leur ressort. La première doit sa fondation aux princes de la dynastie des *Yuen* ¹.

Ngan-chun-tchéou et son territoire fesaient autrefois partie de la province d'*Yun-nan* ; elle appartient à celle de *Kouei-tchéou* depuis l'avant-dernière dynastie des *Ming*. Elle commande à deux forteresses ². J'ai dit dans l'article précédent que *Ngan-chan-fou*, vraisemblablement la même que la précédente, est une cité du premier rang, dont le territoire est très-montagneux, et contient trois cités du second ordre et cinq du troisième, avec plusieurs forts pour tenir en respect les habitans des pays voisins qui vivent indépendans sur les montagnes. Les

¹ De la Chine. I, 237.

² Idem, p. 237 et 238.

vallées et les plaines, bien arrosées, seraient productives si le peuple était industriel. La ville est à vingt-et-une lieues et demie de *Kouei-gang* ².

FIN DE LA DESCRIPTION DES VILLES
DU KOUEI-TCHÉOU.

Plante appelée sán-si ; en latin, china radix.

CLXIX. *Pou-tin*, ville située sur le chemin qui conduit aux provinces intérieures de la Chine. Elle a été bâtie par les Tartares mongous ².

Sin-tien étend sa juridiction sur quatre forteresses. Au midi de cette ville est une montagne très-haute, et dont le principal sommet s'élève au-delà des nuages sous une forme pyramidale : circonstance qui a fait donner à cette

¹ Dictionnaire de Langlois. II, 506, art. *Ngan-Chan*.

² De la Chine. I, 238.

montagne le nom de *Pié*, c'est-à-dire le pin-
ceau ¹.

Pin-yuei et *Lon-li*, appelées dans la table
des longitudes et latitudes *Ping-yuen-tchéou* et
Long-li-hien, sont deux autres villes de guerre,
qui commandent chacune à deux forts. Le ter-
ritoire de la première produit beaucoup d'o-
ranges, d'excellent thé et de très-beau jasmin ².
Au lieu de *Pin-yuei*, on écrit *Phing-oueï* ³.

Outre toutes les forteresses dont nous avons
fait mention, on en compte encore dix-sept
autres principales, construites pour maintenir
la sûreté des grandes routes, et les protéger
contre les incursions des montagnards. De
moindres forts, mais bien plus multipliés, dé-
fendent d'autres points : il n'est presque pas
de gorges, de défilés, qui n'en soient pour-
vus ⁴.

Tai-ting, qualifiée *Tai-ting-tchéou* dans la

¹ De la Chine. I, 238.

² Idem, p. 238.

³ Dictionnaire de Langlois. I, 576, art. *Chine*.

⁴ De la Chine. I, 238.

carte du géographe d'Anville, est à trente-deux lieues à l'ouest-nord-ouest de *Kouei-yang* ¹.

Nan-loung et *Tsun-yi* sont encore dans le *Kouei-tchéou* ². *Tsun-yi* est le chef-lieu d'un département du même nom. La ville est à cent vingt-cinq lieues au sud-est de *Tchin-tou* ³.

On voit que le *Kouei-tchéou*, qui est situé près de l'extrémité sud-est de l'empire, offre le sol le plus âpre et le plus inégal de la Chine; qu'il est plein de précipices, et qu'il est habité par des races barbares que l'Empereur n'avait jamais pu soumettre avant l'an 1776, comme on le verra lorsque je parlerai des *Miao-ssé*, qui m'ont paru mériter un article particulier. Ce sont ces barbares qui ont nécessité des forts et des garnisons, dont les tributs qu'on lève ne peuvent compenser les frais d'entretien. On a vu que les montagnes recèlent des mines d'or, d'argent, de cuivre et de mercure. On y compte treize départemens, et sir George Staunton

¹ Dictionnaire de Langlois. II, 1322, art. *T'ai-ting*.

² Idem, I, 576, art. *Chine*.

³ Idem, art. *Tsun-yi*.

porte la population à neuf millions d'habitans¹.

La plante appelée *sân-tsi* croît sans culture dans les montagnes des provinces d'*Yun-nan*, de *Kouei-tchéou* et de *Ssé-tchuen*. Elle pousse huit tiges qui n'ont point de branches. Celle du milieu, qui est la plus haute, porte trois feuilles à son extrémité, et les sept autres tiges n'en portent qu'une. Ces feuilles, qui sont d'un vert foncé, glabres, luisantes et soutenues par des pétioles médiocrement longs, ont assez de ressemblance, par leur forme, avec celles de l'armoise. C'est du nombre déterminé de ses feuilles que cette plante tire le nom de *sân-tsi*, qui signifie « trois et sept ». Toutes ces tiges sortent d'une racine ronde, qui a quatre pouces de diamètre : cette racine en produit quantité d'autres, qui sont petites, oblongues, de la grosseur du petit doigt, et dont l'écorce est dure et rude; leur substance intérieure est plus molle et de couleur jaunâtre. Ce sont ces petites racines que l'on emploie particulière-

¹ Dictionnaire de Langlois. II, 79, art *Kouei-tchéou*.

ment dans la médecine. La tige du milieu est la-seule qui porte des fleurs : celles-ci sont blanches ; elles croissent à l'extrémité de la tige en forme de grappes, et s'épanouissent vers la fin de la septième lune, c'est-à-dire au mois de juillet ¹.

Quand on veut multiplier cette plante, on coupe sa racine en rouelles, que l'on met en terre vers l'équinoxe du printemps ; dans l'espace d'un mois, elles commencent à pousser leurs tiges, et au bout de trois ans, celles-ci ont toute la grandeur et toute la grosseur qu'elles peuvent acquérir ².

Les médecins chinois se servent du *sân-tsi* pour les plaies, pour les crachemens et les pertes de sang ; ils le regardent surtout comme un spécifique souverain dans la petite vérole. Nos missionnaires disent en avoir vu des effets surprenans, et ils assurent que les boutons les plus noirs et les plus infects deviennent vifs et

¹ Description de la Chine. III, 322 et 323.

² Idem, p. 323.

d'un beau rouge aussitôt que le malade a pris de cette racine. Une espèce de chèvre grise aime fort à brouter cette plante, et comme elle en fait sa nourriture, son sang, disent les Chinois, s'empreint de ses qualités médicinales. On fait du sang de cette chèvre le même usage que de la plante ¹.

J'ai dit dans l'article précédent que le territoire de *Li-ping-fou* était celui qui produisait le meilleur *pé-fou-lin* ou racine de *squine* (*china radix*, *smilax china*) ². C'est de la Chine que vient et a tiré son nom cette racine célèbre, dont nous devons la première connaissance aux Portugais, qui l'apportèrent d'abord dans les Indes et la répandirent ensuite dans toute l'Europe, en 1535 ou 1536. Substituée au bois de gaïac dans le traitement des maux vénériens, la racine de *squine* eut long-tems une vogue brillante, qu'elle perdit ensuite, remplacée à son tour par d'autres plantes, et bientôt après

¹ Description de la Chine. III, 323 et 324.

² *Smilax caule aculeato, teretiusculo; foliis inermibus, ovatocordatis. quinquenerviis.* Linn.

par les remèdes empruntés du mercure. On nous apporte de différentes parties de l'Amérique, de la Nouvelle-Espagne, du Pérou, du Brésil, une racine assez semblable, que plusieurs botanistes croient de la même espèce que la *squine* chinoise; mais le commerce s'obstine à ne la regarder que comme une espèce bâtarde, d'une qualité très-inférieure. La *squine* croît dans la plupart des provinces de la Chine; ses tiges sont presque rondes, sarmenteuses, longues, déliées, d'un rouge brun, armées d'épines courtes et fortes, munies de vrilles, dont la plante se sert pour grimper aux arbres voisins¹. La principale qualité de la *squine* est d'être sudorifique et dessicative. On en fait usage à la Chine contre la sciatique, les ulcères des reins, les obstructions, la paralysie et l'hydropsie². Il ne faut pas la confondre avec le *quinquina*, écorce d'un arbre qui croît au Pérou, dans la province de

¹ De la Chine. III, 328 et 329. Voyez-y la suite de la description.

² Idem, p. 330.

Quito , sur des montagnes , près de la ville de Loxa ¹. Celui-ci est le fébrifuge le plus salu- taire ².

DU KOUANG-SI.

CLXX. Cette province , qui est la septième de la Chine , dans l'ancienne manière de les compter , est bornée au nord par celles de *Hoeït-tchéou* et de *Hou-nan* ; au levant , par celle de *Kouang-tong* ; au midi et au couchant , par celle de *Yun-nan* et le royaume de *Ton-kin* , compris dans l'empire d'*Annam* , qui la borne au nord-ouest. Elle a cent cinquante de nos lieues dans sa plus grande longueur du levant au couchant , et cent vingt du midi au nord.

¹ Abrégé de l'histoire des plantes usuelles , par Chomel. Amsterdam, 1736, II, 469. Voyez les Mémoires de l'Académie des sciences. 1738.

² Médecine domestique , par Buchan , traduite par Duplanil. Paris, 1780, V, 446.

Elle ne peut être comparée aux autres provinces, ni pour l'étendue et la richesse, ni pour l'activité du commerce. Toute sa partie septentrionale est hérissée de hautes montagnes couvertes de forêts. Son territoire n'est susceptible de culture que vers l'orient et le midi, où l'on respire un air plus doux et où le sol s'abaisse et s'étend en plaines, qu'arrosent un très-grand nombre de rivières. La plupart de celles-ci, après avoir erré long-tems dans la province, prennent leur direction vers la frontière orientale; elles s'y réunissent les unes aux autres, et de là se jettent dans la province de *Kouang-tong*. Ce concours de rivières, qui se multiplient par les canaux d'arrosage qu'on en dérive, répand la fécondité sur toutes les terres cultivées du *Kouang-si*. Son territoire produit une si grande quantité de riz, qu'il en fournit pendant six mois à la province de *Kouang-tong*, qui, sans ce secours, serait dans l'impuissance de faire subsister ses nombreux habitans ¹.

¹ De la Chine. I, 204 et 205.

Les montagnes du *Kouang-si* renferment des mines d'or, d'argent, de cuivre et d'étain. Il croît sur son territoire une espèce d'arbre assez singulière ; son tronc et ses branches, au lieu de moelle, contiennent une pulpe molle que l'on réduit en farine : on prétend que le pain qui en résulte, est très-bon ¹. Mais ce que cette province produit de plus remarquable, est une espèce de cire blanche, que l'on trouve sur les arbres, où de petits insectes la déposent ². Outre les perroquets, les porcs-épics et les rhinocéros, on y trouve encore une quantité prodigieuse d'animaux sauvages, de gibier, d'oiseaux rares et d'insectes particuliers.

Cette province contient sept villes du premier ordre et cinquante-deux du second et du troisième ³, distribuées dans deux climats, dont la partie septentrionale est la seule qui m'occupe ici ; mais je ne puis en séparer la description de

¹ De la Chine. I, 206.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 121. Voyez l'article suivant.

³ De la Chine. I, 206.

celle de la partie méridionale qui en compose une grande partie. L'une est dans le climat de quatorze heures qui va de 24° 11' à 30° 46' ; l'autre est dans celui de treize heures et demie, c'est-à-dire de 16° 44' à 24° 10'.

Latitudes et longitudes des principaux lieux de la province de Kouang-si.

1° PARTIE SEPTENTRIONALE.

VILLES.	LATITUDES NORD.	LONGITUDES OCCID. DE PÉ-KIN
Tsuen-tchéou.	25° 49' 12"	5° 22' 40" occ.
Koan-yang-hien.	25 21 36	5 29 20 id.
Kouei-lin-fou	25 13 12	6 14 40 id.
Hoai-yuen-hien	25 15 56	7 19 40 id.
Ho-tchi-tchéou	24 42 0	8 45 20 id.
Si-long-tchéou	24 32 24	10 45 20 id.
Sé-tching-fou	24 20 48	10 10 40 id.
King-yuen-fou	24 26 24	8 4 0 id.
Lo-tching-hien	24 44 24	7 50 40 id.
Ping-lo-fou	24 21 54	5 59 15 id.
Liéou-tchéou-fou	24 14 24	7 20 0 id.

2° PARTIE MÉRIDIONALE.

Yong-ning-tchéou.	24° 7' 12"	6° 52' 20" occ.
Ho-hien.	24 8 24	5 12 0 id.
Yong-ngan-tchéou	24 1 12	6 9 20 id.
Siang-tchéou	23 59 0	7 2 40 id.
Lai-ping-hien.	23 38 24	7 22 40 id.

VILLES.	LATITUDES NORD.	LONGITUDES OCCID. DE PÉ-KIN
Sé-ngen-fou	23° 25' 12"	8° 34' 40" occ.
Tou-yang-fou.	23 20 25	9 1 20 id.
Tchin-ngan-fou.	23 20 25	10 9 20 id.
Ngan-ping-tchéou.	22 43 12	9 40 0 id.
Tai-ping-fou.	22 25 12	9 21 20 id.
Chang-sé-tchéou.	22 19 12	8 52 10 id.
Nan-nin-fou.	22 43 12	8 25 30 id.
Ping-tchéou.	23 13 12 ¹	7 52 20 id.
Heng-tchéou	22 38 24	7 31 30 id.
Ouei-lin-tchéou.	22 40 48	6 45 24 id.
Sin-tchéou-fou.	23 26 28	6 37 20 id.
Ou-tchéou-fou.	23 28 48	5 37 15 id. ²

Kouei-lin-fou, capitale de la province, a emprunté son nom, qui signifie « forêt de fleurs de Kouei », d'une petite fleur jaune, très-commune dans ce territoire. Ces fleurs croissent par bouquets sur un arbre aussi élevé que les chênes; elles se succèdent les unes aux autres, et durent pendant presque toute l'année. Une montagne, qui s'élève au nord de la

¹ Je suis l'Art de vérifier les Dates. L'abbé Grosier écrit 1' au lieu de 13'.

² De la Chine, par l'abbé Grosier. I, 212 et 213.

ville, est entièrement couverte de ces arbres à fleurs, d'où s'exhale sans cesse une odeur si agréable et si douce, que tout le pays d'alentour en est parfumé. *Kouei-tin-fou* est située sur le bord d'une rivière qui baigne ses murs au nord, à l'orient et au midi; mais elle coule avec tant de rapidité et à travers des vallées si étroites, qu'elle ne peut être navigable, ni d'aucune utilité pour le commerce. La ville est grande et presque entièrement bâtie sur le modèle de nos anciennes forteresses; mais elle est très-inférieure à la plupart des autres métropoles. On trouve dans son territoire un grand nombre d'oiseaux, dont le plumage est peint de couleurs si vives et si variées, que, pour rehausser l'éclat de quelques étoffes de soie, on y entrelace leurs plumes, qui sont d'une beauté inimitable. Il fournit aussi cette sorte de pierre dont les Chinois se servent pour délayer leur encre avant de l'employer avec le pinceau¹.

¹ De la Chine. I, 205, 206.

Ses anciens noms sont : *Kouei-lin-kiun*, *Chingnan*, *Chi-kien-koué*, *Kouei-tchéou*, *Kien-ling* et *Tsin-kiang*¹.

PARTIE SEPTENTRIONALE DU KOUANG-SI.

CXXII. *Liéou-tchéou-fou*, dont le nom signifie « la ville aux sables », jouit d'un territoire fort étendu, mais rempli de montagnes; elle leur doit en partie les eaux abondantes qui arrosent ses spacieuses vallées. Ces montagnes, qui ont la réputation d'être fécondes en simples et en plantes rares et singulières, sont très-fréquentées par les médecins et les amateurs de botanique. Près de la ville est le petit lac *Lo-tchi*, dont les bords sont embellis de promenades et de pavillons champêtres, où les habitans, après leurs travaux, vont chercher le plaisir et l'amusement. Cette cité compte dans

¹ L'Art de vérifier les Dates. IX, 96.

son ressort deux villes du second ordre et neuf du troisième ¹.

Ses anciens noms sont : *Ma-ping*, *Long-tchéou*, *Siang-tchéou*, *Siang-kiun*, *Koen-tchéou*, *Nan-koen-tchéou* et *Long-tching* ².

King-yuen-fou est environnée de montagnes affreuses, qui se mêlent et se confondent avec celles de la province voisine de *Koueï-tchéou*. Elles recèlent des mines d'or, dont la politique chinoise défend l'exploitation; on permet seulement de recueillir les paillettes de ce métal, qui se trouvent mêlées dans le sable des torrents et des rivières. Les fruits délicieux du *Litchi*, les noix d'Inde et celles de l'aréquier croissent abondamment dans le territoire de cette cité, dont la juridiction s'étend sur quatre villes du second ordre et quatre du troisième ³.

Ses anciens noms sont : *Ngao-tchéou*, *Yué-tchéou*, *Y-tchéou* et *Long-choui* ⁴.

¹ De la Chine. I, 206, 207.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 97.

³ De la Chine. I, 207.

⁴ L'Art de vérifier les Dates. IX, 95.

Ping-to-fou est bâtie sur le bord oriental de la rivière de *Li*, qui entre ensuite dans des vallées étroites et entrecoupées de rochers, où elle roule ses eaux avec un bruit épouvantable. Elle éprouve, dans l'étendue de son cours, jusqu'à trois cent soixante cataractes ou chutes d'eau; aussi cette rivière n'est-elle nullement navigable. Quoique tout le territoire de la ville soit hérissé de hautes montagnes, on y recueille une grande quantité d'oranges, de *li-tchi*; et de cette cire, naturellement blanche, que les Chinois nomment *pé-la*, ouvrage de petits insectes : ils la déposent sur deux espèces d'arbres qui méritent une description particulière, que je donnerai dans cet article. Les habitans y fabriquent une sorte d'étoffe singulière avec des feuilles rouges du *musa*. Cette métropole commande à sept autres villes, dont une est du second ordre et six du troisième. Près de celles-ci s'élève la montagne de *To*, que son escarpement rend inaccessible de toutes parts; mais une caverne donne entrée dans son intérieur, où la nature a ouvert et taillé dans le roc un escalier en spirale, par

lequel on parvient facilement jusqu'à son sommet¹.

Ses anciens noms sont : *Chi-ngan*, *Lo-tchéou* et *Tchao-tchéou*².

J'ai déjà observé dans l'article précédent que les Chinois recueillent sur certains arbres une cire d'une qualité fort supérieure à celle que donnent les abeilles. Ils la nomment *pé-la*, ou cire blanche, parce qu'elle est telle de sa nature. Cette cire est produite par de petits insectes qui la déposent sur deux sortes d'arbres, seuls propres à les nourrir. La première espèce tient de la nature du buisson, et croît dans les terrains secs et arides. Les Chinois l'appellent *kân-la-chou* (arbre sec qui porte de la cire). L'autre espèce est un arbre plus grand et plus beau, qui ne se plaît que dans les lieux humides; on le nomme *choui-la-chou*, ou arbre aquatique, qui porte de la cire. Le missionnaire³ à qui nous devons ces détails, ayant eu

¹ De la Chine. I, 207 et 208.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 101.

³ Le père Chanseau, jésuite.

peu d'occasions d'examiner cette dernière espèce d'arbre, a borné ses observations à la première¹.

Le *kân-la-chou*, étant de la nature des buissons, se propage aisément par les jeunes pousses qu'il donne, et par ses petits fruits à noyaux, qui, en tombant, se sèment d'eux-mêmes. A peine a-t-il atteint deux ou trois ans, qu'il commence à porter des grappes, formées d'un grand nombre de petites fleurs blanches et odoriférantes, qui subsistent épanouies pendant un mois. Les branches de cet arbuste, garnies de leurs fleurs et de leurs feuilles, présentent un assemblage de bouquets charmans, qui ne flattent pas moins l'odorat que la vue par le parfum qu'ils exhalent. On peut, en dirigeant le *kân-la-chou*, en tapisser des murailles jusqu'à la hauteur de dix piés, ou en former des haies dans la campagne; il supporte également le froid et le chaud, et réussit sans culture, même dans le sol le plus ingrat².

¹ De la Chine, par l'abbé Grosier. II, 290 et 291.

² De la Chine. II, 291.

Les petits insectes qui travaillent le *pé-la* ne se trouvent point d'eux-mêmes sur ces arbres ; il faut les y appliquer ; mais cette opération n'est pas difficile , et dès qu'un arbre en est garni , il les conserve toujours , à moins qu'un accident malheureux n'en écarte les insectes ; alors ils ne reparaissent plus , et il faut leur en substituer d'autres , que fournissent des marchands qui font ce commerce ¹.

Les missionnaires de *Pé-kin* ont envoyé en France de la cire produite par ces insectes , en 1761. Elle y fut trouvée beaucoup plus blanche et plus ferme que ne l'est celle d'abeilles. La bougie faite avec cette cire donne une lumière douce , pure , très-claire , et ne jette aucune fumée ².

Les récoltes de cette espèce de cire n'en répandent pas une grande quantité dans l'empire , où elle est toujours assez rare ; et comme , la provision de la Cour prélevée , il en reste très-peu pour les particuliers , ils la paient ordinairement

¹ De la Chine. II, 291 et 292. Voyez-y la suite.

² Idem , p. 294 et 295.

rement fort cher. Mais tel est l'esprit public et le ton des mœurs générales à la Chine, que, par la raison que cette cire est décorée du titre de « cire impériale » et affectée aux usages du palais, aucun particulier ne se croit permis de s'en servir dans l'intérieur de sa maison. Les princes du sang eux-mêmes n'oseraient en faire un usage journalier¹.

Je dirai un mot dans l'article suivant de *Sé-tching-fou*, qui appartient au *Kouang-si* septentrional.

PARTIE MÉRIDIONALE DU KOUANG-SI.

CLXXII. *Ou-tchéou-fou*, située à l'orient, près de la frontière occidentale du *Kouang-tong*, est une des places les plus importantes de la province, dont elle est regardée comme la clé. Presque toutes les rivières qui arrosent le *Kouang-si* s'y réunissent et viennent perdre

¹ De la Chine. II, 295. Voyez-y la suite.

leur nom en se jetant dans le *Si-kiang*, au midi de la ville. Ce concours de communications par eau, et sa position sur les limites des deux provinces, rendent cette cité très-commerçante. Son territoire est âpre et montagneux ; il produit la canne d'Inde et le *kouan-lan*, ou l'arbre qui donne de la farine. On y trouve du cinabre ou vermillon, des rhinocéros, des tigres, des singes à poil jaune, qui ont la face de l'homme, et la voix aiguë et grêle comme celle des femmes. Cette cité compte dans son ressort une ville du second ordre et huit du troisième. Au sud-ouest de *Pé-liéou*, l'une de ces dernières, est une vallée étroite, creuse et profonde, qui conduit sur les terres du *Ton-kin*. Ce chemin, le seul que l'on connaisse pour pénétrer du *Kouang-si* dans ce royaume voisin, passe pour très-dangereux, et l'on raconte qu'un grand nombre de voyageurs y ont péri. Les uns donnent à ce passage difficile le nom de *Tiên-mên*, porte du ciel ; d'autres celui de *Kouei-mên*, porte des démons.

¹ De la Chine. I, 208 et 209.

Les anciens noms de *Ou-tchéou-fou* sont : *Ping-pé-ngao*, *Tsang-ou* et *Kiao-tchéou* ¹.

Sin-tchéou-fou ². Cette ville est agréablement située au confluent de deux rivières, dont les eaux fertilisent son territoire, moins hérissé de montagnes. Cette contrée fournit une grande quantité de cannelle d'une saveur plus âpre et moins aromatique que celle de *Ceylan*, mais d'une odeur plus suave et plus agréable ³. On y trouve le *tié-lî-mou* ou bois de fer, l'herbe appelée *yu*, dont on fabrique des étoffes plus durables et que l'on paie plus cher que celles de soie, et une sorte de terre jaune regardée comme un antidote spécifique contre toutes les espèces de venin. On y remarque aussi un quadrupède sauvage qui a quelque ressemblance avec la vache, et dont les cornes sont plus blanches que l'ivoire. Cet animal aime passionnément le sel; on s'en sert comme d'un appât

¹ L'Art de vérifier les Dates. IX, 100.

² L'abbé Grosier écrit mal, p. 209, *Tsine-tchéou-fou*.

³ Voyez l'abbé Grosier, II, 529, mal indiqué au tome I, p. 210.

pour l'attirer et le saisir. *Sin-tchéou-fou* né commande qu'à deux villes du troisième ordre ¹.

Ses anciens noms sont : *Kouei-ping*, *Tsin-tchéou* et *Tsin-kiang* ².

Nan-nin-fou. Le ressort de cette ville s'étend considérablement en longueur ; mais il n'a qu'une largeur médiocre ; on y compte trois villes du second ordre et quatre du troisième. Cette métropole est bâtie entre deux rivières, qui se réunissent au midi de ses murs. C'est sur son territoire, qui est entrecoupé de plaines et de montagnes, que l'on commence à rencontrer les éléphants. Les habitans savent les dompter et les plier à la domesticité : ils les dressent aussi aux usages de la guerre. Les porcs-épics, qui s'y trouvent en grand nombre, sont de la plus grosse espèce ; la force, la mobilité et la longueur des dards dont ils se couvrent en font des animaux redoutables, que l'on n'attaque pas impunément. On y remarque une espèce

¹ De la Chine. I, 209 et 210.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 102.

particulière de perroquets, dont la grosseur est comparée à celle du vautour : ils sont doués, dit-on, d'un organe très-flexible, et apprennent facilement à prononcer les mots chinois. Un autre animal, très-extraordinaire et propre de cette contrée, est une espèce de poule qui rend par le bec une substance filamenteuse qui ressemble à du coton. Ce n'est que d'après le témoignage du père Martini que l'abbé Grosier s'est hasardé à faire mention de cette poule filandière, sur l'existence de laquelle il croit sage de rester dans le doute, et il a bien raison. Un oiseau qui aurait la faculté de produire des fils comme l'araignée, la chenille et le ver à soie, paraît un fait trop extraordinaire pour ne pas attendre qu'il soit confirmé par de nouveaux rapports ¹. Les anciens noms de *Nan-nin-fou* sont : *Ping-na-ngao*, *Tçin-king*, *Siuen-hoa*, *Nan-tcin-tchéou*, *Y-tchéou*, *Lan-ning*, *Yong-tchéou*, *Yong-ning* et *Kien-ou-kiun* ².

Tai-ping-fou. Cette métropole et les quatre

¹ De la Chine. I, 210 et 211.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 99.

suivantes, *Ssé-min-fou*, *Sé-ngen-fou*, *Tchin-ngan-fou* et *Sé-tching-fou*, appartenaient autrefois à la province de *Kouang-si*; mais comme elles se trouvent situées au-delà des montagnes, elles ont été retranchées de l'empire et cédées au *Tou-kin*, dont elles font actuellement partie avec toutes les villes qui composaient leur ressort. Si les jésuites missionnaires, en dressant la carte du *Kouang-si*, ont continué d'y comprendre ces métropoles, c'est qu'il en est souvent parlé dans l'histoire chinoise, et qu'ils n'ont pas voulu, en retranchant de leur carte le nom et la position de ces villes, mettre l'histoire en contradiction avec la géographie¹.

Les anciens noms de *Tai-ping-fou* sont : *Houï-nan*, *Yu-tchéou*, *Nan-yu*, *Tang-tou*, *Sinhé-tchéou*, *Young-yuen* et *Ping-nan*².

Ceux de *Sé-ngen-fou* sont : *Ssé-ngen-tchéou* et *Li-yong*³.

¹ De la Chine. I, 211 et 212.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 103.

³ Idem, p. 102.

Celui de *Sé-tching-fou* est *Ssé-tching-tchéou*¹, et cette ville appartient au *Quang-si* septentrional.

Je n'entrerai dans aucun détail sur ces villes, puisqu'elles ne font plus partie de l'empire dont je donne la description. Les géographes chinois traitent aujourd'hui ceux qui les habitent de peuples barbares, parce qu'ils se sont insensiblement éloignés des mœurs et des usages de leur ancienne patrie².

PROVINCE D'YUN-NAN.

CLXXIII. La province d'*Yun-nan* est de toutes celles de la Chine la plus avancée vers l'occident et la plus voisine des Indes. Elle est bornée au nord par celle de *Ssé-tchuen*, les terres du Tibet et la Tartarie indépendante; au levant, par celle de *Kouei-tchéou* et de *Kouang-*

¹ L'Art de vérifier les Dates. IX, 102.

² De la Chine. I, 212.

si ; au midi, par les royaumes de *Ton-kin* et de *Laos* ; au couchant, par ceux d'*Ava* et de *Pé-gou* et par la Tartarie indépendante. Elle s'étend du levant au couchant sur cent quatre-vingts de nos lieues, et sur cent soixante du midi au nord. C'était autrefois la huitième province de la Chine ¹.

Le célèbre *Tsin-chi-hoang-ti*, qui, dans le troisième siècle avant notre ère, fonda la dynastie des *Tsin*, laquelle se montra si puissante et qui dura si peu, est regardé comme le premier qui ait soumis cette contrée aux Chinois. Mais les peuples qui l'habitaient se soulevèrent bientôt contre leurs nouveaux maîtres, et ne purent être ramenés au joug que sous l'empereur *Kouang-ou-ti* ², le plus grand conquérant de la dynastie des *Han*, qui, l'an 42 de notre ère ³, acheva de soumettre la Chine méridionale, jusqu'alors partagée entre un

¹ De la Chine. I, 213 et 214.

² Il est nommé dans les Portraits des célèbres Chinois, *Han-kouang-ou-ti*.

³ L'Art de vérifier les Dates. VIII, 380.

grand nombre de princes particuliers et indépendans. Depuis ce tems, l'*Yun-nan* a toujours fait partie de la Chine¹.

Les habitans de cette province ont la réputation d'être braves, robustes et propres à la guerre ; ils exercent leurs éléphants à se battre et s'en servent dans les combats. Dans leur vie privée, ils sont doux, polis, affables, témoignent beaucoup d'estime pour les sciences, et un grand nombre d'entr'eux les cultivent avec succès. Leur manière de vivre s'écarte en plusieurs points de celle des autres Chinois ; leurs mœurs et leurs usages semblent les rapprocher des Indiens, dont ils sont si voisins. Chez eux, les femmes ne sont pas condamnées à une éternelle clôture domestique ; elles se montrent dans les rues, aux promenades publiques et se mêlent familièrement dans la société des hommes. Ils n'enterrent pas toujours leurs morts comme à la Chine ; la plupart les brûlent et les réduisent en cendres ; mais ils

¹ De la Chine. I, 214.

ne permettent pas, comme les Indiens, que les veuves ni qu'aucune personne vivante se précipitent dans les bûchers funéraires, coutume barbare qu'ils sont les premiers à condamner. Quelques peuples étrangers, établis dans cette province, concourent encore à cette variété de mœurs et d'usages que l'on y observe. Les Tartares mongous, lorsqu'ils étaient les maîtres de la Chine, y envoyèrent plusieurs de leurs colonies, dont les restes subsistent encore. Les *Lo-lo*, autre tribu étrangère, habitent, par la concession des Empereurs, quelques-unes des parties occidentales de l'*Yunnan*. Ceux-ci ont une langue, une écriture et des pratiques religieuses qu'ils semblent avoir reçues des royaumes de *Pégou* et d'*Ava*; leur police, leurs lois diffèrent également de celles qui régissent les autres habitans¹.

Cette province passe pour être une des plus fertiles et des plus opulentes de l'empire. La plus grande partie de son territoire s'étend en

¹ De la Chine. I, 214 et 215.

vastes plaines qu'arrosent un nombre considérable de rivières ; plusieurs prennent leurs sources dans de grands lacs , dont cette contrée est abondamment pourvue. La fécondité du sol et la culture y rendent si communes toutes les denrées nécessaires à la vie, qu'elles se donnent partout à vil prix ¹.

Les montagnes de l'*Yun-nan* renferment des mines d'or, que l'on assure être les plus riches de toute la Chine. La quantité de poudre d'or que l'on ramasse annuellement dans le sable des torrens et des rivières s'élève à des sommes considérables. On y trouve aussi d'abondantes mines de cuivre et d'étain. Outre celles de cuivre commun, il en est d'autres qui donnent cette célèbre espèce de cuivre naturellement blanc, que les Chinois appellent *pé-tan*. Enfin, l'*Yun-nan* produit d'excellens chevaux et des éléphants, de la soie, du lin, des plantes médicinales, des rubis, des saphirs, des agates, des perles, de l'ambre rouge, du musc, du

¹ De la Chine. I, 216.

benjoin, de l'encens, des gommes, des marbres dendrites, etc. Un si grand nombre de productions précieuses entretiennent dans ces provinces un commerce très-actif et y fait circuler d'immenses richesses. Aussi les Chinois, quand ils veulent railler quelqu'un sur son luxe et sa magnificence, ont-ils coutume de lui adresser cette question : « Votre père serait-il receveur des droits de l'Empereur dans le *Yun-nan* ? »

Cette province compte vingt métropoles et soixante-sept villes du second et du troisième ordre¹. Elle est située partie dans le climat de quatorze heures, qui va de 24° 11' à 30° 46', et partie dans le climat de treize heures et demie, de 16° 44' à 24° 10'; ainsi elle est septentrionale ou méridionale, comme le prouvera le tableau suivant.

¹ De la Chine. I, 216 et 217.

*Latitudes et longitudes des principaux lieux de
la province d'Yun-nan.*

1^o PARTIE SEPTENTRIONALE.

VILLES.	LATITUDES NORD.	LONGITUDES OCCID. DE PÉ-KIN
Ku-tsing-fou.	25° 32' 24"	12° 38' 30" occ.
Lo-ping-tchéou.	24 58 48	12 9 20 id.
Tching-kang-tchéou	24 11 35	16 52 0 id.
Yn-yueï-tchéou	24 58 20	17 42 40 id.
Yong-tchang-fou	25 4 48	17 2 35 id.
Chun-ning-fou.	24 37 12	16 18 35 id.
King-tong-fou.	24 30 40	15 24 30 id.
Ho-si-hien.	24 16 10	13 33 40 id.
Kouang-si-fou.	24 39 36	12 38 40 id.
Tching-kiang-fou.	24 43 12	13 24 0 id.
Tchou-hiong-fou	25 6 0	14 45 20 id.
Mong-hoa-fou.	25 18 0	15 58 25 id.
Ta-li-fou.	25 44 24	16 6 40 id.
Kiéou-lan-tchéou.	26 32 0	16 38 40 id.
Ta-tching-koan.	27 32 0	16 40 0 id.
Li-kiang-fou.	26 51 36	16 1 10 id.
Yong-ning-fou.	27 48 28	15 41 20 id.
Yong-pé-fou.	26 42 0	15 29 20 id.
Yao-ngan-fou.	25 32 20	15 2 40 id.
Ou-ting-fou.	25 32 24	13 56 0 id.
Yun-nan-fou.	25 6 0	13 36 50 id.

2^o PARTIE MÉRIDIONALE.

Kouang-nan-fou.	24° 9' 36"	11° 22' 35" occ.
Koué-hoa-fou.	23 24 50	12 6 45 id.
Mong-tsé-hien.	23 24 0	12 52 20 id.
Lin-ngan-fou.	23 37 12	13 24 0 id.
Yuen-kiang-fou.	23 36 0	14 18 40 id.
Suen-oueï-sé.	22 12 0	15 25 40 id.
Mong-lien.	22 19 20	16 42 0 id.
Mong-ting-fou.	23 37 12	17 14 40 id.
Long-han-koan.	23 41 40	18 32 20 id.

1 De la Chine. I, 229, 230.

VILLES DE LA PROVINCE D'YUN-NAN, PARTIE
SEPTENTRIONALE.

CLXXIV. *Yun-nan*, capitale de la province, est avantageusement située près du bord septentrional du lac de *Tien*, auquel on donne environ cinquante lieues de circonférence. Des canaux, tirés de ce lac jusque dans l'intérieur de la ville, y introduisent les barques et les navires. Quoique les Tartares aient ravagé plusieurs fois cette métropole, ce qui subsiste de ses anciens monumens, sa vaste enceinte, ses nouveaux édifices, sa population, son commerce, la font encore placer au rang des premières et des plus importantes villes de la Chine. C'est dans ses murs que sont fabriqués les meilleurs tapis de l'empire, et une sorte d'étoffe faite de soie torse, que les Chinois appellent *ton-hai-toàn-sé*. Cette capitale est la résidence ordinaire d'un *tson-tou*, auquel est confié le gouvernement général des deux provinces d'*Yun-nan* et de *Kouei-tchéou*. Son ter-

ritoire, naturellement fertile, abonde en productions variées. Il est surtout remarquable par la beauté de ses campagnes et de ses collines, par l'excellence de ses eaux, la salubrité de l'air que l'on y respire et la constitution robuste de ses habitans. Il fournit des chevaux d'une taille médiocre, mais vigoureux, pleins de feu et de courage. On y trouve le bois de rose, de la pierre d'azur et d'abondantes carrières d'un très-beau marbre. Cette cité étend sa juridiction sur douze autres villes, dont trois sont du second ordre¹.

Ses anciens noms sont : *Y-tchéou*, *Kien-ning*, *Ning-tchéou*, *Koen-tchéou*, *Nan-ning*, *Nan-tchao*, *Chin-tohen* et *Tchong-king*².

Ta-li-fou n'est pas la métropole la plus occidentale de tout l'empire, comme le dit l'abbé Grosier; c'est *Mong-ting-fou*, selon la table précédente. *Ta-li-fou* est grande, bien bâtie et très-peuplée. Elle est agréablement située sur le bord du lac *Si-oul*, que les Chinois ap-

¹ De la Chine. I, 217, 218.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 107.

pellent mer à raison de son étendue. Ce lac s'étend considérablement en longueur, mais il n'a qu'une largeur médiocre. On y compte sept îles, quatre dont le sol plat et uni est très-fertile et trois autres qui ne sont formées chacune que par un pic. Ce même lac donne naissance au fleuve *Ho-ti*, qui, après avoir traversé la province, se jette avec violence dans le *Ton-kin*, où, grossi par d'autres rivières, il forme enfin, à son embouchure, ce large canal qui permet aux vaisseaux de remonter jusqu'à la capitale de ce royaume. Le territoire de *Ta-li-fou*, arrosé de beaucoup d'eaux, est naturellement fertile, à l'exception de quelques parties montagneuses ou couvertes de rochers. On y cultive les arbres à thé et des figuiers dont les fruits ressemblent à ceux des figuiers d'Europe. Les Chinois nomment ces figues fruits sans fleurs¹.

A l'occident de cette ville s'élève l'immense montagne *Tiên-song*, à laquelle on donne envi-

¹ De la Chine. I, 218 et 219.

ron trente lieues d'étendue. On y remarque dix-sept sommets fort élevés et un étang dont on ne connaît pas la profondeur. C'est dans les flancs de cette montagne que se trouvent les précieuses carrières d'un beau marbre, dont les couleurs naturelles sont si singulièrement nuancées, qu'elles font une véritable illusion. On croirait que le pinceau a voulu y représenter des montagnes, des arbres, des fleurs et quelquefois un paysage tout entier. Ces marbres, que l'on façonne en-dessus de tables et en diverses pièces de placage et d'ornement, sont recherchés et chèrement payés par un grand nombre d'amateurs chinois ¹.

Cette cité compte dans son ressort cinq villes du second ordre et deux du troisième ².

Ses anciens noms sont : *Y-tchéou*, *Yé-yu*, *Yao-tchéou*, *Nan-tchao*, *Si-nan-y* et *Yong-tchang* ³.

Tchou-hiong-fou. Cette ville se trouve à peu

¹ De la Chine. I, 219.

² Idem, *ibidem*.

³ L'Art de vérifier les Dates. IX, 103.

près située au centre de la province. Elle est dominée à l'occident par deux montagnes, dont l'une donne naissance à plus de cent sources ou ruisseaux ; aussi se montre-t-elle en tout tems couverte de la plus riante verdure. Ses terres sont fertiles en grains et offrent d'excellens pâturages. On y trouve la pierre d'azur et celle qui fournit aux peintres une belle couleur verte. Sept villes, dont trois sont du second ordre, reconnaissent la juridiction de cette cité ¹.

Ses anciens noms sont : *Ngan-tchéou*, *Pangouang*, *Oueï-tchou* ou *Hbeï-tchou* ².

Tching-kiang-fou. Cette métropole est entourée de lacs et de rivières qui lui fournissent une grande quantité de poissons, dont quelques espèces sont singulières. Il en est une dont les médecins prétendent tirer un remède spécial contre la gale. Le lac *Fou-sièn*, qui s'étend au midi de la ville, couvre cent mille arpens de terrain. On fabrique à *Tching-kiang-*

¹ De la Chine. I, 220.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 106.

fou de très-beaux tapis de coton. Son ressort n'est composé que de quatre villes, dont deux sont du second ordre ¹.

Ses anciens noms sont : *Yn-yuen*, *Koen-tchéou* et *Ho-yang* ².

Mong-hoa-fou n'a rien qui la distingue des cités ordinaires, et ne compte aucune ville dans son ressort. Il n'est aucun canton de la Chine où l'on recueille autant de musc et où l'animal qui le donne soit plus commun. Au nord et à peu de distance de cette ville est une montagne que rend remarquable l'extrême précision de son écho; il est si parfait, que les Chinois ont donné à cette montagne le nom de *Tiên-eulh* (l'oreille du ciel) ³.

Ses anciens noms sont : *Mong-ché-tchung*, *Yang-koua-tchéou*, *Kai-nan* et *Mong-koa-tchéou* ⁴.

King-tong-fou. Les montagnes qui entourent

¹ De la Chine. I, 220, 221.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 105.

³ De la Chine. I, 221.

⁴ L'Art de vérifier les Dates. IX, 98.

cette ville renferment plusieurs mines d'argent. Ses habitans n'ont adopté que fort tard les habitudes et la manière de vivre des Chinois : leurs mœurs tiennent encore de celles des Indiens. Plusieurs d'entr'eux conservent même l'écriture des peuples du *Pégou*, qui diffère peu de celle dont se servent les marchands du Bengale. Tout le territoire de cette ville est montagneux ; mais ses vallées sont fertiles et donnent surtout d'abondantes récoltes de riz. A l'occident de *King-tong-fou* est un pont remarquable par la hardiesse et la singularité de sa construction : il est composé de vingt chaînes de fer tendues d'un rocher à un autre, au-dessus d'un affreux précipice. Ces chaînes sont recouvertes transversalement de madriers, sur lesquels passent les voyageurs ¹.

Ses anciens noms sont : *Ché-nan*, *In-seng*, *Kai-nan-tchéou* et *Ouei-tchou-lou* ².

Je donnerai à l'article CLXXVI une seconde

¹ De la Chine. I, 221 et 222.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 95.

série des villes de la partie septentrionale de l'*Yun-nan*.

PARTIE MÉRIDIONALE DE L'YUN-NAN.

CLXXV. *Lin-ngan-fou*. Le territoire de cette métropole est entrecoupé de plaines et de montagnes ; deux grands lacs et quantité de rivières y entretiennent la fertilité des terres. Il abonde en riz , en froment , en miel , en cire , et produit tous les fruits qui croissent dans l'Inde. Cette cité commande à sept autres villes, dont trois sont du second ordre. Elle comprend de plus, dans son ressort, neuf à dix forteresses, bâties pour servir de barrière contre les excursions que pourraient tenter les Tonquinois ¹.

Ses anciens noms sont : *Lin-ngan*, *Nantchao*, *Tong-häi*, *Siéou-chan* et *Ho-pé* ².

Kouang-nan-fou. Cette ville a été cédée au

¹ De la Chine. I, 220.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 97.

Ton-kin. L'extrême fertilité du pays qui l'environne lui a fait donner le nom de *terre d'or*. Tout son territoire est séparé des terres de la Chine par une chaîne de hautes montagnes, qui rendent les communications difficiles; aussi ses habitans sont-ils regardés comme des barbares qui suivent des coutumes étrangères. Ils s'entre-tuent, dit-on, pour le plus léger sujet; les hommes et les femmes y portent des habits courts et vont nu-piés; ils mangent de toutes sortes d'insectes, des vers, des serpens, des souris¹.

Yuen-kiang-fou. Le territoire de cette métropole s'étend jusqu'aux frontières des royaumes de *Laos* et de *Ton-kin*: plusieurs forts le défendent des invasions étrangères. Cette contrée abonde en soie, en ébène, en palmiers et en noix d'aréca, que les habitans mâchent avec le bétel; les paons sauvages et domestiques y sont également fort communs. On remarque, à l'orient de la ville, une haute montagne qui se

¹ De la Chine. I, 222.

partage en vingt-cinq sommets. Les belles forêts qui la couvrent en rendent le coup d'œil si agréable, qu'on lui a donné le nom de *Yotai*, tour précieuse ¹.

Le *bétel* est un poivrier : *piper bette*, *piper foliis ovatis, oblongiusculis, acuminatis, septem-nerviis, petiolis bidentatis* ²; mais moins connu par ses fruits que par l'importance singulière que l'on attache à sa feuille, devenue nécessaire à la plus grande partie de l'Asie et des Indes.

Les Chinois, à l'imitation de presque tous les peuples orientaux, usent de la feuille de *bétel* comme d'un remède souverain contre toutes les maladies qui attaquent la poitrine ou l'estomac. L'arbrisseau qui porte cette feuille grimpe comme le lierre, et serpente autour des arbres auxquels il s'attache. Sa feuille est alternée, ovale, oblongue, luisante; marquée de sept nervures, terminée en pointe et s'élargissant vers sa base. Sa couleur est d'un vert nais-

¹ De la Chine. I, 228

² Linn.

sant , qui devient rouge lorsque la feuille est mûre. Les Chinois la recouvrent le plus souvent d'une espèce de chaux , faite de coquilles très-fines , réduites en bouillie , et ils en enveloppent l'amande d'une noix d'*aréca*. Ils mâchent continuellement de ces feuilles ainsi préparées , et ils prétendent qu'elles fortifient les gencives , confortent le cerveau , chassent la bile , nourrissent les glandes qui sont autour de la gorge , et servent de préservatif contre l'asthme , maladie que la chaleur rend fort commune dans les provinces méridionales '.

« La chaux qu'on ajoute à cette feuille , »
 dit le voyageur Thunberg , « rend les lèvres ,
 « les dents et la salive rouges et ensuite bru-
 « nes. Une personne qui suce du bétel sans y
 « être accoutumée s'enivre ; mais on ne tarde
 « pas à se familiariser avec cette drogue , au
 « point de ne pouvoir plus s'en passer. Elle
 « cuit dans la bouche, et offense tellement tous

' De la Chine. II, 525 et 526.

« les nerfs de la langue et du palais, qu'elle
« fait perdre le goût ».

Les Chinois portent le bétel et l'aréca dans des boîtes, et s'offrent officieusement ces feuilles, quand ils se rencontrent, de la même manière que nous offrons le tabac².

L'aréquier (*areca catechu*; en chinois, *pine-la*, est définie ainsi : *areca frondibus pinnatis, foliis replicatis, oppositis, præmorsis*)³. Cet arbre, qui est de la famille des palmiers, s'élève à la hauteur de quarante à cinquante piés. Son tronc est droit, lisse, cylindrique, chargé d'anneaux parallèles, qui sont les empreintes des feuilles tombées. Son bois, qui est très-fibreux, est d'abord tendre, spongieux; mais il se resserre, et devient tellement dur et compacte, qu'il est très-difficile de le couper trans-

² Voyage de Thunberg. II, 362.

² De la Chine. II, 527.

³ Linn. Les figures que nous en ont données les auteurs de l'*Hortus malabaricus*, I, 91, sont très-exactes. Il croît sur les côtes maritimes des Indes orientales. (Antoine de Jussieu. Histoire du cachou dans les Mémoires de l'Académie des sciences pour 1720.)

versalement ; tandis qu'on le fend aisément dans sa longueur. Cette tige est terminée par une touffe de feuilles ailées , longue de huit à dix piés. Chacune de ces feuilles est composée de deux rangs de folioles , longues de trois piés , opposées , lisses , plissées et inégalement déchiquetées à leur sommet. Les fleurs mâles et femelles , confondues les unes avec les autres , se rassemblent en panicules ; elles sont petites , blanches , faiblement odorantes , composées de trois pétales , et garnies ou de neuf étamines jaunes , ou d'un seul pistil supérieur. Le fruit , qui a la forme et la grosseur d'un œuf de poule , est recouvert d'une écorce épaisse , fibreuse , qui est d'abord verte et qui jaunit en mûrissant. Sous cette écorce est une grosse amande d'un gris rougeâtre , tantôt arrondie , tantôt oblongue , quoique plate à sa base et marquée intérieurement de veines noires et blanches , à peu près comme la noix muscade. Lorsque cette amande est mangée verte et avant sa maturité , elle cause une sorte d'ivresse qui ressemble à celle du vin. Elle devient dure , compacte , d'une substance sem-

blable à celle de la corne ; on la casse et l'on en mâche les morceaux enveloppés dans une feuille de bétel¹.

On a cru long-tems que le cachou, qu'on nous apporte des Indes en morceaux de différentes formes, provenait de l'aréquier ; et M. de Jussieu semblait avoir prouvé, dans un de ses mémoires lus à l'Académie des sciences², que cette substance étrangère n'était qu'un simple extrait des sucg gommorésineux des noix d'aréca encore vertes. Mais d'après des relations plus récentes et des renseignemens plus positifs, il paraît aujourd'hui certain que le cachou est dû à un acacia qui croît dans l'Inde, connu sous le nom de *mimosa catechu*³.

¹ De la Chine, II, 527, 528.

² Mémoires de l'Académie des sciences, année 1720, p. 340. Il s'agit ici d'Antoine de Jussieu, frère aîné de Bernard.

³ Linn, *fil. suppl.* 439, cité par l'abbé Grosier. De la Chine, II, 529 — Duplanil, dans sa traduction de la Médecine domestique de Buchan, Paris, 1780, V, 81, n'a connu que le Mémoire de Jussieu, qu'il appelle excellent.

SECONDE SÉRIE DES VILLES DE L'YUN-NAN
SEPTENTRIONAL.

CLXXVI. Après avoir épuisé tout ce que j'avais à dire sur l'*Yun-nan* méridional, je reviens à la partie septentrionale, beaucoup plus étendue de la même province, en commençant par *Kouang-si-fou*. Cette ville, retranchée comme *Kouang-nan-fou*, de l'empire chinois, se trouve comme elle dans la dépendance du *Tonkin*. Son territoire est assez étendu, et son ressort s'étend sur trois villes du second ordre ¹.

Ses anciens noms sont : *Touan-men-tchéou*, *Kouang-si-lou* et *Kouang-si-fou* ².

Tchin-yuen-fou, située presque au milieu de la province, est environnée de hautes montagnes qui renferment des mines d'argent. Son territoire nourrit des paons sauvages et domes-

¹ De la Chine. I, 222, 223.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 96.

tiques ¹. Cette ville omise par l'Art de vérifier les dates, et qui ne se trouve pas davantage dans la table des latitudes et longitudes donnée par l'abbé Grosier pour la province d'*Yunnan*, est dans sa carte à trois lieues au sud de *King-tong-fou*. D'Anville la place à peu près de même dans la sienne sous le nom [de *Tchin-yuen-tou-fou*].

Yong-ning-fou. Le territoire de cette métropole, la plus septentrionale de la province, s'étend jusqu'aux terres des *Si-fan*. A l'orient de la ville est un beau lac, des eaux duquel s'élèvent trois îles d'une grandeur à peu près égale, et qui ont chacune une montagne haute de cent *tchan* ou mille piés chinois. On trouve dans cette contrée une espèce de bœufs, connus sous le nom de bœufs du Tibet. Les Chinois ornent des queues de ces animaux leurs étendards et leurs casques, et ils fabriquent de leur poil d'excellens tapis et des étoffes que la pluie ne peut pénétrer. Cette cité commande

¹ De la Chine. I, 223.

à cinq forteresses ¹. Ses anciens noms sont : *Ta-lang* et *Yong-ning-tchéou* ².

Chun-ning-fou. Cette ville n'est soumise à la Chine que depuis la dynastie des *Yuen* ou Tartares mongous, qui en firent la conquête. Son territoire est montagneux, presque partout stérile et d'un très-difficile accès ; on ne peut y pénétrer que par des vallées profondes et fort étroites. Ces montagnards n'ont rien de l'urbanité chinoise ; ils vivent en sauvages. Ils portent les cheveux longs et en désordre ; vont pieds nus , ne se façonnent point d'habits , et se contentent de s'envelopper d'une pièce de toile. Ils mangent avec les doigts , sans vouloir faire usage des bâtonnets chinois ; se nourrissent des alimens les plus vils, et dévorent jusqu'aux insectes ³. Le nom ancien de cette ville est *Chun-ning* ⁴.

¹ De la Chine. I, 223.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 109.

³ De la Chine. I, 223, 224.

⁴ L'Art de vérifier les Dates. IX, 91.

Ku-tsing-fou ¹ étend son territoire jusqu'aux limites de la province de *Kouei-tchéou*. Ses habitans sont actifs, et possèdent supérieurement l'art de faire valoir leurs terres. Mais leur tournure d'esprit les porte à la chicane; ils sont ombrageux sur leurs droits, voisins incommodes, et passent pour faire leurs délices des procès: ce sont les normands de la Chine. Cette métropole compte dans son ressort cinq autres villes, dont quatre sont du second ordre ².

Les anciens noms de *Ku-tsing-fou* sont: *Hing-kou*, *Si-tsuan*, *Nan-ning*, *Kiu-tchéou*, *Tsing-tchéou*, *Ché-tching*, *Mo-mi-pou* et *Kiu-tsing-lou* ³.

Yao-ngan-fou. Cette ville, située au nord-ouest de la capitale de la province, est particulièrement célèbre par la grande quantité de muse que l'on recueille dans ses environs. Son

¹ C'est ainsi qu'écrit l'Art de vérifier les Dates. L'abbé Grosier écrit *Kiu-tsin-fou* p. 224, et *Ku-tsin-fou* p. 229.

² De la Chine. I, 224.

³ L'Art de vérifier les Dates. IX, 97.

territoire, qui est assez étendu, est semé de montagnes et de vastes forêts, mais au milieu desquelles se trouvent des vallées fertiles et bien cultivées. Au nord-est, et assez près de la ville, est un puits d'eau salée dont on fabrique un sel très-blanc, et en assez grande quantité pour suffire à la consommation de toute la contrée; il fut, dit-on, découvert par l'indication que donnèrent des brebis qui avaient coutume de lécher la terre en cet endroit, et de la gratter avec leurs piés. Cette cité commande à deux autres villes, dont une est du second ordre ¹.

Les anciens noms de *Yao-ngan-fou* sont: *Long-tong-hien*, *Yao-tchéou* et *Yao-ngan* ².

Ho-kin-fou. On fabrique dans cette ville de fort beaux tapis; son territoire est très-fréquenté par l'animal qui donne le musc, et il abonde en pommes de pin. Les habitans de cette contrée sont robustes, endurcis à la fatigue et pleins de courage; loin d'imiter la

¹ De la Chine. I, 224, 225.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 108.

mollesse des autres Chinois en faisant usage d'éventails et de parasols, ils marchent presque toujours armés d'arcs et de flèches. Cette métropole comprend dans sa juridiction deux villes du second ordre. Près d'une de celles-ci s'élève la haute montagne de *Kin-hoa*, que l'on croit très-riche en mines d'or, et qui se prolonge jusque sur les terres des *Si-fan*. Dans le voisinage de cette même ville est le lac de *Tien*, auquel on donne six lieues de circuit ¹.

Li-kiang-fou, l'une des villes les plus occidentales de la province, est située au nord de *Ta-li-fou*. Son territoire est arrosé par la belle rivière de *Kin-cha* (sable d'or), ainsi appelée parce qu'elle roule des paillettes de ce métal, mêlées dans le sable. Au nord-ouest de la ville, dans la direction qui mène au Tibet, s'élève la montagne *Siué*, appartenant à la grande chaîne des *Nan-ling* (art. xxxii). Elle est remarquable par les neiges éternelles qui

¹ De la Chine. I, 225.

la couvrent, dont elle a emprunté son nom de « Montagne de la Neige ». Les habitans de cette contrée descendent d'anciennes colonies chinoises ; mais leurs lois et leurs mœurs se sont insensiblement altérées par le voisinage des nations étrangères. Comme le pays qu'ils habitent est gras, très-fertile et riche en or, ils se livrent volontiers à la mollesse et aux plaisirs, suite ordinaire de l'abondance ; ils aiment les boissons enivrantes, le chant, la danse et la comédie ; ils ont aussi la réputation de bien monter à cheval et d'être très-adroits à tirer de l'arc. *Li-kian* étend sa juridiction sur quatre villes, dont deux sont du second ordre ¹.

Cette ville est située sur la rive droite du *Yang-tsé-kiang*, à 80 lieues au nord-ouest d'*Yun-nan* ². On voit la rivière appelée *Kincha*, et, dans la carte de l'*Yun-nan* par d'Anville, *Kincha-kiang* n'est autre chose que le

¹ De la Chine. I, 226.

² Nouveau Dictionnaire de géographie, par Langlois. Paris, 1835, II, 152, art. *Li-kiang*.

commencement du fleuve *Yang-tsé-kiang*, dont j'ai donné la description (art. XXXVII.), et qui est le plus grand fleuve de la Chine.

TROISIÈME ET DERNIÈRE SÉRIE DES VILLES DE
L'YUN-NAN SEPTENTRIONAL.

CLXXVII. *Yong-tchang-fou*. Cette ville est ancienne et a successivement passé sous la domination de différens maîtres. Les *Yuen* ou Tartares mongous, qui en firent la conquête, la nommèrent *Kin-tchi*. Ce nom, qui signifie *dents d'or* dans la langue chinoise, dérive de l'usage où ce peuple était alors d'appliquer une légère feuille d'or sur ses dents. Marco Polo, dans la relation de ses voyages, attribue cette même coutume de se dorer les dents aux habitans d'une ville qu'il appelle *Un-chiam*; cette ville n'est point différente de celle d'*Yong-tchang*; c'est le même nom, un peu défiguré par le voyageur italien, mais très-reconnaissable. D'ailleurs la situation du

pays dont il parle, et les mœurs de ses habitants telles qu'il les décrit, s'accordent complètement avec tout ce que les géographes chinois ont écrit d'*Yong-tchang*. C'est dans ces contrées méridionales de la Chine que les Tartares mongous (art. xciii) portèrent la guerre en 1282, sous le règne de *Houpilāi-khan*, et Marco Polo se trouvait alors à la suite de ce prince ¹.

Houpilāi ou *Khoubilāi-khan*, en chinois *Hou-pi-lié*, petit-fils du célèbre conquérant *Tchinggis-khan*, qui avait commencé la conquête de la Chine, fut le premier des conquérans étrangers auquel les historiens chinois donnèrent le titre d'empereur. Ils placent la première année de son règne sous le nom de *Youan-chi-tsou* (premier ancêtre impérial des *Yuen* ou Mongols), à l'année 1260 de notre ère; mais ils font encore régner simultanément les derniers empereurs des *Song* jusqu'à l'année 1279 inclusivement; de sorte que le

¹ De la Chine. I, 226 et 227.

premier de race mongole régna exclusivement sur le grand empire chinois l'an 1280¹.

Dès l'an 1253, *Meng-ko*, petit-fils de *Tching-gis-khan* et frère aîné d'*Houlagou* et d'*Houpilaï*, avait envoyé *Houlagou* dans l'*Irak*, c'est-à-dire dans la Perse, dont ce prince fit la conquête. En 1258, après que ses généraux lui eurent soumis le *Tong-kin*, il déclara la guerre aux *Song*, et périt l'année suivante dans un assaut qu'il donna à la ville de *Ho-tchéou*, dans le *Ssé-tchuen*. Les Mongols le remplacèrent par son beau-frère *Houpilaï*², à qui il avait déjà donné en fief la province de *Ho-nan* et une partie de celle du *Chen-si*. C'est de là qu'*Houpilaï* dirigea ses opérations pour se rendre maître de l'empire des *Song*. Alors il pensa, en politique habile et en homme supérieur, à se mettre au niveau de la civilisation de ceux qu'il voulait soumettre à sa puissance. Lorsqu'il ne possédait encore que les provinces septentrionales

¹ Chine, par M. G. Paulthier. Paris, 1837, p. 350.

² Voyez l'Art de vérifier les Dates. IX, 1.

³ L'Art de vérifier les Dates. VIII, 493 et 494.

de l'empire, et que le titre d'empereur ne lui avait pas été conféré, il voyait avec regret que les villes de sa domination se dépeuplaient et que les campagnes devenaient désertes, parce que la population se retirait en foule dans les provinces méridionales pour se soustraire au joug d'étrangers barbares qui ne connaissent d'autres lois que la force brutale. Il attira auprès de lui trois philosophes chinois, dans le but de l'instruire des usages de leur nation et de l'aider de leurs conseils pour l'administration des provinces qui étaient déjà en son pouvoir. Les trois Sages, *Fu-heng*, *Yao-tchou* et *Tsou-mou*, qui jouissaient de l'estime universelle des Chinois, crurent ne pouvoir mieux servir leurs compatriotes qu'en répondant à l'appel de *Hou-pi-tié*. Ce dernier leur dit en les voyant :

« Il faut que vous m'aidiez à faire entendre raison à vos compatriotes ; ils nous regardent à peu près comme des ours et des tigres ; ils nous craignent lors même que nous ne pensons qu'à leur faire du bien. Cependant je ne veux chercher qu'à les rendre

« Heureux sous mon gouvernement ; ils vous
 « croiront quand vous le leur direz. Vous,
 « Yao-tchou, je vous fais inspecteur-général
 « des campagnes ; parcóurez-les, faites en
 « sorte qu'elles soient cultivées et rendues à
 « leurs anciens possesseurs ; je vous donne
 « pleine autorité pour cela.

« Vous, Hiu-heng et Téou-mou, je mets le
 « peuple sous votre sauve-garde ; veillez à la
 « sûreté et à la tranquillité des artisans et des
 « ouvriers ; qu'ils travaillent comme ils fesaient
 « ci-devant, et assurez-les qu'ils jouiront en
 « paix du fruit de leur industrie et de leurs
 « travaux. En outre, je vous donne plein pou-
 « voir de rétablir les écoles partout où il y en
 « avait ci-devant, et d'en établir de nouvelles
 « dans tous les lieux où vous le jugerez à pro-
 « pos ; en un mot, faites tout ce que vous croi-
 « rez utile au bien public ; j'approuve d'a-
 « vance tout ce que vous ferez ».

Ce fut avec le secours de ces trois ministres

» Chine, par M. G. Paulthier, p. 351.

qu'*Hou-pi-lié* parvint à organiser ses conquêtes, à rétablir la paix dans le *Yun-nan* et les autres provinces de l'empire. *Yong-tchang-fou* en profita. C'est une cité opulente, vaste et très-peuplée. La rivière *Lan-tchang* arrose et fertilise son territoire, où l'on trouve de l'or, du marbre, de l'ambre, de la cire, du miel, du lin et de la soie. Elle commande à trois villes et à trois forts ¹.

Ses anciens noms sont : *Pou-hoëi*, *Lantsang*, *Kai-huen* et *Kin-tchi* ².

Ou-ting-fou. Cette ville est située à peu de distance de la capitale de la province, et comme elle avoisine les frontières, on y entretient en tout tems une garnison assez considérable. Deux branches de la rivière de *Kin-cha* arrosent les terres de cette contrée et y répandent la fécondité. D'excellens pâturages permettent aux colons d'élever et de nourrir de nombreux troupeaux, surtout de bêtes à laine. On y recueille aussi beaucoup de musc. Cette cité a

¹ De la Chine, par l'abbé Grosier. I, 227.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 109.

sous sa dépendance trois autres villes, dont deux du second ordre ¹.

Ses anciens noms sont : *Koen-tchéou* et *Ta-tchéou* ².

Tchin-tien-fou. Les géographes chinois fournissent peu de détails sur cette ville, située dans le voisinage des provinces de *Ssé-tchuen* et de *Kouei-tchéou*. Elle compte plusieurs gros bourgs, mais pas une seule cité dans son ressort. De gras pâturages et des terres fertiles rendent cette contrée riche en bestiaux, et abondante en grains de toute espèce.

Outre ces métropoles, la province d'*Yunnan* compte encore deux places d'armes ou villes militaires, et vingt-cinq à trente forteresses, construites le long de ses frontières et sur tous les points qui exigeaient des dispositions de défense. Les deux cités militaires sont *Pé-chin* et *Kai-koa* : la première située dans le nord, la seconde vers le midi de la province ³.

¹ De la Chine. I, 227 et 228.

² L'Art de vérifier les Dates. IX, 100.

³ De la Chine. I, 228, 229.

DU PAYS DE HA-HI.

CLXXVIII. Le pays de *Mu-mi*, que l'on écrit aussi *Cha-mul*, est situé au nord-ouest de la Chine, à l'extrémité du désert que les Chinois appellent *Cha-mo*, et les Tartares *Cobi*. Il n'est éloigné que de quatre-vingt-dix lieues de la pointe la plus occidentale de la province de *Chen-si*. Il fait partie de la Tartarie occidentale (art. xci), et j'ai annoncé que j'en parlerais ici. On ne le trouve pas indiqué dans la carte de la Tartarie de l'abbé Grosier ; mais il l'est dans la carte du Tibet, par d'Anville, à 43 degrés de latitude.

Ce pays fut habité dans les premiers âges par des peuples errans, nommés *Jou*. Vers l'an 950 avant notre ère, ils envoyèrent rendre hommage à l'Empereur de la Chine et offrirent des sabres pour tribut. Les guerres civiles qui agitaient la Chine, vers la fin de la dinastie des *Tchéou*, ayant empêché qu'on ne portât du secours à

ces peuples, ils passèrent sous la domination des *Hien-nou*, qui paraissent avoir été les *Huns*, et qui formaient alors une puissance formidable. Les Chinois perdirent et reprirent plusieurs fois le pays de *Ha-mi*. L'an 131 de notre ère, sixième année du règne de *Chan-li*, de la dynastie des *Han* orientaux, l'Empereur y entretenait un officier pour présider au gouvernement. Sous les dynasties suivantes, mêmes vicissitudes; le pays de *Ha-mi* fut tantôt uni à la province de *Che-n-si*, tantôt indépendant d'elle et quelquefois même de l'empire. La position de ces peuples, que de vastes déserts séparent de la Chine, à laquelle ils ne tenaient d'ailleurs ni par le langage, ni par les mœurs, ni par les usages, devait faciliter ces révolutions. Tous les peuples tributaires de l'empire s'étant soulevés en 610, ceux de *Ha-mi* suivirent leur exemple. Ils rentrèrent, en 630, sous l'obéissance de *Tai-song*, second empereur de la dynastie des *Tun*, qui avait envoyé un de ses généraux et des troupes pour les réduire. Ce grand prince donna une attention particulière à sa nouvelle conquête. Il y érigea jusqu'à trois districts, et

en lia tellement le gouvernement civil et militaire à la province de *Chen-si* et des autres pays voisins, que pendant son règne et plusieurs des suivans tout y fut tranquille. C'était par *Ha-mi* que passaient les marchands et les voyageurs qui se rendaient de l'occident à la Chine ou de la Chine en occident. Les empereurs, prédécesseurs de *Tai-tsong*, se contentaient de faire apporter du vin de *Ha-mi* dans des outres, dont on chargeait des chameaux. « Mais *Tai-tsong*, » dit l'histoire chinoise, « ayant subjugué le royaume de *Ha-mi*, se fit apporter des plants de l'espèce de vigne appelée *ma-jou*, et les fit planter dans ses jardins ; outre cela, il voulut avoir la manière de faire le vin, dont il usa à son profit et à son désavantage. »

Le luxe et la mollesse ayant affaibli la dynastie des *Tang*, les Mahométans, qui avaient fait de rapides progrès dans tous les pays qui sont entre la Perse, la mer Caspienne et le désert de *Cobi*, s'avancèrent jusqu'à *Ha-mi* et en firent la conquête. Il paraît que ce pays eut ensuite ses princes particuliers, mais dépendans des

Tartares , qui dominèrent successivement dans ces immenses régions. Les *Yuen* ou Tartares mongous , devenus maîtres de la Chine , ainsi qu'on l'a vu dans l'article précédent , réunirent de nouveau le pays de *Ha-mi* à la province de *Chen-si* , et cette union subsista jusqu'en 1360, tems où l'Empereur érigea ce pays en royaume, à charge d'hommage et de tribut. Le roi de *Ha-mi* fut décoré d'un nouveau titre en 1404 , et obtint le sceau d'or. Après quelques années de troubles , survenus pour la succession au trône, le royaume de *Ha-mi* devint la proie et la conquête du roi du *Tou-eulh-fan*. Ce joug déplut bientôt au peuple de *Ha-mi* ; il se révolta contre ces nouveaux maîtres , et fit même des conquêtes sur eux. Le nouveau roi qu'il s'était choisi ne fut pas long-tems possesseur du trône ; il fut vaincu et tué dans un sanglant combat que lui livra le roi de *Tou-eulh-fan* , qui lui-même périt peu de tems après.

Depuis cette époque , le pays de *Ha-mi* fut successivement livré à l'anarchie et gouverné par des princes particuliers. Celui qui régnait en 1696 se reconnut vassal de l'empire, et en-

voya en tribut à *Pé-kin* des chameaux, des chevaux et des sabres. *Kang-hi* reçut son hommage avec le cérémonial accoutumé, et publia un diplôme qui régla le rang que tiendrait le roi de *Ha-mi* parmi les princes tributaires, le tems auquel il viendrait rendre hommage, la nature et l'espèce des présens qui formeraient son tribut, les secours qu'il serait tenu de fournir en tems de guerre, et la manière dont il ferait agréer son successeur. Tous ces réglemens ont subsisté jusqu'à ce jour.

Le pays de *Ha-mi*, quoiqu'environné de déserts, passe pour une des plus défectueuses contrées de l'univers. La terre y produit en abondance des grains, des fruits, des légumes, des herbages de toute espèce. Le riz que l'on y recueille est singulièrement estimé des Chinois. Les grenades, les oranges, les pêches, les raisins, les prunes y ont une saveur exquis : les jujubes même y sont juteuses et d'un goût si ambré, que les Chinois leur ont donné le nom de « jujubes parfumées ». Rien de plus délicat, de plus avidement recherché que les melons de *Ha-mi*, que l'on transporte à *Pé-kin*

pour la table de l'Empereur. Ces melons, qui sont beaucoup plus sains que ceux d'Europe, ont la propriété de pouvoir être conservés secs pendant une grande partie de l'hiver. En 1778, il en est arrivé à Paris des graines, qui ont été semées en 1779 et qui ont assez bien réussi. Mais la production la plus utile et la plus estimée du pays de *Ha-mi* sont ses raisins, que l'on fait sécher. Ils méritent quelques détails plus étendus ¹.

RAISINS DE HA-MI. TEMPÉRATURE DE CE ROYAUME.

CLXXIX. Les plus estimés de tous les raisins que l'on connaît à la Chine viennent, comme nous l'avons dit, du pays de *Ha-mi*. Ceux de ces raisins que l'on fait sécher sont de deux espèces; la première, qui est fort employée dans la médecine chinoise, paraît parfaitement semblable à celle que nous connaissons sous

¹ De la Chine. II, 119-124.

le nom de « raisins de Corinthe » ; la seconde , qui est plus recherchée pour les tables , est plus petite et plus délicate que nos *passévilles* de Provence. Les médecins chinois attribuent plus de force aux raisins secs de *Ha-mi* qu'à ceux de la Chine ; jusqu'à prévenir que la dose doit en être plus petite. Ils observent que l'infusion des premiers est un excellent remède, 1^o pour faciliter l'éruption de la petite vérole , vers le quatrième jour, lorsque le malade est ou paraît être trop affaibli ; 2^o pour exciter une douce sueur dans certaines pleurésies ou fièvres malignes. La dose doit varier selon l'âge , l'état et la force du malade , et ce remède doit être surtout administré à propos et avec discernement.

La position géographique de *Ha-mi* , dont la latitude est de 42° 53' 20'', est à peu près la même que celle de nos provinces les plus méridionales de France. Elle appartient au septième climat , et est un peu plus méridionale que celle de Marseille ; mais on peut assurer que sa température est plus favorable à la culture de la vigne et bien plus propre à donner

au raisin un degré supérieur de bonté. Il ne pleut jamais à *Ha-mi*; on n'y voit même presque jamais ni brouillards, ni rosée; la terre y est uniquement arrosée par la neige qui tombe en hiver, et par l'eau de neige fondue que l'on recueille au pié des montagnes et que l'on économise avec beaucoup de soin et d'industrie.

La dessiccation des raisins se fait d'une manière plus simple à *Ha-mi* que dans les provinces de la Chine. Dans le *Chan-si*¹, on fait passer ceux que l'on veut sécher à la vapeur du vin bouillant, ou même on lui fait essuyer deux ou trois bouillons dans du vin, où l'on a répandu un peu de miel blanc purifié. Dans le royaume de *Ha-mi*, on se contente d'attendre que les raisins soient bien mûrs; ensuite, après les avoir exposés en grappes à un soleil ardent, on les égraine et l'on achève de les faire sécher. Quelque secs qu'ils soient, ils se rident sans se vider ni s'aplatir; les bons raisins doivent être presque aussi croquans que le sucre candi.

¹ Dont les raisins ont aussi leur célébrité (art. LXXV).

L'empereur *Kang-hi* a enrichi la Chine de trois espèces nouvelles de raisin, dont il a fait transporter les plants de *Ha-mi* et des pays voisins. « Ceux de la première espèce, » dit-il lui-même ¹, « sont rouges ou verdâtres, et « longs comme des rétins de jument. Ceux de « la seconde ont un goût et un parfum très- « agréables, mais ils ne sont pas gros. Ceux « de la troisième sont les plus délicats, les plus « doux et les plus parfumés; mais ils ne sont « pas plus gros que des pois. Ces trois espèces « de raisins dégénèrent dans les provinces mé- « ridionales et y perdent leur parfum; elles « résistent assez bien dans celles du nord, « pourvu qu'on ait l'attention de planter la « vigne dans un terrain sec et pierreux. J'aime « bien mieux, » ajoute ce prince, « procurer « une nouvelle espèce de fruits ou de grains à « mes sujets, que de bâtir cent tours de por- « celaine ². »

¹ Observations de physique et d'histoire naturelle de l'empereur *Kang-hi*, traduites du chinois.

² De la Chine. II, 506-511.

Ce même empereur, qui mérite d'être entendu par la sagesse de ses observations, fait les remarques suivantes sur le beau canton dont il vante avec raison les productions :

« Il ne pleut presque jamais, » dit ce prince, « dans le royaume de *Ha-mi* ; s'il y tombe de loin à loin quelques petites pluies, elles mouillent à peine la surface de la terre. Outre cela, il n'y a ni rosée ni brouillards qui puissent l'humecter. Cependant les campagnes sont arrosées et fertiles, quoiqu'il y ait peu de rivières et que les ruisseaux et les fontaines y soient très-rares : tant il est vrai que l'industrie et le travail suppléent à tout. Comme il tombe beaucoup de neige en hiver sur les montagnes, les habitans ont imaginé d'en conduire l'eau dans de grands réservoirs à mesure qu'elle se fond. Quand les chaleurs sont venues, ils la font couler dans leurs champs, et la distribuent avec tant d'économie, qu'elle suffit pour fertiliser leurs

» Observations ci-dessus citées.

« campagnes. Comme les chaleurs de ce pays
 « sont extrêmes, je craignis que plusieurs Ma-
 « hométans, que j'y avais envoyés, ne fussent
 « incommodés. Ils revinrent tous à *Pé-kin* sans
 « avoir été malades. Je leur demandai si les
 « chaleurs de *Ha-mi* et du *Tou-eulh-fan* étaient
 « plus insouttenables que celles de *Hang-*
 « *tchéou*, » capitale du *Tché-kiang* et le para-
 dis des Chinois (art. CXLVII); « ils me répon-
 « dirent qu'on les supportait plus aisément,
 « parce que, quoique le pays soit élevé et la
 « terre brûlante, on a de l'eau fraîche pour se
 « désaltérer; au lieu qu'à *Hang-tchéou* l'eau des
 « puits même est comme tiède pendant la ca-
 « nicule, et ne peut ni rafraîchir ni désal-
 « térer ».

Le paradis des Tartares est donc supérieur à celui des Chinois; il mériterait d'être mieux connu. Je n'en puis donner ici qu'une courte description. Ce n'est qu'une petite province environnée de déserts², dans laquelle on pé-

¹ De la Chine. II, 124-126.

² Géographie de Mentelle. Paris, 1804, XII, 163.

nêtre assez difficilement , quoiqu'elle soit sur la route de la Chine, et qu'ainsi les voyageurs doivent y passer , comme l'a fait le célèbre Marco Polo.

DESCRIPTION DU ROYAUME DE HA-MI.

CLXXX. Le royaume de *Ha-mi* contient un grand nombre de villages et de hameaux ; mais il n'a proprement de ville que sa capitale, qui a pris son nom. Sa circonférence est d'environ une petite demi-lieue ; elle est environnée de hautes murailles , et s'annonce de loin par la beauté de ses deux portes , dont l'une est à l'orient et l'autre au nord. Les rues sont alignées et bien distribuées ; mais les maisons , qui n'ont qu'un rez-de-chaussée , et qui sont presque toutes construites en terre , ont peu d'apparence. Cependant , comme cette ville est sous un beau ciel, placée dans une jolie plaine arrosée d'une rivière et environnée de montagnes qui la défendent des vents du nord , le

séjour n'en est pas moins riant et agréable. De quelque côté que l'on, y arrive, on n'aperçoit que des jardins qui réunissent tout ce qu'une terre fertile et cultivée peut offrir sous le plus doux des climats ¹.

Tous les environs de la capitale sont délicieux, mais ils ne s'étendent pas loin et aboutissent de plusieurs côtés à des plaines presque arides, où l'on nourrit de beaux chevaux et d'excellens moutons, de l'espèce de ceux dont la queue est plate, large et pèse jusqu'à trois livres.

Il paraît que le pays de *Ha-mi* abonde en fossiles et en minéraux précieux; les Chinois en ont tiré long-tems beaucoup d'or et de diamans; aujourd'hui, il leur fournit l'espèce d'agate qu'ils estiment le plus. Quant aux habitans de ce petit État, ils sont bons soldats, braves, endurcis à la fatigue et très-adroits dans tous les exercices du corps; mais ils sont inconstans, prennent feu aisément et devien-

¹ De la Chine, par l'abbé Grosier. Paris, 1818, II, 124.

ment féroces et sanguinaires dans leur colère¹.

Marco Polo a donné sur les mœurs de cette peuplade une relation singulière. « Ils ont une
« langue particulière et adorent des idoles. Ils
« semblent n'être nés que pour la joie; la
« musique, la danse et le chant font leur prin-
« cipale occupation. Lorsqu'un voyageur ar-
« rive dans leur pays et qu'il désire se loger
« chez un d'eux, celui dont il a choisi la mai-
« son enjoint à sa femme, à ses filles et à toutes
« ses parentes, de satisfaire en tout les désirs
« de l'étranger. La mari abandonne sa maison,
« cherche dans la ville tout ce qui peut contri-
« buer à l'amusement de son hôte, et ne rentre
« chez lui qu'après le départ de l'étranger.
« Pendant tout ce tems, l'heureux voyageur
« jouit de tous ses droits, et il faut avouer
« que la beauté et la vivacité de ces femmes
« contribuent beaucoup à lui rendre ce séjour
« agréable. *Manghu - khan* a vainement tâché

¹ De la Chine. II, 126.

« A'abolir cette coutume singulière ; les habitants la regardent comme un précepte de religion et s'imaginent qu'en l'abandonnant ils exposeraient leurs champs à être frappés de stérilité¹. »

Sans doute, l'introduction de la religion mahométane, qui est à présent dominante dans ce royaume, aura donné aux habitants de *Ha-mi* une nuance un peu moins patriarcale. Un mot cité par Duhalde² ferait croire que le langage de *Ha-mi* est un dialecte du turc, ou, ce qui revient presque au même, du tartare³.

- Le territoire du royaume de *Ha-mi* est assez étendu, puisque la capitale est à quatre-vingt-dix lieues de la porte de la grande muraille nommée *Kia-yu-kéou*, située un peu au-devant de la ville de *Son-tchéou*, du *Chen-si*; la par-

¹ Forster, découvertes, I, 217, cité par la Géographie de Mentelle. XII, 163 et 164.

² Description de l'empire de la Chine. Paris, 1735, IV, 363.

³ Géographie de Mentelle. XII, 163 et 164.

tie habitée n'en est pas plus considérable , parce que tout cet espace n'est qu'un terrain sec et sablonneux , le plus stérile qui soit dans toute la Tartarie.

C'est ce que les Chinois appellent ordinairement *Chamo*, quelquefois *Kanhai*, comme qui dirait mer de sable. Les Tartares le nomment *Cobi*. Il est toujours sans herbe et sans eau ; il est très-incommode aux voyageurs et dangereux pour les chevaux , dont on perd presque toujours quelques-uns en passant ce désert ; aussi les Tartares de ces quartiers se servent beaucoup plus de chameaux , parce que ces animaux peuvent se passer de boire cinq à six jours et vivent de peu. Sans cela, il serait difficile à ces peuples de voyager vers l'ouest.

Ce *Cobi* n'est pas renfermé tout entier dans cet intervalle de quatre-vingt-dix lieues ; il a diverses branches, qui, comme autant de mauvaises veines répandues çà et là, partagent toutes ces terres en morceaux , les uns tout-à-fait secs et absolument inhabitables ; les autres assez fertiles et suffisants à l'entretien de quelques Tartares. Le pays de *Ha-mi*, comme

on l'a déjà vu , ne produit presque autre chose que des raisins et des melons.

A l'ouest du pays de *Ha-mi* sont les Kalmouks ou Tartares Éleuths (art. xcviij), qui prétendaient en avoir toujours été les maîtres ¹, quoique l'on ait vu (art. clxxvii) que l'Empereur de la Chine, en 1360, avait érigé ce pays en royaume. Ce n'est que dans les tems postérieurs qu'il avait perdu sa liberté. Mais en 1688, la guerre s'étant allumée entre les Tartares Éleuths et les Kalkas ², cette guerre finit en 1690 par la défaite du *Caldan*, prince des Éleuths. Elle recommença en 1696 avec le *Sévang-raptan*, ainsi nommé à *Pé-kin*. Ce *Sévang-raptan* était de la même famille que le *Caldan*, et presque tous les Éleuths le reconnaissaient pour maître de la nation par le droit que lui donnait sa naissance, car il prétendait n'être éloigné que de neuf générations du grand *Famerlan*, qui avait porté ses armes vers l'oc-

¹ Description générale de la Chine, par du Halde. IV, 26.

² Idem, p. 23.

cident , et descendre , si l'on voulait remonter plus haut , des princes qui , s'étant avancés vers l'orient , avaient conquis la Chine sur la fin du treizième siècle et y avaient régné sous le nom d'*Yuen-tchao* ¹.

Quel qu'il fût par rapport à ses ancêtres, ce prince , nommé par les siens *Tcha-har-arbtanhan* , était le plus fier, le moins traitable et le plus puissant des princes voisins de l'empire. Il était maître de *Tourfan* , ville assez forte et fameuse dans la Tartarie occidentale. Elle n'est éloignée de *Ha-mi* que de six à sept journées , si l'on ne craint pas de passer une branche du *Cobi* ; mais elle en est à dix journées , quand on va par les collines qui sont au nord de *Ha-mi* et qui sont plus commodes pour les voyageurs ². L'expédition de l'empereur *Kang-hi* , cette même année 1696 , abaissa la puissance des Éleuths et rendit la liberté au royaume de *Ha-mi* , qui , ainsi qu'on l'a vu (art. CLXXVII) , devint tributaire de l'empire.

¹ Description générale de la Chine. IV, 26.

² Idem , *ibidem*.

DES LO-LO. PUNITION DES GOUVERNEURS
CONCUSSIONNAIRES.

CLXXXI. Les *Lo-lo*, répandus dans la province d'*Yun-nan* ; forment un peuple particulier et distingué des Chinois. Ils étaient autrefois gouvernés par leurs propres souverains ; mais ceux-ci se soumirent à la Chine, à condition qu'ils auraient des sceaux et qu'ils jouiraient à perpétuité de tous les honneurs des mandarins chinois. L'Empereur stipula , dans cet accord , qu'ils dépendraient des gouverneurs de la province , pour les affaires civiles , de la même manière qu'en dépendaient les mandarins chinois du même ordre ; que d'ailleurs ils recevraient de lui l'investiture de leurs terres , où ils ne pourraient cependant exercer aucune juridiction sans avoir reçu son agrément. L'Empereur s'engagea , de son côté , à n'investir que le plus proche héritier.

Les *Lo-lo* sont bien faits et endurcis à la

fatigue. Ils ont une langue particulière et une manière d'écrire qui paraît la même que celle des bonzes de *Pégou* et d'*Ava*. Ces prêtres adroits se sont introduits chez les plus riches et les plus puissans d'entre les *Lo-lo* qui habitent la partie occidentale de l'*Yun-nan*; ils leur ont fait recevoir le culte et les cérémonies religieuses de leur pays et ont même élevé de grands temples, dont l'architecture diffère entièrement de celle des temples chinois ¹.

Ce peuple a conséquemment la même langue et la même religion que les brahmines. Les hommes sont sous la dépendance de leur prince, qui se reconnaît vassal de l'Empereur de la Chine, sous le titre de *tchi-fu*; il exerce la souveraineté dans son État, et a des troupes sous son commandement ².

Les princes *lo-lo* sont les maîtres absolus de leurs sujets, et ont droit de les punir, même de mort, sans attendre la réponse du vice-roi;

¹ De la Chine, par l'abbé Grosier. I, 303 et 304.

² Stein, cité par le nouveau Dictionnaire de Langlois. Paris, 1835, II, 180, art. *Lo-lo*.

aussi n'est-il point de despotes qui soient obéis avec plus de promptitude par leurs esclaves que ne le sont ces seigneurs par leurs vassaux¹.

Ces princes ont un grand nombre d'officiers attachés à leur service personnel ; ils nomment aussi des capitaines pour commander les troupes qu'ils ont à leurs ordres. Cette milice est composée d'infanterie et de cavalerie ; elle se sert d'arcs et de flèches, de lances et quelquefois de mousquets. Les mines de fer et de cuivre que renferment leurs montagnes les mettent en état de fabriquer eux-mêmes leurs armes. Ces montagnes contiennent aussi des mines d'or et d'argent.

L'habit du peuple *la-to* consiste en un simple caleçon, une veste de toile qui tombe jusqu'aux genoux et un chapeau de paille ; il a les jambes nues et ne porte que des sandales. Les seigneurs s'habillent à la tartare et usent ordinairement d'étoffes de soie.

Les dames portent une longue robe qui leur

¹ De la Chine. I, 304.

descend jusqu'aux piés , et par dessus laquelle elles attachent un petit manteau qui ne leur tombe que jusqu'à la ceinture. C'est avec cet habillement qu'elles montent à cheval dans la cérémonie des mariages , ou dans les visites qu'elles se rendent , accompagnées de femmes de leur suite , pareillement à cheval et de domestiques à pié ¹.

On comprend que le gouverneur d'une province à laquelle est soumise une nation si difficile à contenir, peut facilement abuser de son pouvoir. En 1780 , le vice-roi ou gouverneur-général (*Tsoung-tou*) de la province de *Yunnan* , nommé *La-ssé-yao* , honoré du titre de « maître de la doctrine » , Grand de l'empire , d'une famille chinoise très-ancienne et des plus distinguées , fut condamné à mort pour avoir déshonoré son emploi par des concussions ².

Le code pénal de la Chine est très-sévère en cette occasion. Voici de quelle manière il s'exprime à ce sujet :

¹ De la Chine. I, 304, 305.

² Chine, par M. G. Pauthier. Paris, 1836, p. 461. On y trouvera les détails de cette condamnation.

« Tous officiers civils ou militaires , et aussi
« toutes personnes ayant des emplois sans rang
« dans le gouvernement , qui seront convain-
« cus d'avoir accepté des présens à eux offerts
« en vue de faire réussir un projet légal ou
« illégal , subiront une peine proportionnée
« à la valeur desdits présens , comme il est
« établi dans la table ci-jointe , et de plus ils
« perdront leurs offices et leurs rangs , s'ils en
« ont , ou leurs emplois , quels qu'ils puissent
« être. Ceux qui auront négocié de telles af-
« faires , et ceux par les mains desquels les
« présens auront passé , s'ils sont des per-
« sonnes de la première classe citée , seront
« punies d'un degré de moins que ceux qui
« les auront acceptés ; et s'ils sont des per-
« sonnes de la seconde , de deux degrés de
« moins ; mais à quelque classe qu'elles appar-
« tiennent , elles ne seront sujettes , en aucun
« cas , à être punies de plus de cent coups de
« bambou et de deux années de bannissement ¹.

¹ Code pénal de la Chine , traduit par Staunton , ver-
sion française. Paris, 1812, II, 201.

Il n'est pas aisé de dire combien ce chapitre du code renferme de dispositions différentes et appropriées aux divers cas, contre la corruption, sous quelque forme qu'elle ait pu se montrer; mais ces dispositions sont en rapport avec la corruption systématique, que, sous le nom moins odieux de présents, on a reconnu avoir prévalu sur l'équité, dans les départemens de l'administration des affaires publiques et de la justice. Les actes de corruption par présents, du moins ceux qui sont notoires, ne restent pas impunis, et les Chinois citent même l'exemple du gouverneur d'une ville de la province du *Pé-tché-li*, qui, dans la trente-troisième année du règne de l'empereur *Kien-long*, avait reçu sept mille onces d'argent (56,000 livres tournois ou 55,300 francs, monnaie décimale de France) pour arrêter le cours de la procédure contre un coupable de discours méprisans et séditieux, tenus envers la Cour. Il avait cependant rendu ensuite l'argent, ne s'étant pas trouvé capable de remplir l'objet pour lequel il l'avait reçu. Il n'en fut pas moins condamné définitivement à subir la mort par strangulation au

temps ordinaire pour avoir accepté d'abord le présent des sept mille onces ¹.

DES MONTAGNARDS MIAO-SSÉ.

CLXXXII. Sous le nom général de *Miao-ssé* étaient compris différens peuples qui ne différaient entr'eux que par quelques usages. Cette nation, demi-sauvage, était répandue dans les provinces de *Ssé-tchuen*, de *Kouei-tchéou*, de *Hou-kouang*, de *Kouang-si*, et sur les frontières de la province de *Kouang-tong*. Ils descendaient souvent de leurs montagnes pour faire des excursions dans le plat pays, quoique les Chinois, pour les contenir, eussent bâti dans leur voisinage des redoutes et des forteresses, où ils entretenaient d'assez nombreuses garnisons. On se bornait à réprimer leur brigandage, sans leur déclarer une guerre ouverte.

¹ Code pénal de la Chine, etc. II, 201 et 202. Note du traducteur.

Ils étaient censés soumis lorsqu'ils se tenaient renfermés dans les limites de leur pays, et lorsqu'ils commettaient des actes d'hostilité, on se contentait de les repousser dans leurs montagnes, sans entreprendre de les y forcer¹.

Les *Miao-ssé* étaient gouvernés par des princes qui n'avaient pas moins d'autorité sur leurs sujets que les seigneurs *lo-lo* en avaient sur les leurs. Ils entretenaient une maison, des officiers et une milice réglée; ils avaient même sous eux de petits seigneurs feudataires, qui, quoique souverains, étaient obligés de leur amener des troupes lorsqu'ils en avaient reçu l'ordre.

Les armes ordinaires des *Miao-ssé* étaient l'arc et la demi-pique; ils connaissaient l'usage des armes à feu, et s'en servaient lorsqu'ils avaient pu s'en procurer. Leurs chevaux étaient fort estimés des Chinois pour leur souplesse et pour l'agilité avec laquelle ils grimpaient les montagnes. Lorsqu'on choisissait parmi eux

¹ De la Chine. I, 306 et 307.

les officiers des troupes , les prétendants étaient obligés de descendre au grand galop les pentes les plus rapides , et de franchir d'un saut de larges fossés , dans lesquels on allumait de grands feux. Ces chevaux étaient fort rares à la Chine et se vendaient à un prix excessif¹.

Les *Miao-ssé* qui habitaient dans la province de *Kouei-tchéou* , vers *Li-ping-fou* , avaient des maisons bâties en briques et à un seul étage. Ils logeaient au rez-de-chaussée tout leur bétail , les bœufs , les vaches , les moutons , les porcs ; ce qui rendait leurs habitations d'une saleté dégoûtante , et répandait une odeur infecte dans l'étage supérieur : aussi les seigneurs tartares qui avaient occasion de se rendre chez eux aimaient-ils mieux loger dans les casernes des soldats que dans ces maisons , qui cependant paraissaient d'ailleurs bien bâties. Ces *Miao-ssé* étaient réunis en villages et vivaient entr'eux dans une grande union. Ils cultivaient la terre ; ils fabriquaient de la toile et des

¹ De la Chine. I, 307.

espèces de tapis qui leur servaient de couvertures pendant la nuit ; cette toile n'était qu'une mousseline grossière et de peu de valeur , mais les tapis étaient bons et bien tissus. Les Chinois, qui étaient parvenus à entretenir avec ces *Miao-ssé* une sorte de commerce , achetaient le bois de leurs forêts. Ceux-ci les coupaient sur leurs montagnes et les livraient à l'acquéreur en les faisant rouler dans une rivière qui traversait leur pays. Le marchand chinois les recevait et en faisait des radeaux qu'il emmenait , après avoir soldé le prix convenu de son emplette , qui consistait ordinairement en un certain nombre de vaches , de bœufs et de buffles. Les *Miao-ssé* employaient la peau de ces animaux à se faire des cuirasses , qu'ils recouvraient de petites lames de fer ou de cuivre battu. Ces cuirasses étaient pesantes , mais très-fortes et d'un grand usage parmi ces montagnards. Leur habillement consistait en un caleçon et une espèce de casaque qu'ils croisaient sur l'estomac ¹.

¹ De la Chine. I, 307.

Les *Miao-ssé* répandus dans la partie du *Hou-kouang*, la plus voisine des provinces de *Kouang-tong* et de *Kouang-si*, étaient également indépendans, quoiqu'ils parussent reconnaître la juridiction des mandarins chinois. Ils allaient piés nus, et ils se les étaient tellement endurcis par l'habitude qu'ils avaient de courir sur leurs montagnes, qu'ils grimpaient sur les rochers les plus escarpés, et marchaient avec une vitesse incroyable sur les terrains les plus pierreux, sans qu'ils parussent en recevoir la moindre incommodité¹.

La coiffure de leurs femmes était singulière. Elles se posaient transversalement sur le haut de la tête une petite planche légère, longue de plus d'un pié et large de cinq à six pouces; elles recouvraient cette planche de leurs cheveux et les y attachaient avec de la cire. Le beau sexe *miao-ssé* trouvait cette coiffure d'une suprême élégance et ne semblait pas s'apercevoir de la gêne à laquelle étaient assujéties celles qui la portaient; car elles ne pouvaient

¹ De la Chine. I, 309.

se coucher qu'en se soutenant sur le cou, et elles étaient obligées de détourner continuellement la tête le long des chemins pour éviter les broussailles dont leur pays était couvert. La difficulté devenait encore plus grande lorsqu'elles voulaient se peigner, ce qui leur arrivait trois ou quatre fois par an. Il fallait qu'elles passassent des heures entières auprès d'un grand feu pour fondre et faire écouler la cire. Dès qu'elles avaient nettoyé leurs cheveux, elles les arrangeaient de nouveau et se recoiffaient de la même manière. Cette espèce de chapeau de cheveux n'était une parure de mode que pour les jeunes femmes; les plus âgées donnaient moins de soin à leur coiffure; elles se contentaient de relever leurs cheveux et de les nouer sur le haut de la tête¹. Il était assurément bien naturel qu'elles se dégoûtassent bientôt d'une coiffure aussi incommode, que la jeunesse seule pouvait supporter, mais qui ne devait pas être agréable, même pour les maris.

¹ De la Chine. I, 309 et 310.

**MIAO-SSÉ SOUMIS. POURQUOI L'INDÉPENDANCE
DES AUTRES ÉTAIT TOLÉRÉE.**

CLXXXIII. Quoique la plus grande partie des *Miao-ssé* fût indépendante, il y en avait cependant quelques-uns de soumis à la domination chinoise : tels étaient ceux qui se trouvaient vers le milieu et au midi de la province de *Kouei-tchéou*. On les distinguait en deux classes : les uns obéissaient aux mandarins de la province et faisaient partie du peuple chinois, dont ils avaient adopté les usages ; une coiffure particulière, et différente du bonnet ordinaire que portaient les Chinois, était la seule marque distinctive qu'ils eussent conservée. Les autres étaient soumis à des mandarins héréditaires et qui étaient censés nationaux, quoiqu'ils fussent Chinois d'origine, puisque les premiers étaient de petits officiers de l'armée de *Hong-vou*, monté sur le trône l'an 1368. Cet Empereur, pour récompenser

Leurs services , leur avait conféré le gouvernement d'un certain nombre de villages *miao-ssé* conquis. Ces petits seigneurs jugeaient en première instance les causes de leurs vassaux ; ils avaient le droit de les châtier, mais non de les condamner à mort. On appelait immédiatement de leur tribunal à celui du *tchi-fou* , c'est-à-dire à celui du gouverneur d'une ville du premier ordre ; ils ne jouissaient que des droits du *tchi-hien* ou du gouverneur d'une ville du second ordre ¹.

Les Chinois marquaient le plus souverain mépris pour toute la nation *miao-ssé*. C'étaient , disaient-ils , des peuples légers et encore barbares ; des hommes sans foi , sans probité et surtout d'insignes brigands ; mais le père Régis et les autres missionnaires , qui ont levé la carte de leur pays , n'en rendent pas un témoignage aussi défavorable. Au contraire , ils assurent avoir trouvé les *Miao-ssé* actifs , laborieux , obligeans et très-fidèles à leur remettre

¹ De la Chine. I, 310, 311.

les hardes et les autres effets qu'ils leur avaient confiés. Ces montagnards, de leur côté, ne détestaient pas moins les Chinois, qu'ils regardaient comme des maîtres durs et intraitables, qui, dans l'impuissance de les assujétir et de les réduire au rang de leurs esclaves, les tenaient bloqués dans leurs montagnes, et leur ôtaient toute communication avec les peuples voisins ¹.

Il leur restait cependant une existence libre et indépendante qui, au sein d'un empire aussi puissant que la Chine, pouvait paraître extraordinaire à nos politiques d'Europe. Comment des empereurs, dont on exalte la sagesse et le zèle pour le bien public, pouvaient-ils laisser subsister depuis si long-temps cette nation regardée comme composée de brigands? Comment ne pensaient-ils pas à se servir du peuple innombrable qui surcharge la Chine, pour exterminer ou assujétir ces ennemis domestiques qui portent tous les jours le ravage dans

¹ De la Chine. I, 311, 312.

les provinces ? Cette réflexion , déjà faite plusieurs fois , paraissait assez naturelle. Le père Parrenin , qui en convenait en prenant pour règle les principes qui dirigent nos gouvernemens , ne la trouvait pas applicable à la Chine. Il lui paraissait que l'Empereur se condamnerait lui-même par cette entreprise à une dépense énorme , sans aucun espoir de succès.

En effet, disait-il, si l'Empereur voulait faire marcher cent mille hommes contre les *Miao-sse*, il ne pourrait prendre des troupes aussi nombreuses dans le voisinage de ces peuples sans faire abandonner la culture des terres et sans troubler, dans plusieurs provinces, la tranquillité du commerce. Il faudra donc les faire venir de loin, rassembler les gens oisifs des villes, ces hommes grossiers et brutaux auxquels on croit pouvoir appliquer le nom de canaille, les manœuvres qui vont presque nus ; il faudra les habiller, les armer, leur donner des officiers pour les conduire, les mêler parmi des soldats disciplinés qui puissent les contenir : sans cette dernière précaution, cette mal-

titude se répandrait bientôt de tous côtés, pillerait et ravagerait le plat pays.

Supposons encore, continue le père Parrenin, que cette canaille armée ait le courage de grimper sur ces affreuses montagnes : il est certain d'abord qu'un très-grand nombre y périront. S'il arrive que les assaillans reculent, on aura manqué l'entreprise ; et que deviendront ces fuyards ? quelle désolation ne porteront-ils pas dans toutes les contrées voisines ? S'ils sont au contraire assez braves pour forcer les *Miao-ssé* à leur céder leurs montagnes, charmés d'y trouver des cabanes prêtes à les recevoir, des terres défrichées, des troupeaux et toutes les choses nécessaires à la vie, ils pourront s'y établir eux-mêmes et devenir ainsi de nouveaux *Miao-ssé* plus dangereux et plus redoutables que ceux dont ils auront pris la place.

D'ailleurs, observe enfin le père Parrenin, quelqu'incommodes voisins que soient les *Miao-ssé*, peut-être ne serait-il pas avantageux à la Chine de parvenir à les exterminer. Les montagnes qu'ils habitaient sont remplies d'ours, de tigres, de léopards, qu'ils détruisaient dans

leurs chasses fréquentes. Si ces montagnes étaient désertes , bientôt ces animaux féroces s'y multiplieraient et se jetteraient ensuite sur tous les pays circonvoisins, où ils exerceraient mille ravages. Il est donc nécessaire que toutes ces gorges soient habitées ; mais par quelque nation qu'elles le soient, les peuples y deviendront bientôt sauvages et indépendans, à la faveur de la vaste étendue de terrain que renferment ces montagnes et de la difficulté qu'il y a d'y pénétrer.

Quelque justesse et quelque solidité que parussent avoir ces réflexions du père Parrenin ¹, ses prévisions ont été démenties par l'événement , et le courage de l'Empereur a surmonté tous les obstacles , ainsi qu'on va le voir.

ASSUJÉTISSEMENT DES MIAO-SSÉ.

CLXXXIV. Ces redoutables montagnards, qui

¹ De la Chine. I, 312-314.

depuis deux mille ans avaient su conserver leur indépendance et leur liberté, ont enfin été assujétis; et ce fait merveilleux doit, au jugement des Chinois, former une des époques les plus mémorables de leur histoire. Il doit placer le nom de l'immortel *Kien-long* parmi ceux de leurs plus célèbres empereurs; c'est à son génie actif, fécond en ressources, ferme et persévérant dans tous ses plans; qu'est due cette grande et heureuse révolution.

Les plus puissans comme les plus indociles des *Miqo-ssé* étaient ceux qui s'étaient concentrés dans les montagnes affreuses qui séparent les provinces de *Ssé-tchuen* et de *Kouei-tchéou*, contrée de vingt à vingt-cinq lieues d'étendue, mais presque inaccessible partout, hérissée d'une chaîne de rochers, entrecoupée de forêts profondes, de gorges, de défilés, de ravins, de précipices. Ils y formaient deux petits États, dont l'un s'appelait le grand *Kin-tchouen*, et l'autre le petit *Kin-tchouen*. Chacun de ces États était gouverné par un prince particulier. Tous deux avaient une Cour, leur capitale, des places fortifiées, une milice ré-

gulière soldée et des armes à feu. Quoique réellement indépendans, ils conservaient néanmoins l'apparence d'être soumis à l'autorité suprême de l'Empereur ; ils en recevaient des présens, des titres d'honneur, et lorsque les enfans succédaient, des patentes impériales les confirmaient dans leur souveraineté.

Quoique toujours unis, quand il s'agissait de défendre leur liberté contre les Chinois, ces deux petits souverains se divisaient quelquefois d'intérêts et se faisaient une guerre cruelle. Un de ces démêlés venait précisément d'avoir lieu vers le commencement de l'année 1775. Le vice-roi de la province de *Ssé-tchuen* leur ordonna de mettre bas les armes, et se plaignit de ce que quelques-unes de leurs troupes s'étaient permis de faire des excursions sur les terres de l'empire. Loin d'accorder quelque satisfaction au vice-roi, les deux princes en devinrent plus insolens : ils firent la paix entr'eux, se liguèrent contre les Chinois et commencèrent leurs brigandages. Le vice-roi sentit que les seules troupes de sa province n'étaient pas suffisantes pour dompter ces

barbares. Il avait sous les yeux l'exemple récent d'une tentative infructueuse et funeste, qu'il ne voulait pas renouveler. Le général *Ouen-fou*, à la tête de dix mille hommes, avait reçu l'ordre d'escalader ces horribles montagnes. L'ennemi, pour l'attirer avec plus de confiance, ne défendit que mollement le premier passage. Après l'avoir franchi, le général et ses troupes se trouvèrent engagés dans une gorge où ils n'avaient devant eux que d'immenses rochers à pic qui ne laissaient point d'issue; alors les *Miao-ssé* se montrèrent en force, fermèrent les retours et tous les passages. Quand les Chinois furent exténués par la faim, ils firent main-basse sur eux, et pas un seul n'échappa. Ce ne fut que long-tems après que l'on apprit le traitement barbare qu'ils avaient fait subir au général *Ouen-fou*.

Le vice-roi de *Ssé-tchuen* instruisit l'Empereur du malheureux succès de cette expédition et lui demanda un nouveau secours de troupes. Le monarque chinois voulut d'abord

De la Chine. I, 315, 316, 317.

employer les voies de la douceur, et dépêcha deux officiers de sa Cour, chargés de ses ordres pour les deux petits souverains du *Kintchouen*. Ces princes maltraitèrent les envoyés et poussèrent l'audace jusqu'à déchirer, en leur présence, les ordres de l'Empereur; attentat inouï et du genre de ceux que les lois chinoises jugent ne pouvoir être expiés que par les derniers supplices. *Kien-long* résolut dès lors d'exterminer ces féroces ennemis domestiques. Il jeta les yeux sur le général *Akoui* et le chargea de cette importante expédition. Ce prince ne pouvait faire un choix plus éclairé. *Akoui* était un homme sage, actif, d'une valeur éprouvée, d'un sang-froid et d'une constance inébranlables; ne se rebutant de rien, et ne craignant pas même de mécontenter l'Empereur, s'il arrivait quelquefois que le bien de son service l'exigeât. Rien ne lui fut refusé dans cette circonstance: il fut le maître de son plan, et eut la liberté de choisir ses troupes dans toutes les bannières. Son premier soin fut d'assurer ses vivres et d'organiser leur transport à bras d'hommes, seul praticable dans ces sites escarpés. Parmi ses muni-

tions , il comprit une grande quantité de métal en lingots pour fondre des canons et des bombes sur les lieux mêmes.

Le général *Akoui* pénétra dans les montagnes par les mêmes défilés que son infortuné prédécesseur ; mais il eut soin de s'emparer de tous les rochers voisins , en y faisant grimper des troupes , et de conserver toujours ses derrières libres. Les *Miao-ssé* , à ce début , comprirent à qui ils avaient à faire. *Akoui* ne précipitait rien ; il restait deux ou trois mois autour d'un rocher ; et s'il découvrait enfin un endroit tant soit peu accessible , il profitait de la nuit ou d'un grand brouillard pour y faire monter un nombre suffisant de soldats et s'en rendre maître. Jamais il ne reculait ; chaque pas qu'il faisait en avant était une portion de terrain perdue par l'ennemi. C'est en s'attachant avec constance à suivre ce plan d'opérations, que ce général est enfin parvenu à dompter ces sauvages montagnards , après les avoir forcés jusque dans leurs retraites les plus profondes. Des deux princes qui les gouvernaient, l'un périt dans le cours de cette guerre , l'autre fut pris et conduit à *Pé-kin* avec toute

sa famille. Cette conquête fut terminée en 1776².

BELLE DÉFENSE DES MIAO-SSÉ. TRIOMPHE DE
L'EMPEREUR.

CLXXXV. On sent qu'une guerre aussi longue, une résistance aussi acharnée, ne pouvaient avoir que de funestes effets. La réduction des *Miao-ssé* fut une véritable extermination. Le général *Akoui*, après avoir fait monter de l'artillerie dans les gorges où vivaient ces montagnards, les poursuivit de retraite en retraite, sur les rochers les plus escarpés et au travers des précipices les plus dangereux.

Les *Miao-ssé* firent la plus belle défense ; les troupes impériales ne purent avancer que de douze lieues en un an et demi. La capitale, nommée *Kin-tchouen* (la rivière d'or), fut prise ;

² De la Chine. I, 317-319. Voyez pour les détails le tome XI de l'Histoire générale de la Chine, p. 388 ; et les nouveaux Mémoires sur les Chinois, tome III, p. 387 et suivantes.

une forteresse réputée imprenable, dernier refuge de ces montagnards, fut également prise¹. Mais tout ce que l'on peut attendre de la valeur humaine fut employé pour l'empêcher; les femmes combattirent avec la même opiniâtreté. On raconte le trait suivant d'une de ces courageuses montagnardes. Depuis plus de deux mois, on employait la force et la ruse pour s'emparer d'un petit fort, bâti sur un roc très-élevé; mais toutes les tentatives des assiégeans restaient sans succès. Un jour, de grand matin, quelques soldats qui étaient de garde, ayant entendu quelque bruit, tel que serait celui d'une personne qui s'observe en marchant, s'approchèrent doucement. Ils crurent apercevoir quelque chose en mouvement. Deux ou trois des plus lestes, à l'aide de crampons de fer attachés à leurs souliers, grimpèrent de ce côté: ils découvrirent une femme qui puisait de l'eau; ils l'arrêtèrent. Elle fut sommée de déclarer quels étaient ceux qui s'obstinaient depuis si long-tems à défendre le fort; elle répondit:

« C'est moi; je manquais d'eau; je suis ve-

¹ Chine, par M. G. Pauthier. Paris, 1837, p. 454.

» nue en chercher ici avant le jour, et je ne
 » comptais nullement vous y rencontrer. »

Devenue leur captive, elle leur découvrit un sentier caché, par lequel elle les conduisit jusque dans le fort où elle était restée seule, et dont elle composait réellement toute la garnison, tantôt tirant quelques coups de fusil, tantôt détachant des morceaux de rochers, qu'elle précipitait sur les troupes qui s'efforçaient inutilement de grimper.

On tient ce fait du père Félix d'Arocha, missionnaire jésuite, que l'Empereur, après la conquête, envoya sur les lieux pour en lever la carte. En passant au pié de ce rocher, quelques officiers tartares, qui l'accompagnaient, lui firent observer ce petit fort, et lui apprirent la rencontre singulière qui avait donné lieu à sa reddition.

Il était bien naturel que le peuple défendît sa liberté; mais les chefs auraient dû comprendre qu'en s'associant à une grande nation, ils assureraient le bonheur de leur peuple en lui procurant les bienfaits de la civilisation. Ils fu-

* De la Chine, par l'abbé Grosier. I, 319-321.

rent sévèrement punis. On les conduisit à *Pé-kin*, où l'Empereur les fit mourir avec beaucoup de *Miao-sé* d'un moindre rang, dont les têtes furent exposées dans des cages ¹.

Souilla-t-il sa pénible victoire par ce terrible châtimement, ou se conforma-t-il aux lois conservatrices d'un gouvernement qui doit savoir punir comme récompenser? C'est ce qu'il nous est assez difficile de juger du point de vue où nous sommes. Nos maximes d'administration sont plus douces; mais notre repos est souvent troublé; nos divisions font peut-être couler plus de sang que la sévérité des lois n'en fait répandre à la Chine. L'insulte faite à l'Empereur était grave; l'extermination d'une armée de dix mille hommes et de son général méritait sans doute un châtimement exemplaire. *Kien-long* en voulut conserver le souvenir par une inscription monumentale qui commence ainsi :

« Les rebelles brigands du *Kin-tchouen* (rivière d'or) avaient marché dans le mal de génération en génération. Par un heureux

¹ Chine, par M. Pauthier, p. 454.

« succès , les armées *manchoues* les ont rapi-
« dement exterminés ¹. »

Avant de blâmer l'Empereur de la punition infligée à des rebelles , qu'on l'écoute parler ainsi de lui-même la quarante-cinquième année de son règne , 1780 :

« Depuis que par les bienfaits du ciel je suis
« monté sur le trône , je puis me rendre cette
« justice , que je n'ai rien oublié de tout ce qui
« dépendait de moi pour porter dignement le
« pesant fardeau dont j'étais chargé. J'ai mis
« tous mes soins à procurer le bonheur des
« peuples dont le gouvernement m'est confié.
« Quoique tout m'ait réussi jusqu'à présent ,
« je ne laisse pas que d'être dans une appré-
« hension continuelle de quelques revers. L'es-
« pérance dans laquelle je vis que le ciel ², qui
« m'a protégé ci-devant en considération de
« mes ancêtres, ne me refusera pas les secours
« qu'il m'a toujours prodigués ; il me soutient
« au milieu de mes craintes et dissipe mes in-
« quiétudes. Tout est en paix aujourd'hui sur

¹ Chine , par M. Pauthier, p. 454.

² Voyez la note suivante.

» terre comme sur mer ; j'ai reculé bien loïn
 « les bornes de ma domination , et j'ai redou-
 « blé d'attentions et de soins en proportion de
 « l'étendue que j'ai donnée à mon empire. Je
 « m'occupe nuit et jour des affaires du gouver-
 « nement. Je suis sur le trône depuis quarante-
 « cinq ans , et je touche à la soixante-dixième
 « année de mon âge. *Kang-hi* , mon auguste
 « aïeul , m'a servi de modèle ; et j'ai tout lieu
 « d'être persuadé que c'est à l'attention que
 « j'ai eue de marcher sur ses traces , que je
 « dois toutes les prospérités de mon règne. Ce
 « grand prince , n'ayant lui-même que Dieu¹
 « pour modèle , ne s'écarta jamais de ses in-
 « tentions : aussi en a-t-il été récompensé par
 « un règne des plus heureux , des plus brillans
 « et des plus longs². »

¹ Le texte dit *le ciel* ; mais il est bien clair qu'il parle de l'être suprême que nous appelons Dieu et que les Chinois ne distinguent pas du ciel , qui est son plus bel ouvrage. En attribuant ainsi l'intelligence au ciel , ils ont un système métaphisique différent du nôtre ; mais ils remontent au même principe : l'âme du monde.

² Chine , par M. Pauthier , p. 455 et 456. On y trouvera ce document tout entier.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

	<i>Pag.</i>
Introduction à la seconde partie de la Description de la Chine.	1
Lettre de M. le secrétaire de l'Académie des antiquaires du nord.	2
Observations sur la lettre précédente , et spécialement sur l'étoile des mages.	13
Observation supplémentaire.	17
CV. Description de la Chine ; seconde partie.	
Climat de quatorze heures et demie.	19
Du <i>Kiang-nan</i> .	20
Longitudes et latitudes de la province de <i>Kiang-nan</i> .	23
1° Climat de quatorze heures et demie.	<i>ib.</i>
2° Climat de quatorze heures.	24
CVI. Du <i>Kiang-sou</i> ou <i>Kiang-nan</i> oriental , et premièrement de la ville de <i>Nankin</i> , aujourd'hui <i>Kiang-nin</i> .	25

CVII. Fin de la description de <i>Nan-kin</i> .	30
CXIII. Autres villes de la province de <i>Kiang-sou</i> ou du <i>Kiang-nan</i> oriental.	37
CIX. <i>Kiang-nan</i> oriental ou <i>Ngan-hoei</i> .	45
CX. Dernière métropole du <i>Kiang-nan</i> oriental ; autres villes du <i>Kiang-nan</i> et île de <i>Tsong-ming</i> .	52
CXI. Fin de la description de l'île de <i>Tsong-ming</i> . Histoire du dieu <i>Fo</i> .	59
CXII. Du <i>Ho-nan</i> .	65
Latitudes et longitudes des principaux lieux de la province de <i>Ho-nan</i> .	68
CXIII. Autres villes du <i>Ho-nan</i> .	71
CXIV. Partie méridionale du <i>Ho-nan</i> . Description du thé.	78
CXV. Province de <i>Hou-kouang</i> .	84
Latitudes et longitudes des principaux lieux de la province de <i>Hou-kouang</i> .	87
CXVI. Province de <i>Hou-pé</i> . Ses cinq premiers départemens.	89
CXVII. Les quatre derniers départemens du <i>Hou-pé</i> . Encre de la Chine.	95
CXVIII. Province de <i>Ssé-tchuen</i> .	102
Latitudes et longitudes des principaux lieux de la province de <i>Ssé-tchuen</i> .	105
CXIX. <i>Ssé-tchuen</i> septentrional.	108
CXX. <i>Ssé-tchuen</i> méridional.	114

DES MATIÈRES.

539

CXXI. Cités militaires de <i>Ssé-tchuen</i> . Des garnisons chinoises.	123
CXXII. Des <i>Si-fans</i>	128
CXXIII. Du Tibet. 1. Sa géographie physique.	134
CXXIV. 2. Montagnes et rivières.	158
CXXV. 3. Climat.	145
CXXVI. 4. Productions des trois règnes. § 1. Végétaux.	152
CXXVII. § 2. Animaux.	158
CXXVIII. § 3. Minéraux du Tibet.	164
CXXIX. Géographie politique. 1. Qualités physiques des habitans, mœurs et coutumes.	170
CXXX. 2. Religion.	176
CXXXI. Suite de la religion du Tibet. Incarnation du Lama.	184
CXXXII. Seconde suite de la religion du Tibet. Costume religieux et origine du lamiisme.	189
CXXXIII. Suite de la géographie politique du Tibet. 3. Sciences et arts.	196
CXXXIV. Suite de la géographie politique du Tibet. 4. Commerce.	202
CXXXV. 5. Monnaies du Tibet. Efforts des Anglais pour envahir le commerce du Tibet.	208
CXXXVI. 6. Gouvernement du Tibet.	214

CXXXVII. 7. Topographie du Tibet.	220
CXXXVIII. 8. Armée du Tibet. Soumission du Tibet à la Chine.	227
CXXXIX. 9. Revenus du Tibet. Produit de ses mines.	234
CXL. 10. Lois du Tibet. Sépulture des Tibétains. Hiérarchie du lamisme.	240
CXLI. 11. Histoire du Tibet jusqu'au dix-septième siècle.	247
CXLII. Histoire du Tibet depuis sa soumission au <i>Dalaï-lama</i> .	254
CXLIII. Invasions des Népauliens dans le Tibet.	261
CXLIV. Fin de la guerre des Chinois et des Népauliens.	268
CXLV. Troisième partie de la Chine. Climat de quatorze heures.	275
Du <i>Tché-kiang</i> .	276
Latitudes et longitudes des principaux lieux de la province de <i>Tché-kiang</i> .	279
CXLVI. Villes du <i>Tché-kiang</i> dans le climat de quatorze heures et demie ou dans sa partie septentrionale. Lac <i>Si-hou</i> .	281
CXLVII. Villes du <i>Tché-kiang</i> dans la zone méridionale. Ile sacrée.	287
CXLVIII. Suite de la description du <i>Tché-kiang</i> méridional.	294

DES MATIÈRES.

541

CXLIX. Elisée des habitans de <i>Hang-tchéou-fou</i> . Tombeau d'un ministre.	301
CL. Du <i>Fo-kien</i> .	306
Latitudes et longitudes des principaux lieux de la province du <i>Fo-kien</i> .	310
CLI. Zone septentrionale de la province de <i>Fo-kien</i> .	311
CLII. Îles de la province de <i>Fo-kien</i> , et premièrement port d' <i>Émoui</i>	319
CLIII. Des îles de <i>Liéou-kiéou</i> .	326
CLIV. Histoire des îles de <i>Liéou-kiéou</i> et leur soumission à l'Empereur de la Chine.	332
CLV. Institutions, mœurs et usages des insulaires de <i>Liéou-kiéou</i> .	338
CLVI. Zone méridionale du <i>Fo-kien</i> . Îles de <i>Pong-hou</i> et de Formose.	346
Latitudes et longitudes des principaux lieux des îles de <i>Pong-hou</i> et Formose.	347
Îles de <i>Pong-hou</i> .	<i>ib.</i>
CLVII. De l'île <i>Tai-ouan</i> ou Formose.	352
CLVIII. Autres détails sur l'île Formose.	359
CLIX. Police particulière des habitans de l'île Formose. Exactions qu'ils éprouvent des employés chinois. Fables des voyageurs sur cette île.	365
CLX. Désastre qu'a éprouvé cette île en 1782.	371

CLXI. Secours donnés par l'Empereur aux habitans de Formose. Nouveaux détails sur cette île.	377
CLXII. Du <i>Kiang-si</i> .	384
Latitudes et longitudes de ses principaux lieux.	386
Sa capitale.	387
CLXIII. Autres villes du <i>Kiang-si</i> .	389
CLXIV. Autres villes dans la partie méridionale du <i>Kiang-si</i> .	396
CLXV. Province du <i>Hou-nan</i> .	404
CLXVI. Partie méridionale du <i>Hou-nan</i> .	410
CLXVII. Du <i>Kouei-tchéou</i> . Latitudes et longitudes de ses principaux lieux. Sa capitale.	417
CLXVIII. Autres villes du <i>Kouei-tchéou</i> .	423
CLXIX. Fin de la description des villes du <i>Kouei-tchéou</i> . Plante appelée <i>sân-si</i> , en latin <i>china-rapax</i> .	430
CLXX. Du <i>Kouang-si</i> .	437
Latitudes et longitudes des principaux lieux de la province de <i>Kouang-si</i> .	440
Capitale du <i>Kouang-si</i> .	441
CLXXI. Partie septentrionale du <i>Kouang-si</i> .	445
CLXXII. Partie méridionale du <i>Kouang-si</i> .	449
CLXXIII. Province d' <i>Yun-nan</i> .	455
Latitudes et longitudes des principaux lieux de la province d' <i>Yun-nan</i> .	461

CLXXIV. Villes de la province d' <i>Yun-nan</i> , partie septentrionale.	462
CLXXV. Partie méridionale de l' <i>Yun-nan</i> .	469
CLXXVI. Seconde série des villes de l' <i>Yun-nan</i> septentrional.	476
CLXXVII. Troisième et dernière série des villes de l' <i>Yun-nan</i> septentrional.	483
CLXXVIII. Du pays des <i>Ha-mi</i> .	490
CLXXIX. Raisins de <i>Ha-mi</i> . Température de ce royaume.	495
CLXXX. Description du royaume de <i>Ha-mi</i> .	501
CLXXXI. Des <i>Lo-lo</i> . Puniton des gouver- neurs concussionnaires.	508
CLXXXII. Des montagnards <i>Miao-ssé</i> .	514
CLXXXIII. <i>Miao-ssé</i> soumis. Pourquoi l'in- dépendance des autres était tolérée.	520
CLXXXIV. Assujétissement des <i>Miao-ssé</i> .	525
CLXXXV. Belle défense des <i>Miao-ssé</i> . Triomphe de l'Empereur.	531

